Transfert de Roland-Saucier

Après un an, rien n'est encore réglé

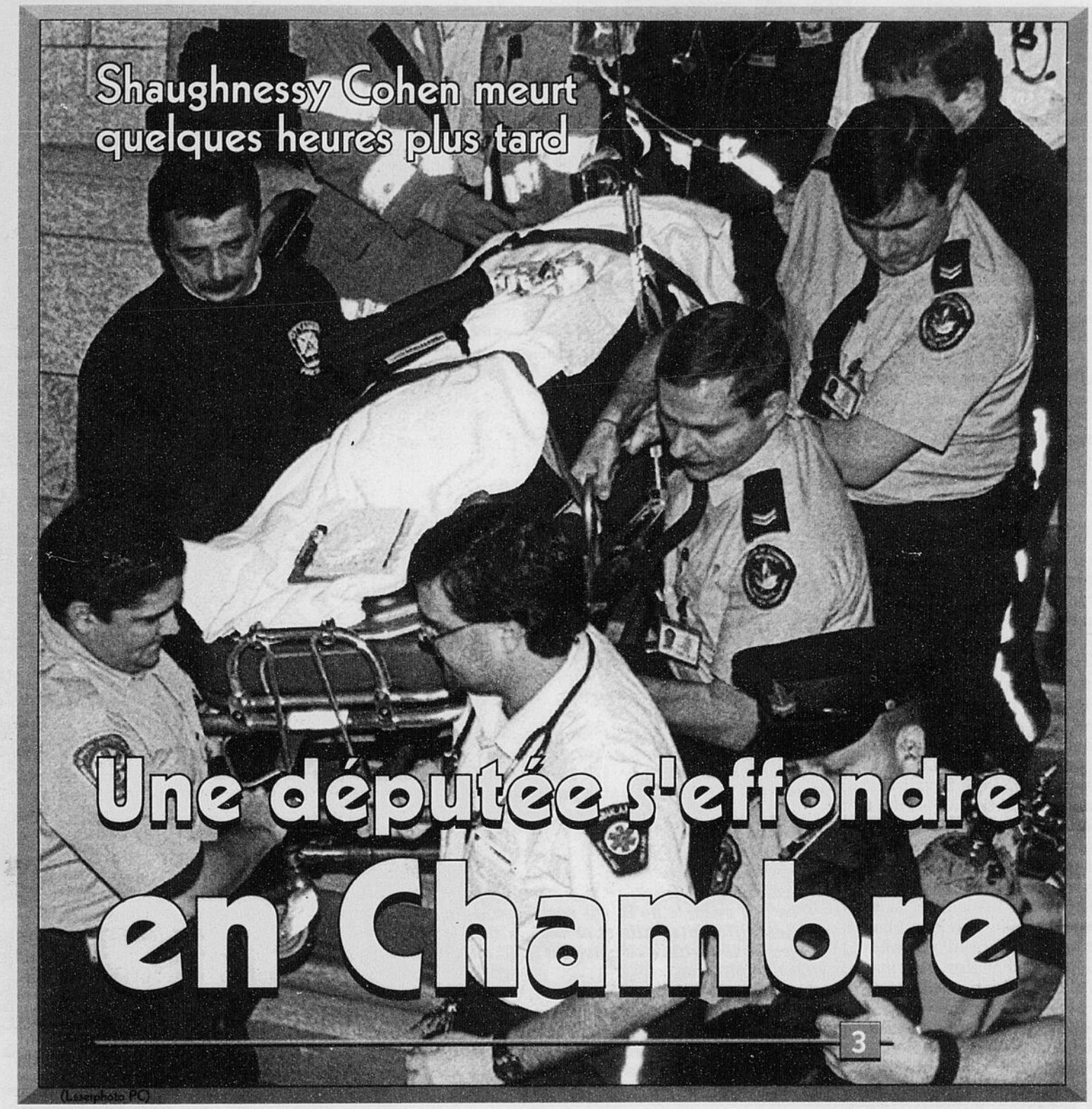
4

MÉTÉO
MAX: -6
NEIGE EN APRÈS-MIDI

le QUOTIDIEN
du Saguenay — Lac-Saint-Jean
www.lequotidien.com

26e ANNÉE Nº 60 LE JEUDI 10 DÉCEMBRE 1998 40 PAGES Dépôt: 81¢ taxes incluses - Camelot 4,03 $/semaine taxes incluses

Nickels
NOUVELLE ADMINISTRATION
960, boul. Talbot
543-5166
403030



Shaughnessy Cohen meurt quelques heures plus tard

Une députée s'effondre en Chambre

3

(Laserphoto PC)

Ex-gérant du salon de quilles

Le Dallo réclame 139 191 $ à Bergeron

11

St-Henri-de-Taillon

5 blessés dans un carambolage

2



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN

Banque Hongkong du Canada
présente

Le Messie de Handel et les plus beaux airs de Noël

Avec l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, son Choeur symphonique et le Choeur Aquilon
sous la direction du chef invité Benoît Jean. Soliste: Renée Lapointe, mezzo-soprano

Samedi 12 décembre, 20 h, Auditorium Dufour - Dimanche 13 décembre, 14 h, Auditorium d'Alma - Billets disponibles sur Réservatech
403810

Saint-Henri-de-Taillon

Cinq blessés dans un carambolage

par Normand Boivin

SAINT-HENRI-DE-TAILLON (NB) - Un carambolage a fait cinq blessés dont une grièvement, hier en début de soirée, à Saint-Henri-de-Taillon.

L'accident impliquant cinq véhicules, dont quatre roulaient dans la même direction, s'est produit à 18 heures à l'intersection du rang 3 et de la route 169.

Selon le sergent superviseur Jacques Perron, de la Sûreté du Québec, une jeune femme de 23 ans de Dolbeau circulait en direction sud lorsque pour une raison inconnue, la Pontiac Tempest 89 qu'elle conduisait a empiété sur la voie de gauche. C'est alors que s'est produite une série de collisions entre sa voiture et les quatre autres qui roulaient en sens inverse.

Son automobile est entrée en collision avec un premier véhicule, le heurtant sur le côté, et est allée frapper avec violence celui qui le suivait, faisant dans celui-ci quatre blessés dont l'état a nécessité leur hospitalisation. On ne craint cependant pas pour leur vie.

Les trois automobiles étaient immobilisées sur l'asphalte lorsque le quatrième véhicule a heurté la Pontiac Tempest et s'est fait frapper, à son tour, par un cinquième.

La conductrice de la Tempest a été transportée à l'hôpital d'Alma où, au moment de mettre sous presse, elle reposait entre la vie et la mort.

Le sergent Perron a indiqué que la Sûreté du Québec a ouvert une enquête, notamment pour déterminer si l'alcool a eu un rôle à jouer dans cet accident.

La prison en société!

CHICOUTIMI (SL) - Malgré 45 bris ou manquements à des ordonnances de tribunal ou des engagements à respecter, le Chicoutimien Eric Larouche a pu recevoir encore une fois une sentence basée sur sa promesse de garder une bonne conduite et de respecter l'ordre public.

Larouche, âgé de 23 ans, et très bien connu des policiers, avait été repéré derrière le terminus d'autobus du centre-ville. Les agent l'ont observé faire un échange avec un autre individu et ont procédé à son arrestation. La fouille leur a rapporté 31 grammes de PCP, une quantité qui avait justifié à l'époque une accusation de possession dans le but de faire le trafic.

Hier, Eric Larouche a été sentencé sur une accusation réduite de possession simple.

L'avocat de Larouche, Me Pierre Gagnon, avait suggéré une sentence de six à neuf mois d'emprisonnement dans la collectivité, tandis que le substitut du Procureur général, Me Laurent Bouchard avait réclamé une sentence de «vraie» prison, à cause des nombreux antécédents de bris et de manquements.

Le juge Jean-Yves Tremblay de la Cour du Québec a opté pour la prison «dans la société» pour une période de deux ans moins une journée. Si Larouche tient le cap avec le service de probation qui a le mandat de le suivre et qu'il se tient loin des policiers pendant toute cette période, il aura évité de séjourner derrière les barreaux.

Arrestation du suspect

par Normand Boivin

ALMA (NB) - L'individu soupçonné d'avoir commis le vol à main armée à la Caisse populaire de la rue Collard à Alma, le 2 décembre, a comparu hier après-midi au Palais de justice de l'endroit.

Il s'agit de Mario Boivin, un homme de 31 ans sans adresse connue.



ARRESTATION - Mario Boivin a été arrêté à l'hôtel Villa Saguenay et a comparu hier après-midi, à Alma.
(Photo Steve Tremblay)

Boivin a été arrêté mardi en fin d'après-midi dans la chambre de l'hôtel Villa Saguenay qu'il avait louée. Ce sont des citoyens qui ont reconnu la photographie qui a été diffusée dans les médias à partir du film de la caméra de la caisse qui ont avisé les policiers qu'un homme correspondant à la description se trouvait dans l'hôtel.

L'adjoint du directeur de la SM d'Alma, Claude Claveau, précise que les policiers ont agi rapidement et avec autorité pour décourager le suspect de tenter de fuir au moment de son arrestation.

Lors de la fouille, ils n'ont retrouvé que 18 $ des 3680 $ qu'il avait volés à la caisse pop.

Modus operandi

Claude Claveau ajoute que les enquêteurs étaient déjà sur la piste de Mario Boivin car ce dernier avait commis un vol à peu près semblable, l'an dernier, à la même caisse.

«En analysant sa façon de procéder, nos enquêteurs ont fait des recoupements et ils étaient à sa recherche.»

Mario Boivin a comparu à 13h30 hier et a été gardé en cellule. Il est accusé de vol qualifié et de bris de probation, puisqu'il devait garder la paix et avoir une bonne conduite à la suite de son vol de l'an dernier et d'un autre qu'il avait commis à Chicoutimi.

Il reviendra devant la cour le lundi 14 décembre pour la tenue de son enquête sur remise en liberté.

Mario Boivin s'était présenté au comptoir de la caisse populaire de la rue Collard, le visage découvert, et avait exigé le contenu du tiroir à l'un des quatre guichets qui étaient ouverts.

Il avait été tellement discret qu'un client, qui effectuait une transaction au guichet voisin, ne s'était rendu compte de rien.

Il avait agi comme s'il s'agissait d'une transaction normale, se présentant à la caissière et lui demandant de lui remettre tout son argent. Au début, elle avait cru à une farce mais l'individu lui avait dit de regarder dans le sac de plastique qu'il tenait à la main car il y avait une arme. Elle lui avait donc remis tout l'argent.»

FAITS DIVERS

Douze mois

CHICOUTIMI (SL) - Un homme de 39 ans, Gaétan Simard, a été condamné hier à 12 mois de prison pour avoir fait des attouchements sur une mineure de douze ans entre juillet 1996 et août 1997. La peine pourra cependant être purgée dans la société dans la mesure où il se pliera à une thérapie pour déviant sexuel au cours de la même période. L'homme avait entrepris cette démarche lors de sa mise en accusation.

Les attouchements ont eu lieu à cinq ou six reprises avant que le comportement déviant soit rapporté aux autorités policières.

Simard s'est aussi vu imposer une interdiction d'importuner l'adolescente.

Exécution suspendue

AUSTIN, Texas (PC) - Un juge fédéral a suspendu hier l'exécution d'un Canadien condamné à mort au Texas, Joseph Stanley Faulder, 61 ans, qui devait être exécuté par injection aujourd'hui pour un meurtre commis en 1975.

Les partisans de Faulder se sont réjouis de la décision du juge Sam Sparks, mais l'attorney général (ministre de la Justice) du Texas a immédiatement porté le jugement en appel, tandis que les autorités carcérales poursuivaient les préparatifs de l'exécution.

Selon Larry Todd, un responsable du département de la Justice du Texas, il est fort probable que la suspension soit rejetée en appel.



La plate du jour!

Combien de beignes mangent les nageurs?

Réponse: 11...car ils adorent dire: 'on s'baigne'!!!

Pierre Bourdon

PAS POSSIBLE

Piéton intercepté sous la Manche

CALAIS (AP) - Un ressortissant russe âgé de 36 ans a été intercepté mardi matin à l'entrée du tunnel sous la Manche, côté français, à Coquelles (Pas-de-Calais), peu avant sa sortie du souterrain, a-t-on appris mercredi de source officielle.

L'interpellation de cet homme par les services de la DDCILEC (Direction départementale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins) a eu lieu alors qu'il s'apprêtait à terminer la traversée complète du tunnel sous la Manche, soit environ 50km.

Refoulé semble-t-il de Grande-Bretagne, l'homme serait entré dans le tunnel sous la Manche le week-end dernier, samedi ou dimanche.

C'est un miracle qu'il soit sorti vivant de cette aventure car les différents rails sont très serrés les uns avec les autres et les trains circulent à 150km/h, provoquant un effet d'aspiration.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité d'Eurotunnel et par la police britannique pour déterminer les raisons pour lesquelles personne n'a remarqué cet individu à son entrée dans le tunnel et alors qu'il déambulait à l'intérieur.



Les nuages se sont dissipés presque complètement hier soir sur le centre de la province. Cependant une perturbation en provenance des Prairies, qui s'est déplacée rapidement, a ennuagé nos régions la nuit dernière. On doit s'attendre à moins de 5 centimètres de neige au passage de ce système. Ce sont surtout les régions les plus au sud qui seront touchées. Demain, dans le sillage de cette dépression, on assistera à un dégagement graduel d'ouest en est.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, aujourd'hui, ennuagement le matin suivi d'un peu de neige en après-midi. Maximum près de moins 6.

Vendredi, 60% de probabilités d'averses de neige le matin. Dégagement graduel par la suite. Minimum près de moins 13. Maximum près de moins 7.

Lever: 7 h 25
Coucher: 15 h 49

SOMMAIRE

Arts	22
Bandes dessinées	24
Bourse	26-27
Détente	25
Décès	32-33
Finances	28
Horoscope	25
Petites annonces	29 à 31
Sports	34 à 39
Télévision	24

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
Division de Groupe UNIMÉDIA Inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale du Québec
«Envois de publications canadiennes - contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2e semestre

Recyclez ce journal

30 564 abonnés

Président-éditeur:	Claude Gagnon
Éditeur adjoint:	Bertrand Genest
Contrôleur:	Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef:	Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef:	Richard Banford
Chef des nouvelles:	Gilles Lalancette
Chef de pupitre:	Pierre Bourdon
Directeur du marketing:	Jean Tremblay
Directeur de la publicité:	Yvon Girard
Directeur du tirage:	Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution:	Jean Béland
Directeur des opérations:	Jean Simard
Représentant publicité nationale:	Probec 5 Ltée
Montréal:	514-285-7308
Toronto:	416-967-1814

LA MARÉE

CHICOUTIMi - La marée sera haute à 08h05 (3m7) et basse à 14h55 (1m3). Elle sera à nouveau haute à 20h20 (3m9) et basse à 03h45 (1m2).

LA BAIE - La marée sera haute à 07h50 (4m2) et basse à 13h55 (1m5). Elle sera à nouveau haute à 20h15 (4m4) et basse à 02h50 (1m4).

Annonces classées: 545-4014 Abonnement: 545-4664 Publicité: 545-4474 - Fax: 690-8824 Rédaction: 690-8800 - Fax: 690-8805

redaction@lequotidien.com

Chambre des communes

La députée Cohen meurt après s'être effondrée

OTTAWA (PC) - La députée libérale Shaughnessy Cohen est décédée mercredi soir d'une hémorragie cérébrale plusieurs heures après s'être effondrée à la Chambre des communes.

Mme Cohen, qui était âgée de 50 ans, est décédée à l'Hôpital civique d'Ottawa, a annoncé un membre de son personnel.

Mme Cohen s'était affaissée derrière son bureau, peu de temps après la période des questions.

Des députés voisins avaient aussitôt écarté le bureau pour libérer l'accès à Mme Cohen, qui respirait difficilement, étendue par terre, les voies respiratoires bloquées par du sang.

Le député réformiste Grant Hill, qui est médecin, s'était immédiatement porté à son secours. Il lui avait donné la respiration artificielle pendant environ 10 minutes, jusqu'à l'arrivée des ambulanciers. Il avait aussi reçu l'aide des libéraux Hedy Fry et Bernard Patry, également médecins.

Mme Cohen était inconsciente lorsqu'elle a été emmenée d'urgence à l'hôpital, a indiqué M. Hill.

Plusieurs députés qui connaissaient Mme Cohen, qui représentait la circonscription ontarienne de Windsor-St. Clair, ont dit qu'elle souffrait de calculs biliaires et devait être opérée.

La Chambre des communes a suspendu ses travaux après ce qui est arrivé à Mme Cohen. Certains parlementaires ont quitté la Chambre en larmes. Le leader libéral en Chambre, Don Boudria, était si troublé qu'il a eu de la difficulté à expliquer la situation.

Son confrère Roger Galloway a déclaré hier soir que Mme Cohen s'était montrée en pleine santé au début de la journée et lors d'une fête de Noël organisée pour les députés libéraux, mardi soir.

«Nous nous sommes amusés hier (mardi) soir et elle était bien aujourd'hui (hier), elle était bien ce midi», a expliqué M. Galloway.



DECES - Agée de 50 ans, Mme Cohen est décédée à l'Hôpital civique d'Ottawa. La députée s'était affaissée derrière son bureau, peu de temps après la période des questions.

(PC - Photo)

Mme Cohen était avocate de profession et présidait le comité parlementaire de la justice. Mariée et mère d'un enfant, elle était connue pour son franc-parler, son style parfois caustique et sa passion pour la politique.

Elle avait fait son entrée aux Communes pour la première fois en novembre 1993.

Photo de la une

Les ambulanciers transportent la députée Shaughnaussy Cohen sur une civière après qu'elle se soit effondrée sur le parquet de la Chambre des communes, hier, à Ottawa. On constatait son décès quelques heures plus tard.

Ecrasement à Baie-Comeau

Point final aux recherches de la copilote

BAIE-COMEAU (PC) - Les équipes chargées de retrouver le corps de Soledade Lauzon, la copilote du bimoteur d'Air Satellite qui s'est écrasé lundi dans le fleuve Saint-Laurent, ont mis un point final à leurs vaines recherches, hier vers 13h.



FLOTTEUR - Un homme installe un flotteur sous des débris de l'avion qui s'est écrasé près de Baie-Comeau. Ces restes de l'appareil permettront de faire une enquête approfondie.

(PC - Photo)

Le travail des dernières heures a été concentré du côté des rives de Betsiamites, secteur non fouillé jusque ici, et mené à l'aide d'un hélicoptère et de deux véhicules tout-terrain.

Au moment de sa disparition, Soledade Lauzon, 23 ans, portait un manteau bleu foncé et des pantalons noirs, ce qui n'a pas favorisé sa localisation. Par contre, le temps était clair et ensoleillé et les vents inexistants.

La Sûreté du Québec s'en remet maintenant aux forces de la nature.

Selon Richard Gagné, de la SQ, il arrive assez souvent qu'au printemps aux Iles-de-la-Madeleine on retrouve des corps ayant dérivé dans cette direction, à la faveur des courants.

Cependant, les manoeuvres visant à retirer des eaux de la péninsule de la Manicouagan l'épave de l'appareil d'Air Satellite ont été fructueuses.

A 16h, la queue avait été sortie des eaux et transportée dans un hangar de l'aéroport de Baie-Comeau.

Cela fait, les travailleurs se sont attaqués au reste de l'appareil.

Si tout se déroule comme prévu, les enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports du Canada pourront bientôt mener une analyse sommaire de la carlingue pour en arriver à une première évaluation, a indiqué le porte-parole Jean-Pierre Arsenault.

Amorcées vers 8h30 hier, les recherches avaient d'abord permis de ramener sur la rive des objets appartenant aux dix passagers ainsi que des morceaux de l'appareil.

Une technique déjà expérimentée ailleurs est utilisée. Des pneumatiques et des ballons sont fixés à l'appareil pour le faire flotter. Des panneaux que l'on ficelle à l'appareil facilitent son glissement sur le sable et sur la plateforme sur laquelle on le hisse.

Pour tous ces travaux, on profite du mouvement des marées.

Quant aux six victimes dont le corps a été retiré de la carlingue échouée à 500 mètres des rives de Pointe-Lebel, dans la nuit de lundi à mardi, elles ont toutes subi une autopsie, à Montréal.

Les résultats devaient être dévoilés aux familles hier en soirée. Ils seront rendus publics par le coroner Arnaud Samson, aujourd'hui, à l'occasion d'un point de presse à Baie-Comeau, à 9h30.

Les résultats des autopsies devraient fournir des indices sur les circonstances entourant l'écrasement du bimoteur.

Le coroner s'attend à ce que les corps soient rendus aux familles jeudi soir.

Pendant ce temps, des membres du personnel du CLSC et du centre hospitalier de Baie-Comeau tentent de leur mieux de soutenir psychologiquement les familles et collègues de travail des victimes.

Pour sa part, le curé Alain Latulippe de la paroisse cathédrale Saint-Jean-Eudes de Baie-Comeau, a indiqué hier qu'il n'y aura pas de funérailles communes pour les victimes. Toutefois, la semaine prochaine, une cérémonie de prières se tiendra à Baie-Comeau, au cours de laquelle des proches pourront prononcer des allocutions sur l'être cher perdu.

Samedi prochain, deux des quatre victimes de Baie-Comeau auront leurs funérailles. M. Jean-d'Arc Truchon à l'église Saint-Sacrement et Mme Thérèse Dubé à l'église Saint-Jean-Eudes.

BLUE STAR PLATINUM
Garantie 5 ans
100 %

Groupe #34-78
1000 ampères à 0 °C
79,95$
Garantie 60 mois

Groupe #34-24
700 ampères à 0 °C
59,95$
Garantie 60 mois

Batterie Spécialité enr.
1671, BOULEVARD SAINT-PAUL
CHICOUTIMI
545-7300
401300

Institut Roland-Saucier

Le déménagement n'est pas encore réalisé

CHICOUTIMI (CD) - Les administrateurs du Complexe hospitalier de La Sagamie pressent leurs homologues de la Régie régionale pour qu'ils donnent enfin leur autorisation pour relocaliser les services de santé mentale au pavillon St-Vallier (hôpital de Chicoutimi). En même temps, ils demandent de débloquer les 7 millions $ requis pour recréer un environnement thérapeutique pour les patients et le personnel.



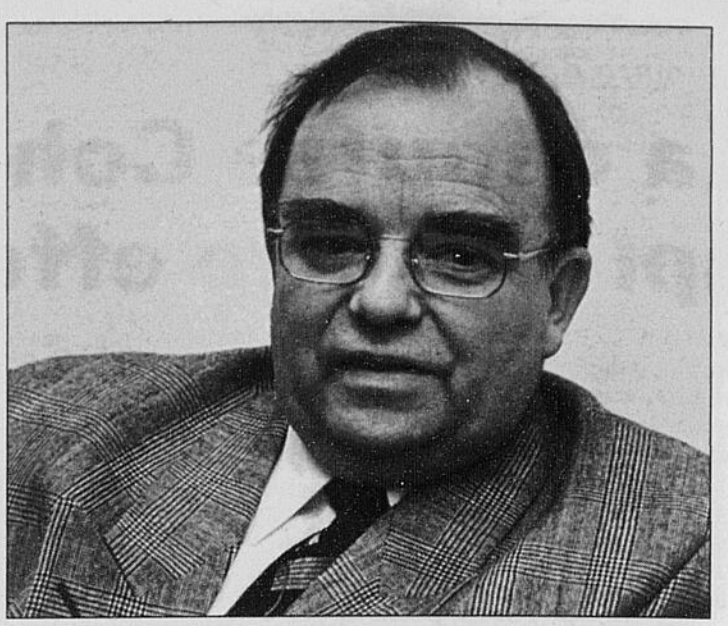
CATHERINE DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

Profitant de la séance publique du conseil, hier soir, le président du CA, Serge Guay, a rappelé que le dossier traîne depuis un an, ce qui crée une incertitude tant chez le personnel que chez les patients. Le président craint que la Régie régionale s'intéresse à d'autres priorités que celle-là, notamment la relocalisation du foyer privé St-François pour les personnes âgées.

C'est en décembre 1997 que le conseil d'administration du Complexe hospitalier de La Sagamie a pris la décision de déménager les services en santé mentale de l'Institut Roland-Saucier au pavillon St-Vallier. Ce transfert générerait des économies annuelles de 1,2 million$. En même temps, il demandait de transformer l'Institut Roland-Saucier (au coût d'environ 6 millions$) en centre d'hébergement pour personnes âgées de façon à pouvoir libérer le Complexe hospitalier de La Sagamie de ses lits de soins en longue durée physique.

Serge Guay mentionne que plusieurs interventions ont été faites auprès de la Régie régionale, mais en vain. Pourtant, il souligne que le projet du Complexe hospitalier de La Sagamie s'inscrit dans la perspective d'une utilisation optimale des immeubles publiques.

Des études ont même été réalisées au sujet de la relocalisation des services en santé mentale et de soins de longue durée et une demande de financement a été acheminée à la Régie régionale et au ministère de la Santé. Les démarches se poursuivent donc en vue d'obtenir enfin une réponse positive.



DEMANDE - Serge Guay affirme que plusieurs interventions ont été faites auprès de la Régie régionale afin de déménager les services de santé mentale au pavillon St-Vallier.

Complexe hospitalier de la Sagamie

Le déficit atteint 7,5 millions $ en 1998

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - Etes-vous confortable avec l'appellation «Complexe hospitalier de la Sagamie»? En tout cas, rien ne dit que cette appellation ne changera pas un beau jour.

Pendant que l'organisation s'apprête à trouver un nouveau logo pour le Complexe hospitalier de La Sagamie, elle se penchera en même temps sur son «nom». Hier, lors de la séance du conseil, le président Serge Guay a admis que l'appellation suscitait toutes sortes de commentaires d'où l'idée de réévaluer la question.

Quant au logo, l'organisation souhaite en trouver un nouveau pour mieux représenter l'hôpital et l'Institut Roland-Saucier maintenant que ces deux établissements sont fusionnés.

Un comité composé du président du CA, Serge Guay, du directeur général, Lucien Martel, du directeur du service des communications, Bérard Riverin, et de deux administrateurs: Denise Carrier et Serge R. Simard ont reçu le mandat d'étudier le dossier. Un projet de logo pourrait être présenté dès le mois de janvier pour une décision finale en février.

Rapport annuel

Le conseil d'administration a présenté, hier, en séance publique, son rapport annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1998. Le déficit atteint 7,5 millions$, ce qui porte le déficit accumulé à 8,5 millions$. Les administrateurs anticipent déjà un autre déficit de 8 millions$, cette année. Ce n'est pas avant l'an 2001 qu'ils réussiront à atteindre l'équilibre budgétaire.

En attendant, tout le train de mesures mis en place pour réaliser d'importantes économies est respecté. Et on suit le plan de match. Cette année, on a même réussi à atteindre 90 pour cent de l'objectif.

La pression financière reste très forte à l'hôpital régional d'autant plus que la demande de services est loin de diminuer. Par exemple, les dépenses ont tellement augmenté au cours de la dernière année pour les traitements de dialyse rénale et pour les médicaments d'oncologie qu'une demande d'ajustement de 2 millions$ vient d'être demandée à la Régie régionale. D'ailleurs, une demande de révision budgétaire a été faite pour les services ultra spécialisés en raison de l'accroissement de la clientèle. Evidemment, la clientèle augmente, mais pas les budgets... et l'hôpital reçoit des cas toujours plus lourds et complexes.

Selon le président, c'est l'évidence même que le Complexe hospitalier de La Sagamie souffre d'un important sous-financement. Le directeur général estime qu'environ la moitié de la clientèle provient de l'extérieur de Chicoutimi. Cependant, avant longtemps, l'organisation sera encore mieux en mesure de dire qui reçoit les services et à quel prix grâce à tout un raffinement des méthodes comptables que mettent présentement au point les responsables des services financiers.

Dans son rapport, Lucien Martel a rappelé que des investissements de 8 millions$ ont permis d'acquérir des équipements de haute technologie et d'améliorer le secteur de l'imagerie médicale pour maintenir l'autosuffisance en matière de soins. Mais il reste beaucoup à faire comme le réaménagement du bloc opératoire, de l'urgence, de la pédiatrie, des laboratoires d'hématologie et de biochimie... Aussi, il ajoute qu'il faudra travailler à consolider les équipes en pédiatrie, en hématologie et en néphrologie.

Evidemment, le directeur général ne pouvait passer sous silence le fait que 300 personnes aient été mises à la retraite. Selon lui, les départs massifs associés à une grande demande de soins ont compliqué de façon importante la disponibilité des ressources humaines nécessaires pour maintenir le niveau de services.

Aide au Nicaragua

Martine Bourgeois rentre rassurée

par Louis Tremblay

JONQUIERE (LT) - Le Centre de solidarité internationale d'Alma (CSI), a maintenant rassuré avec les sommes recueillies pour venir en aide à la région de Sebaco au Nicaragua.

Le CSI menait déjà un projet de développement avec la Société Kati Raya dans cette région lourdement frappée par l'ouragan Mitch. La directrice générale du CSI, Martine Bourgeois, s'est tout de même rendue sur place entre le 28 novembre et le 5 décembre afin de procéder à une évaluation des besoins.

Le CSI, qui a déjà recueilli un peu plus de 50 000 $ au Saguenay-Lac-Saint-Jean, n'avait pas encore engagé d'argent. De retour de cette mission, Martine Bourgeois est convaincue qu'il n'y a aucun risque et que l'argent de la région sera utilisé convenablement et qu'un suivi des projets autorisés sera effectué.

«Nous sommes arrivés sur place et la Société Kati Raya avait déjà préparé un document réaliste des besoins dans la région. Ce qui nous a permis de monter un programme rapide pour aider à la reconstruction tout en amenant les paysans à se prendre en main. Et lorsque nous parlons de paysans, nous savons de qui il s'agit puisque ce sont les populations les plus pauvres du deuxième pays le plus pauvre d'Amérique centrale après Haïti», insiste la directrice générale.

Dans un premier temps, le CSI versera 25 pour cent de l'argent recueilli aux Oeuvres du Cardinal Léger (environ 12 000 $), pour financer les besoins de première nécessité comme les médicaments et la nourriture.

Sur le terrain, le CSI participera au redémarrage d'une pépinière détruite par les inondations. Selon Martine Bourgeois, ce projet est vital pour la région puisque le pays a été le théâtre d'un déboisement sauvage pour les besoins du Nord. On compte mettre en terre 120 000 semis.

En second lieu, le CSI compte mettre en place un fonds de développement local doté d'un capital de 30 000 $. Martine Bourgeois reconnaît que ce montant peut sembler minime, mais qu'au Nicaragua, on peut faire beaucoup si l'on tient compte que la reconstruction d'une maison coûte 750 $ et l'aménagement d'un puits de captation d'eau potable pas plus de 1500 $.

«Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'aide que nous apportons n'a rien du développement Père Noël. Notre objectif, avec la Société Kati Raya, est d'amener les gens à se prendre en main. Ca prend peut-être un peu plus de temps pour faire un kilomètre, mais lorsque nous le faisons, c'est toute la communauté qui avance en même temps. Il faut donner les moyens à ces gens de s'organiser sur une base permanente», explique Martine Bourgeois.

Sur le terrain, Martine Bourgeois assure que la réponse est excellente de la part des 16 communautés où la Société Kati Raya opère: «Lorsque nous étions sur place, des paysans ont marché pendant plus de trois heures pour venir nous rencontrer et discuter des projets à réaliser.»

En plus des projets de développement, dix jeunes de la région quitteront après les Fêtes pour se rendre dans la région sinistrée. Ils participeront aux travaux de reconstruction des infrastructures locales. Il s'agit d'une initiative menée conjointement par le CSI et le Comité d'environnement de Chicoutimi.

En conférence de presse hier, Martine Bourgeois n'a pas caché sa gratitude à l'endroit des gens de la région qui ont donné pour cette campagne de financement d'urgence. L'objectif de départ était de 20 000 $. Il a été largement dépassé pour atteindre aujourd,hui 50 000 $.

La campagne prend fin à Noël. Le CSI ne fixe pas d'objectif mais aimerait bien fermer le compte avec un montant de 60 000 $. Pour chaque dollar recueilli localement, l'Association canadienne de développement international injecte 2 $. Des projets globaux de 180 000 $ se transformeront en miracle dans la vallée de Sebaco.

LIVRAISON & SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

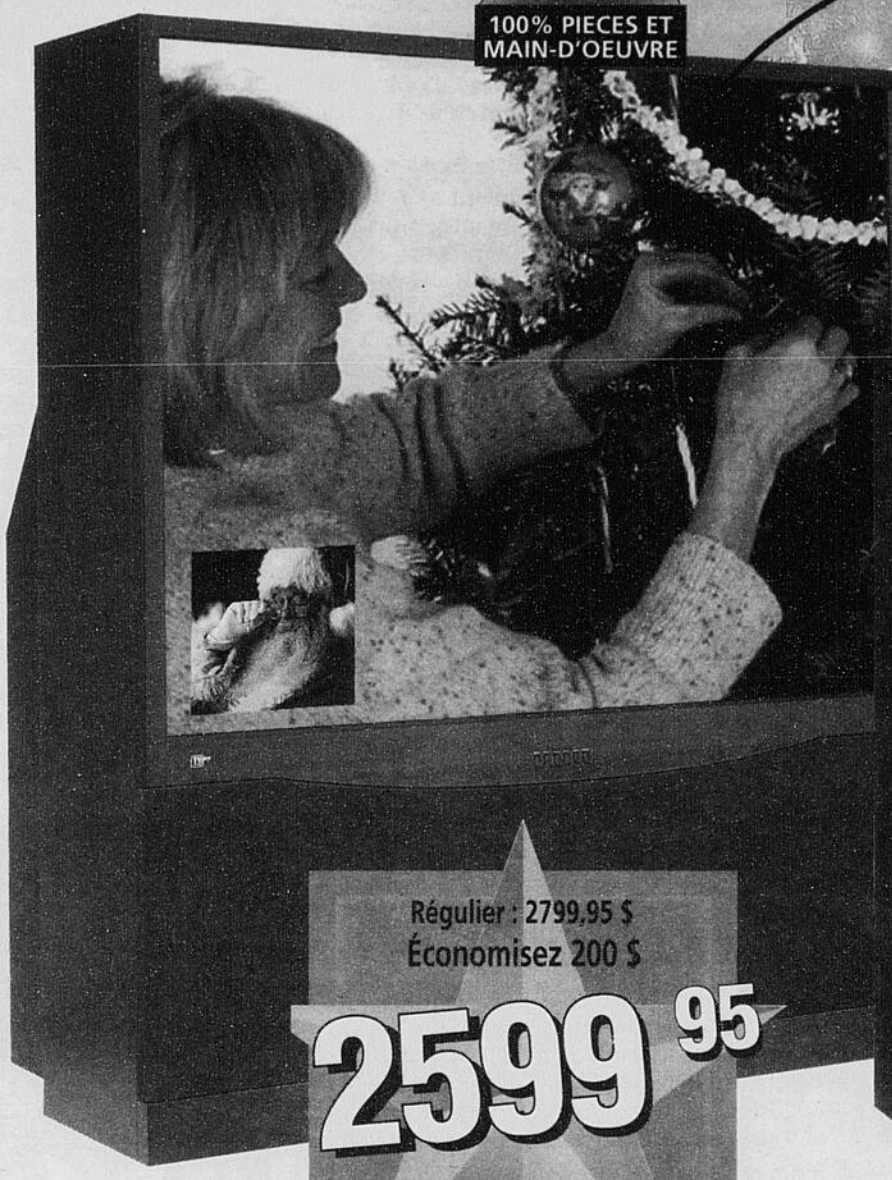
AMEUBLEMENTS TANGUAY ÉLECTRONIQUE

Commencez à payer en juin 1999*

Sur toute la marchandise

GARANTIE 24 mois 100% PIECES ET MAIN-D'OEUVRE

61 po stéréo



Régulier : 2799,95 $
Économisez 200 $

2599,95

24 versements 124,22 $ par mois

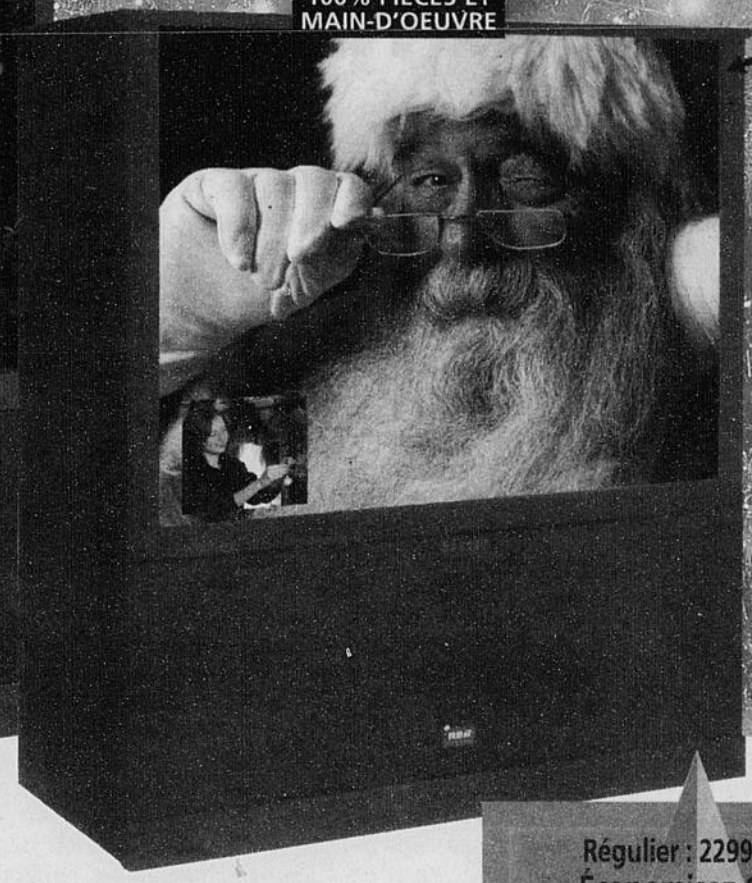
RCA

Écran géant (200790)

- Image sur image à deux syntoniseurs
- Son stéréo d'antenne SRS avec réduction de bruit dBx / SAP
- Télécommande multimarque illuminée (44 touches)
- Amplificateur stéréo de 10 watts
- TV Guide Plus+
- Filtre-peigne numérique
- Convergence numérique
- Entrée audio / vidéo avec connecteur
- Entrée S-Vidéo

GARANTIE 24 mois 100% PIECES ET MAIN-D'OEUVRE

52 po stéréo



Régulier : 2299,95 $
Économisez 100 $

2199,95

24 versements 105,11 $ par mois

RCA

Écran géant (195167)

- Image sur image
- Télécommande multimarque (44 touches)
- Convergence numérique
- Amplificateur stéréo de 10 watts
- Filtre-peigne numérique
- Entrée audio / vidéo avec connecteur
- Entrée S-Vidéo

www.tanguay.qc.ca

Notre plus grande qualité, c'est le service

AMEUBLEMENTS TANGUAY ÉLECTRONIQUE

HORAIRE DE DÉCEMBRE
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi, 9 h à 17 h
Dimanche, 12 h à 17 h
24 et 31 déc. 9 h à 17 h
25 déc, 1er et 2 janv. FERMÉ
26 déc., 13 h à 17 h
27 déc., 10 h à 17 h
28-29-30 déc., 9 h à 18 h
3 janvier, 12 h à 17 h

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Programme de paiements par mensua-lités : ne payez que les taxes comptant.

AVANTAGE 1-800 COMMANDE TÉLÉPHONIQUE : UTILISEZ NOS **LIGNES SANS FRAIS.**

CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698 - 4411

LÉVIS BEAUPORT LES SAULES TROIS-RIVIERES POINTE-AU-PERE RIVIERE-DU-LOUP ST-GEORGES DE BEAUCE

405405

Pour sa 39e édition

Le Carnaval-Souvenir ne lésine pas

CHICOUTIMI (DB) - Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi emploie les grands moyens pour réussir le coup d'envoi de sa 39e édition, qui aura lieu du 11 au 21 février. C'est nul autre que l'imitateur André-Philippe Gagnon qui sera à la levée de rideau, le 12 février au Centre Georges-Vézina.



DENIS BOUCHARD
dbouchard@lequotidien.com

Les organisateurs de festival d'hiver de Chicoutimi ont dévoilé, hier, à la presse, leur programmation, dont le slogan est «Viens fêter dans mon royaume». Quelques nouveautés s'ajoutent aux valeurs sûres, confirmant ainsi le souci des organisateurs de conquérir une nouvelle clientèle.

Entre Toronto (le 11) et Montréal (le 13), André-Philippe Gagnon s'amènera au Centre Georges-Vézina le 12, au lieu d'avoir choisi... New York, comme l'ont fait savoir les porte-parole du carnaval.

L'humoriste québécois sera la vedette d'un spectacle qui mettra aussi en évidence les Farandoles. La troupe de danse présentera en première partie des extraits de la comédie musicale «Cats». Ce sont les élèves du programme Arts-Etudes de l'école des Farandoles qui se produiront. Après M. Gagnon, les spectateurs sont invités à un party folklorique.

La présence d'une grosse tête d'affiche est loin d'être la seule nouveauté du carnaval. Le 20 février, toujours au Centre Georges-Vézina, un spectacle d'acrobatie et de patinage sur glace, inspiré du film Mulan, de Walt Disney, sera présenté.

Le maître de cérémonie sera Alain Goldberg, l'analyste du réseau TVA des grands événements de patinage artistique. Présent à la rencontre de presse, M. Goldberg a promis des émotions fortes, un mélange de patinage, de cirque, de musique, de chants et de danse.

Les jeunes

Ce sont des jeunes du Cirque Eos, de Québec, et de la troupe Crescendo, qui seront sur la glace. Une chanteuse de la troupe, Hélène Vallée, a donné une idée de son talent en interprétant la chanson thème du film Titanic, lors de la conférence de presse. Il y aura aussi des patineurs du club de Chicoutimi, une attention à laquelle tenait M. Goldberg, lui qui est entré au Québec par la région, où il a enseigné le patin pendant cinq ans à partir de 1978.



PROGRAMMATION - La 39e édition du Carnaval-Souvenir sera présentée sous le signe du renouveau, ont dit, hier, Robert Bouchard, le président, Mlle Thérèse, de la Fabuleuse, Maude Thériault, vice-présidente, et Alain Goldberg, présentateur du spectacle de patinage artistique Mulan.

(Photo Rocket Lavoie)

Mulan est une jeune chinoise qui se fait passer pour un homme afin de prendre la place de son père malade qui doit aller à la guerre défendre la grande muraille.

En deuxième partie du spectacle, on rendra un hommage à la Céline Dion.

Autre nouveauté, l'orchestre du Royal 22e régiment avec ses 35 musiciens livrera un concert le 16 février (mardi) à l'église Sacré-Coeur du Bassin. Le répertoire sera ajusté en fonction de l'esprit carnavalesque.

Ce n'est pas tout, le DansExpress de la station Musique Plus s'arrêtera au Centre Georges-Vézina le samedi 13 février pour faire «swinger» les festivaliers.

Ces activités se greffent à l'opérette, qui jouera cette année la Veuve Joyeuse, avec la participation d'Edgar Fruitier et Guy Bélanger. Reviendront également Les Grands Revenants, le procès à l'ancienne qui mettra l'école au banc des accusés, le Bal du commandant, le père Alex qui prendra son bain cette année au retour du chantier, la bonne ménagère, le Camp des hommes, Place carnaval, etc.

Le carnaval, grâce à une entente avec l'Association de chasse et pêche de Chicoutimi, pourra utiliser la marina du Vieux-Port comme place d'accueil. Il s'agit d'un bon choix puisque la zone portuaire sera de nouveau animée à l'occasion de la prochaine édition.

Des guides de l'école Parcours-Aventures recevront les jeunes pour les initier aux activités pratiquées par nos ancêtres. Il y aura aussi un «zip line» (câble aérien) à partir du mirador du hangar. Toujours pour les jeunes des écoles secondaires, un concours inspiré du Fort Boyard sera organisé.

Les dirigeants du Carnaval-Souvenir ont déjà annoncé l'utilisation du célèbre personnage de mademoiselle Thérèse, de Fabuleuse histoire d'un royaume. Le thème cadre bien avec celle-ci, puisqu'il porte sur l'enseignement au temps des ancêtres.

Selon Daniel Giguère

Ultramar défend très mal ses prix

par Normand Boivin

MONTRÉAL (NB) - Malgré l'arrogance de la compagnie Ultramar et le peu de soucis qu'elle a démontré envers les consommateurs, Daniel Giguère est satisfait de son passage aux audiences de la Régie de l'énergie qui lui a permis, hier, d'interroger trois de ses dirigeants pendant une heure.

Car selon lui, la pétrolière a très mal paru devant les commissaires de la régie qui ont dû prendre bonne note du manque d'équité avec laquelle elle traite le Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Le conseiller municipal de Jonquière qui a entrepris, en avril dernier, d'aider la région à obtenir des prix pour l'essence comparable au reste de la province, a pu contre interroger, de 13h30 à 14h30, le vice-président vente et détail Jean Bernier, le vice-président affaires publiques et gouvernementales Louis Forget et le directeur principal Serge Binette, en sa qualité d'intervenant aux audiences. Un moment qu'il attendait depuis plusieurs semaines avec une impatience qui s'était décuplée au cours des derniers jours, alors que les prix de l'essence se sont mis à dégringoler partout... sauf au Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Daniel Giguère n'a pas appris tout ce qu'il voulait savoir. Entre autre, il lui fut impossible de savoir combien coûtait l'exploitation d'une station service performante d'Ultramar dans la région, pour chaque litre d'essence vendu. Une donnée essentielle, selon lui, pour déterminer la marge de profit que se gardent les essenceries.

«Je sais qu'à Montréal, les postes d'essences les plus performants, ceux qui vendent plus de 10 millions de litre par année, dépensent entre 0,24 et 2,8 cents le litre en coûts d'exploitation. Les indépendants soutiennent que le coût est entre 7 et 9 sous ici mais Ultramar n'a jamais voulu donner les chiffres, se retranchant derrière les stratégies de marché.»

Arrogance

C'est alors que Daniel Giguère a demandé aux représentants de la pétrolière -qui fournit non seulement ses propres station services mais également la très grande majorité des détaillants du Saguenay/Lac-Saint-Jean- si le prix de 56,6 cents le litre payé à la pompe était juste compte tenu du coût de 42,1 cents pour les détaillants.

«Ils m'ont répondu que c'était là le juste prix en fonction des lois du marché. Je leur ai donc dit que dans ce cas là, si nous n'avions pas le rabais de taxes de 5 cents du gouvernement du Québec, nous devrions payer plus de 61 cents le litre et ils m'ont répondu oui. C'est incroyable. Ultramar est arrogante, au dessus de la mêlée, et elle ne se préoccupe pas des consommateurs», a lancé Daniel Giguère qui a noté, d'autre part, l'incapacité de l'entreprise à expliquer pourquoi, dans ce cas là, des régions périphériques comme le Bas-du-Fleuve ont droit à des baisses de prix.

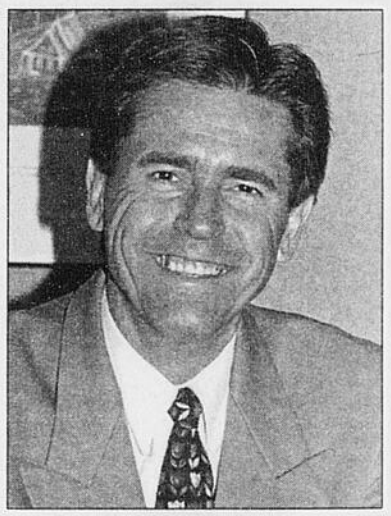
Il a remarqué également qu'Ultramar n'a pas pu justifier le fait que sa station-service du boulevard Talbot et sa voisine, Canadien Tire, ne baissent jamais leurs prix alors qu'elles vendent le plus d'essence dans la région.

Boycott?

Daniel Giguère est convaincu qu'Ultramar a tellement mal paru que cela va se refléter dans les recommandations que la Régie de l'énergie va formuler au gouvernement du Québec.

Afin de s'en assurer, il sera de nouveau à Montréal, à la mi-janvier, pour présenter sa plaidoirie avant que la régie ne mette un terme à ses activités.

Par la suite, si rien ne bouge,



Daniel Giguère

Daniel Giguère pense à des moyens plus musclés, tel le boycott pur et simple.

«On s'en va vers ça, dit-il. Si les pétrolières ne comprennent que le langage de l'argent, on va les frapper où ça fait mal.»

Toutefois, un tel mouvement ne s'improvise pas, car il faudra être très solidaire.

«Il faudra que les indépendants commencent par baisser leurs prix (ils disent être capable de le réduire de 4 à 5 cents sans souffrir) et que les automobilistes de la région aillent s'y approvisionner.» Daniel Giguère dit que les gens devront être très disciplinés et ne pas aller chez les grosses pétrolières même si elles offrent encore de meilleurs prix que les indépendants pendant cette guerre, afin de ne pas jouer leur jeu.

«Les pétrolières ne bougeront pas, si on ne les y force pas.»

Conflit avec des... barreaux d'escalier

Desbiens séjournera en prison

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Un Jonquiérois de 23 ans, Frédéric Desbiens, s'est retrouvé hier avec une sentence de 90 jours de prison parce qu'il «s'est astiné» avec les barreaux de garde d'un escalier!

Frédéric Desbiens avait attiré l'attention d'une patrouille de policiers sur la rue Saint-Dominique en novembre 1997 parce qu'il faisait du vacarme et argumentait avec les barreaux de galerie.

Les policiers l'avaient approché pour le calmer et lui demander de réduire le bruit, mais rien n'y fit et Desbiens a persévéré dans sa chicane avec les barreaux du garde qu'il frappait de plus belle sous l'oeil de sa petite amie.

Les policiers ont insisté, mais Desbiens a lâché les barreaux pour se concentrer sur les policiers et les embêter.

La soirée s'est terminée par une arrestation pour entrave au travail des policiers et une fouille qui a permis la découverte de haschisch et de PCP sur la personne de Desbiens.

L'individu soutenait hier par l'entremise de son avocat, Me Michel Boudreault, qu'il était en train de changer ses habitudes de vie et qu'il poursuivait des études dans le but de travailler dans le domaine de la boucherie.

Ses écarts de comportement ne pouvaient être attribués à son milieu familial qui a longtemps tenté de l'éloigner de ses mauvaises fréquentations, des criminels d'habitude. La bonne conduite apparente de Desbiens a cependant connu des ratés pas plus tard qu'en octobre dernier alors qu'il était à nouveau surpris en possession de stupéfiants.

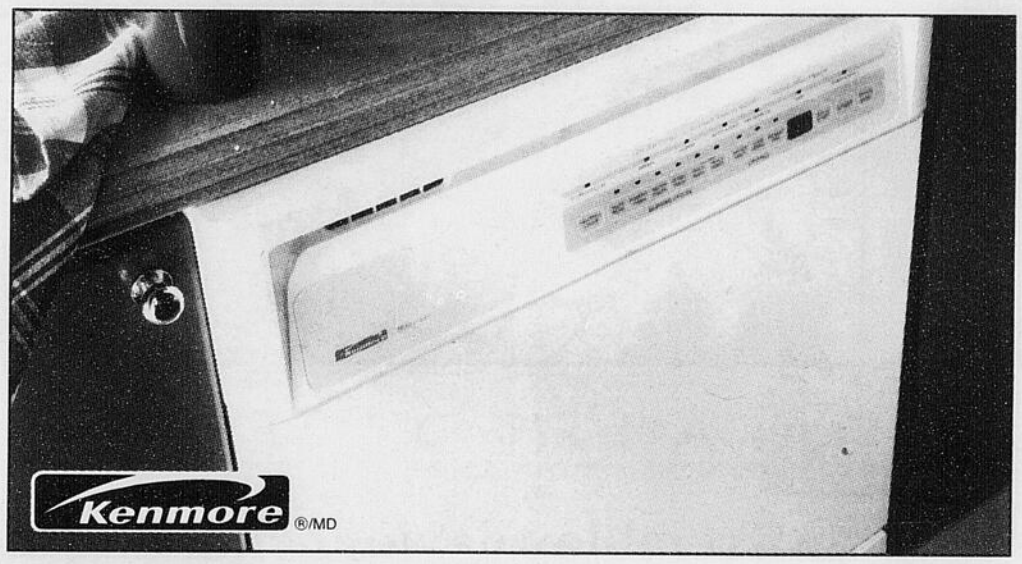
En plus de ses séjours en prison les samedis et dimanches, Desbiens devra verser 200 $ à l'organisme La Soupière.

Pour faciliter votre MAGASINAGE DES FÊTES, nos magasins sont ouverts JUSQU'À 21 H DU LUNDI AU VENDREDI

SEARS

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 1998, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Plus que 4 jours!



679$

NOTRE PLUS BAS PRIX À CE JOUR

POUR CE LAVE-VAISSELLE KENMORE^MD DOTÉ D'UN CAPTEUR

Rabais 170 $. *13 touches électroniques et affichage à DEL. Système de lavage exclusif 'Sensor-Wash' à 6 cycles et réglage auto de la température. N° 15951. Rég. Sears 849,99.*

Existe aussi en noir et en amande

998$

ENSEMBLE LAVEUSE ET SÉCHEUSE KENMORE DE CAPACITÉ 'SUPER PLUS'

Épargnez 321 $ *sur l'ensemble.*

Laveuse. N° 27822. Rég. Sears 779,99.

599 $

Sécheuse. N° 66822. Rég. Sears 539,99.

399 $



599$

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE KENMORE 'ÉDITION SPÉCIALE'

Rabais 100 $. *Minuteur électronique. Prises pour petits appareils. Éclairage fluorescent.*

N° 64081. Rég. Sears 699,99.

Supplément pour tout amande, tout blanc et four autonettoyant



198$

ASPIRATEUR VERTICAL KENMORE 12 A

Rabais 101 $. *Puissant moteur. Système de filtration triple. Électrobrosse 13 po, aspiration de coin.*

N° 38040. Rég. Sears 299,99.





De plus, avec la carte Sears,

pas de paiement avant l'an 2000

pour tous les gros appareils ménagers

Pas de paiement avant janvier de l'an 2000, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Exclut les articles soldés de nos Centres de liquidation et les achats par catalogue. L'offre se termine le jeudi 24 décembre 1998. Renseignez-vous.

12208

Copyright 1998. Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears^MC

LE QUOTIDIEN

Éditeur: **Claude Gagnon** cgagnonpres@lequotidien.com

Éditeur adjoint: **Bertrand Genest** bgenest@lequotidien.com

La menace de concurrence tourne à l'avantage du Zoo

Finalement la menace qui venait de Québec aura eu des effets positifs sur notre Jardin zoologique régional. Elle aura permis de centrer le débat autour de l'utilité du Zoo dans la vie économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de son rôle majeur comme locomotive de l'industrie touristique régionale. En quelque sorte, comme l'exprimait, mardi, le directeur général du Zoo sauvage, Martin Laforge, la décision du Jardin zoologique de Québec de réorienter ses activités vers le modèle félicinois provoqua une mobilisation régionale inespérée.



RICHARD BANFORD
rbanford@lequotidien.com

Par son envergure, ce mouvement de fidélité, cette prise de conscience collective, vient mettre un baume sur une année relativement décevante au chapitre de la fréquentation. C'est un coup de chapeau à toute l'équipe du Zoo et surtout un signe avant-coureur d'un appui inconsidéré de toute la population régionale qui démontre son attachement. L'oeuvre de l'avant-gardiste Ghislain Gagnon demeure bien vivante et la relève ne manque pas pour en assurer le cheminement à travers le troisième millénaire.

Dans son discours aux membres de la Société zoologique de Saint-Félicien, le directeur général, Martin Laforge, n'a pas manqué de souligner l'importance du dévouement humain pour garantir la prospérité. La dernière vague d'appui soulevée par la concurrence sous-tend d'ailleurs tout le rapport du directeur général, rendu public mardi.

Baisse de fréquentation

Depuis 1991, le Jardin zoologique a toujours connu une hausse constante de sa fréquentation. Exception faite de l'année du déluge, la fréquentation connaissait des augmentations substantielles jusqu'à atteindre 240 519, en 1997.

Tout annonçait une année record pour 98. Effectivement, le tourisme domestique s'est présenté en plus grand nombre mais la clientèle européenne, elle, empruntait la courbe contraire. Le Mondial de soccer a retenu chez eux les Français tandis que l'Exposition internationale de Lisbonne modifiait considérablement les plans de voyage des Portugais et probablement des Espagnols, aussi.

Malgré tout, le Zoo n'a subi qu'une baisse de 4 pour cent, pour l'ensemble de sa fréquentation en 1998. La chute paraît toute relative quand on y soustrait la vertigineuse percée internationale de la formule «zoo sauvage». Plusieurs pays d'Europe, d'Amérique du Sud et les voisins des États-Unis se laissent séduire pas le virage écologique du Zoo. En outre, la formule «un zoo l'hiver» touche une nouvelle clientèle férue de dépaysement et toujours partante pour l'exotisme.

Moteur touristique

Plusieurs fois, au cours des 35 dernières années, on a mis en doute l'avenir de ce moteur touristique situé à plus d'une heure et demie des principales agglomérations urbaines du Saguenay. Le dynamisme et la fierté des Félicinois a toujours vaincu les écueils.

L'ouverture d'esprit des administrateurs autant que la compétence et la perspicacité de son directeur général traçait la voie à l'innovation. En sortant les animaux des cages et en s'orientant vers la spécificité faunique canadienne, le Zoo s'aligne sur les grands courants mondiaux.

Le Jardin zoologique de Québec reconnaît implicitement, en voulant l'imiter, que le concept mis de l'avant à Saint-Félicien s'inscrit dans l'orientation que doivent donner les organismes du genre pour traverser le prochain millénaire. Cependant, Québec ne doit pas pour autant jouir de privilèges monétaires pour concurrencer le zoo de Saint-Félicien.

Pour le moment, on a enterré la hache de guerre entre Québec et Saint-Félicien sur la question; le temps que le comité d'étude établisse les conclusions qui s'imposent. Comme par hasard, le CRCD a proposé ce comité d'étude en pleine campagne électorale. Reste à souhaiter que notre Zoo ne devienne pas la victime de ce silence imposé.

La dernière levée de boucliers pour protéger le Jardin zoologique de Saint-Félicien inspire confiance aux administrateurs de cet attrait touristique majeur. Elle devrait suffire à faire réfléchir les politiciens, particulièrement ceux de Québec.



AU FIL DU TEMPS

Jean Tremblay devient chef de l'opposition

Le maire Jean Tremblay n'est plus le chef du conseil municipal de Chicoutimi, mais son opposition officielle.

Au lendemain de la dernière séance régulière, il a apposé son droit de veto à l'adoption des prévisions budgétaires «afin, précise le communiqué transmis à la presse, d'en retarder la mise en application. »



BERTRAND TREMBLAY

Le conseil reprendra donc, ce soir, la discussion autour de l'imposition d'une taxe de service de 27 $ dont le produit permettrait d'élever de 170 000 $ à 1 400 000 $ l'excédent des revenus sur les dépenses anticipées.

Le premier magistrat soutient toujours qu'une marge de manoeuvre plus modeste incite les élus à économiser. Marcel Jean, par dérision, et Marina Larouche, par compassion pour les pauvres qu'elle a particulièrement côtoyés durant la dernière campagne électorale, furent les seuls à accorder un appui théorique au refus du maire.

Les conseillers qui ont approuvé le budget 99 et le plan triennal accusent le premier magistrat de jouer sur les deux tableaux. Il reconnaît, constatent-ils, la justification des dépenses, mais s'oppose à la taxe de service qui couvrira le coût des derniers investissements pour respecter sa promesse de geler le compte de taxes durant la durée de son mandat.

La situation actuelle à l'hôtel de ville de Chicoutimi est conforme à l'histoire politique de la capitale régionale. Au cours de son règne record, Ulric Blackburn n'a détenu le pouvoir réel avec une majorité d'élus du défunt Parti du Chicoutimi métropolitain (PCM) que durant son premier mandat. Par la suite, ce sont les indépendants, dirigés par Claude Gaudreault, puis par Rémi Hamel et Marina Larouche, qui ont indiqué les orientations et inspiré davantage les choix budgétaires.

À l'époque de Rosaire Gauthier, l'Union nationale et le Parti Libéral prolongèrent leurs divergences jusqu'à la table du conseil municipal. Le maire libéral se buta à l'ingérence de la toute puissante Union nationale quand il voulut, à l'instar de Jonquière, ajouter une nouvelle source de revenus par le truchement de la municipalisation de la distribution de l'électricité.

Avant de quitter son poste d'autorité au sein du dernier gouvernement Lévesque, Marc-André Bédard a compensé les effets de cette erreur du passé en plaçant l'aluminerie Laterrière dans le territoire de Chicoutimi. Mais la situation financière demeure précaire. Certes la dette accumulée diminue, mais les projets prioritaires se multiplient : réfection de l'autogare Racine et du pont de Sainte-Anne, restauration ou reconstruction de l'auditorium Dufour, etc...

Hier comme aujourd'hui, le maire et les conseillers conçoivent différemment la gérance des problèmes multiples de Chicoutimi, ville-centre en croissance. Le système favorise sans doute cette division qui se manifeste également dans d'autres villes d'importance comparable comme celle de Sainte-Foy de la colorée mairesse Andrée Boucher.

Un maire devrait détenir, au sein de sa communauté, le pouvoir d'un premier ministre ou d'un président des États-Unis à leur échelle correspondante. L'actuel modèle québécois ouvre la voie aux intrigues, aux luttes de palais et à la formation de fiefs dominés par des barons de quartier. S'il ne parvient pas à gagner l'appui d'une majorité de conseillers, le maire ne devient qu'un symbole, une sorte de lieutenant-gouverneur réduit à émettre des voeux pieux.

L'autorité est diluée... tout comme la véritable responsabilité devant l'ensemble des contribuables. Le système doit être repensé et modifié en profondeur.

ARCHAMBAULT

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE ET LIVRES AU QUÉBEC

7 JOURS 7 SOIRS

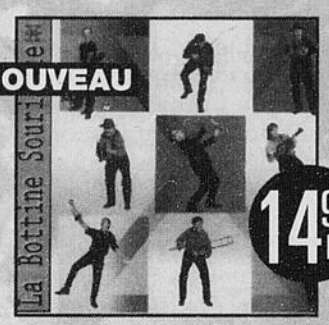
Le chèque-cadeau Archambault
LE CADEAU DES CADEAUX !

Idées-CADEAUX



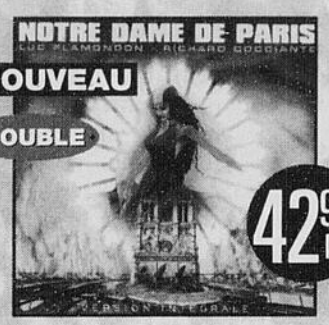
35,99

Je me souviens
Artistes variés



14,99

La Bottine Souriante
Xième



42,99

Notre Dame de Paris
Artistes variés.
Version intégrale.



15,99

Francine Raymond
Dix ans de succès



15,99

Whitney Houston
My love is your love



15,99

Helmut Lotti
Romantic



15,99

Pearl Jam Live
On two legs



15,99

The red violin
Bande sonore du film



19,99

Rush
Different stages. Live.



6,99

Éric Lapointe
Les Boys II.
Disque compact simple.



15,99

Les Colocs
Dehors novembre



15,99

Shania Twain
Come on over



15,99

Rêves
Artistes variés



6,99

Alain Trudel
Trombone concerti



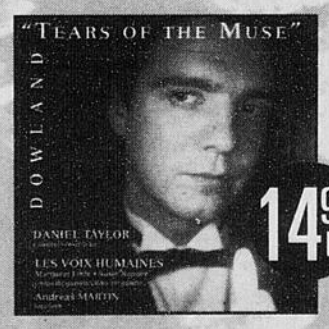
8,99

Discover the symphony
Mozart, Beethoven, Vivaldi et autres.



15,99

Basic
"98 jusqu'à l'infini...



14,99

Dowland
Daniel Taylor, haute-contre. Les Voix Humaines.
Tears of the Muse.
Prix Félix 98 disque classique de l'année.



14,99

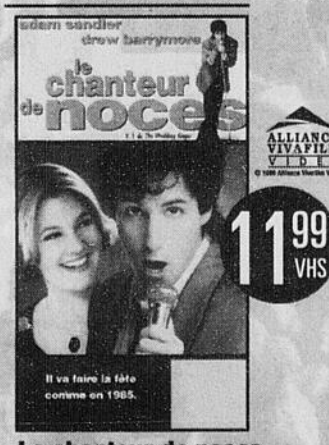
Les années '80
Artistes variés.
Série Time Life (pour la première fois en magasin). Autres titres de la collection également en vente.

Vidéos



17,99 VHS

Le masque de Zorro



11,99 VHS

Le chanteur de noces

2$ de rabais

sur tous nos disques compacts et cassettes
(étiquettes blanches seulement)

ARCHAMBAULT
LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE ET LIVRES AU QUÉBEC

1 $ de rabais sur les disques compacts et cassettes sur étiquettes rouges.

Offfre valable au magasin de Chicoutimi seulement. Promotion en vigueur jusqu'au 17 décembre 1998.Un coupon par achat, par client.
Cettre offre ne peut être jumelée à une autre promotion.

LE QUOTIDIEN

Ces titres sont en promotion jusqu'au 17 décembre.

Comptoir Réservatech

1130, boul. Talbot

Malgré le projet Epillet

Le CLSC garde confiance en Malenfant

CHICOUTIMI (CD) - Si une partie du personnel semble mettre en doute la crédibilité du directeur général du CLSC du Grand Chicoutimi, Carroll Malenfant, en raison de son lien avec le projet Epillet, ce sentiment est loin d'être partagé par le conseil d'administration. Il lui accorde toute sa confiance.



CATHERINE DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

Le contrat de service liant le CLSC du Grand Chicoutimi avec le groupe Epillet a même été porté à l'attention du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son service du contentieux par les quatre groupes syndicaux du CLSC. Et le ministère a répondu que ce sujet ne requière pas son approbation. Le tout a alors été référé à la Régie régionale. Et selon le président Serge Tremblay et le vice-président Jacques St-Onge, les dirigeants de la Régie ont semblé satisfaits des réponses qu'ils leur ont fournies.

Les deux administrateurs du CLSC sont persuadés que le directeur général et le projet Epillet ont servi purement et simplement de bouc-émissaire, «car le vrai malaise, affirment-ils, provient sans l'ombre d'un doute du bouleversement du réseau de la santé et des services sociaux». Ils rappellent que les employés ont dû vivre la fusion des deux CLSC de Chicoutimi, l'arrivée de nouveaux employés en provenance d'autres établissements de santé, les départs massifs à la retraite, les coupures de budget, l'augmentation des besoins... «Le mariage de cultures différentes prend un certain temps avant d'être pleinement accepté», explique Jacques St-Onge, qui ajoute que la grande transformation du réseau et son lot de compressions ont compliqué les choses.

Jacques St-Onge croit également que le personnel connaît mal le projet Epillet et l'implication du CLSC dans ce dossier. Il rappelle que le CLSC Saguenay-Nord a été le premier, au Québec, à remplir à la fois une mission de santé, de bien-être et une mission communautaire. «Au début, c'était toléré, raconte-t-il, maintenant c'est une pratique qui est encouragée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.» Pour toutes sortes d'activités connexes à sa mission, le CLSC Saguenay-Nord a donc établi des contrats de services avec des organisations. Cela a été le cas avec le Centre d'aide des victimes d'actes criminels (CAVAC) dirigé par Marthe Vaillancourt. Le CLSC a soutenu ce projet jusqu'à ce qu'il puisse voler de ses propres ailes. Le même appui a aussi été accordé au projet Défi-Autonomie, parce qu'il s'agit d'un projet d'économie sociale. Et il y en a eu beaucoup d'autres.

Epillet

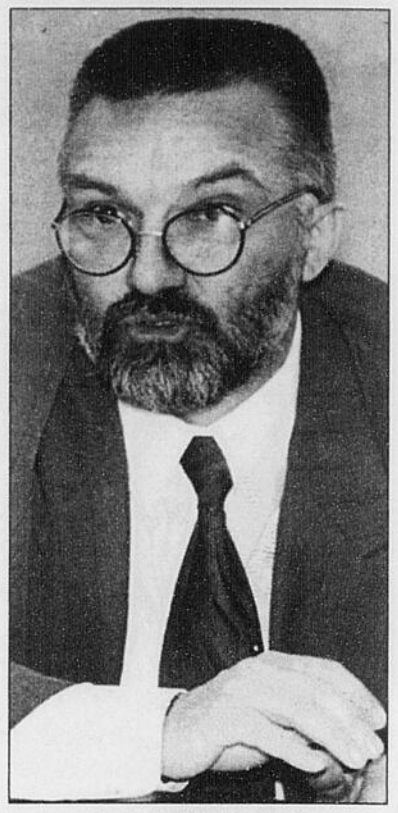
Dans le cas d'Epillet, le projet présenté par Carroll Malenfant a été accepté parce qu'il répond à une mission socio-économique et communautaire et qu'il vise le développement rural. Le CLSC acceptait donc d'avancer 8500$ par année pour les coûts de déplacement, de représentation et de secrétariat, mais cette somme et les intérêts sont ensuite remboursés par Epillet. «Le remboursement s'est toujours fait... parfois avec un certain retard, mais les intérêts étaient chargés», précisent les administrateurs. Ils rappellent que ce projet a été reconnu au sommet économique de 1996. «Aujourd'hui, disent-ils, il bénéficie de l'appui d'autres partenaires comme l'UPA, la Fédération régionale des caisses populaires, différents ministères, ce qui nous permet maintenant de nous retirer du dossier parce que cette corporation à but non lucratif est maintenant viable et en mesure de s'organiser», enchaînent-ils.

Quant à la participation du directeur général, les administrateurs admettent qu'il allouait du temps à cette corporation, mais que cela n'a jamais porté ombrage à la bonne marche du CLSC. «Le directeur général a notre appui parce qu'il a toujours répondu à tous ses mandats comme gestionnaire du CLSC, qu'aucun grief à son égard ne s'est jamais rendu en arbitrage et qu'il a su maintenir le budget en équilibre malgré les compressions... tout cela sans congédiement de personnel. Nous avons un excellent directeur général», confie le président.

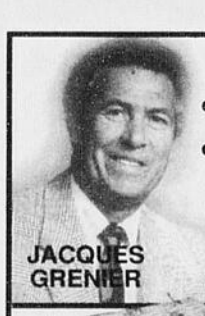
A compter du premier février, cependant, le directeur général Carroll Malenfant quittera son poste pour une période d'un an dans le cadre d'un congé à traitement différé. Son poste devrait être comblé pendant cette période par un membre à l'interne.

Selon le président, le conseil d'administration a accepté sa demande en raison notamment des bons services qu'il a rendus au CLSC.

D'ailleurs, il rappelle que ce type de congé fait partie des avantages des cadres après huit ans de services et que cela n'a donc rien d'exceptionnel.



Carroll Malenfant



MISE DE CÔTÉ pour NOËL

JACQUES GRENIER



MATELAS 54"
Rég.: ~~599 $~~
SPÉCIAL: 199$



Chaise
Berçante, pivotante et inclinable
Rég.: ~~549 $~~
SPÉCIAL: 399$



Futon
Base en chêne et matelas 9"
Rég.: ~~899 $~~
SPÉCIAL: 699$

SPÉCIALITÉS Matelas et Lits enr.
3740, BOUL. DU ROYAUME, JONQUIÈRE
547-3560
405339

POUR VOS CADEAUX DE NOËL



BOTTES DE MOTONEIGE



Botte de motoneige «Baffin», pied caoutchouc, feutre amovible. Hommes, femmes et enfants.
FABRIQUÉ AU CANADA
Baffin
APPROUVÉ ROBUSTE
39,99$

MITAINES KALOR
Avec doublure amovible.
Hommes - Femmes
Enfants.



KALOR AVENTURE
APPROUVÉ ROBUSTE
19,99$

Partout au Saguenay – Lac-Saint-Jean

Les variétés LCR inc
Vêtements - Chaussures - Sécurité
CHICOUTIMI - LA BAIE - JONQUIÈRE
ALMA - ROBERVAL - ST-FÉLICIEN - DOLBEAU



Le spécialiste des vêtements et chaussures de travail
APPROUVÉ ROBUSTE
405297

Ex-gérant

Le Dallo réclame 139 191 $ à Bergeron

par Louis Tremblay

CHICOUTIMI (LT) - La Coopérative des quilleurs et quilleuses le Dallo de Chicoutimi réclame de son ex-gérant Laval Bergeron la somme de 139 191 $.

La coopérative répond ainsi à une poursuite de l'ordre de 120 000 $ intentée par son ex-directeur général au lendemain de son congédiement. Cette action découlait d'une lettre datée du 17 mai 1997 adressée à Laval Bergeron dans laquelle son employeur l'informait qu'il perdrait son poste à partir du premier juin.

Dans sa défense et demande reconventionnelle déposée en Cour supérieure du district de Chicoutimi (défense contre la poursuite suivie d'une action contre le demandeur Bergeron), la coopérative, via son procureur Me Estelle Tremblay, soutient que le demandeur a été congédié pour une cause juste et suffisante.

La majeure partie de l'argumentation de la coopérative pour justifier le congédiement concerne le double remboursement des comptes de dépense. On y énumère au moins 11 cas ou il y aurait eu des doubles remboursements. La coopérative, toujours via ses procureurs, prétend à ce point que le demandeur «a posé les actes malhonnêtes suivants à l'encontre de la défenderesse et qui justifient son congédiement».

L'avocate de la coopérative indique que ces «doubles remboursements ont été pour la plupart admis par le demandeur dans le cadre de l'interrogatoire au préalable de celui-ci tenu le 6 novembre 1998 et déposé au dossier de cette Cour.»

Dans 17 autres points de son document, la coopérative poursuit ses récriminations contre son ex-directeur général. Il s'agit en majeure partie d'éléments concernant l'administration de Laval Bergeron et les gestes qu'aurait posés ce dernier et qui justifient aux yeux de son employeur des raisons suffisantes pour motiver son congédiement. A la fin de ce document, la coopérative détaille le total de sa réclamation de 130 191 $. Elle y va d'une première tranche de 31 259 $ que Bergeron aurait déboursé à même la petite caisse entre 1994 et 1998 «hors la connaissance et le contrôle du conseil d'administration».

La coopérative identifie en second lieu une somme de 47 032 $ représentant des déboursés effectués par Laval Bergeron «alors qu'ils n'étaient soutenus par aucune pièce justificative et qui ont été autorisés sans droit par Bergeron».

A cela s'ajoute une somme de 23 461 $ représentant des avantages personnels que Laval Bergeron se serait consentis hors de toute proportion avec sa fonction, soit des remboursements de repas, d'hôtels, d'essence et autres avantages entre août 1994 et décembre 1997.

L'autre portion importante de cette réclamation est un montant de 23 978 $. La coopérative affirme qu'il s'agit de l'argent du dépôt dont Laval Bergeron se serait approprié pour son bénéfice entre février 1995 et décembre 1997. Les deux autres montants, 1 997 $ et 2457 $ seraient reliés aux achats de cigarettes et d'un ordinateur personnel au profit de Laval Bergeron.

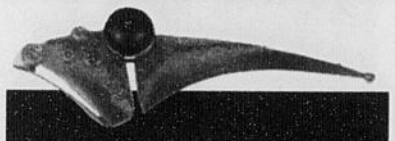
Poursuite criminelle

D'autre part, Le Quotidien a appris qu'une plainte contre Laval Bergeron avait été déposée à la Sûreté municipale de Chicoutimi, toujours en rapport avec son travail à titre de gérant de la coopérative.

Joint hier après-midi, le capitaine Serge Girard, responsable des enquêtes criminelles, a confirmé que le procureur de la Couronne serait rencontré au cours des prochains jours dans cette affaire. Il n'a émis aucun commentaire sur le contenu du rapport policier.

Bientôt NOËL

et **Jacques Lacroix** vous offre quelques suggestions:



De magnifiques **broches** serties de perles dimants ou opales

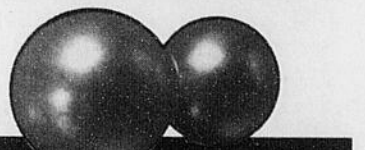


Des **bijoux** en argent et ambre véritable.

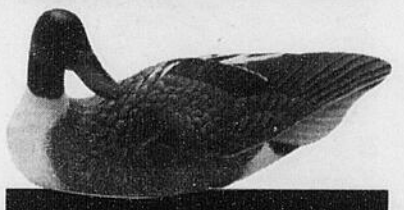
Boucles d'oreilles, pendentifs, bagues et bracelets



Des **montres** garanties 3 ans de marques:
Militaire Suisse, Jacques Lacroix joaillier, Giorgio et autres.



Des **perles** en colliers, bagues et boucles d'oreilles



Des **cadeaux** pour tous les goûts et tous les budgets

Jacques Lacroix
JOAILLIER
327, rue Racine
Chicoutimi
543-9358

404203

15 DERNIERS JOURS

Pour magasiner avant Noël

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	JOYEUX NOËL	



Une collaboration de: PHOTO dix quatre

CONCOURS DESSIN DU PÈRE NÖEL

À GAGNER:
5 bas de Nöel géants *« 6 pieds de haut»*
1 Jeep «Wrangler» pour enfant *2 places*

Hâtez-vous de participer:
Demande ton dessin au Père Nöel lors de ta visite.
Tirage au sort le 23 décembre 14 h 30
parmi tous les dessins reçus



HEURES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
TOUS LES MAGASINS SERONT OUVERTS:
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 21 h
JUSQU'AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1998, INCLUSIVEMENT

LES SAMEDIS ET LES DIMANCHES
les magasins seront OUVERTS JUSQU'À 17 H

LE JEUDI 24 DÉCEMBRE ET LE JEUDI 31 DÉCEMBRE,
les magasins seront OUVERTS JUSQU'À 17 H

LE SAMEDI 26 DÉCEMBRE,
les magasins seront OUVERTS DE 13 H À 17 H

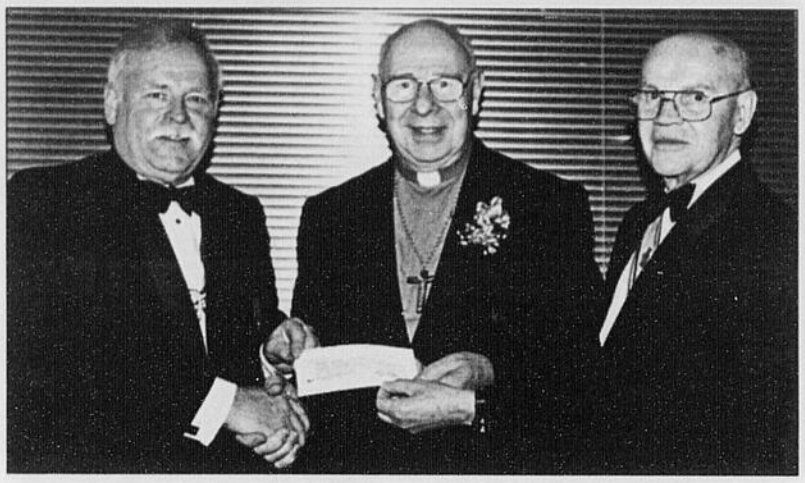
LE SAMEDI 2 JANVIER 1999, LES MAGASINS SERONT FERMÉS.

place du royaume
webmedia@saglac.qc.ca
C'est là qu'on va!

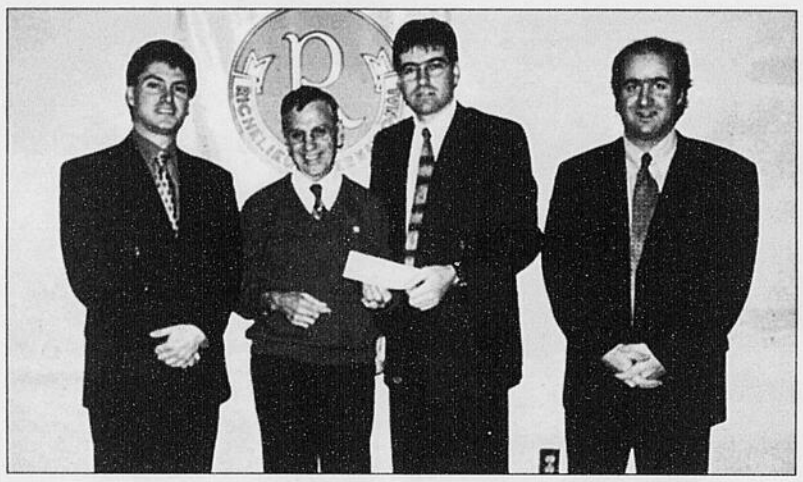
405411

Fourre-tout

fourretout@lequotidien.com



OEUVRES DES CHEVALIERS - L'Association Saguenay, qui regroupe les Chevaliers de Colomb du 4e degré, tiendra sa populaire activité bénéfice vins et fromages le 30 janvier, à l'hôtel le Montagnais. Cet événement à 50 $ du billet permet de recueillir les 20 000 $ que les Chevaliers remettent, à chaque année, à différentes oeuvres fraternelles et communautaires. On peut réserver son billet en appelant au 698-1989. Sur la photo, prise l'an dernier, on voit le fidèle navigateur Clément Gagnon et le trésorier Jean-Paul Boulay remettre 2000 $ à monseigneur Jean-Guy Couture pour ses oeuvres diocésaines.

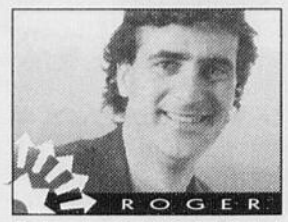


RICHELIEU - Le Club Richelieu de Chicoutimi ayant comme mission l'aide à l'enfance a contribué pour une somme de 3000 $ au Centre de réadaptation du Saguenay. Sur la photo, de gauche à droite nous apercevons Pierre Ouellet président du club, Yvon Tremblay du Centre de réadaptation, Robert Gaudreault directeur du comité des oeuvres et Paul Jean trésorier du club.



POMPIERS - La collecte de jouets organisée par les pompiers de Chicoutimi a connu un véritable succès, samedi dernier, à la caserne du poste du boulevard Université à Chicoutimi. Sur la photo, les sapeurs-pompiers Gilles Desgagné et Mario Gagnon que l'on voit enterrés de jouets remercient la population pour leur générosité.

Il faut que ça finisse...



Récemment, je recevais des amis à souper à la maison. Un couple avec un bébé d'environ 18 mois et un autre couple dont la femme est enceinte de quelques mois. Ils ont accepté l'invitation à condition qu'on ne fume pas dans la résidence. J'ai grillé mes clops sur le patio, à l'extérieur de ma propre maison.

« Nous étions attablés, quatre couples autour d'un bon souper entre amis. Les discussions étaient animées et intéressantes. Je me suis levé de table, avec mon copain, pour aller fumer une cigarette sous la hotte de la cuisinière. Il fallait nous voir, tous les deux, en train de «toper» en dessous du «fan», pendant que nos amis discutaient confortablement devant une bonne bouteille de vin», me raconte une amie, avouant faire pitié face à cette dépendance.

Je suis exacerbé de subir les non-fumeurs. Je suis exaspéré de boucaner. Je suis las de sortir à 23 h avant que le dépanneur ferme ses portes pour m'acheter des cigarettes.

Je suis fatigué de prendre des notes sur des revers de paquet de cigarettes. Je ne suis plus capable de faire le «fin-fineau» en faisant cliquer mon Zippo. Le Zippo est très «in» pour les fumeurs. Depuis que Bruce Willis a mis le feu à un Boing pour faire sauter les méchants et éclairer une piste d'atterrissage avec son Zippo, au cinéma, le vieux «use-pouce» a repris du service. A chaque fois que j'allume une cigarette, chez ma vieille mère, je me sens coupable. Elle a passé l'âge de se faire boucaner. Mes deux kids me harcellent depuis qu'ils ont l'âge d'argumenter, pour que j'écrase pour de bon. A chaque fois que j'allume, ils agitent leurs mains en criant «beurk», ça pue. Ils soufflent la boucane pour l'éloigner de leurs poumons roses. Ils m'énervent...

Je suis tanné de me faire dire que je sens la cigarette. J'en ai «ras-la-casquette» d'échapper de la cendre sur ma chemise blanche, d'avoir les doigts jaunes et de me brûler le bout du majeur en écrasant. Je suis dégoûté de remplir et vider les cendriers, de brûler les nappes et les meubles. Y commence à être temps que j'arrête de nourrir mon cancer.

Je suis aussi tanné, au restaurant, de ne plus savoir où mettre ma cigarette. La boucane se dirige toujours dans le visage d'un non-fumeur, à ma table ou à la table voisine. Je suis tanné, le cirque a assez duré. N'en jetez plus, les poumons sont pleins. Le mégot est sur le bord de faire déborder le cendrier. Je suis écoeuré, c'est décidé, j'arrête de fumer, le 2 janvier. Voilà, je me suis compromis.

La dernière fois que j'ai écrasé pour un bout, j'ai pris vingt livres. Aujourd'hui il n'y a plus de place pour une once. S'il existe un bon Dieu pour les non-fumeurs, c'est l'occasion pour lui de se manifester, ça va prendre quelques bons coups de pieds.

Ouf! Nous vaincrons!

EN BAVARDANT

Vente au musée

L'ancien musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean, maintenant sous l'égide de la Pulperie de Chicoutimi organise une vente d'équipements usagés aux anciens locaux du 534, rue Jacques-Cartier Est, à Chicoutimi. La vente se tiendra les samedi et dimanche 12 et 13 décembre 1998 de 13 à 16 h. Il s'agit d'équipements de bureau et du matériel d'exposition usagé comme des présentoirs, des socles et des étagères de métal.

Spectacle de Noël

L'Atelier de théâtre l'eau vive avise la population que la date limite pour se procurer des billets pour le spectacle de Noël «L'étrange rencontre de Nick et Monsieur X» est le vendredi 11 décembre. Notez que la représentation du spectacle aura lieu le 13 décembre, à 14 h à la Tourelle du Cégep d'Alma. Pour les billets il faut communiquer au 698-3895.

Sapin du bon sens

Dans le cadre de la campagne «Sapin du bon sens», l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean organise un concours pour les élèves du primaire. Pour les petits du premier cycle, il faut faire un dessin sous le thème «Je fais un cadeau de Noël à mon environnement», alors que les jeunes du deuxième cycle devront rédiger un conte de Noël sous le même thème. Il faut faire parvenir votre texte ou votre dessin à l'association, au 1100, rue Bersimis, Chicoutimi, Québec, G7K 1A5.



TEL AIDE - La Banque Royale a remis un chèque de 500 $ à l'organisme Tel-Aide. Annuellement, l'institution consacre un pour cent de ses profits avant impôt aux oeuvres de bienfaisance. Ce montant représente plus de trois millions $ annuellement versés au Québec à différentes causes humanitaires. Sur la photo, nous reconnaissons Ghislain Bouchard, directeur régional de la Banque Royale qui remet le chèque à Charles Lauzier de Tel-Aide Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Rolande et Pascal

Le duo Rolande et Pascal vous invite à leur super party du Jour de l'An à la salle du Patro de Jonquière, le jeudi 31 décembre à compter de 21 h. Plus de 600 $ de prix à gagner. La soirée dansante sera suivie d'un buffet. On réserve au 547-2824.

Société d'histoire

La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean nous informe que sa campagne de financement se termine aujourd'hui. A ce jour, 300 adhérents sont inscrits au registre.

L'objectif de 400 semble réaliste pour les responsables qui poursuivront leurs démarches auprès des organismes et entreprises de la région jusqu'en 1999. Pour adhérer à cet organisme qui se veut la gardienne de notre patrimoine, il faut communiquer au (418) 668-2606.

Rencontres
la meilleure façon de faire connaissance
Inscription: (418) 698-2777
• Inscription GRATUITE dans le journal
• Enregistrement GRATUIT à une boîte vocale
• Récupération GRATUITE des messages
403453

Les propriétaires immobiliers appuient le maire Tremblay

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Le chapitre régional de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (Corpiq) veut que le conseil de ville de Chicoutimi abandonne son idée d'imposer une hausse des taxes spéciales, ce soir, à l'occasion d'un second vote sur le budget de 1999.

Porte-parole régional de la Corpiq, Luc Courtemanche va même jusqu'à se demander s'il en coûterait moins cher aux propriétaires d'immeubles d'assumer eux-mêmes le service des vidanges au lieu de le confier aux municipalités.

La Corpiq a mandaté un bureau d'avocats pour étudier la légalité de la nouvelle hausse en regard de la qualité du service. L'organisation estime qu'il n'est justifié de le faire.

Autre critique de la Corpiq, les taxes spéciales à Chicoutimi sont beaucoup trop élevées comparativement à Jonquière et La Baie. La comparaison des comptes de taxes des municipalités, sous l'angle des taxes spéciales, est parfois hasardeuse. La facturation est différente d'une ville à l'autre.

La ville, estime M. Courtemanche, augmente les taxes spéciales parce qu'elle sait que les propriétaires contesteraient une hausse de la taxe foncière. «Nos immeubles ne prennent pas de valeur, dit-il, au contraire, ils déprécient.»

Les propriétaires d'immeubles ont toutes les raisons de s'opposer à une majoration des taxes spéciales. Quand on possède 64 logements, comme Jean-Eudes Tremblay, le montant est considérable.

M. Tremblay a lui aussi contacté le Quotidien pour exprimer sa position. «Les taxes sont tellement élevées à Chicoutimi, explique-t-il, qu'il faut les revenus de 16 de mes 64 logements pour m'acquitter de ma facture.»

Pour une évaluation foncière comparable à ses 64 logements de la rue Thérèse-Casgrain, à Chicoutimi, M. Tremblay dit payer 20 000 $ de taxes de moins à La Baie pour ses 47 logements. Son Manoir de La Baie, à Grande-Baie, lui coûte 45 000 $ en taxes, alors qu'à Chicoutimi la facture est de 65 000 $.

M. Tremblay ne comprend pas les conseillers qui veulent se donner une marge de manoeuvre, alors que les propriétaires, croit-il, en ont tout simplement pas de marge de manoeuvre.

Il sera au conseil ce soir pour appuyer la position du maire Jean Tremblay, qui a apposé son veto à l'adoption du budget avec une hausse des taxes spéciales de 27 $, ce qui a conduit à la reprise du vote, ce soir.

Des membres régionaux de la Corpiq doivent rejoindre leur conseiller d'ici ce soir, afin de les sensibiliser à leur cause.

Jean-Eudes Tremblay est également prêt à recourir aux tribunaux pour contester la hausse des taxes spéciales. Il a l'impression que la ville facture un montant supérieur au coût réel des services.

Le maire Jean Tremblay aura un autre allié en Christian Joncas, qui mène une démarche en vue de former un comité de citoyens pour surveiller la scène politique municipale.

M. Joncas invite tous les gens qui sont contre la hausse et l'existence de la marge de manoeuvre à se présenter au conseil ce soir.

LAFLAMME
pour hommes
Jusqu'à 50% de rabais sur la collection TIMBERLAND (Polars-Gilets-Jeans)
40% de rabais sur tous les manteaux LUTHA
20 à 50% Sur toutes les chemises sport et gilets (Sauf Paul & Shark)
En exclusivité PAUL & SHARK yachting
Roch Delisle Propriétaire
405373
Les maîtres tailleurs
aflamme Inc
419, Racine, Chicoutimi
Haut de la côte 549-2255

La boutique Les Dames de Coeur
Grande vente de fermeture annuelle
des rabais jusqu'à 70% sur TOUT, TOUT, TOUT
TOUT DOIT SORTIR AVANT LE 24 DÉCEMBRE 1998
Les Dames de Coeur
380, RACINE EST, CHICOUTIMI
(en haut de la côte)
545-0833
Ouvert jusqu'à 21 h du lundi au vendredi
Samedi jusqu'à 17 h
Dimanche de 12 h à 16 h
405446

Le Centre de la Chambre à Coucher
Là où les nuits magiques prennent formes...



Le laiton et l'acier: le secret des grands magiciens



La magie des grands forgerons!



La formule populaire



Literie de milles et une fantaisies
MEUBLES, MATELAS, ARMOIRES ET ACCESSOIRES · AUSSI DISPONIBLES POUR COMPLÉTER VOTRE CHAMBRE À COUCHER
MOBILIER D'ART
1379, des Champs-Élysées, Chicoutimi
545-4010
405144

Culture du chanvre

Des résultats prometteurs

par Claude Côté

ALMA (CC) - Le Centre de recherche et de développement en agriculture (CRDA) d'Alma a obtenu des résultats très prometteurs pour la production de fibres pouvant être utilisées éventuellement dans la fabrication de biens de consommation.

Le CRDA est la seule organisation au Québec à détenir un permis de recherche sur le chanvre industriel. «Notre centre est donc en mesure de conseiller la SPFQ sur les types d'essais et les avenues de recherche à privilégier en regard de résultats scientifique et significatifs à obtenir», a mentionné Anne Guilbert, coordonnatrice au développement de projets et au transfert de technologie pour le CRDA.

Les premiers essais, qui se sont déroulés au cours de l'été dernier sur la ferme agricole du Collège d'Alma, avaient pour but de vérifier si la saison de culture dans la région permet la production de fibres et de graines de chanvre. Ils visaient également, selon Anne Guilbert, à vérifier l'effet du taux de semis sur les rendements. Et, pour mener à bien cette démarche, le CRDA a pu bénéficier de l'expertise et de la collaboration des chercheurs de la Ferme de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Normandin.

Fibres de qualité

Non seulement les résultats préliminaires sont très prometteurs en ce qui concerne la production de fibres, mais ils laissent présager, selon la coordonnatrice, l'obtention de bons rendements et de fibres de très bonne qualité. «Par contre, admet-elle, les résultats touchant la production de graines laissent entrevoir que la saison n'est peut-être pas suffisamment longue pour que les plantes atteignent la maturité requise.

Afin de valider ces résultats, des essais d'évaluation de cultivars se poursuivront au cours des deux prochaines années. «Nous serons alors en mesure, au CRDA, d'évaluer les possibilités réellement offertes par la culture du chanvre dans la région», a précisé Anne Guilbert.

Plan de développement

De son côté, Carol Fillion, président de la Société des plantes à fibres du Québec dont le siège social est situé à Roberval, a indiqué que son organisation, avant d'établir une structure de développement industriel de la culture et de la transformation du chanvre industriel, avait choisi d'encadrer sa démarche par un programme de recherche et de développement étalé sur quatre ans.

Une première étape, réalisée en 1997 par l'entremise du CRDA, a permis, par une recherche de littérature, de démontrer que le chanvre pourrait s'adapter au climat du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La deuxième étape, amorcée en mai dernier, touchait les essais de cultivars de chanvre.

Forte des résultats de recherche obtenus jusqu'à maintenant, la SPFQ travaille présentement, en collaboration avec la société en commandite PARAGRO, à élaborer un plan de développement pré-industriel pour 1999-2000. La Société de développement de Lac-Saint-Jean-Ouest, un autre de ses partenaires, assure à la SPFQ un support technique dans l'élaboration de documents et la recherche de financement.

Mission

Carol Fillion a aussi rappelé que la mission de la SPFQ est d'implanter la culture de nouvelles plantes à fibres qui seront utilisées dans la fabrication de produits d'excellente qualité et au meilleur coût, tout en respectant l'environnement et le développement durable. «Nos préoccupations consistent à assurer le plus de retombées possibles à la région», affirme-t-il.

Ainsi, les dirigeants de la SPFQ souhaitent que la région agisse comme maître d'oeuvre sur le plan de la transformation, de la culture de la matière première jusqu'à la production en biens de consommation. Fillion mentionne l'isolant, le panneau de construction, l'huile alimentaire, la margarine, les vêtements et les papiers de haute qualité.



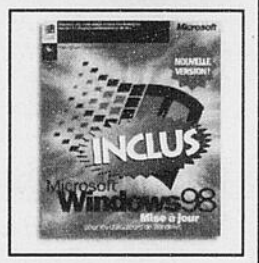
CULTURE - Carol Fillion, Anne Guilbert, Gilbert Tremblay et Denis Pageau sont satisfaits des résultats obtenus avec les plantes à fibres. Une expérience qui sera reprise.
(Photo Steeve Tremblay)

UN BEAU CADEAU POUR TOUTE LA FAMILLE
ORDINATEUR PENTIUM II 350 MHZ D'INTEL
MISE À NIVEAU JUSQU'AU PENTIUM II 450 D'INTEL



- PROCESSEUR INTEL 350 MHZ
- BOITIER ATX
- CARTE MERE AMPTRON BX PRO
- 32 MO SDRAM CELESTICA
- CARTE DE SON
- CD ROM 32 X
- HAUT-PARLEUR 80 WATTS
- DISQUE RIGIDE 4.32 FUJITSU
- CARTE VIDÉO 8 MO AGP
- FAX/MODEM VOICE 56 K
- CLAVIER BILINGUE WIN. 98
- WINDOWS 98 FRANÇAIS
- MONITEUR 15 POUCES
- GARANTIE 2 ANS
- CD DE RECOUVREMENT







ENSEMBLE COMPLET
1799$
OU 24 VERSEMENTS DE 86.71$



Panasonic
BALADEUR CASSETTE





CONCEPTION SHOCKWAVE. BOITIER SOLIDE RÉSISTANT À L'EAU. AUTO-INVERSION À LA LECTURE. RÉDUCTEUR DE BRUIT DOLBY.

Panasonic
BALADEUR LASER
AUTO ADAPTATEUR



LASER PORTATIF
AVEC AUTO-ADAPTATEUR
ANTI-CHOC 10 SECONDES AFFICHAGE
RÉTRO ÉCLAIRÉ À CRISTAUX LIQUIDES

Panasonic
BALADEUR LASER
SYSTÈME VMSS



LASER PORTATIF ANTI-CHOC
40 SECONDES SYSTÈME SONO
VIBREUR VIRTUEL VMSS SYSTÈME
MÉMOIRE 24 PLAGES

SERVICE DE RÉPARATION D'ORDINATEUR SUR PLACE

La clef de sol

CHICOUTIMI
1533, boul. Talbot - 698-0110

ALMA
195, du Pont-Nord - 662-6432

VILLE DE LA BAIE
3011, Mgr-Dufour - 544-1331

401288

Domaine-du-Roy

La perception des taxes regroupée?

par Normand Boivin

STE-HEDWIDGE (NB) - Les élus de la MRC Domaine-du-Roy ont commandé une étude sur la pertinence de regrouper leur système d'imposition et de perception des taxes, y incluant celles scolaires.

D'un coût de 30 000 $, celle-ci est financée à 50 pour cent par le ministère des Affaires municipales, qui veut ainsi encourager des initiatives de mise en commun des services destinées à épargner des coûts.

«Tout est sur la table, indique la préfète Nicole Schmitt, et ce sont les conclusions de l'étude, que nous espérons pour février 99, qui nous diront jusqu'où nous pouvons aller.»

Il y a neuf municipalités sur le territoire de la MRC et une commission scolaire, celles du Pays-des-Bleuets, qui dessert également la MRC Domaine-Du-Roy. Si l'étude conclut qu'il y a des économies à faire en instaurant un système unique d'imposition et de perception des taxes municipales, il faudra savoir si c'est faisable également pour les taxes scolaires car la commission scolaire n'est pas concentrée exclusivement sur le territoire. Il va sans dire que cette mise en commun n'aura pas d'influence sur le taux de la taxe, chaque municipalité gardant sa complète autonomie à ce chapitre. «Si on offre le système en commun, chaque municipalité pourra décider d'y adhérer. Chez nous, par exemple, nous avons trois employés municipaux. Il est évident que nous ne couperons pas un poste si on adhère au système. A première vue, il n'y a donc pas vraiment d'économie à faire», indique Mme Schmitt, qui est également mairesse de Ste-Hedwidge.

Aventure électronique

Appel aux consommateurs

CHICOUTIMI (CD) - L'Office de la protection du consommateur (OPQ) invite les consommateurs concernés par la faillite d'Aventure électronique et qui désirent obtenir des informations à communiquer aux numéros suivants: (514) 352-5000 ou (514) 352-7921.

L'Office de la protection du consommateur tient cependant à préciser que les chances pour les consommateurs de récupérer quelque somme que ce soit, lors d'une faillite, sont pratiquement nulles.

Selon l'Office, le consommateur doit se montrer vigilant et redoubler de prudence, lors d'une vente de liquidation par suite d'une faillite, puisqu'il s'agit toujours de ventes finales sans la garantie de remboursement ou de retour de marchandise habituelle. Par contre, la garantie du manufacturier survit et demeure applicable selon les conditions qui s'y rattachent. Le consommateur doit également prendre toutes les précautions afin de s'assurer que le bien acheté est complet, en bon état de fonctionnement et disponible immédiatement au moment de l'achat.

NOËL

15 À 50 % DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Boucles d'oreilles et pendantifs à diamants
25% de rabais

Perles
20% de rabais

Bagues et joncs semi-éternité à diamants
20% de rabais

BIJOUTERIE RENÉ GUÉRIN
1233, RUE BAGOT, VILLE DE LA BAIE · 544-3737
405482

PERSONNE NE BAT COHOES

Si vous magasinez ailleurs, vous payez carrément TROP CHER!!

FEMMES
Sélection de pantalons
Avec cordon. En mélange de rayonne. 11.99

Chandails en chenille
À manches courtes ou longues, plusieurs styles et couleurs. 15.99-24.99

Blouses "fil à fil"
Disponible en bleu indigo. 100% coton. 12.99

Sélection de vestons
En mélange de laine, polyester, mouflon, chenille etc... 19.99

Ensembles en laine
Jupes / vestons et pantalons / vestons, entièrement doublés. 39.99

HOMMES
Chandails 100% laine
Plusieurs motifs disponibles. 14.99

Chemises à carreaux
Une sélection extraordinaire!! 14.99 $ l'unité. 2 pour 25 $

Vestons sport
En chenille, bouclé, et plus... Super comfortable! 29.99

Parkas matelassés
Grande variété de styles et couleurs. 19.99

FEMMES
Hauts à manches 3/4
100% coton. Plusieurs couleurs disponibles. 6.99

Pantalons en crêpe de laine
100% laine, disponible en blanc cassé. Entièrement doublés. 12.99

Camisoles et cardigans
Cardigans à manches 3/4 et camisoles assorties. En noir, olive et argent. 14.99 l'ensemble

Pantalons en corduroy
À jambe évasée, de President Stone. Disponible en noir, brun et olive. 11.99

Robes "Cocktail"
Le look " Berverley Hills" à prix incroyable! 12.99-14.99

HOMMES
Pantalons en corduroy
100% coton. Super confortable! 11.99

Chemises habillées
Vaste assortiment de chemises unies et à rayures, 11.99 $ l'unité 2 pour 20 $

Pantalons habillés
Grande sélection de styles et couleurs. 19.99-29.99

Hauts à col roulé
À col roulé ou encolure ronde, 100% coton 10.99 $ l'unité. 2 pour 20 $

FEMMES
Robes longues
À manches longues ou courtes. En jersey, ottoman, satin et velours. 6.99-9.99

Jupes courtes à carreaux
Plusieurs choix de carreaux. 6.99

Pantalons style cargo
Avec cordon. Disponible en polar, coton terry et molleton. 11.99

Blouses des fêtes
À manches longues. Boutonnées à l'avant ou à col rond. 12.99

Chandails à cables
Vaste sélection. En tricot épais 100% coton Fabriqué aux É.-U. 14.99

HOMMES
Polos style "rugby"
100% coton. 9.99

Pantalons d'athlétisme
Avec bandes contrastantes au côté et boutons pressions au bas. 12.99

Chemises sport en twill
En twill brossé 100% coton. Style Tommy, Oxford et Cargo. 14.99

Sélection de cravates
Motifs magnifiques, de marques renommées, 100% soie 11.99 l'unité. 3 pour 30 $

ÉGALEMENT DISPONIBLE : MODE POUR ENFANTS, LINGERIE FÉMININE ET UNE SÉLECTION EXTRAORDINAIRE D'ACCESSOIRES D'HIVER POUR HOMMES ET FEMMES!

Des fêtes à la COHOES... pour épargner GROS!

COHOES

Personne ne vend la mode à meilleur prix!

*La marchandise peut différer d'un magasin à l'autre.

PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI • 524-7209

RÉGION DE MTL • Centre Le Bazar, (514) 334-6410 • Carrefour Langelier, (514) 255-4558 • Carrefour Angrignon, (514) 363-1437 • Les Jardins Dorval, (514) 636-3080 Place Versailles, (514) 355-8410 • Centre Eaton, (514) 289-9963 • 409 Notre-Dame O., (514) 849-1341 • 404 St-Jacques O., (514) 849-1341 • Les Promenades de la Cathédrale, (514) 982-2454 • Centre d'Achat Côte St-Luc, (514) 489-3807 • Complexe Pointe-Claire, (514) 630-1022 • Plaza Côte-des-Neiges, (514) 737-5839 Su-Père Plaza, (514) 328-9233 • LAVAL • 1787 St-Martin O., (450) 682-7424 • RIVE-SUD • Mail Carnaval, (450) 671-0041 • TERREBONNE • Galeries Terrebonne, (450) 964-7807 • BOUCHERVILLE • Promenades Montarville, (450) 641-4676 • QUÉBEC • Place Fleur de Lys, (418) 524-7209

405466

Caisse populaire Desjardins

Roberval connaît une année exceptionnelle

par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) - La caisse populaire Desjardins de Roberval versera plus de 200 000$ en ristournes à quelque 7000 membres.

Le président du conseil d'administration, Eric Juneau, a qualifié d'exceptionnels les résultats financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août dernier. Ce retour d'argent prend diverses formes. Les chiffres, rendus publics en conférence de presse, font état, avant impôt, d'une somme de 727 997$ en trop-perçus, une hausse de 10 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le directeur général de l'établissement, Laurent Villeneuve, a attribué ces résultats à une hausse des revenus financiers nets et au bon contrôle exercé sur les frais d'exploitation par l'institution coopérative.

A cet égard, «en retournant de l'argent à ses membres, la caisse populaire de Roberval démontre vraiment qu'elle est bel et bien une institution financière différente des autres, une institution qui entend demeurer un partenaire financier de premier choix dans tout le milieu robervalois», a ajouté le président Eric Juneau.

L'institution affectera un montant de 15 000$ dans son fonds social et communautaire. Ce fonds spécial est de 25 000$. En outre, la caisse a consacré un budget de plus de 60 000$ afin de soutenir plusieurs organismes sous forme de dons et de commandites.

Au 31 août 1998, l'actif de la caisse atteignait 75 millions$, montant excluant les transactions effectuées par les membres auprès des autres composantes du Mouvement Desjardins qui totalisent près de 7 millions$ et ce à titre de fonds de placement ou de valeurs mobilières. Le ratio de capitalisation est de 6,23 pour cent par rapport à l'actif d'expansion et de 11,85 pour cent par rapport à l'actif de risque.

Ces chiffres démontrent l'excellente solidité financière de la caisse, a soutenu le président. Dans ce travail, il a tenu à souligner la grande collaboration de tout le personnel.

Possession de cannabis

Thibault et Pearson avouent

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Deux individus de la région, Robert Thibault et Dany Pearson, domiciliés sur le boulevard Saguenay ouest à Chicoutimi, ont reconnu hier avoir été en possession de cannabis, dans la région de Montmagny.

Ils avaient été interceptés pour une infraction au Code de la sécurité routière, mais la forte odeur qui se dégageait de l'intérieur de leur véhicule a amené les policiers à perquisitionner.

Chaque individu avait sur lui une petite quantité de stupéfiants, mais en regardant plus attentivement à l'intérieur de l'auto, on a découvert 402 grammes de cannabis.

La drogue était dans un contenant de plastique qui s'apparente à un plat de margarine.

La quantité substantielle retrouvée permet de penser qu'il a pu s'agir de courriers qui transportaient pour le compte d'un fournisseur.

La sentence des deux individus a été fixée le 22 janvier prochain.

Des jeunes recherchés

JONQUIERE (NB) - Les pompiers de Jonquière sont à la recherche de jeunes qui prendraient un malin plaisir à allumer le feu partout.

Hier, les pompiers ont trimé dur pour éviter le pire alors que les jeunes ont allumé des déchets qui s'étaient accumulés dans un passage étroit entre deux bâtisses de la rue Ste-Famille.

Incapables d'accéder au feu, d'où s'échappait une épaisse fumée, les sapeurs ont dû démolir le rebord d'une toiture pour pouvoir arroser le brasier qui menaçait la Banque Nationale et un édifice abritant des commerces au rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

loto-québec résultats

Célébration 99

1 Blazer (ou 43 000$)

Tirage du 98-12-09 — 318D689

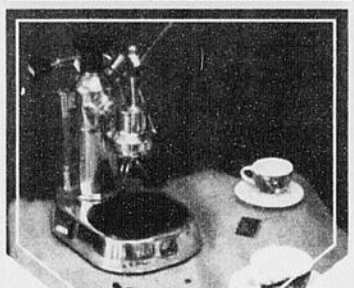
(numéros non décomposables)

98-12-01	105B050	98-12-05	467B474
98-12-02	284D962	98-12-06	544C599
98-12-03	477C693	98-12-07	390D207
98-12-04	148D477	98-12-08	281C330

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 405110

1 Chevrolet Blazer chaque jour du 1er au 31 décembre

Pour un cadeau de bon goût



PASSION Café

803, boulevard Talbot, Chicoutimi
Tél.: 545-0369 (voisin du Coq Rôti) 404974

PLUSIEURS NOUVEAUX PRODUITS

Le BINGO EN RÉSEAU

fête son 1er anniversaire

Prochain soir de fête : jeudi 10 déc. 98

GROS LOT 60 000$

(49 boules ou moins)

40 000$

MINIMUM GARANTI

SBQ Société des bingos du Québec inc. Filiale de Loto-Québec

POUR CONNAÎTRE LES SALLES PARTICIPANTES, COMPOSEZ LE

1 888 430-BINGO 405112

loto-québec résultats

Les Poules aux Oeufs d'OR — Tirage du 98-12-09

1er numéro	2e numéro
791733	355567
25 000 $	50 000 $

3e numéro: 131386 — 100 000 $

Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

Lotto 6/49 — Tirage du 98-12-09

17 18 19 36 41 42

Numéro complémentaire: 25

Québec 49 — Tirage du 98-12-09

11 12 18 28 33 45

Numéro complémentaire: 35

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000$
5/6+	1	50 000$
5/6	15	500 $
4/6	924	50 $
3/6	17 520	5 $

Ventes totales: 498 836,00 $

Banco — Tirage du 98-12-09

01 02 04 07 14
25 31 32 34 37
38 42 44 45 48
53 56 57 69 70

Extra — Tirage du 98-12-09 — NUMÉRO 014048

La Quotidienne — Tirage du 98-12-09 — 3 773 — 4 3561

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 405111

Amusez-vous à plein cet hiver!

SPORT TRAVAIL PLEIN AIR V.É VÊTEMENTS • CHAUSSURES

Pour le SKI ou la PLANCHE. Très beau choix de jackets et pantalons de nylon dans les marques les plus réputées:
• O'NEIL • LIQUID • DIADORA
• POINT X
• POINT ZÉRO

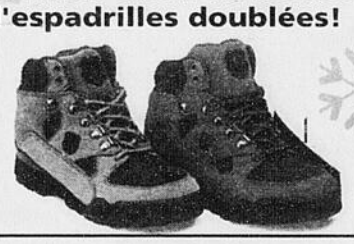




SOUS-VÊTEMENTS
LIFA: hommes et dames 100 % polypropylène
STANFIELD'S: 100 % coton thermal, 2 épaisseurs
HELLY HANSEN: polar épais

Venez voir notre vaste choix de bottes de marche et d'espadrilles doublées!

PROSPECTOR





Prospector® Semelle garantie À VIE



SOREL KAUFMAN CANADA

FINI DE SE GELER LES PIEDS EN MOTONEIGE AVEC ACTON ET SOREL!







ACTON FABRIQUÉ AU QUÉBEC

SPÉCIAL V.E.



BOTTES POUR FEMMES SOREL SASHA

AUSSI TOUT UN CHOIX D'ACCESSOIRES EN LAINE

Tout un choix de parka Point Zéro!

Prix régulier de 119 $ à 149,95 $

*Jusqu'à épuisement des stocks. Les modèles et couleurs peuvent variés d'un magasin à l'autre.

SPÉCIAL à partir de: 89,95$*

• MISE DE CÔTÉ
• OUVERT LE DIMANCHE

Les leaders pour les meilleurs prix dans les vêtements et chaussures SPORT... TRAVAIL... PLEIN-AIR

KANUK

PROFITEZ DU COUPON-RABAIS de 25$ à 50$ plus
FOULARD GRATUIT à l'achat d'un vêtement KANUK

MAINTENANT 3 ADRESSES
• 1529, boul. Talbot, Chicoutimi (entre La Clef de Sol et Le Marché du Store)
• 421, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi
• Faubourg Sagamie, Jonquière

SPORT TRAVAIL PLEIN AIR V.É VÊTEMENTS • CHAUSSURES 403878

L'AFEAS monte son arbre de Noël

par Claude Côté

ALMA (CC) - Comme ça se fait un peu partout à travers le Québec depuis le 1er décembre, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont monté, hier, dans la rotonde du Complexe Jacques-Gagnon d'Alma, un arbre de paix tout à fait spécial dans le cadre de l'opération «Tendre la main», dont l'objectif est de contrer la violence sous toutes ses formes.

Sous la responsabilité de la Jonquiéroise Pauline Champagne, vice-présidente régionale de l'AFEAS, l'événement réunissait les représentants de différents groupements qui, de près ou de loin, font la lutte à la violence au Saguenay-Lac-Saint-Jean, notamment en apportant de l'aide aux victimes de violence et aux personnes violentes.

Comme l'a expliqué l'Almatoise Gisèle Gagnon, présidente régionale de l'AFEAS, deux éléments essentiels ont contribué à garnir le petit sapin: un ruban blanc, pour chaque femme tuée cette année lors de drames reliés à la violence conjugale et familiale; des éléments de couleur, sur lesquels on retrouvait les ressources d'aide et les références afin de créer un réseau d'entraide entre toutes les personnes concernées. Et, au pied de l'arbre, on retrouvait une farandole qui, représentant une chaîne humaine, signifie qu'il est possible de diminuer et même d'enrayer la violence si tout le monde se donne la main.

Enfin, comme l'a rappelé Pauline Champagne, l'AFEAS tient à répéter à chaque année cet événement qu'elle considère comme un symbole important pour la lutte que ce mouvement mène contre la violence. «Nous comptons sur chaque citoyens pour l'atteinte de notre objectif qui, a-t-elle répété, est d'éliminer ou tout au moins de diminuer les gestes et attitudes violents de nos vies.»



ARBRE - Pierre Tremblay du CLSC Le Norois et Gisèle Gagnon, présidente de l'AFEAS régionale ont présenté leur arbre de Noël, hier, à Alma.

(Photo Steeve Tremblay)

« Dire qu'y en a encore qui mettent leurs cadeaux en dessous du sapin... »

Procurez-vous un système de télé par satellite Star Choice avant le 31 décembre prochain et vous pourriez obtenir :

- jusqu'à 200 $ de programmation gratuite*
- 6 mois d'abonnement gratuit à CTV Sportsnet*
- des billets pour un match éliminatoire d'association de la LNH*
- jusqu'à trois mois supplémentaires de programmation* grâce au billet à gratter que vous remettra votre détaillant
- achetez un mois de Super Écran et obtenez un autre mois gratuit.*

Vous aurez le plus beau sapin... et la plus belle télé!

Star Choice est le seul système de télé par satellite à vous offrir le son Dolby® équivalent à ce qu'on retrouve au cinéma, la télé à la carte pour regarder des films au moment qui vous convient et un aussi grand choix de forfaits télé. Informez-vous sur nos forfaits et sur cette offre auprès du détaillant Star Choice de votre région.



STAR CHOICE
Télé numérique par satellite

Inter Satellite
162, rue Bosse
Chicoutimi
Téléphone : **(418) 543-1575**

Tempo Musique
1255, boulevard Wallberg
Dolbeau
Téléphone : **(418) 276-6794**

St-Felicien Radio & TV
1130, rue Notre Dame
Saint-Félicien
Téléphone : **(418) 679-5775**

Groupe Gagnon et Frères
1415, rue Champ Fuysees
Chicoutimi
Téléphone : **(418) 543-1501**

M & M Satellite Chibougamau
886, 3e rue, Chibougamau
Téléphone : **(418) 748-2740**

Et tous les marchands participants :

Dumoulin Électronique · Informatique · Photo — La clef de sol — Stéréo Plus Électronique — RadioShack Vous avez des questions. Nous avons les réponses. — SEARS — Canadian Tire

* À l'achat d'un système Star Choice 4218. Le crédit applicable sera porté à votre compte au moment de l'activation du système selon le forfait de programmation choisi. Le forfait de programmation initial doit être maintenu pour la durée du crédit. Le crédit ne peut être combiné à aucune autre offre sauf celles mentionnées dans cette annonce. Aucune remise en argent. Taxes en sus. L'offre prend fin le 31 décembre 1998. Voir votre détaillant pour les règlements. Dolby et le symbole double D sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation. Star Choice et son logo sont des marques de commerce de General Instrument Corporation.

Réfection des locaux à l'Hôpital de Roberval

Le budget ne devrait pas être affecté

ROBERVAL (CC) - L'Hôtel-Dieu de Roberval disposera des marges de crédit requises pour réaliser la réfection des locaux endommagés lors du sinistre du 2 décembre dernier et relocaliser certains services, sans que le budget de fonctionnement de l'établissement n'en soit affecté.



Voilà l'un des éléments qui ressortent de la rencontre que la direction de l'Hôtel-Dieu de Roberval a eue, mardi, avec les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et ceux de la Régie régionale. Après une visite des locaux endommagés, cette rencontre a permis de brosser un tableau complet de la situation qui prévaut depuis l'incendie et de prendre connaissance de l'ensemble des activités reliées aux services à la clientèle.

Dès lors, on a convenu de maintenir en priorité la réfection des toits endommagés des trois ailes de la vieille partie de l'hôpital. Les participants à la rencontre ont en outre admis la nécessité de prioriser la relocalisation des laboratoires, dans le cadre d'un plan global de réfection des locaux.

Mentionnant que les laboratoires ont été relocalisés temporairement au-dessus de l'urgence, Laval Laberge, adjoint au directeur général de l'institution, a admis, au cours d'un entretien téléphonique, qu'on aimerait que ce service reste en permanence à cet endroit au lieu de retourner dans les locaux qu'il occupait dans la vieille partie avant l'incendie du 2 décembre. «Nous croyons que le nouvel emplacement serait plus stratégique et plus fonctionnel», dit-il.

En fait, c'est précisément cet aspect qu'on examinera, au cours des prochaines semaines, au moment d'élaborer un plan directeur immobilier qui ne touchera pas seulement les laboratoires. Ce plan devra, selon Laberge, déterminer s'il est préférable de rénover ou de relocaliser les services qui ont été touchés par le sinistre. «Nous devrons décider de la meilleure façon de les rendre plus fonctionnels, tout en recherchant une utilisation maximale des espaces à rénover», a-t-il précisé.

On verra évidemment à poursuivre la démolition des locaux touchés afin d'assurer la salubrité des lieux, mais aussi en prévision de l'étape de reconstruction. Et, à propos du projet de rénovation de l'urgence où l'on prévoyait amorcer les travaux en mai 1999, non seulement il n'est pas question de l'abandonner, mais la direction tentera même d'en avancer l'échéancier.

Patients relocalisés

Indiquant d'autre part que le retour à la normale sera long et qu'il ne faut pas compter y parvenir avant six mois, Laval Laberge a indiqué que 16 cas de courte durée en santé mentale, qui étaient hospitalisés à l'unité Saint-Joseph et qu'on avait dû placer temporairement au Claire-Fontaine de Roberval le soir de l'incendie, ont pu, hier après souper, réintégrer l'Hôtel-Dieu de Roberval. On les a installés dans une aile de l'unité Sainte-Marguerite.

Il reste donc 29 patients (des cas plus lourds) au Claire-Fontaine où l'on a procédé à des travaux de peinture et de décoration dans les locaux qu'ils devraient occuper pendant six mois. «Même si cette localisation est temporaire, nous devions assurer une qualité de vie à ces personnes», a mentionné Laval Laberge.

Par ailleurs, les démarches auprès des assureurs de l'établissement hospitalier sont toujours en cours et on n'est pas en mesure de dire combien de temps il faudra pour régler cette question des réclamations en regard des dommages qu'on évalue à environ 10 millions $. Enfin, les représentants de la Régie régionale et du ministère ont tenu à ce que la direction générale de l'Hôtel-Dieu de Roberval informe les employés et la population du maintien des missions actuelles de cette institution hospitalière. Et, selon Laval Laberge, les médecins et le personnel continuent de déployer tous les efforts requis afin d'assurer la continuité et la qualité des services à la population.

Lettre au premier ministre

CEQ

Monsieur Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec
875, Grande Allée Est
Édifice H, bureau 3.300
Québec (QC) G1R 4Y8

ÉDUCATION
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
SERVICES DE GARDE
COMMUNICATIONS
LOISIR ET COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Premier ministre,

Le 21 novembre 1996, l'Assemblée nationale du Québec posait l'un des gestes les plus progressistes de son histoire en adoptant à l'unanimité la Loi sur l'équité salariale.

Le vice-premier ministre soulignait alors que «*cette pièce de législation est d'abord exemplaire et l'une des plus avancées qu'aucun Parlement n'ait jamais adoptée. À partir de cet engagement, l'équité salariale ne devrait pas rester une simple intention*», ajoutait Bernard Landry.

Deux ans plus tard, l'ensemble du personnel enseignant du Québec et bon nombre de salariées et de salariés de l'État membres du personnel professionnel et du personnel de soutien attendent toujours que le gouvernement leur verse des redressements salariaux en vertu de la Loi sur l'équité salariale.

La lutte pour l'équité salariale, doit-on vous le rappeler, Monsieur le Premier ministre, c'est la lutte des enseignantes, des secrétaires, des orthophonistes, celle des surveillantes et préposées aux services de garde, celle des techniciennes et de bien d'autres. C'est la lutte contre l'injustice et la discrimination, quelles soient subies par des femmes, des jeunes ou... des hommes qui exercent des fonctions majoritairement occupées par des femmes.

Les Québécoises et Québécois viennent de confier un second mandat au Parti québécois. C'est le temps plus que jamais de mettre fin à une injustice qui frappe des dizaines et des dizaines de milliers d'entre eux. Nous vous demandons d'accomplir les engagements non réalisés et de rendre justice et équité.

Après tout, en améliorant le sort des femmes, c'est la société tout entière qui progresse.

Veuillez accepter, Monsieur le Premier ministre, nos salutations les plus distinguées.

Les 135 000 membres de la Centrale de l'enseignement du Québec

405486

Soyez à la fine pointe de l'actualité

ABONNEZ-VOUS

545-4664
668-4506 Alma
679-3832 Saint-Félicien

le QUOTIDIEN

310898

Jeune voleur de 20 ans

Savard écope de 18 mois de prison

Par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Un jeune voleur de 20 ans, Carl Savard, a été condamné hier à 18 mois de prison pour dix-huit chefs de vol en plus d'un vol qualifié commis au domicile d'une femme.

Les enquêteurs ont estimé à 45 000 $ la marchandise volée dans des maisons d'habitation au cours de la dernière période de liberté de Savard.

Savard mène ce genre de vie en parallèle avec la consommation de stupéfiants.

Hier, après trois mois de détention préventive à la prison de Baie-Comeau, Carl Savard recevait sa sentence au Palais de justice de Chicoutimi pour des crimes commis dans la région et sur la Côte-Nord.

Le 26 septembre dernier, Carl Savard s'introduit dans une maison de la rue Racine en l'absence de la propriétaire. «Les choses allaient bien pour lui», a commenté le substitut du Procureur général, Me Laurent Bouchard qui a décrit les événements en se basant sur le rapport de police. Le matériel électronique de valeur était regroupé dans la même pièce en vue de sa sélection.

Tout ce déplacement a attiré l'attention de la locataire de l'appartement du haut, qui se trouvait à être la fille de l'occupante, qui savait sa mère absente.

Elle a surpris le voleur en pleine action, engagé une lutte pour le maîtriser, et réussi à l'immobiliser. Savard aurait feint d'abandonner et laissé la femme appeler la sûreté municipale.

Quant la femme a signalé le 911, Savard a cherché à échapper à son sort: il a frappé la femme et pris le large.

Les policiers n'ont pas perdu de temps à mettre un visage et un nom sur le suspect, aussitôt qu'ils ont entendu la description faite par la victime.

Il n'ont eu qu'à aller cueillir Carl Savard à son domicile et à le faire défiler dans une séance d'identification.

Sentence

Savard en est à sa troisième sentence de prison, après avoir été condamné à six, puis à neuf mois de prison en rapport avec des vols et des affaires de stupéfiants.

Hier, sa sentence englobait aussi une affaire de trafic de stupéfiants pour laquelle il avait plaidé coupable le 23 septembre dernier et un manquement à son engagement pour remise en liberté.

L'admission d'un vol qualifié a aussi amené le juge Jean-Yves Tremblay de la Chambre criminelle de la Cour du Québec à prononcer une interdiction de possession d'arme à feu, de munitions ou d'explosif pour les dix prochaines années.

Avec un brin de cynisme, Me Bouchard a informé le jeune voleur qu'à la prochaine fois, «ce sera le pénitencier.»



Déjeuner du Père Noël
AU FAUBOURG SAGAMI

* Déjeuner gratuit pour les enfants qui apportent une denrée non périssable et qui sont accompagnés d'un parent qui déjeune.

— Clowns
— Maquillage
— Surprises du Père Noël

Samedi et dimanche 12 et 13 décembre de 9 h 30 à 11 h 30

Noël payant

* Faites valider vos coupons-caisse d'un marchand du Faubourg Sagamie et courez la chance de gagner le montant de votre facture en bons d'achat.
du 30 nov. au 20 déc.

A gagner 1000 $ par semaine

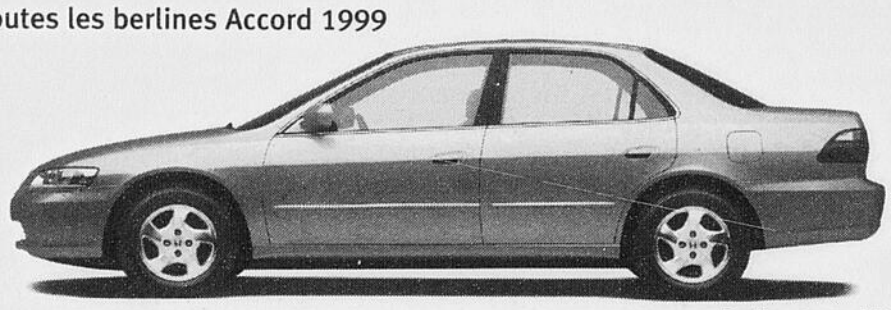
Animation
Samedi 12 décembre
Choral Jeunesse en Coeur
13 h 30 à 14 h
15 h à 15 h 30
Dimanche 13 décembre
Duo Cor et Trompette
13 h 30 à 14 h
15 h à 15 h 30

le Faubourg Sagamie

404717

Des résolutions du nouvel An auxquelles vous allez tenir.

Sur toutes les berlines Accord 1999



Berline Accord EX 1999

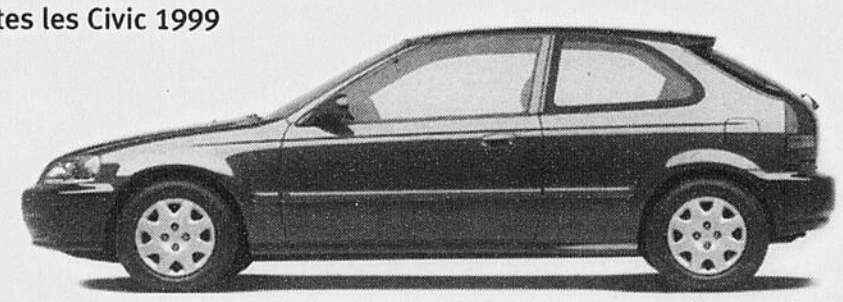
Pour concevoir la berline Accord 1999, nous ne nous sommes pas contentés d'en améliorer quelques détails : nous nous sommes basés sur sa version existante - une merveille en soi - et nous l'avons littéralement peaufinée, de pare-chocs à pare-chocs. Résultat : une Accord qui vous rend la vie plus facile que jamais. Vous avez l'embarras du choix, entre l'avantageuse DX à 135 chevaux, la LX à 150 chevaux ou l'élégante EX avec moteur VTEC, versions 150 ou 200 chevaux. Et maintenant, elles vous sont toutes offertes à un taux de financement de 5,8 %. Ou optez pour un de nos excellents programmes de location et retrouvez-vous au volant d'une Accord LX dotée d'équipements de série complets tels freins ABS, deux coussins gonflables à l'avant, climatisation, glaces électriques et chaîne stéréo AM-FM avec lecteur de cassettes. Peu importe quelle berline attirera votre attention, c'est du génie technologique Honda qu'elle tirera sa force de persuasion.

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX
Taux de financement de 5,8%* à l'achat
Jusqu'à 60 mois
Aucune limite • Taux fixe
• Terme au choix • Financement d'usine
DURÉE LIMITÉE

OU

LOCATION EN TÊTE
BERLINE ACCORD LX 1999
298 $†
par mois, transport et préparation inclus
Location de 48 mois
Acompte de 2 600 $. P.D.S.F. de 25 300 $‡.
DURÉE LIMITÉE

Sur toutes les Civic 1999



Civic hatchback DX 1999

Avez-vous déjà rêvé de faire tout ce qui vous passe par la tête ? Eh bien c'est maintenant possible grâce à la nouvelle Honda Civic. Que vous choisissiez la pratique berline, le coupé d'allure sportive ou la polyvalente hatchback, vous irez où ça vous tente et, surtout, vous prendrez plaisir à vous y rendre ! Fiable et tout à fait agréable à conduire, la Civic hatchback a encore été nommée « Meilleur achat de l'année » dans sa catégorie par la revue Carguide. Profitez dès maintenant de nos taux de financement super avantageux. Optez pour un de nos programmes de location très abordables et retrouvez-vous au volant d'une Civic hatchback CX avec coussin gonflable avant gauche, colonne de direction réglable, essuie-glace/lave-glace de lunette et radio AM/FM stéréo.

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX
Taux de financement de 5,8%* à l'achat
Jusqu'à 60 mois
Aucune limite • Taux fixe
• Terme au choix • Financement d'usine
DURÉE LIMITÉE

OU

LOCATION EN TÊTE
CIVIC HATCHBACK CX 1999
208 $†
par mois, transport et préparation inclus
Location de 48 mois
Programme 0 $ comptant. P.D.S.F. de 14 000 $‡.
DURÉE LIMITÉE

RÉVOLUTIONS DU NOUVEL AN
HONDA

Offres de location-bail et de financement à l'achat faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Programme de financement à 5,8 % pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois portant sur les berlines Accord ainsi que sur les hatchback, berlines et coupés Civic 1999 en stock, achetés et livrés entre le 7 décembre 1998 et le 4 janvier 1999. Exemple : 20 000 $ au taux annuel de 5,8 % = 467,87 $ par mois, pendant 48 mois. Coût de l'emprunt de 2 457,76 $; coût total : 22 457,76 $. Un versement initial pourrait être exigé. Offre d'une durée limitée. †Exemples de location-bail portant sur la Civic hatchback CX (modèle EJ632X) et sur la berline Accord LX (modèle CF564X) 1999 neuves. Mensualités de 208 $/298 $ pendant 48 mois pour un total de 9 984 $/16 904 $, frais de transport et de préparation de 850 $ inclus. Versement initial de 0 $/2 600 $ ou échange équivalent, première mensualité et dépôt de garantie de 250 $/350 $ exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. **Option 0 $ comptant offerte**. ‡ Frais de transport et de préparation de 850 $, taxes, assurance et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Informez-vous auprès d'un concessionnaire. Offre d'une durée limitée.

COMPOSEZ LE 1-888-9-HONDA-9 POUR PLUS D'INFORMATION OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.

HONDA
CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

«Les Boys II»

Le film devrait connaître du succès

CHICOUTIMI(DP) - Les Boys sont de retour, comme cela avait été annoncé dès la présentation du premier film de Louis Saia, il y a exactement un an. Et dans «les Boys II», l'équipe de garage formée de Ti-Guy, Bob, François, Fernand et les autres, toujours sous la houlette de l'entraîneur Stan, participe à un tournoi international.

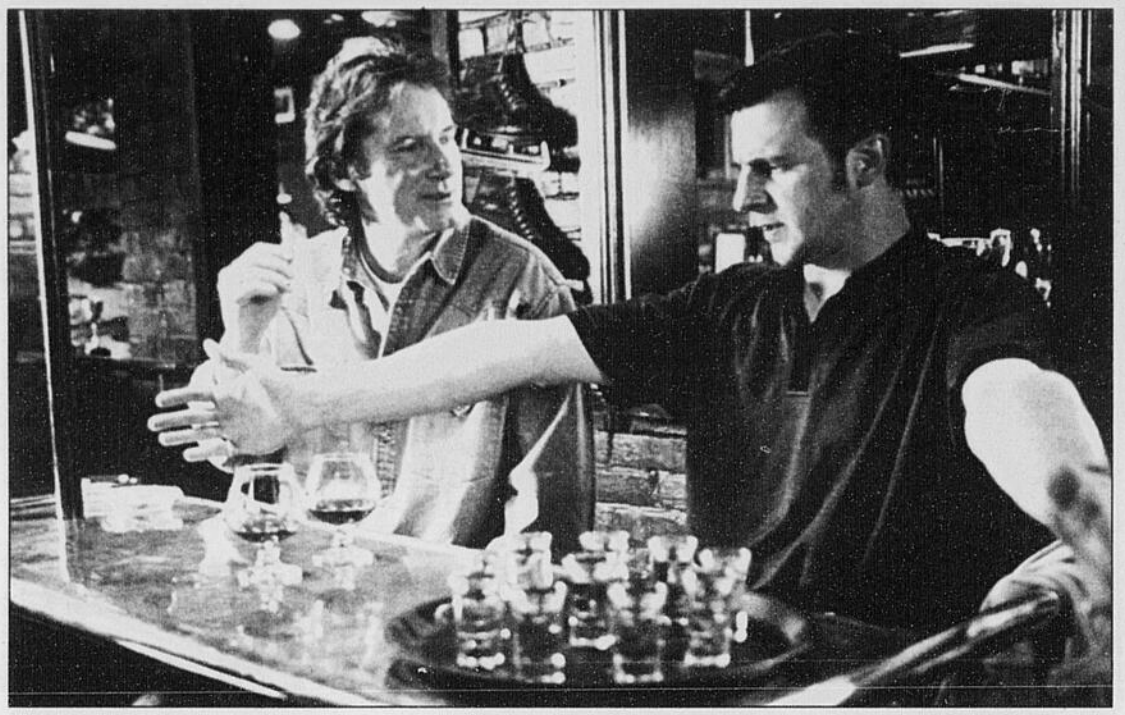


Après une courte visite au salon funéraire pour un dernier adieu à leur copain Labine, mort dans un tragique accident (!), les Boys s'envolent pour la France, pour Chamonix, plus exactement, où a lieu le tournoi. La recette est simple: il s'agit de montrer la vie du groupe et d'y découper quelques aventures individuelles, des rencontres amoureuses (dont certaines explosives), le tout entrecoupé d'extraits de parties de hockey. En groupe, ils découvrent les joies du petit hôtel minable: Ti-Guy (Patrick Huard), l'agent d'immeuble qui a organisé le voyage, doit subir les moqueries de ses amis, en plus d'endurer, comme eux, ces murs de carton, de ces robinets qui ne coulent pas, de ces lits inconfortables.

Mais les Boys verront pire: ils devront loger dans un endroit plus minable encore, à la suite d'une terrible mésaventure. Et côté hockey, la situation n'est pas rose, car les gars ne se sentent pas chez eux: dérangés par plein de choses, ils ne peuvent pas donner leur 110 pour cent. Ils réussissent tout de même à se rendre en finale, contre l'équipe russe. Et Méo (Pierre Lebeau) le caïd qui fume comme quatre cheminées, vient à la rescousse des Boys. Ce dernier match constitue la partie la plus amusante du film: les Russes sont vraiment très gros et très méchants, les péripéties et les rebondissements se multiplient, le rythme est soutenu jusqu'à la dernière fusillade.

Les gens qui ont assisté à l'avant-première hier au cinéma de Place du Royaume ont semblé bien apprécier Les Boys II, même si le scénario, que l'on doit à Louis Saia, René Brisebois et François Camirand, n'est pas mieux ficelé que celui du premier film. Mais le public aime retrouver les personnages, leurs petits travers, leurs difficultés sentimentales, leur esprit d'équipe et leur camaraderie. Plongés cette fois dans un milieu différent, qui les déstabilise, ils ne savent pas toujours si les Français rient d'eux, ou rient avec eux, les Français se posent les mêmes questions, et cela donne lieu à quelques bonnes répliques.

Les comédiens s'amusent comme des petits fous et c'est sans doute l'aspect le plus sympathique du film. Parmi eux: Rémy Girard, Marc Messier, Serge Thériault, Paul Houde, Luc Guérin, Yvan Ponton, Patrick Labbé et Martin Petit. Quelques scènes sont assez drôles: l'équipe qui doit reculer dans un escalier étroit afin de laisser passer une grosse femme. Le jam de Julien (Roc Lafortune) sur la guitare électrique. Le discours de Ti-Guy (Patrick Huard), incompréhensible tellement il a la mâchoire abîmée. Mais il y a aussi des scènes un peu ratées, plus ou moins bien pensées, et mal rendues au point de vue visuel et sonore. Bref, «Les Boys II», à l'affiche à compter de demain, connaîtront sans doute le même sort que le premier film: un énorme succès au box-office parce que le public québécois a jeté son dévolu sur cette équipe de perdants qui finit toujours, néanmoins, par gagner, et qui lui permet de s'amuser sans trop se poser de questions.



FILM - «Les Boys II», de Louis Saia, sera à l'affiche au cinéma de Place du Royaume à compter de demain. Ci-dessus, Bob (Marc Messier) et Ti-Guy (Patrick Huard).

Pour compléter l'équipe déjà très dynamique et à la page de chez

Lionel Coiffure

Lionel vous annonce son association avec Carole Mercier et Carmen Gagnon



Carole et Carmen ont hâte de vous revoir dans leur nouveau décor. À bientôt!

NOUVEAU SERVICE nous traitons la chute des cheveux

Lionel Coiffure
ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
Service de pédicure maintenant disponible

429, Racine Est
Chicoutimi
549-5000

L'ORÉAL PROFESSIONNEL

404635

Le confort d'abord

On a tout pour jouer dehors

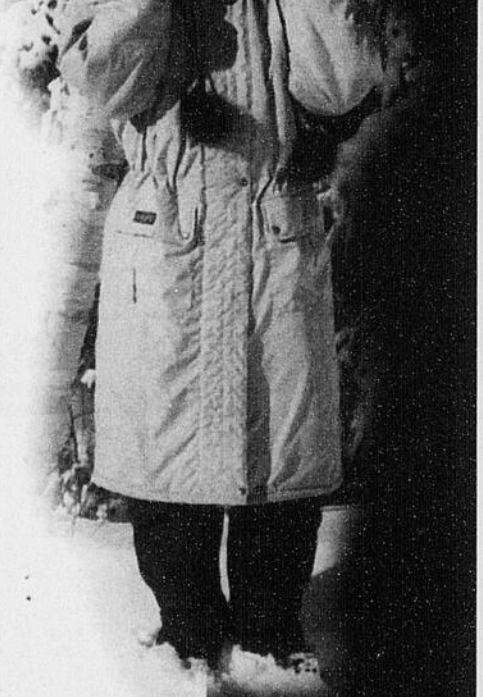
Vaste collection de manteaux Ozone pour dames, hommes et enfants.

- Jusqu'à -40°C
- Imperméables
- Lavables et séchables à la machine
- Résistants



- Hommes
- Femmes
- Enfants
- Modèles pour fortes tailles (jusqu'à 4XL)





Vêtements isolés et accessoires pour le plein air, directement du manufacturier.

2053, St-Jean-Baptiste, Chicoutimi
710, rue Bouvier, Québec

OZONE

549-3857
622-1340

405483

Hymne au printemps

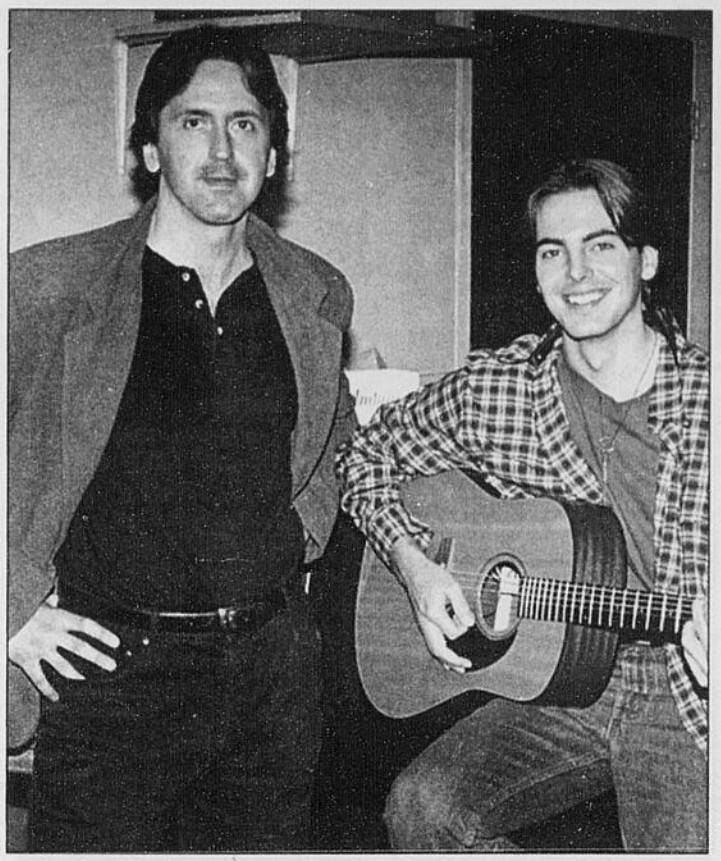
L'organisation lance un concours de chansons

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI(DP) - L'organisation de la Journée de l'Hymne au printemps lançait hier à Chicoutimi un grand concours de composition de textes de chansons qui s'adresse à tous les Québécois de 16 ans et plus. Yvan Giguère, qui a mis sur pied l'an dernier cette Journée afin de commémorer l'oeuvre de Félix Leclerc et de mettre en valeur la chanson québécoise d'expression française, a vu cette année son projet prendre de l'envergure, grâce à l'appui de l'Office de la langue française, qui fera la promotion du concours et de la Journée de l'Hymne au printemps, laquelle sera célébrée le 19 mars 1999, soit dans le cadre de la semaine de la Francofête, du 13 au 21 mars.

Lors de cette Journée de l'Hymne au Printemps, des «5 à 7 Félix» seront organisés dans les bars et cafés-bars du Québec, afin de mettre à l'honneur la chanson francophone par des spectacles de chansonniers, lectures de textes et émissions de radio. De plus, les institutions d'enseignement sont invitées à participer à cette journée en organisant des activités inspirées par l'oeuvre de Félix Leclerc.

Le concours, qui a pour thème Chanson pour tes yeux, sera géré à Chicoutimi et les deux meilleurs textes recevront des prix de 1000$ et de 500$. Les noms des lauréats seront dévoilés pendant le semaine de la Francofête. Dans quelque temps, l'organisation chicoutimienne à but non lucratif se mettra à la recherche d'un porte-parole, artiste du domaine de la musique qui pourrait éventuellement composer une mélodie pour le texte gagnant et l'interpréter par la suite, disait Yvan Giguère.



CONCOURS - L'organisation de l'Hymne au printemps lançait hier à Chicoutimi un concours de composition de textes de chansons qui s'adresse à tous les Québécois de 16 ans et plus. Yvan Giguère et Philippe Bergnella invitent les gens à participer. **(Photo Sylvain Dufour)**

EN BREF

Cédric Kahn

PARIS (AP)-Le 56e prix de cinéma Louis-Delluc, qui récompense le meilleur film français, a été attribué mercredi à «L'ennui», de Cédric Kahn. Le long métrage, tiré d'un roman d'Alberto Moravia, doit sortir dans les salles mercredi prochain.

C'est le troisième film du lauréat de 32 ans, après «Bar des rails» (1992) et «Trop de bonheur» (1994). «Pendant le tournage, j'ai eu des moments de découragement, l'histoire du film a été longue, ce prix est d'autant plus beau que le film a été difficile à faire», a déclaré Kahn aux reporters. A ses côtés, l'acteur principal Charles Berling l'a félicité: «-Cédric se révèle comme un très grand cinéaste et je suis fier d'être dans ce film».

Les jurés ont choisi «L'ennui» au premier tour à la majorité absolue, devant les autres films sélectionnés: «Alice et Martin», d'André Téchiné, «Conte d'automne», d'Eric Rohmer, «Dieu seul me voit», de Bruno Podalydès, et «La vie rêvée des anges», d'Erick Zonca.

Comme c'est souvent le cas, le jury a privilégié une production lancée en décembre plutôt que les quatre autres, déjà sorties sur grand écran.

AUJOURD'HUI
venez renconter votre ami

caillou
en personne

JEUDI 10 DÉCEMBRE

au Royaume du Père Noël
(face à Kirouac)



Spectacles à: 16 h et 18 h 30

Pour l'occasion: tous les produits CAILLOU seront en promotion chez KIROUAC

• SÉANCE DE SIGNATURE • ANIMATION

Kirouac

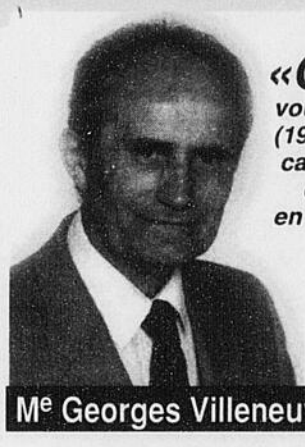
place du royaume

www.royaume.com

405410

Un livre comme cadeau de Noël?
QUELLE BONNE IDÉE!

Qui a dit que le clergé en menait large autrefois? D'accord!



Me Georges Villeneuve

«CHAPE DE PLOMB»

vous présente un vrai curé de ce temps-là (1903-42) et vous invite à suivre le chemin cahoteux de CLOVIS BÉGIN qui l'incarne, en une fresque de 135 tableaux mettant en exergue un ROMAN, une HISTOIRE, un TÉMOIGNAGE. Un bouquin de 610 pages, dont 22 illustrations, 90 d'annexes et 11 de table des matières, assaisonné d'un PREMIER PRIX DU SALON DU LIVRE DU SAGUENAY – Lac-St-Jean (1998). Du SUSPENSE, de l'IMAGINATION, de l'HUMOUR, de la VIE! Ce roman historique vous remuera le cœur et vous fera vibrer l'âme de fierté et d'admiration au contact de cette société mi-civile, mi-religieuse de la première moitié du XXe siècle, décrite à travers le prisme d'un sujet délicat traité avec simplicité et un naturel qui ne se dément pas.

Et quant à y être, pourquoi ne pas vous procurer la première œuvre littéraire de Me Georges, une monographie titrée

«LES EMMURÉS»

qui vous fera découvrir et apprécier d'autres aspects de cette société sous le couvert de la dynastie des 3 Georges, avant que l'édition n'en soit épuisée.

Achetez directement de l'auteur qui joindra, à chaque volume commandé, une dédicace appropriée.

Remplissez le blanc de commande ci-après, joignez-y votre chèque, puis glissez-les dans une enveloppe affranchie à l'adresse pointillée ci-après, à découper et coller sur l'enveloppe:

Blanc de commande à découper

( ) Qté - exempl. de «CHAPE DE PLOMB» Tout compris, chacun: 29,95$

( ) Qté - exempl. de «LES EMMURÉS» Tout compris, chacun: 22,05$

Montant total (chèque):

Adresse de l'auteur à découper

Me Georges Villeneuve, n.p.r.
Jardins du Monastère, App. 212
205, boulevard des Pères
DOLMIS (Dolbeau-Mistassini)
Secteur de MISTASSINI, QC - G8M 3A9

403553

Max Summer vient lancer son album

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI (CL) - Qualifié tour à tour de «vieux routier de l'Electric Blues» ou de «Rocker national», Max Summer était à Chicoutimi, hier soir, pour le lancement de son album: «Kilométrage illimité».

La soirée comprenait un spectacle avec son band. Pour ceux qui ont manqué le rendez-vous avec cette énergie débordante, il est possible de se reprendre ce soir, au Côté-Cour de Jonquière.

Ce Québécois très Nord-Américain sillonne les routes depuis plus de vingt ans avec sa guitare, ses chansons, sa musique et un répertoire dont le choix ne laisse personne indifférent: Eddie Cochran, Muddy Waters, Bob Dylan, Chester Burnett, John Winter, Stevie Ray Vaughan, que ce soit en Europe ou au Canada. Il retournera d'ailleurs en Europe, février prochain pour une tournée de trente spectacles en France, en Belgique et en Suisse. Et, à son retour au Québec, il espère pouvoir réaliser un nouvel album.



VISITE - Max Summer et ses musiciens S.Dumont et Paul Grondin étaient à l'International de Chicoutimi, hier soir, pour le lancement de son album «Kilométrage illimité». Ils seront ce soir au Côté-Cour de Jonquière.

(Photo Sylvain Dufour)

On a déjà plaisir à découvrir le premier. «Kilométrage illimité» est du rock français fortement imprégné de rock anglais. Max Summer en signe toutes les musiques, et les paroles, certains avec la collaboration d'auteurs comme S. Dumont (Permis de conduire, En P'tites claques et L'Intruisance) et A. Roy (Never Hurt you before) qui, avec «Goin'up the country» de A. Wilson, sont les deux seules en anglais.

Comme l'indique le titre de l'album, on parle de partance, des tournées qui pèsent parfois, de l'hiver ainsi que de l'agacement éloquent lorsque s'allume les gyrophares.

Soulignons la collaboration, pour cet album, de plusieurs artistes comme Jim Zeller (harmonica), Bruno Dumont (saxophone)Sylvain Lévesque (piano). Une équipe qui s'est ajoutée à celle que Max Summer forme avec S. Shuffle Dumont (batterie) et Paul Grondin, (basse).

EN BREF

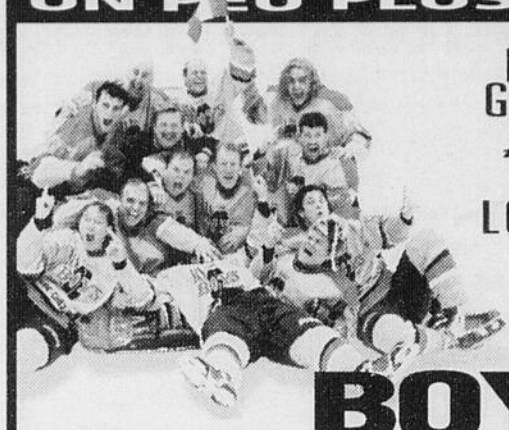
Meurtre 28 ans après

LOS ANGELES (AP)-Un détenu en liberté conditionnelle vient d'être accusé du meurtre, remontant à 1988, de Myra Jones. Elle avait été la doublure de Janet Leigh dans «Psycho», tourné en 1960 par Alfred Hitchcock.

Mme Jones avait alors 71 ans et l'accusé Kenneth Hunt, 21 ans. Cet individu a été accusé du meurtre d'une autre femme, commis dans des circonstances similaires en mars dernier.

En outre Myra Jones tenait le couteau, dans la scène de la douche du film, et elle y donnait aussi sa voix à la mère de Norman Bates, le propriétaire du motel joué par Anthony Perkins. Justement une nouvelle version de «Psycho» sort ces temps-ci et son scénariste, Joe Stefano, dit avoir été «outragé» d'apprendre ce qui était arrivé à un plan de la scène de la douche. Hitchcock avait été forcé de le couper car il laissait voir les fesses de l'héroïne.

UN PEU PLUS HAUT, UN PEU PLUS LOIN !



RICHARD GOUDREAU présente film de LOUIS SAIA

LES BOYS II

MARC MESSIER RÉMY GIRARD PATRICK HUARD SERGE THÉRIAULT PAUL HOUDE LUC GUÉRIN YVAN PONTON ROC LAFORTUNE MICHEL CHARETTE DOMINIC PHILIE PATRICK LABBÉ MARTIN PETIT PIERRE LEBEAU DANIEL RUSSO ANNE-MARIE PISANI CÉCILE AUCLERT

MELENNY PRODUCTIONS présente une production de RICHARD GOUDREAU un film de LOUIS SAIA distribution des rôles ANDREA KENYON et ASSOCIÉS

QUOTIDIEN

Chanson thème et chansons originales par Éric Lapointe disponibles sur disques compacts et cassettes.

DÈS DEMAIN ! ✓ SON DIGITAL

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI ✓ COMPLEXE J. GAGNON ALMA ✓ CINÉ-ENTREPRISE JONQUIÈRE ✓

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DU CINÉMA DU JOURNAL

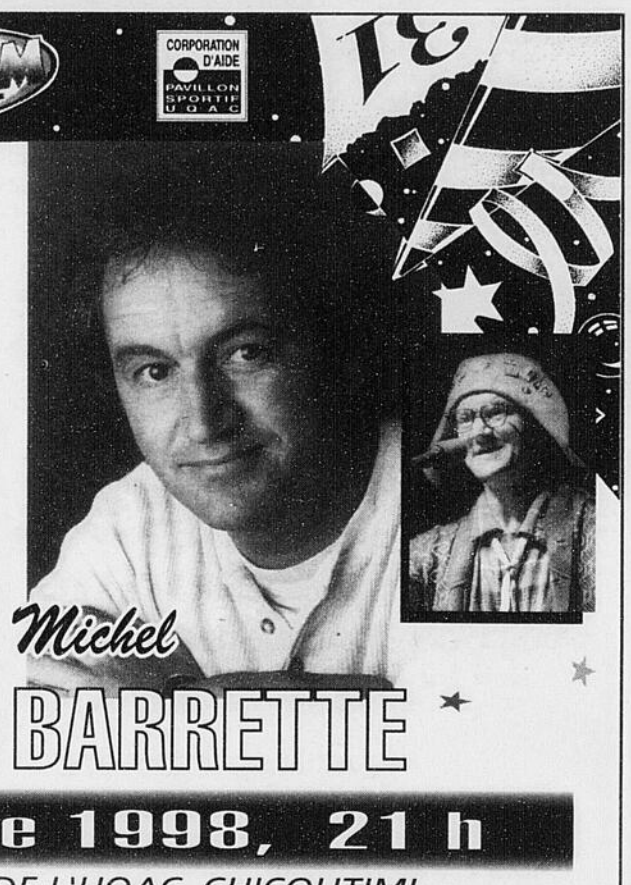
405501

LE THÉÂTRE DU SAGUENAY — HAKIM productions — CORPORATION D'AIDE PAVILLON SPORTIF UQAC

présentent

la Grande Veillée

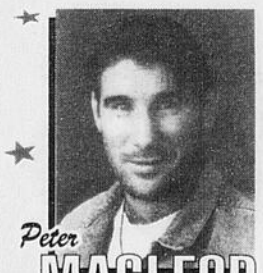
UN BILLET POUR LA GRANDE VEILLÉE 31 DÉC. 1998 = RÉSERVATION GARANTIE LA GRANDE VEILLÉE 31 DÉC. 1999



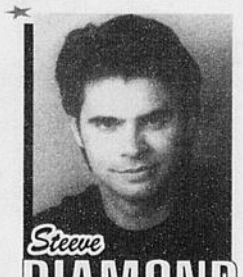
Michel BARRETTE

31 décembre 1998, 21 h

PAVILLON SPORTIF DE L'UQAC, CHICOUTIMI



Peter MACLEOD



Steeve DIAMOND



PARIS FOLIES NUMÉROS INÉDITS

et le groupe RUNNING SHOES



Mise en scène: Arianne Blackburn

5000 ballons
20 000 watts de son
75 000 watts d'éclairage
1 000 000 de confétis
2000 personnes à embrasser

C'EST ÇA UN PARTY!

8 MUSICIENS SUR SCÈNE - ANNÉES 50 à 80
ANIMATION ET DANSE DE MINUIT À 3 HEURES

Billets en vente: Sur tout le réseau Réservatech
Inf.: 549-3910 ou 545-5042

Repas disponibles sur place préparés par Roger Lévesque traiteur

Perrier FUTURE SHOP MOLSON DRY

Forfaits transport + spectacle pour Dolbeau, Alma et St-Félicien
Contactez Tours Chicoutimi: (418) 698-3169 ou 1-800-463-6565

Ville de Chicoutimi — CKRS590 RADIO MÉDIA — CIAB 64

ADMISSION: 33$ Tables réservées et 27,50$ Sièges réservés / taxes et services en sus
* 50 % des profits seront remis à des organismes culturels à but non lucratif de la région.

405589

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
CINÉMAS CINÉPLEX ODEON 1451 BOUL. TALBOT 545-4260
EN APRÈS-MIDI ET MAR., MERC. SOIR: 3.25 $
SEMAINE DU 4 DÉCEMBRE AU 10 DÉCEMBRE

FRITES MAISON (G) Lun. au Jeu.: 7h15 - 9h25
PSYCHOSE (13 ans+ violence) Lun. au Jeu.: 7h00 - 9h35
RENCONTRE AVEC JOE BLACK (G) Lun. au Jeu.: 8h00

J. COMPLEXE GAGNON ALMA
100 ST-JOSEPH SUD 668-0141
ENNEMI DE L'ÉTAT (G déconseillé aux enfants) Lun. au Jeu.: 6h45 - 9h25
RENCONTRE AVEC JOE BLACK (G) Lun. au Jeu: 8h30
FRITES MAISON (G) Lun. au Jeu.: 6h45
LE PORTEUR D'EAU (G) Lun. au Jeu.: 7h20 - 9h30
PSYCHOSE (En attente de classification) Lun. au Jeu.: 7h05 - 9h45
405017

Visitez notre site internet: http://www.cinéma.ca

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE

CINÉMA IMPÉRIAL
1120, Boul. TALBOT, CHICOUTIMI
SON DIGITAL

INFO-HORAIRE: 549-9022
SEMAINE DU 7 au 10 DÉC.

UNE VIE DE BESTIOLE (G) DISNEY/PIXAR LUN. AU JEU.: 7:15 - 9:15
ENNEMI DE L'ÉTAT (G) WILL SMITH / GENE HACKMAN LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30
LES RAZMOKET (G) LUN. AU JEU.: 7:20
TAXI (G) DE LUC BESSON LUN. AU JEU.: 9:20
L'AUTRE PACTE DU SILENCE (13+) J. LOVE HEWITT LUN. AU JEU.: 7:05 - 9:35
MARDI-MERCREDI 3,25 $ sauf jours fériés

CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE
ENNEMI DE L'ÉTAT (G) WILL SMITH / GENE HACKMAN LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30
L'AUTRE PACTE DU SILENCE(13+) J. LOVE HEWITT LUN. AU JEU.: 7:05 - 9:35
MATINÉES SAM. & DIM. (AVANT 18h00) sauf jours fériés 3,25$
405015

50e anniversaire
La déclaration universelle des droits de l'Homme

Le 10 décembre 1998 est la date du 50e anniversaire de la Déclaration universelle de l'Homme.

Cette déclaration n'est pas simplement un texte international comme les autres. C'est le premier engagement solonnel jamais pris par des gouvernements du monde entier de lutter pour les droits de l'Homme comme l'idéal commun à atteindre pour tous les peuples et toutes les nations.

L'article 19 de la Déclaration est, naturellement, d'une importance vitale pour les journaux. Il proclame: «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit»
Ce droit à la liberté d'opinion et d'expression sert d'arguments aux efforts de la communauté internationale des journaux pour atteindre une pleine liberté de presse,

Comme plusieurs autres journaux dans le monde, LE QUOTIDIEN publie aujourd'hui la totalité de la Déclaration, en pensant qu'en rappelant à nos lecteurs leurs droits humains fondamentaux nous leur rendons un grand service, et faisons prendre conscience que ce message est d'une importance indéniable dans le monde d'aujourd'hui, où de graves violations des droits de l'homme détruisent les vies de millions de gens.

Adoptée et proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations,

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales,

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

L'Assemblée générale

Proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre
toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

Article 10

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et
impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

1. Tout individu a droit à une nationalité.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité

Article 16

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

Article 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui
doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du
vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal

3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent

2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant, pour un Etat, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

© Copyright 1997
Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme
Genève, Suisse

Association Mondiale des Journaux
WORLD ASSOCIATION OF NEWSPAPERS • ASOCIACIÓN MUNDIAL DE PERIÓDICOS • WELTVERBAND DER ZEITUNGEN

le QUOTIDIEN du Saguenay – Lac-Saint-Jean
www.lequotidien.com

405360

PEANUT



BEN



PHILOMÈNE



AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	Matin Express (7h00)		Les 3 Mousquetaires / Tex Lecor		Attention, c'est chaud!	Liza		Lingo	Le Midi	Le Parc des Braves		Histoires fantastiques	La Vraie Vie / André Montmorency		...Ouim-zie (15h01)	Boite... / Étoile (15h45)	Super Mécanix	Sortilèges / 0340 (16h55)	Watatatow	La Tête de l'emploi
CFRS	Mon amie Maya	Les Pierrafeu	Les Fils à papa / Nathalie Gascon		Évasion Beauté	Pub		Plus ça change...		Le Grand Journal	Sexe et Confidences		Tel que vu à la télé	Cinéma / HANGAR 18 (6) avec Darren McGavin, Gary Collins				Les Simpson	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Bla Bla Bla / James Hyndman		Taillefer et Fille		Aimer	La Vie au... / J.E. (11h45)	Le TVA (11h58)	J.E. en direct		Boutique TVA		Les Feux de l'amour		Top Modèles	Claire Lamarche / Il faut que tu lises ça		Les Mordus / Francis Reddy, Chantal Francke	
TQc	Le Marché aux images	Le Monde à la carte		La Peinture moderne au Québec		Gestion de la croissance d'une PME		Destinos	Toute une vie		Le Présent du passé		Québec School Television		Connect with English	Destinos	Les Intrépides	Shirley Holmes	Teletubbies	Monde du Père Noël

VOTRE SOIRÉE

JEUDI 10 décembre	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKRS	Saguenay-Lac-Saint-Jean / Ce soir		Virginie	Un gars, une fille	Dans le vestiaire des Boys		L'Écuyer / Gildor Roy, François Pérusse, Manon Séguin		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Télévisions d'ailleurs (23h20)	
CFRS	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Steve Diamond	Drague-moi!	Cinéma / LA LOI DES JUSTES (4) avec Jon Voight, Barbara Hershey (4/4)				Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%		Flash	Tel que vu à la télé
CJPM	Le TVA	Piment fort / Marcel Leboeuf	Savez-vous jouer... sans perdre la tête		Diva		Ces enfants d'ailleurs - la suite / Dernière		Le TVA	Le Poing J / Sylvie Fréchette, Carl Marotte		TVA Sports / Loteries (23h52)	Pub (23h58)
TQc	Macaroni tout garni	Improvissimo	Les Choix de Sophie	Zone X	Le Tour des mondes / Cola le conquérant		Chasseurs d'idées / L'Alimentation		Kaosbar	Les Choix de Sophie	Mon pays, mes chansons	Le Présent du passé	
TV5	Voilà Paris	Cap Aventure	Journal FR2	Cinquantenaire de la Déclaration des droits de l'homme		Télécinéma	Orages d'été: avis de tempête			Journal belge	Le Cercle		Soir 3 (0h15)
CANAL D	Contact Animal		Trésors / Le Puits au trésor	Monde et Mystères / Les Enfants des sectes			Biographies / Roosevelt		Hawaï 5-O		Cinéma / LA CITÉ EN FEU (6) avec Barry Newman, Susan Clark		
RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Le Pont de l'exil		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui			Le Téléjournal et Le Point
RDS	Ski Mag 1998 - 1999	Sports 30 Mag		La Coupe Motorola 1998		Judo: Rendez-vous Canada		Le Monde du sport Gillette	Sports 30 Mag		RDS motorisé	Québec en motoneige	Snooker
S.E.	Québec en humour: la politique (17h45)			Embrasse-moi Gino (19h25)			Le Jardin suspendu			Journal intime d'un tueur en série (22h35)			Vérité trompeuse (0h05)
CBJET	Newswatch		Riverdale		World Team Figure Skating Championships				The National / CBC News		The National Update	News	Cinéma / CAREFUL (4)
CFCF	Pulse		Access Hollywood	Everybody Loves Raymond	Diagnosis Murder		The Drew Carey Show	Veronica's Closet	ER		CTV News	Pulse / Sports Night (23h45)	Pub (0h03)
WVNY	M*A*S*H	ABC News	M*A*S*H	Frasier	Billy Graham December Crusade		ABC News Special / The Whole World Was Watching				News / A. Hollywood (23h05)	Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	The Story of Santa Claus		Diagnosis Murder		48 hours		News	Late Night with David Letterman (23h35)	
WPTZ	News	NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Friends	Jesse	Frasier	Veronica's Closet	ER			The Tonight Show (23h35)	
WCFE	BBC News	Nightly Business	Newshour		Nature / John Denver: Let this Be a Voice		The People's Pharmacy				BBC World News	Charlie Rose	
FOX	Home Improvement	Cheers	Home Improvement	NewsRadio	World's Wildest Police Videos		Fox Files		Real TV	Cops	NewsRadio	Hard Copy	Shop at Home
TSN	Golf / Coupe du Président (16h00)				Golf	Gallagher	Golf / Coupe du Président						
SPNET	Last Word with Jim Rome	Soccer / Sheffield - Nottingham				Football Hardcore Football		NFL Fantasy Football	SportsCentral		Fox News		Auto Racing
DISC.	Power Hour: Discover Magazine		@discovery.ca		Wild Discovery: Hidden Worlds	Wild Discovery: Wilderness Trails	Movie Magic	World of Horses with John Scott	Men at Work		@discovery.ca		Wild Discovery: Hidden Worlds
VIE	Question de santé	Les Copines d'abord	La Beauté... / Seins plus gros	Êtes-vous libre ce soir?	Cinéma / POUR LEUR PROPRE BIEN (5) avec Elizabeth Perkins, Laura San Giacomo				Table ronde	Allô docteur		Les Copines d'abord	Cinéma / POUR LEUR PROPRE BIEN
GLOBAL	Global News	First National News	Sabrina the Teenage Witch	Entertainment Tonight	Friends	Jesse	Frasier		Traders		PSI Factor		Mad TV

DÉTENTE

BRIDGE

Jean-François Boucher

NO 440

DEUX FOIS SUR TROIS

Savez-vous que vous jouez au bridge deux fois sur trois en défense ? Si on admet que faire le mort n'est pas une partie active du bridge, et qu'à long terme tous les joueurs recevront à peu près le même nombre de points et qu'ils seront déclarant à tour de rôle.

Personne vulnérable
Ouest donneur

NORD
♠ R 6 5
♥ 9 8 7
♦ A V 10 4
♣ 6 5 3

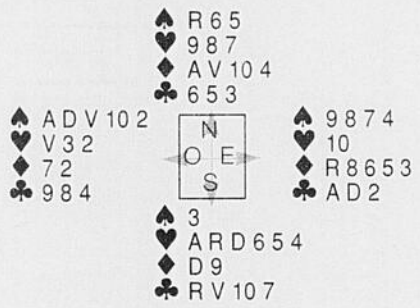
EST
♠ 9 8 7 4
♥ 10
♦ R 8 6 5 3
♣ A D 2

OUEST	NORD	EST	SUD
Passe	Passe	Passe	1 ♥
1 ♠	1 SA	2 ♥*	Contre
2 ♠	3 ♥	Passe	4 ♥
Ts passent			

*10-12 points, fit à pique.

Ouest entame du sept de carreau. Le déclarant appelle le quatre du mort et fournit le neuf sur votre Roi. Vous rejouez le trois de carreau (appel de préférence pour un retour à trèfle si Ouest coupe). Mais le déclarant joue la Dame, votre partenaire le deux et le mort gagne avec l'As. Le trois de trèfle est joué de la main de Nord, à vous !

Votre partenaire n'a pas ouvert deux piques faibles, c'est donc qu'il n'en détient que cinq cartes. Le déclarant a donc une distribution qui ressemble à : 1-6-2-4. Si vous jouez l'As de trèfle et retournez carreau, Sud va simplement jeter son pique perdant, pendant qu'Ouest va couper. Il retournera plus tard au mort à l'atout pour impasser votre Dame de trèfle. Comment empêcher ce plan de jeu ? Il suffit de plonger de l'As de trèfle et de retourner pique. Votre partenaire, qui lui aussi a fait ses devoirs, va prendre de l'As et retourner atout, coupant ainsi le déclarant du mort et vous assurant d'une deuxième levée à trèfle.



Les enchères vont généralement vous aider à trouver la défense adéquate. Pas seulement les enchères faites à la table, mais celles qui n'ont pas été faites aussi.

TÉLÉROMANS

JEUDI 10 DÉCEMBRE

12h30

CKRS — LE PARC DES BRAVES **539297** (1h)

17h00

CKRS — WATATATOW **83497** C'est le concours du plus beau couple de l'école. Séverine veut profiter de cette occasion pour reconquérir Youri. Elle tente de faire oublier sa crise de jalousie en feignant le détachement. Arrivera-telle à tenir le coup devant la complicité naissante entre Barbra et Youri?

19h00

CKRS — VIRGINIE **69861** En se rendant voir Marc, Karine rencontre Lise. Incapable de contenir ses larmes, elle se laisse entraîner dans le bureau de son ancienne directrice, décontenancée en la voyant ainsi. Les élèves de Lacaille ne reconnaissent plus leur professeur de français. Karine fait une révélation importante à Lise. Claudie croit que sa mère est membre d'une secte.

20h00

CJPM -CFER — DIVA **21652** Avec Noémie Godin Vigneau, Dylane Hétu et Jacynthe René. - Sean réussit à échapper à la police et se réfugie chez Suzy. Rose prend les moyens pour laisser croire à Pascal que Chloée ne l'aime plus. Ariane est sans nouvelles de Didier. Caroline devient l'animatrice du volet mode de l'émission "Tendances 2000". (1h) Relâche jusqu'au 11 février 1999.

21h00

CJPM -CFER — CES ENFANTS D'AILLEURS - LA SUITE **14316** Avec Yves Jacques, Monique Spaziani et Guy Thauvette. - Élisabeth et Nathaniel s'aperçoivent que leur fille Agnès est sourde. Sophie fait partie d'un groupe rock et joue du violon électrique. Sans papiers et sans le sou, Nicolas se retrouve à Paris. (1h) DERNIERE

CINÉ-TÉLÉ

JEUDI 10 DÉCEMBRE

10h00

CANAL D — ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD **4776229** (2) Fr. 1957. Drame policier de L. Malle avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau et Georges Poujouly. - Un homme machine un crime parfait et prévoit tout, sauf une panne d'ascenseur. (2h)

13h00

CANAL VIE — PLAIDOYER POUR UNE VICTIME **7106316** (2h) Voir mardi, 20h00.

14h00

CANAL D — DEVINE QUI VIENT DINER CE SOIR **2574590** (4) (Guess Who's Coming to Dinner), É.-U. 1967. Comédie de moeurs de S. Kramer avec Sidney Poitier, Spencer Tracy et Katharine Hepburn. - Une jeune Blanche doit faire accepter à ses parents son mariage avec un Noir. (2h)

14h30

CFRS — HANGAR 18 **724010** (6) É.-U. 1980. Science-fiction de J.L. Conway avec Darren McGavin, Gary Collins et Robert Vaughn. - Des savants de diverses disciplines tentent de percer le mystère d'un étrange appareil qui a atterri en Arizona. (2h)

19h30

CFRS — LA LOI DES JUSTES **774229** (Dern. de 4). (2h) Voir mercredi, 19h30.

00h30

CFRS — POUR L'AMOUR DE L'ORDRE **241053** (5) (Judgment Day: The John List Story), É.-U. 1993. Drame judiciaire de B. Roth avec Robert Blake, Beverly D'Angelo et David Caruso. - Après avoir tué toute sa famille, un comptable disparaît et réussit pendant 18 ans à échapper aux recherches de la police. (2h)

04h00

CANAL D — IMMUNITÉ DIPLOMATIQUE **4479409** (2h) Voir dimanche, 23h00.

MOTS CROISÉS

NO 482

HORIZONTALEMENT

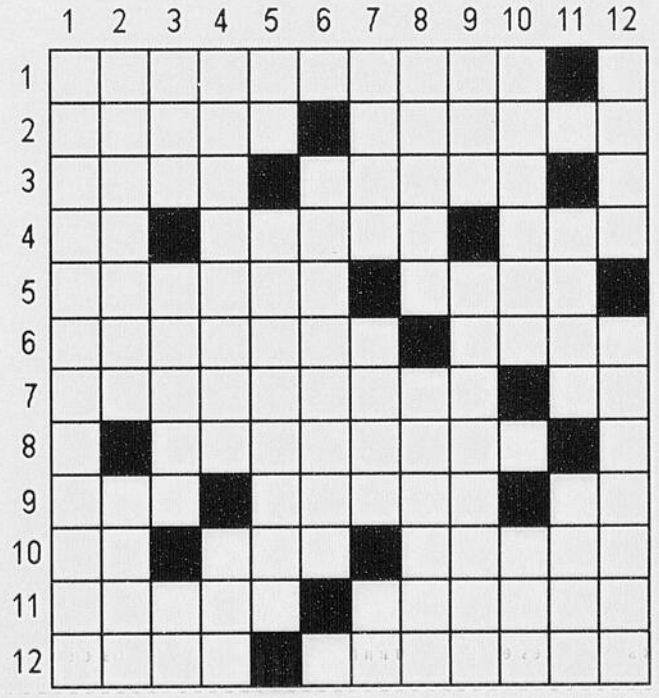
1 - Relatif à la Suisse.
2 - Inox - Qui n'ont aucune compétence (f.).
3 - Qui a telle durée - Petite embarcation servant d'annexe à un bateau.
4 - Bouquiné - Aspect de la structure du papier observable par transparence - Volonté.
5 - Prov. de l'anc. Irlande - Tache permanente de la cornée.
6 - Une fougère - Refus.
7 - Raillera - Antimoine.
8 - Cavité du vestibule de l'oreille interne.
9 - L'illusionnisme en est un - Inflammation de l'oreille - Convient.
10 - Sodium - Grison - Se rendrait.
11 - Feuille distribuée à des fins de propagande - Prénom fém.
12 - Cassier - Étendues plates, aux vallées peu enfoncées dans le sol.

VERTICALEMENT

1 - Qui frappent de saisissement.
2 - Débiter des marchandises - Recherché.
3 - Plante textile - Bière anglaise brune - Berge.
4 - Vivent médiocrement - Balle de service que l'adversaire ne peut toucher, au tennis.
5 - Erbium - Disparaîtront.
6 - Le pou en est un.
7 - Sur la croix du Christ - Pron. démons. inv. - Chlore.
8 - Service de veille de quatre heures, sur un bateau - Brilla d'un vif éclat.
9 - V. d'Allemagne - Ferai descendre par le gosier.
10 - Poème lyrique dont le ton est le plus souvent tendre et triste - Riv. de France.
11 - Filet pour prendre des oiseaux - Congédié.
12 - Dévidoir - Laïques qui s'agrègent à un monastère sans prononcer de voeux (f.).

SOLUTION DU PROBLÈME 481

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	C	E	R	A	I	T	■	A	S
2	R	A	M	O	N	E	■	S	A	C	R	E
3	E	R	M	I	T	A	G	E	■	H	A	N
4	A	D	O	R	E	■	I	O	L	E	■	I
5	M	E	C	■	R	A	T	■	A	V	A	L
6	B	R	E	B	I	S	■	C	R	A	I	E
7	U	■	T	E	N	O	T	O	M	I	E	■
8	L	I	E	G	E	■	R	I	E	N	■	C
9	E	S	■	U	N	I	O	N	■	E	D	E
10	■	E	P	I	T	R	E	■	T	S	A	R
11	C	R	I	N	■	I	N	N	E	■	I	N
12	R	E	E	■	A	S	E	P	T	I	S	E



HOROSCOPE

JEUDI, LE 10 DÉCEMBRE 1998

Bélier: du 21 mars au 20 avril
L'insécurité financière vous rendra nerveux mais vous n'avez pas à vous en faire car ce sont de fausses peurs qui vous guettent. Tout va bien pour vous au cours de ce mois. Vous pourriez même faire des gains inattendus et les occasions de dépenser ne seront pas très nombreuses. Vous êtes préoccupé par tout autre chose. Prenez un peu de temps pour sortir, pour lire ou pour faire du bricolage si vous en avez le goût.

Taureau: du 21 avril au 20 mai
Vous vous découvrez des talents insoupçonnés dans le domaine des arts et votre grande sensibilité vous fera réaliser des choses intéressantes même si elles ne sont pas reconnues comme des chefs-d'oeuvre. Les conditions de vie de vos proches vous tiennent à coeur et vous voudrez mettre un terme à certaines injustices que vous constaterez autour de vous. N'essayez pas de pousser le zèle trop loin. Attention à la fatigue et au surmenage.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
Partout où vous vous trouverez, on vous proposera des perspectives d'avenir auxquelles vous n'aviez pas songé. Vous devrez toutefois être à l'écoute et ne pas hésiter à faire le pas qui s'impose pour faire connaître votre valeur. Si vous êtes seul dans la vie, vous vivez des moments des plus favorables pour mettre fin à votre vie de solitaire et il ne tient qu'à vous de connaître le succès. Si vous avez déjà un partenaire dans la vie, soyez attentif à ses sentiments et à ses attentes. Sans y paraître, ils vous seront des plus bénéfiques.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet
Vous sentirez la soupe chaude dans votre vie familiale et vous devrez prendre les choses en main pour éviter les catastrophes. Soyez attentif aux problèmes des autres, surtout ceux qui vous concernent directement. Ne laissez pas les situations conflictuelles prendre le dessus. Vous pourriez vous en mordre les pouces. Il se peut que vous vous sentiez à l'étroit dans votre vie personnelle car vous vivez un dilemme entre vos occupations professionnelles et votre besoin de liberté.

Lion: du 23 juillet au 23 août
Dans vos relations sociales, vous serez choyé par des amis qui vous veulent du bien. Cette fois, vous n'aurez pas à vous rapprocher d'eux puisque ce seront les autres qui manifesteront le besoin de se rapprocher de vous. Pas parce qu'ils ont des problèmes mais tout simplement parce qu'ils apprécieront votre philosophie de vie et qu'ils voudront la partager.

Vierge: du 24 août au 22 septembre
Au plan des sentiments, vous voulez stabiliser les choses. Vous avez raison. Vous ne souhaitez pas perdre de temps. Vous ne voulez pas gaspiller le temps des autres. Vous êtes conscient de votre grandeur intérieure. Prenez garde, certaines choses provenant du passé peuvent se représenter. Ne négligez pas votre alimentation. Votre capacité de faire face aux choses nouvelles constitue un grand atout. Ne paniquez pas en ce qui touche ces choses nouvelles. Au plan de la créativité, vous disposez d'une chance exceptionnelle.

Balance:
du 23 septembre au 23 octobre
Les questions professionnelles influencent votre vie sentimentale. Vous devez faire la part des choses. Vous devez faire la différence entre les sentiments et les réalisations professionnelles. Les choses extérieures ont une incidence sur votre état de santé. Sur le plan social, vous êtes favorisé. Vous devez cependant vite constater certaines choses en ce qui touche vos amitiés. Vous êtes profondément influencé par la vie intellectuelle. Vous ressentez un besoin universel. Au plan humaina, vous pouvez faire preuve de force.

Scorpion:
du 24 octobre au 22 novembre
D'abord volcanique, votre vie affective devient plus régulière et plus calme. On vous manifeste des sentiments et de l'affection. Vous cherchez une vie meilleure. Cette quête améliore votre état de santé. Cependant, vous devez prendre garde aux colères. Elles pourraient engengrer de la haute pression. Vous devez surveiller vos relations professionnelles. Votre humour et votre sens de l'innovation matérielle vous favorisent.

Sagittaire
du 23 novembre au 21 décembre
Excellente journée pour enterrer la hache de guerre si vous êtes en froid avec la personne aimée. Vous êtes bien disposé à socialiser avec tout le monde. Cultivez la compagnie de ceux qui vous entourent, vous pourrez alors relaxer et être vous-même. Ne soyez pas suffisant à l'occasion d'une nouvelle aventure romantique; laissez la chance à votre partenaire de vous accepter tel que vous êtes.

Capricorne:
du 22 décembre au 20 janvier
Un climat d'agressivité règne dans votre univers tant au niveau professionnel que privé. Rendez-vous bien compte que votre entourage n'est pas responsable de vos humeurs et soucis personnels. Prenez garde de faire des ingérences chez autrui et spécialement dans votre famille. Votre façon de voir les choses n'est pas nécessairement la meilleure; alors le respect s'impose. Soyez maître de vous-même en cette période de tourments.

Verseau: du 21 janvier au 19 février
Beaucoup d'émotions dans l'air. Une sorte de désordre semble se répandre parmi les gens. Vous resentez le besoin de partager et de retenir en même temps. Laissez-vous aller, donnez-vous l'importance que vous méritez. Regardez-vous bien en face, il y a des problèmes à l'horizon. Il vous faut comprendre. En affaires soyez prudent avant de signer des engagements que vous pourriez regretter plus tard. Prenez conseils auprès d'experts.

Poissons:
du 20 février au 20 mars
Vous voilà perturbé devant un simple fait alors qu'un événement plutôt dramatique vous laisse froid. Vous êtes en pleine démesure émotive. Plongez au coeur de votre réalité, l'image n'est pas toujours agréable à regarder. Votre entourage vous accepte-t-il tel que vous êtes présentement! Les vrais amis nous acceptent tel que nous sommes. Evitez de vous éparpiller dans les tâches à accomplir. Donner un bon rendement, la gratitude suivra.

MOT MYSTÈRE

NO 3060

8 LETTRES — LE MOT CLÉ: REVENUS

achat	coût	estimé	montant	
actif	créance			somme
agio	crédit	faillite	payé	subside
argent		finance	pécune	
avoir	débit	fonds	piastre	taux
	déduc-		plus	taxe
bancaire	tion	gagne	poche	total
bénéfice	dépense	gain	prix	
bonus	dépôt	gaspille		valeur
boom	dette		reçu	verser
bourse	doit	impôt	rente	vide
		intérêt	retenue	
carte	économi		revenu	
coffre	e	mali	riche	

Solution du problème précédent: tribun

P	E	I	E	R	F	F	O	C	R	E	A	N	C	E
I	T	A	X	E	A	G	A	S	P	I	L	L	E	N
A	T	O	S	C	I	X	R	V	O	E	N	H	I	G
S	E	A	P	U	L	I	E	E	O	I	C	A	M	A
T	D	A	U	M	L	R	T	V	T	I	G	U	O	G
R	Y	E	E	X	I	P	U	N	R	E	R	A	N	B
E	A	C	H	A	T	M	O	N	T	A	N	T	O	E
F	I	T	C	A	E	I	C	E	S	T	I	U	C	T
S	D	N	O	F	T	D	C	R	I	N	R	I	E	I
U	A	I	P	C	E	N	E	D	T	S	F	R	L	T
B	E	R	U	P	A	V	E	E	E	E	E	A	T	O
S	O	D	E	N	E	R	R	G	N	S	M	O	M	P
I	E	N	I	N	C	E	T	E	R	R	T	M	O	E
D	S	F	U	V	T	I	B	E	D	A	T	I	O	D
E	M	I	T	S	E	E	V	A	L	E	U	R	B	S

LA BOURSE

MONTRÉAL

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior a la Bourse de Montreal; f = action ordinaire sans droit de vote ou a droit de votre subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; pr = privilegiees; r = actions privilegiees dernier dividende pas encore verse; v = unité de capital-actions; v = dividende variable; wt ou ws bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

A et B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
ABL CAN.	5800	0.700	0.660	0.700	+0.050
ADS	29300	3.750	3.200	3.550	+0.450
JAFCAN	1333	0.100	0.100	0.100	-0.010
AGRA	1599	9.400	9.400	9.400	-0.300
JARCA	5700	0.135	0.090	0.135	
JAUR RES	103600	2.410	2.350	2.350	-0.100
JABCOURT	11000	0.140	0.135	0.135	-0.040
ABITIBI-C	27129	14.250	13.950	13.950	-0.250
FAETERNA	14300	6.350	6.000	6.250	+0.350
AGNICO E	18140	6.000	5.900	6.000	+0.050
JAGRITEK	7500	0.600	0.600	0.600	-0.030
FJAGROMX	2205	0.050	0.050	0.050	
AIR CANDA	571997	6.050	5.750	5.850	-0.150
FAIRCAN.A	61330	5.000	4.750	4.750	-0.150
ALTA.ENERG	4175	34.200	34.000	34.000	-0.250
ALCAN ALU	16590	42.750	42.000	42.150	-0.300
FJALGENE	34200	0.350	0.300	0.300	-0.030
FALICT.B	700	18.950	18.950	18.950	-0.050
ALLELIX	1800	4.750	4.750	4.750	-0.500
FALL ATLNV	100	24.150	24.150	24.150	+1.350
ALL ATLVT	800	24.400	23.750	24.400	+1.400
ALLIFOREST	39700	15.100	14.850	14.900	-0.200
JALLICAN	50000	0.340	0.300	0.340	+0.020
AMALG.IN	VOIR PLUS BAS				
AMISK.A	4000	1.620	1.600	1.600	-0.020
AMSK.SR.1	10000	2.700	2.600	2.700	+0.100
JANGL.SWIS	6513	0.250	0.230	0.230	
JANTORO	15000	0.090	0.070	0.070	
JARDEN	500	1.900	1.900	1.900	-0.100
JARMISTC	112862	0.085	0.075	0.075	-0.010
ASBESTOS	830	15.000	15.000	15.000	-1.000
JATAPA	500	0.550	0.550	0.550	
FATCO I	Z51	37.300	37.300	37.300	
ATHABASCA	VOIR PLUS BAS				
JAURIGINOR	2500	0.050	0.050	0.050	
JAURIZON	2385	0.760	0.760	0.760	+0.010
AVCORP	13300	3.450	3.400	3.450	
AXCAN	46600	10.500	9.700	9.700	-0.400
BC GAS	3600	29.000	28.400	28.650	-0.350
BC TELEC	1410	45.200	45.050	45.050	-0.200
BCE INC.	146911	57.450	56.500	57.000	+0.850
BCE MBL	8462	38.650	38.000	38.250	+0.250
BGR.PM.A	800	9.550	9.550	9.550	-0.250
BPI II.U	VOIR PLUS BAS				
BQ.LAUR	9809	28.350	27.750	27.750	-0.250
BQ.LAU.SR6	1500	27.900	27.850	27.900	+0.100
BQUE NAT	101555	25.200	24.750	25.000	+0.150
BQUNAT.NO	400	13.600	13.600	13.600	
BQUNAT.NK	112008	8.850	8.800	8.850	
BQUNAT.NT	300	16.350	16.350	16.350	+0.050
BQ.NA.SR12	370	26.950	26.950	26.950	+0.250
BQ RBC LAE	22146	75.500	74.250	75.400	+1.000
BQ.RY.SRN	1200	26.000	26.000	26.000	-0.100
BQ.RY.SRJ	1600	28.300	28.300	28.300	-0.150
BQ.RY.SRF	990	26.200	26.150	26.150	-0.100
BQ. T-D	6900	50.950	50.450	50.750	+0.750
BQ.C.IMP	86159	34.800	34.250	34.400	-0.100
BQUE MTL	23880	63.450	63.050	63.200	+1.000
BMO.BSR4	1600	26.050	26.050	26.050	+0.100
BMO.BSR5	1000	25.700	25.700	25.700	+0.200
BMO SR6	1650	26.000	25.800	26.000	+0.200
BMO SR4	817	25.900	25.900	25.900	
BMO SR2	VOIR PLUS BAS				
BQ.N.ECOS	41177	34.350	33.550	34.000	+0.050
B NE SR12	230	25.450	25.450	25.450	+0.050
B NE SR9	16640	29.450	29.350	29.350	+0.050
B NE SR6	400	28.600	28.600	28.600	+0.050
BARRICK	13702	29.250	28.400	28.500	-0.550
BATON	51925	22.000	21.000	21.900	+1.500
BEAU CAN	27037	1.850	1.790	1.840	-0.030
FBEHAVR.B	27000	0.890	0.820	0.820	-0.030
BELL.INTL	38858	16.650	15.750	15.950	+0.100
JBENEDT	2000	5.250	5.250	5.250	+0.100
BENTALL	150	16.500	16.500	16.500	
BENVEST	2800	2.400	2.400	2.400	
BESTAR	7700	5.400	5.250	5.400	-0.050
BIOCHEM	496276	42.000	39.300	40.000	-0.400
BIOMIRA	47075	6.900	6.650	6.750	+0.050
BOCENOR	1000	1.600	1.600	1.600	+0.150
BOULDEN	8000	3.700	3.650	3.700	+0.150
BOMB A	28391	21.250	21.000	21.100	+0.750
FBOMB B	457013	21.250	20.800	20.900	+0.400
BORALX.A	9850	4.100	3.350	4.100	+0.100
FB.BRICK.A	1985	3.350	3.300	3.350	+0.100
JBREX	126100	0.140	0.105	0.105	+0.015
BRUNCOR	1300	22.800	22.400	22.400	+0.150
JBRUNEAU	37333	0.300	0.250	0.300	-0.030

C

C-MAC	11525	23.250	22.750	23.150	+0.150
CAE INC.	22995	8.550	8.400	8.450	+0.050
FCCL.IN.B	100200	16.500	16.500	16.500	-0.100
FCGI GR.A	112214	27.050	26.800	27.000	+0.050
COM DEV	900	4.600	4.600	4.600	
CT FIN.	500	55.000	55.000	55.000	
CABANO	21100	3.050	2.950	2.950	
JCALDERA	19000	0.100	0.100	0.100	-0.005
CALL-NET	9790	12.850	12.850	12.850	+0.200
FCALL-N.B	6000	12.950	12.900	12.950	+0.550
JCAVALLEY.A	3046	0.250	0.160	0.250	+0.050
JCAMBIEX	9000	0.120	0.120	0.120	-0.020
CAMBIOR	9400	7.700	7.600	7.700	
CAMBRIDG	7300	12.000	11.750	11.850	+0.200
CAMECO	10328	27.050	26.500	26.700	-0.750
CAMP RES	14602	0.400	0.385	0.385	-0.005
FCANCAP.P	1100	26.150	26.000	26.000	+0.500
CDN- NAT	3700	82.000	80.900	80.900	-1.500
CDN OXY	8147	19.050	18.800	18.900	-0.250
CP LTD	34204	34.250	33.800	34.250	+0.550
CDN TIRE	300	47.000	47.000	47.000	-1.500
FC TIRE A	5507	38.850	38.500	38.850	+0.100
C.UTIL.SRR	24000	25.050	25.050	25.050	-0.050
FC UTILIT.A	1450	46.900	46.800	46.900	-0.100
FC.UTIL.SRG	17000	24.950	24.900	24.950	-0.050
FCMNAC.A	13650	5.000	5.000	5.000	
JCANCOR	30000	0.350	0.350	0.350	-0.020
JCANSPR.A	6000	0.240	0.220	0.240	+0.020
JCANTOL	398	3.900	3.900	3.900	-0.100
FCARAOP.A	1500	5.050	4.900	5.050	-0.050
CASCADES	7950	8.400	8.300	8.350	-0.050
CELANESE	1200	22.050	22.000	22.000	+1.600
CELESTICA	23047	39.000	35.000	39.000	+4.500
JCENOSIS	3000	0.910	0.910	0.910	-0.010
JCASIA	1760	0.035	0.035	0.035	
FCHATEAU	200	9.800	9.800	9.800	
JCHESBAR	28500	0.450	0.390	0.390	-0.010
FCIMSTL.A	4100	16.600	16.500	16.500	-0.250
CINRAM	Z144	18.150	18.150	18.150	
FCLEARNT.A	1850	12.400	11.700	11.700	-1.150
CLINIC.A	209	7.350	7.350	7.350	+0.050
JCOG.CABL	3880	19.600	19.400	19.500	
FCOGECO	4100	18.500	18.400	18.500	-0.150
JCOLERAINE	48000	0.070	0.060	0.060	-0.010
COMINAR	200	5.600	5.600	5.600	+0.150
COMINCO	2750	17.000	16.900	16.950	-0.150
JCONCERT	3500	3.150	3.100	3.150	+0.050
JCON ABIT.	8900	0.090	0.080	0.080	
JCON OAS	36093	0.030	0.025	0.030	
JCONTIN PR	10300	0.450	0.450	0.450	-0.100
COSCIEN.A	34450	5.450	5.000	5.300	+0.400
COTT	21440	6.600	6.500	6.500	-0.100
JCOVITEC	13400	0.750	0.750	0.750	+0.070
CRESTAR	44200	13.600	13.600	13.600	

D à G

DTM INFO	71900	3.450	2.500	3.000	-0.500
DATALEX	11720	2.390	2.050	2.050	-0.150
DATAMARK	1300	3.150	3.100	3.100	
DENISON	161100	0.105	0.100	0.100	-0.005
DESJ.PR.A	2700	25.500	25.500	25.500	+0.200
FDEVTEK	5360	4.400	4.300	4.300	-0.300
JDIADM	11300	0.280	0.270	0.280	-0.020
JDIAGNCUR	3700	0.750	0.750	0.750	-0.030
JDIANOR	3000	0.200	0.200	0.200	-0.030
JDITEM	4300	0.850	0.780	0.850	+0.070
DOFASCO	14074	20.400	20.100	20.400	
DOMCO	600	11.000	10.500	11.000	+0.500
FDOMTAR	24713	8.600	8.450	8.450	-0.050
DOMT.SRB	500	19.450	19.450	19.450	+0.200
FDONOHU.A	6524	30.000	29.600	29.650	-0.150
DONOHUE.B	300	30.150	30.150	30.150	-0.650
FDOREL.B	32700	24.500	24.250	24.500	+0.500
JDYNACOR	20500	0.290	0.270	0.270	-0.020
EATON	500	5.250	5.250	5.250	-0.150
FEDPBRA.A	3100	21.000	21.000	21.050	+0.300
EICON	12200	4.190	4.055	4.100	+0.070
EMCO LTD	1000	9.500	9.400	9.400	-0.200
ENBRIDGE	7055	70.400	70.250	70.250	
ENERMARK	VOIR PLUS BAS				
ENPFND.G	VOIR PLUS BAS				
JEXPLOGAS	10000	0.025	0.025	0.025	+0.005
EXTNDLMV	100	8.300	8.300	8.300	-0.050
FEXTNDI.SV	15378	8.400	8.250	8.250	-0.150
FPI LTD	650	5.000	5.000	5.000	
JFAIRSTAR	55000	0.120	0.100	0.120	-0.010
FALCNBRDG	62000	16.800	16.800	16.800	-0.050
FINNING	6100	11.550	11.050	11.300	-0.250
FFST.MR.A	Z40	21.000	21.000	21.000	
FIRSTPR US	VOIR PLUS BAS				
JFOREX.A	1800	7.750	7.350	7.350	-0.300
FFOREX.B	3500	7.600	7.500	7.600	-0.050
FORTIS INC	7135	39.750	39.400	39.400	
FORZANI	4400	3.600	3.600	3.600	-0.150
FFOURSEAS	1090	41.150	40.450	40.450	-0.650
FRACMAST	100	4.000	4.000	4.000	-0.200
FRHOLD.UN	VOIR PLUS BAS				
JFREEWCAN	4000	0.290	0.270	0.270	-0.020
FGTC.TRA.A	3360	12.800	12.500	12.700	+0.100
GAZ.METRO	VOIR PLUS BAS				
FGENTRA	35840	2.950	2.820	2.910	+0.080
JGEONOVA	2798554	0.120	0.075	0.120	+0.040
GLOBAL EQ	5500	2.070	2.000	2.000	-0.150
JGLDHAWK	13500	0.160	0.085	0.150	
FGLDCRP.A	1600	7.600	7.550	7.550	-0.050
JG.BRIAR	31000	0.060	0.060	0.060	-0.005
G KNIGHT	5000	0.450	0.450	0.450	
GOODFELLW	600	8.500	8.500	8.500	
GWO.SR.1	31000	26.000	26.000	26.000	-0.250
JGREENHOP	1641	0.200	0.200	0.200	-0.050
JGREENSH	1500	0.130	0.130	0.130	-0.010
GRILLI A	10200	0.190	0.190	0.190	+0.020
GRILLI B	4500	0.170	0.170	0.170	
INFRMSION	13284	9.450	9.100	9.250	-0.250
GULF RES	47127	4.500	4.400	4.410	+0.010
GULF.R.P.A	6135	2.390	2.340	2.340	-0.020

H à L

JHAEMACR	2370	5.450	5.300	5.450	+0.400
HARTCO	4900	12.950	12.600	12.800	-0.200
JHEBRON	206500	0.250	0.210	0.220	-0.020
JHELIX HR	20650	1.780	1.700	1.750	
HERCO	3000	4.050	3.800	4.050	+0.050
HUBBARD	4000	1.250	1.250	1.250	+0.180
H BAY CO	15234	19.000	18.700	18.750	+0.050
HUSKY	735	13.050	13.000	13.000	-0.100
IBEX	2500	0.600	0.550	0.550	-0.030
IPL INC.A	200	12.350	12.350	12.350	+0.100
JITEC	5000	0.225	0.225	0.225	-0.025
JITI EDUC	1015	7.000	6.850	6.850	
JICON	2000	0.080	0.070	0.070	+0.020
IMASCO.LTD	169633	31.000	30.750	31.000	+0.250
IMPER.OIL	1450	27.250	26.750	26.750	-0.500
FIMPR.QBR	5249	33.350	33.000	33.000	
IMP.QBR.2	2500	25.100	25.100	25.100	
IMUTEC	23100	0.360	0.330	0.330	-0.050
INCO.PR.E	VOIR PLUS BAS				
INCO.VBN	1000	7.650	7.650	7.650	+0.050
INCO LTD	6281	17.150	16.950	16.950	-0.200
JINT.KEY	20275	0.500	0.500	0.500	
INV GRP	5700	22.550	22.450	22.550	+0.150
IRWIN TOY	200	3.490	3.490	3.490	
FIRWIN A	2100	2.150	2.110	2.110	-0.040
FIVACO A	1905	3.250	3.050	3.050	-0.150
IVACO.SR2	1200	17.000	16.750	16.750	-0.250
IVACO.SR3	300	18.600	18.600	18.600	-1.350
IVACO.SR5	2114	23.000	22.500	22.500	
IVACO.SR4	200	24.000	24.000	24.000	+1.500
JANNOCK	55000	14.250	14.250	14.250	
JNOCK.1.20	200	17.600	17.600	17.600	+0.100
FJEAN.CT.A	85438	29.000	28.900	29.000	-0.150
JJILLBEY	25550	0.075	0.075	0.075	-0.005
KIMPEX	Z500	0.065	0.065	0.065	
JKNOWHSE	17000	1.000	1.000	1.000	
JKORINOR	10000	0.050	0.050	0.050	
LBL SKY	5000	0.610	0.610	0.610	-0.040
LG TECH	100	2.500	2.500	2.500	-0.050
FLGS INC.	13423	11.000	10.800	10.900	+0.050
JLABPHRM	1600	3.500	3.300	3.300	+0.100
FLAIDLAW	61925	14.400	14.100	14.250	-0.250
FLAPVER.A	4500	4.100	4.000	4.000	
LAP.VER.B	1500	4.000	3.900	3.900	+0.100
FLASOND.A	500	17.250	17.250	17.250	-0.250
LEGACY.UN	VOIR PLUS BAS				
FLEROUX B	3600	5.300	5.250	5.250	-0.100
LEXAM	625	0.260	0.260	0.260	
JLITHOS	44668	0.370	0.370	0.370	-0.020
LOBLAW	28736	33.200	32.950	33.000	-0.250
LOEWEN	40430	12.300	11.850	12.150	+0.150
FLOGIS.CLB	4025	37.000	37.000	37.000	-1.000
JLOUBEL	48000	0.065	0.060	0.060	
JLYONLAKE	2000	0.225	0.225	0.225	+0.010

M à O

M CORP	100	2.100	2.100	2.100	
JMDSI	400	24.250	23.750	24.250	+0.500
JMPACT	83221	12.450	11.750	12.300	+0.300
MRRM	2200	88.750	87.950	88.000	+4.000
MSV	53500	0.140	0.120	0.120	-0.020
MABAIE	1900	0.600	0.570	0.600	+0.050
MAAX	3430	17.950	17.750	17.950	
MCM BLDL	8300	16.050	15.750	16.000	+0.050
MACKENZIE	9000	19.000	18.600	18.700	-0.150
MACYRO	8500	0.270	0.260	0.260	-0.030
FMAGNA A D	1720105	90.000	104.300	104.350	-0.400
MALET.QUE	1400	1.700	1.700	1.700	-0.050
MANI TEL	1455	19.750	19.500	19.650	-0.200
MPLE.LEAF	16400	12.500	12.000	12.000	-0.750
MATCO.B	2500	1.600	1.550	1.550	-0.050
JMAUDE	5000	0.170	0.170	0.170	-0.020
MAZARIN	80300	0.300	0.270	0.270	+0.010
JMCWATTER	23901	0.840	0.800	0.820	+0.010
JMELKIOR	2200	0.155	0.155	0.155	
JMEMOTEC	12000	0.460	0.420	0.420	-0.065
JMENORA	31000	0.060	0.050	0.050	-0.015
MERRILL	D400	109.000	108.000	109.000	+1.200
METHANEX	10200	8.400	8.100	8.100	-0.300
FMETROR.A	306634	19.450	19.150	19.250	
MET B	5870	39.500	37.500	37.500	-1.000
JMETWERKS	6450	5.600	5.300	5.400	-0.350
MITEMPUS	10350	0.250	0.210	0.210	-0.025
MICROCELL	18330	9.900	9.200	9.350	+0.100
JM.DUND	2000	0.700	0.700	0.700	-0.010
JMIRANDOR	687750	0.340	0.200	0.280	+0.110
JMISPEC	9500	0.100	0.075	0.100	
MITEC TEL.	6200	5.800	5.750	5.750	+0.200
MITEL CORP	428863	11.150	10.600	10.650	-0.450
MITEL 2 D	1000	25.000	25.000	25.000	-0.100
FMOLSON A	3345	22.500	22.050	22.050	-0.400
MONTRUSCO	1000	14.750	14.750	14.750	+0.150
MOORE	10181	17.350	17.050	17.050	-0.150
MTREAL	1500	2.800	2.800	2.800	
MULTFD.UN	10500	12.500	12.350	12.450	-0.050
JMURGOR	32800	0.190	0.160	0.190	-0.010
JMUR RES	25164	0.320	0.200	0.300	-0.020
NCE DIV.U	VOIR PLUS BAS				
NCE NRGY	VOIR PLUS BAS				
NCE PET.U	VOIR PLUS BAS				
NATION.SEA	800	10.500	10.500	10.500	
FNELVANA	200	28.250	28.000	28.000	-0.250
NEWCASTLE	VOIR PLUS BAS				
NEWCOURT	1300	54.000	52.750	53.000	-1.200
NFLDP7.25	Z16	10.450	10.450	10.450	
JNORA EXP	5000	0.400	0.400	0.400	-0.070
NOR.FORST	2200	6.100	6.000	6.000	
NORANDA	517245	20.150	19.750	20.000	+0.200
NORNDA.WS	117683	015.150	15.000	15.100	+0.250
JNORMAB	164500	0.080	0.070	0.080	
NOR TEL	113400	75.750	73.500	75.400	+0.350
N TEL SR7	43500	25.000	25.000	25.000	+0.350
NORTHSTAR	500	10.250	10.250	10.250	-0.400
NOVACORP.	17051	21.000	20.650	20.950	+0.200
N.S.POWER	2930	18.700	18.550	18.550	-0.050
JNOVEDER	11900	0.185	0.180	0.180	
JNOVIC	35000	2.400	2.310	2.390	+0.090
JNYMOX	5140	0.730	0.710	0.730	-0.250
O&Y PROP	5092	5.650	5.600	5.650	+0.150
JO'DONNELL	26500	3.250	3.150	3.150	
FOCEL.EN.B	11400	2.250	2.250	2.250	-0.050
OLCO.A	900	0.460	0.460	0.460	
FONEXCORP	1000	40.000	40.000	40.000	+1.600
JOREX EXP	30000	0.030	0.030	0.030	-0.010
OREZONE	13000	0.350	0.350	0.350	
JORIENT	1190	0.030	0.030	0.030	
JORLEANS	27600	0.140	0.110	0.140	
JOSISKO	2500	0.150	0.100	0.150	

P à S

JPAC.TIGER	101000	0.080	0.080	0.080	+0.010
PANTORAM	2500	0.900	0.900	0.900	
PAPRBOARD	4500	2.060	2.050	2.060	+0.060
JPEBERCAN	11100	1.000	0.900	0.900	-0.100
PEERLESS	1150	3.020	3.020	3.020	-0.080
PENGR.ENR	VOIR PLUS BAS				
PETRO CAN	44115	17.350	16.700	16.900	-0.250
PHILIP	5900	0.470	0.430	0.450	-0.010
PHOENIXLS	10370	14.250	14.050	14.250	+0.200
PLA.DOME	17304	22.000	21.250	21.250	-0.250
POCO PETR	104755	15.550	12.400	12.500	-2.050
PCS INC.	1420	97.000	94.000	94.800	+1.450
FPOWR CR	29382	32.200	31.600	31.750	-0.250
POWER.FIN	3914	32.100	31.800	32.000	-0.050
PREMIER.A	400	2.150	2.150	2.150	
PRIMETECH	6400	10.000	9.650	9.650	-0.050
FJPROMTIC	12000	1.860	1.850	1.860	+0.010
PROMATEK	5200	2.500	2.400	2.500	+0.050
PROVIGO	S21067	16.250	16.050	16.250	+0.150
QUEBECTEL	22260	17.500	17.100	17.200	-0.600
QUEBECOA	768	31.650	31.500	31.500	-0.150
FQUEBECOB	41122	31.750	31.000	31.500	+0.100
RPM.TEC	30000	1.500	1.500	1.500	
FRADIO.A	700	13.500	13.500	13.500	
JRADISSON	6000	0.140	0.105	0.105	-0.005
RANGEROIL	11275	7.350	6.850	6.850	-0.500
JRAUDIN	283352	0.080	0.070	0.080	-0.020
RENAISNCE	10100	18.050	17.800	18.000	-0.250
FREPAP	428514	0.100	0.095	0.095	-0.005
JCANAC.RS	27333	0.270	0.230	0.270	-0.010
RICHMONT	15400	3.900	3.750	3.750	-0.100
RIO.ALGOM	233301	17.400	17.150	17.200	-0.450
JROBEX	23000	0.190	0.130	0.190	
ROCTEST	155	6.000	6.000	6.000	+0.900
FRCANTEL.B	800	15.350	15.350	15.350	-0.650
FROGERC.B	6408	13.300	12.650	13.300	+0.600
ROLLAND	3800	6.300	6.300	6.300	+0.150
ROYAL.AVI	16500	3.100	3.050	3.100	-0.100
FROYAL.G	13000	37.050	34.900	35.050	+0.250
ROYAL.LPG	366	3.200	3.200	3.200	-0.050
JSRI O&G	3000	0.680	0.680	0.680	+0.100
JSAMSYS	35500	0.520	0.490	0.500	-0.030
SNC-LAV	28694	10.450	10.300	10.300	-0.100
SR.TELCOM	7500	3.300	3.150	3.170	-0.030
SAN.FRA.A	2400	10.250	10.000	10.000	-1.000
FSAN.FRA.B	13000	17.750	17.400	17.400	-0.250
SANI MO.A	2300	1.500	1.500	1.500	+0.050
SAPUTO	6837	40.750	40.500	40.500	-0.200
JSATURN.S	7700	5.100	5.000	5.100	+0.050
SEAGRAM	4350	56.500	55.400	55.400	-0.600
JSCHGOLD	48666	0.500	0.450	0.480	-0.020
SEARS CAN	7273	17.700	17.300	17.450	-0.250
JSHARPEX	7000	0.520	0.510	0.510	-0.020
SHELL CAN	400	23.650	23.650	23.650	+0.050
SHERMAG	832	13.150	13.000	13.000	
SHERRITT	8000	2.950	2.950	2.950	-0.150
SICO	1600	15.100	14.900	14.900	+0.500
JSIRIOS	3000	0.130	0.130	0.130	-0.020
SMALL FRY	2300	2.650	2.600	2.600	-0.300
JSOBEYS	9100	17.050	16.900	16.950	
SODISCO	157400	0.190	0.185	0.190	+0.005
SOUTHAM	7750	29.350	29.200	29.350	+0.100
SPAR AER	Z25	9.250	9.250	9.250	
FSPEC.PRM	300	19.000	19.000	19.000	-0.250
STLAURENT	24114	10.300	9.750	10.300	+0.150
STELCO A	408108	7.950	7.750	7.750	-0.150
JSTRAT.VAL	60207	0.870	0.810	0.870	-0.010
JSULLIDEN	30500	0.400	0.380	0.400	-0.020
SUNMEDIA	324650	21.100	20.800	20.900	+2.100
SUNCOR	3716	47.850	47.400	47.850	+0.400
JTSITELSY	36760	2.500	2.150	2.400	-0.100

T à Z

FTVA.B	1700	14.450	14.250	14.450	
TVX GOLD	51550	2.850	2.770	2.780	+0.010
TALISMAN	8960	29.050	28.700	29.000	+0.550
JTANDEM	74200	0.130	0.105	0.105	-0.055
TECHNILAB	300	8.100	8.100	8.100	
TECK A	1200	11.000	10.550	11.000	+0.400
FTECK B	12900	10.800	10.600	10.700	-0.150
TEKNOR	3000	3.450	3.450	3.450	+0.050
TELCO.CAP	2300	21.800	21.500	21.550	+0.200
FTELCO.PR	1090	25.100	25.100	25.100	+0.050
TELECLONE	500	23.000	23.000	23.000	+1.000
TELEGLOBE	24495	45.600	45.000	45.300	+0.150
FTELMOBILE	11010	19.500	18.650	19.500	+0.250
TELUS	69878	34.800	34.600	34.600	-0.100
TEMBEC.A	20648	9.000	8.900	9.000	+0.100
TEMPI.EM	VOIR PLUS BAS				
THERATECH	14500	2.800	2.750	2.750	-0.050
35SPLTCAP	1000	11.300	11.150	11.300	+0.050
35SPUT.PR	1840	22.050	22.050	22.050	+0.050
THOMCOR	5871	36.950

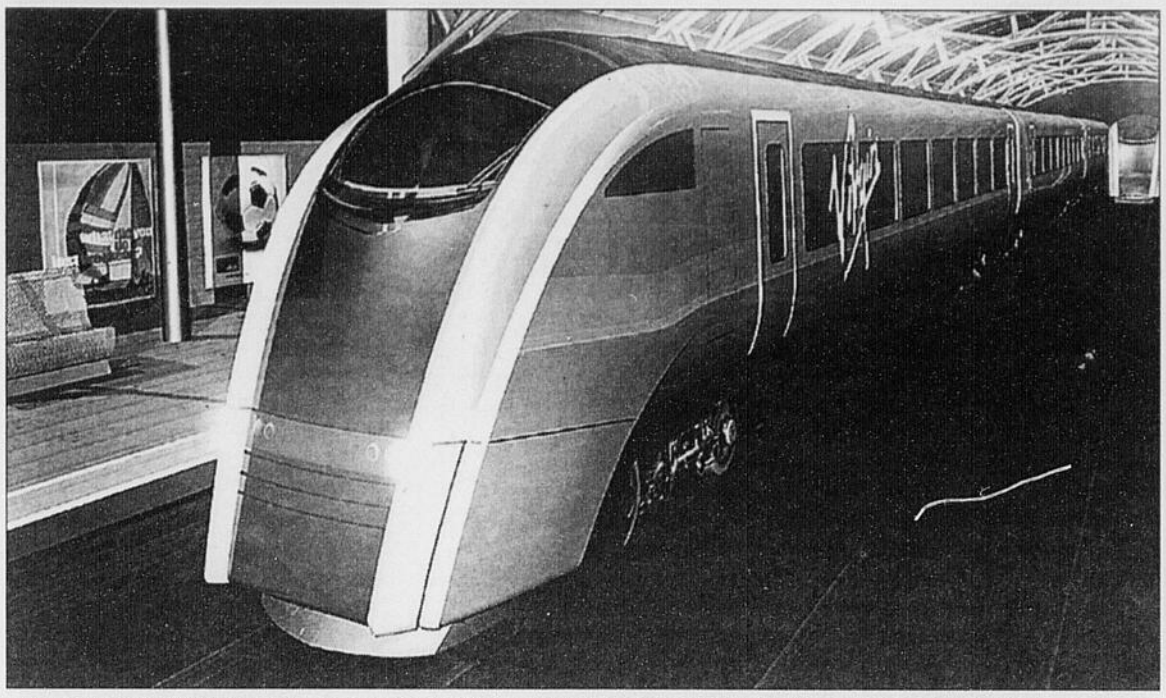
NOVOPH O	67900	0.350	0.325	0.325	-0.025
NU GRO	2050	3.450	3.450	3.450	-0.100
NUFORT R O	2000	0.155	0.155	0.155	+0.005
NUINSCO O	1500	0.265	0.265	0.265	+0.005
NUMAC ENG	1800	3.500	3.250	3.250	-0.100
O Y PPTY	2620	5.650	5.500	5.650	+0.150
OGY PETE O	43600	0.410	0.410	0.410	-0.010
OSF	8400	12.500	12.000	12.500	+0.500
OCELT EN B F	63280	2.300	2.250	2.300	+0.050
ODONNEL O	46000	3.250	3.100	3.200	-0.150
OFFSHORE O	27500	0.360	0.350	0.350	-0.010
OILTEC RES	1000	0.950	0.950	0.950	0.000
OLYMPIA A O	71000	0.450	0.440	0.450	0.000
ONEX C F	734652	41.000	38.750	41.000	+2.250
OPAL O	29600	0.680	0.650	0.650	-0.010
OPAWICA O	73000	0.540	0.530	0.540	+0.290
OPEN TEX O	43000	28.550	27.250	28.500	0.000
OPTIMUM O	1000	5.000	5.000	5.000	+0.500
ORALIFE O	29500	0.400	0.400	0.400	+0.030
ORVANA O	52800	0.700	0.590	0.660	+0.060
OSHAWA A F	61138	35.500	34.750	35.500	+1.500
OUROMIN O	48600	0.075	0.070	0.070	-0.005
OXF PROP	691582	17.600	17.400	17.400	-0.100

PàS

PC DOCS	62558	6.950	6.700	6.850	-0.050
PFB CORP	1700	4.450	4.350	4.350	-0.100
PACALTA	1960400	4.750	4.400	4.650	+0.250
PACWST O	12000	2.100	2.100	2.100	+0.050
P CASR A	7700	6.900	6.750	6.750	0.000
PAC NTHA F	3700	27.500	27.500	27.500	0.000
PAC RIM O	14400	0.900	0.830	0.830	-0.070
PALLISER	1500	0.210	0.210	0.210	0.000
PAN AMR O	3600	7.800	7.550	7.550	-0.100
PAN EAST	3600	2.650	2.630	2.630	-0.020
PANATLAS O	15272	0.250	0.240	0.240	-0.020
PANCAN P	103811	19.000	18.750	19.000	+0.250
PANGEA O	30550	1.800	1.700	1.700	-0.100
PARMNT R	191660	15.000	14.250	14.250	-1.300
PASON SYS	2200	2.650	2.500	2.650	+0.050
PATHEON	257800	3.510	3.300	3.460	+0.010
PEAK EN	19950	1.100	1.010	1.050	-0.050
PEERLESS	1000	3.020	3.020	3.020	0.000
PENDARIE O	79300	0.650	0.570	0.570	-0.050
PENN WST	26770	16.400	16.200	16.250	-0.250
PENTLAND O	14500	0.370	0.260	0.260	-0.140
PERIGEE I	2100	21.500	21.000	21.250	+0.750
PRKNS PAPR	2000	6.750	6.750	6.750	-0.100
PERLE SYS	9600	4.300	4.200	4.250	+0.050
PETRO C CV	941681	17.400	16.700	17.100	-0.150
PETROBK O	7100	2.150	2.150	2.150	0.000
PETROMET	2000	3.300	3.300	3.300	0.000
PETROREP	4776	1.150	1.110	1.150	+0.040
PHILEX GL	2000	0.230	0.230	0.230	-0.010
PHILIP SER	298525	0.470	0.430	0.450	-0.010
PHNX INTL	8300	14.250	14.050	14.250	+0.200
PHONETTIX	100	0.350	0.350	0.350	0.000
PIONER M O	339813	0.150	0.130	0.130	-0.025
PIPE INT	16230	9.900	9.600	9.700	+0.100
PIPE INT P	12435	24.900	24.800	24.850	+0.100
PLACE RES	15500	2.900	2.900	2.900	0.000
PLACER DM	948107	22.000	21.200	21.350	-0.300
PLAINS EN	40500	3.200	2.800	3.150	-0.050
PLAINTREE	7000	1.000	0.950	0.950	-0.040
PLATNVA AS O	2000	0.230	0.230	0.230	0.000
PLATNVA SP O	9500	0.250	0.220	0.220	-0.010
POCO PETE	341001	12.750	12.400	12.750	+0.350
POST ENER	802	4.000	4.000	4.000	+0.100
PTASH COR	77935	97.000	94.000	94.850	+0.350
POWR COR F	25055932	200	31.700	31.700	-0.300
POWR C 1P	6000	48.850	48.850	48.850	-0.150
POWR FIN	269003	32.250	31.750	31.850	-0.300
PWR FIN A	2125	22.200	23.050	23.050	-0.200
PWR FIN B	400	28.000	28.000	28.000	0.000
PWR FIN C	1500	26.600	26.600	26.600	+0.250
PWF FIN D	7500	26.250	26.250	26.250	-0.500
PRECISN D	64694	18.000	17.200	17.750	+0.400
PREMDOR	201950	13.350	13.150	13.200	+0.200
PREM I A	600	12.600	12.600	12.600	+0.350
PREM I P	63590	15.600	15.350	15.600	+0.050
PRIMETECH	3000	10.500	9.750	9.750	-1.000
PRINTERA	1150	1.400	1.300	1.300	-0.250
PROBE EX	56258	2.250	2.100	2.150	-0.070
PROMET L O	5000	1.820	1.820	1.820	-0.060
PROMIS SYS	177000	5.850	5.750	5.750	-0.100
PROVIGO	929907	16.750	16.500	16.750	+0.450
PRUDENTIAL	37576	7.050	6.550	7.050	+0.300
PURCELL O	36000	0.800	0.760	0.800	0.000
PURE GLD O	26780	0.210	0.205	0.205	0.000
PURSUIT	15859	1.350	1.350	1.350	0.000
QLT PH O	38395	24.600	24.400	24.600	-0.100
QMEDIA O	3600	2.600	2.500	2.600	+0.090
QUE TEL	3700	17.350	17.100	17.200	-0.600
QUEBECOR A	220	31.650	31.650	31.650	0.000
QUEBCOR B F	14458531	55031.500	31.500	31.500	+0.050
QBCR PRINT F	21232933	75032.800	32.800	32.800	-0.400
QBCR PRT P	8525	25.100	25.100	25.100	0.000
QUEENSTAK	80300	0.580	0.530	0.560	+0.020
QUENSTN M	7000	0.480	0.460	0.460	+0.020
QUENSWAY	3825	23.150	22.500	23.100	+0.600
QUINTY FNT	3500	1.450	1.400	1.400	-0.100
RAIDER O	5231	0.325	0.325	0.325	+0.005
RAILINK	1000	6.150	6.150	6.150	-0.100
RAINMKR	18800	2.500	2.400	2.500	+0.050
RAM PET A	3000	0.230	0.230	0.230	+0.010
RAND A TECH	63570	16.500	16.250	16.500	+0.500
RANGER	91897	7.450	6.800	6.900	-0.450
RAYROCK F	1750	6.500	6.500	6.500	-0.100
REAL DEL O	100	0.100	0.100	0.100	+0.005
REAL RES	220000	0.430	0.430	0.430	0.000
REDAURM O	41250	0.060	0.050	0.055	+0.005
REDFERN O	3500	0.390	0.390	0.390	+0.010
REITMAN A F	100	20.000	20.000	20.000	0.000
REMINGTN	400330	5.000	4.650	5.000	+0.350
RENISANC	632813	18.250	17.750	18.100	-0.250
RENATA RES	30710	0.340	0.310	0.340	+0.015
REPADRE	67400	2.510	2.350	2.360	-0.190
REPAP ENT	397800	0.100	0.095	0.100	0.000
REQUEST SE	5000	2.090	2.090	2.090	-0.060
RESEARCH	205967	7.900	7.500	7.600	-0.150
RESERVE	170050	0.750	0.700	0.700	-0.030
REVENUE P	29371	2.750	2.700	2.700	-0.050
REVENUE O	40000	0.900	0.900	0.900	-0.020
RICHLAND	526820	2.300	2.000	2.150	-0.800
RICHMONT	22400	3.900	3.750	3.750	-0.050
RICHTRE A O	2000	2.250	2.250	2.250	-0.200
RIDER A	1600	1.050	1.050	1.050	0.000
RIDLEY I	500	11.500	11.500	11.500	-0.150
RIGEL ENG	9100	10.000	10.000	10.000	0.000
RIO ALGOM	202313	39.100	38.750	38.750	-0.750
RIO ALTO	136260	14.300	14.150	14.300	+0.300
R NARCEA O	15400	2.350	2.350	2.350	-0.200
RIVER GLD	112200	4.000	4.000	4.000	0.000
RIVERSIDE	300	8.250	8.250	8.250	+0.250
ROGRS CN BF	26600	15.650	15.350	15.600	+0.300
ROGERS A	4300	13.550	13.150	13.550	+0.550
ROGERS B F	398010	13.550	13.500	13.540	+0.650
ROMAN	200	1.500	1.500	1.500	-0.310
ROMARCO O	104900	1.740	1.720	1.720	-0.020
ROTHMAN	610200	000200.000	200.000	200.000	0.000
ROYAL BNK	551334	75.500	74.250	75.300	+0.800
ROYAL LASR	15400	7.000	6.850	6.950	+0.200
RY LEPG L	5032	3.250	3.050	3.200	-0.150
RY QUAK	101129	0.690	0.610	0.690	-0.010
ROYCEFLD O	1000	0.330	0.330	0.330	0.000
ROYOP P O	10000	0.750	0.750	0.750	0.000
RUSSEL M	43427	3.400	3.030	3.100	-0.350
RUSSEL C	900	22.000	21.800	21.800	-0.250
RYAN EN	9600	3.000	2.850	2.850	-0.150
SLM SFTWR	11574	6.000	5.600	5.950	+0.300
SMK SPEED	29300	6.100	5.500	5.950	+0.450
SNC LAVLN F	11402	10.450	10.400	10.400	0.000
SR TELCOM	500	3.150	3.150	3.150	-0.250
ST ANDRW O	1000	1.900	1.900	1.900	0.000
ST LAURENT	28380	10.300	9.750	10.300	-0.050
STL CEMA F	12800	16.500	16.500	16.500	-0.250
SALIX O	13000	0.850	0.800	0.800	-0.030
SALTER ST	1300	5.000	5.000	5.000	0.000
SAMOTH C	5105	1.220	1.120	1.200	+0.050
SAMUEL M T	2722	0.400	0.400	0.400	-0.500
SAN ANDR O	15000	0.130	0.125	0.125	-0.025
SANTA CRZ O	71900	0.060	0.050	0.060	+0.010
SAPUTO GR	1600	40.750	40.750	40.750	-0.150
SASK WHT B	51218	10.500	10.250	10.250	0.000
SCAFFOLD	4002	2.300	2.250	2.250	0.000
SCE INV AF	9165	29.900	29.400	29.750	+0.500
SECOND CP	300	11.250	11.000	11.250	0.000
SCORPIO E O	100300	0.750	0.700	0.700	-0.030
SCORPIONO	8600	0.310	0.310	0.310	0.000
SCOTIA SPLT	500	47.000	47.000	47.000	-0.500
SEAGRAM	747791	57.950	54.500	56.250	-0.550
SEARCH EN O	39020	0.720	0.700	0.700	-0.020
SEARS CAN	23527	17.700	17.300	17.500	-0.250
SECOND GP	300	11.250	11.000	11.250	0.000
SEDNA GEO	14500	0.200	0.170	0.170	0.000
SEMAFO O	63100	0.680	0.600	0.610	-0.040
SEMIT AF	277400	0.125	0.115	0.115	-0.010
SEPPS O	4900	1.800	1.800	1.800	+0.020
SEVENTH A	16000	0.160	0.160	0.160	0.000
SHAWC B F	151502	37.450	36.500	36.500	0.000
SHAW I A	2990	12.850	12.500	12.650	+0.150
SHELL CAN	38428	23.650	23.500	23.700	+0.200
SHERMAG	1850	13.150	13.150	13.150	+0.100
SHERRITT I	387500	3.000	2.920	2.930	-0.080
SHERRITT P	702	3.000	3.000	3.000	0.000
SHIVASOFT	1800	1.040	1.000	1.030	-0.020
SIDUS SYS	20500	0.400	0.310	0.400	+0.020
SIERRA S	2980	29.500	29.000	29.500	+0.500
SIGNATURE	93000	21.250	21.000	21.000	+0.010
SILKAMAN O	1007330	0.025	0.020	0.025	0.000
SILCORP	800	14.950	14.900	14.950	-0.050
SILENT WIT O	24514	7.750	7.600	7.700	-0.050
SIMMOND	14100	0.140	0.140	0.140	+0.010
SINO FOR A	48032	1.650	1.550	1.580	-0.020
SKYJACK	2282	22.300	22.000	22.300	+0.300
SLATER STL	4900	7.400	7.050	7.400	+0.200
SLEEMAN B	7265	7.950	7.800	7.950	+0.050
SMED INTL	13406	10.000	9.750	10.000	+0.100
SNOW LE A	50000	0.075	0.075	0.075	+0.005
SOBEYS	177203	17.000	14.500	16.700	+2.200
SODISCO	39360	0.190	0.185	0.190	+0.005
SOFTKEY S	1662	45.750	45.750	45.750	-0.500
SOFTQUAD O	8300	0.780	0.760	0.780	-0.020
SONORA O	1400	0.050	0.050	0.050	-0.015
STH AMER O	21000	0.035	0.035	0.035	-0.010
STH CHINA F	11300	0.140	0.140	0.140	-0.010
SOUTHAM	102000	29.450	29.200	29.450	+0.250
SOUTHERN O	27825	7.600	7.250	7.500	-0.100
SOUTHWND	1000	26.250	26.250	26.250	0.000
SOUTHWST O	7300	5.500	5.300	5.400	+0.100
SPAR AERO	5065	9.100	8.500	9.000	+0.050
SPECTRA	72	1.550	1.550	1.550	0.000
SPECTRA P F	28310	19.250	18.850	18.850	-0.400
SPECTRAL	4800	2.630	2.400	2.500	-0.150
SPEEDWRE	3800	0.800	0.800	0.800	+0.050
SPLIT INV	1000	11.750	11.750	11.750	+0.750
SPLIT YLD I	1000	20.500	20.500	20.500	+0.300
SPLIT YLD II	3000	14.250	14.250	14.250	0.000
STANTEC	1000	10.750	10.750	10.750	0.000
STAR DATA	37826	6.000	5.800	6.000	+0.200
STAR R O	2000	0.105	0.105	0.105	-0.010
STARTECH	8284	4.050	4.000	4.050	+0.100
STEEPLEJAK	3500	0.350	0.350	0.350	0.000
STELCO A	226942	7.950	7.700	7.700	-0.250
STELCO NON R	1450	25.500	25.400	25.500	+0.100
STELLAR A	26700	1.750	1.500	1.500	-0.200
STRESSGN O	7900	1.610	1.500	1.500	-0.070
STRONGCO	15100	6.500	6.500	6.500	-0.100
SUD CONT O	16600	0.650	0.600	0.600	-0.020
SUMMIT R	8519	1.900	1.850	1.900	0.000
SUMMO M O	9000	0.150	0.140	0.150	+0.010
SUN MED	5569342	21.050	20.750	20.900	+2.100
SUNCOR	115046	48.100	47.200	48.100	+0.650
SUN-RYPE	19000	1.130	1.050	1.100	-0.030
SURREY MT F	153	13.650	13.650	13.650	-0.350
SUTTON O	5000	5.900	5.300	5.300	-0.700
SYMETRY P	350000	0.650	0.640	0.640	-0.060
SYNEX INTL O	45000	0.640	0.630	0.640	+0.010
SYNSORB	80070	4.150	3.500	4.150	+0.650
SYSTEMS	6500	0.940	0.910	0.910	+0.060

TàZ

T EATON	14085	5.350	5.250	5.250	-0.100
TH RES O	240433	0.285	0.250	0.270	0.000
TCT LOG O	509500	0.220	0.150	0.150	-0.070
TLC LASER O	105069	33.600	31.750	31.800	-2.250
TRP NT	14035	6.250	6.100	6.200	0.000
TRP NT P	3260	16.100	15.950	16.050	+0.100
TSB INTL	800	4.000	4.000	4.000	0.000
TVA GR BF	100	14.450	14.450	14.450	+0.150
TVI PAC O	13000	0.075	0.055	0.060	-0.010
TVX GOLD	123850	2.850	2.780	2.800	+0.020
TAIGA FORT	591	10.300	10.300	10.300	-0.300
TALISMAN	501249	29.250	28.500	28.700	-1.100
TECHNILAB	510	8.050	8.050	8.050	-0.100
TECK COR A	10100	10.550	10.550	10.550	+0.050
TECK B	460215	11.000	10.550	10.800	-0.200
TECSYN	11966	4.600	4.510	4.510	-0.340
TECSYS INC	150	2.500	2.500	2.500	0.000
TEKLOGIX	61550	16.500	16.100	16.500	+0.100
TEKNION C	4220	13.600	13.500	13.550	+0.050
TELCO SPLT	2325	21.700	21.550	21.550	+0.050
TELCOM I	1900	25.100	25.100	25.100	+0.050
TELECLONE	439305	25.250	22.000	22.900	+0.700
TELEGLOBE	83998	45.750	45.000	45.300	+0.300
TELEPANL O	32500	0.700	0.600	0.650	+0.050
TELESCN B	1975	14.500	14.500	14.500	+1.000
TELESYS I F	51410	19.500	19.000	19.500	+0.250
TELULAR O	16100	1.200	0.950	1.200	+0.200
TELUS CORP	73049	34.800	34.550	34.650	-0.100
TEMBEC A	34298	9.000	8.900	9.000	+0.100
TEMKE MNG	79510	0.295	0.260	0.280	+0.015
TESCO	31060	6.500	6.200	6.500	0.000
TESMA A	1600	19.600	19.500	19.500	0.000
TETHYS EN	44300	0.720	0.650	0.650	-0.050
TEX CAP P	400	33.000	33.000	33.000	0.000
THERATEC O	3300	2.900	2.800	2.800	0.000
THIRTY FIVE	24326	11.400	11.200	11.400	+0.200
THIRTY P FI	3500	23.000	23.000	23.000	+0.200
THOMCOR	651827	37.000	36.250	36.500	-0.450
THOMCOR 2	1275	23.500	23.100	23.100	+0.100
THOM COR C	4505	25.750	25.700	25.700	+0.050
THUNDR E O	24000	1.500	1.500	1.500	0.000
THUNDRM O	32289	0.160	0.150	0.150	0.000
TIMINCO	1000	2.500	2.500	2.500	-0.250
TIOMIN O	30900	0.300	0.270	0.270	0.000
TITAN E & RE	7265	7.950	7.800	7.950	+0.050
TITANIUM	1480	16.000	15.800	16.000	-0.200
TOR DM BK	651233	51.000	50.350	50.850	+0.300
TD BK H	15200	29.050	29.000	29.050	+0.050
TIPS	1309806	35.700	34.250	34.320	+0.050
TM DIV	700	26.550	26.550	26.550	-0.200
HIP	139870	39.700	39.450	39.500	+0.050
TORSTAR B F	641106	18.000	17.000	18.000	0.000
TRANS DOM	108000	0.040	0.040	0.040	0.000
TRALT CORP	1528949	23.050	22.650	22.900	+0.100
TALTA U 44	30	75.000	75.000	75.000	0.000
TRALTA U 7	50101.500	101.500	101.500	101.500	0.000
TURBO	400	26.200	26.200	26.200	0.000
TRANSAT AT	100	6.250	6.250	6.250	0.000
TRCAN PL	1374574	22.400	22.200	22.400	+0.150
TRP 1ST R	400	53.000	53.000	53.000	0.000
TRP 1ST S	5000	50.750	50.750	50.750	0.000
TRP 1ST U	1500	51.200	51.000	51.200	+0.200
TRGLOB O	14400	0.210	0.200	0.210	+0.010
TREMINCO O	10000	0.320	0.320	0.320	+0.040
TRI LINK	229050	13.750	13.000	13.000	-0.500
TRI VISON O	76580	0.700	0.600	0.610	-0.090
TRIDEL ENT	3500	0.300	0.280	0.300	-0.030
TRIGAS O	14750	1.250	1.200	1.200	-0.050
TRILLION O	108600	0.300	0.250	0.270	+0.010
TRILON A	22525	11.300	11.250	11.250	0.000
TRILON FIN I	250000	19.250	19.250	19.250	0.000
TRILON FIN II	2200	18.450	18.100	18.100	-0.600
TRIMAC	159940	7.000	6.750	6.750	-0.250
TRIMRK FIN	30227	21.750	21.150	21.550	-0.050
TRPL CRN E	4000	1.500	1.500	1.500	0.000
TRIUMPH	261000	1.800	1.800	1.800	-0.100
TRIZEC HA F	100070	30.800	30.550	30.600	-0.200
TRIZEC HAH	4100	4.100	4.100	4.100	-0.050
TROJAN TECH	3004	33.400	32.750	32.750	-0.500
TUDOR O	1000	0.350	0.350	0.350	+0.050
TUSK ENRGY	32000	0.870	0.750	0.870	+0.020
TWIN GLD O	2287	0.170	0.140	0.160	-0.010
TYLER R O	26500	0.180	0.155	0.165	+0.005
UTS ENERGY	10242	0.400	0.400	0.400	+0.030
UBIQUITEC	350	0.050	0.050	0.050	-0.010
ULTRA PET O	65980	1.550	1.400	1.470	+0.090
UNI SELCT	900	28.500	28.500	28.500	-0.350
UNICAN B F	950	35.100	35.100	35.100	+0.100
UNIFORT A F	4100	2.400	2.350	2.350	-0.040
UNIHOST	15230	4.550	4.450	4.500	0.000
UNION GP	400	46.500	46.000	46.000	-0.400
UN DOMIN	182159	32.400	31.800	32.000	-0.400
UN GRAIN F	88	10.350	10.350	10.350	0.000
U KENO	5000	0.200	0.200	0.200	-0.010
UPTON RES	7416	1.900	1.750	1.900	+0.150
URSA MAJ O	28400	0.090	0.090	0.090	0.000
UTILITY C	1815	41.000	41.000	41.000	+0.150
VAN HOUTT F	500	30.000	28.100	29.000	+2.750
VECTOR	1000	5.350	5.350	5.350	-0.150
VECTOR W	2500	0.100	0.100	0.100	0.000
VELAN	252	31.050	31.050	31.050	-0.550
VELVET O	82230	1.900	1.800	1.800	-0.100
VENGOLD O	80800	1.010	0.950	0.980	-0.040
VENTRA GR	4000	3.750	3.670	3.750	+0.050
VERMILION	1425877	33.550	33.000	33.250	-0.250
VERSACOLD	1000	9.850	9.600	9.600	-0.250
VERSA GR O	20	0.550	0.550	0.550	0.000
VHOM A F	17700	2.350	2.050	2.250	+0.200
VICERY R	250566	2.550	2.120	2.250	+0.110
VIDATRON O	7815	3.040	2.950	3.000	0.000
VIDEOTRN F	114750	22.300	21.750	22.300	+0.550
VIDCOR I	655	14.150	14.050	14.050	-0.005
VISTA GLD	14100	0.260	0.250	0.250	-0.005
VOLTERRA	554500	0.500	0.420	0.450	+0.050
WFI IND O	8000	0.940	0.940	0.940	+0.090
WAJAX	2900	8.500	8.500	8.500	0.000
WESCAM	11150	5.100	4.700	4.910	-0.090
WESCST A F	2900	43.950	43.600	43.600	-0.300
WST FRASR	2180	26.750	26.000	26.000	-0.750
WESTAIM	18567	6.400	6.150	6.250	+0.050
WESTBURNE	11500	14.850	14.750	14.750	0.000
WCOAST E	68216	30.400	29.900	30.400	+0.400
WCOAST 2 P	1600	26.500	26.500	26.500	+0.250
WCOAST 4 P	300	25.500	25.500	25.500	-0.400
WCOAST 5 P	1000	25.700	25.700	25.700	+0.200
WCOAST 7 P	5400	25.900	25.500	25.750	+0.250
W COPPER O	12500	2.600	2.250	2.250	-0.350
W STAR EX	3000	0.990	0.950	0.990	0.010
WSTRN STAR	1350	22.500	22.000	22.250	+0.250
WESTFORT O	93200	0.650	0.600	0.650	+0.050
WESTGOLD O	1000	0.170	0.170	0.170	+0.070
WESTLEY O	7600	0.065	0.060	0.060	-0.010
WESTMINS	283280	5.650	4.900	5.400	-1.850
WESTON	18480	53.750	53.100	53.500	+0.300
WHEATON O	19000	0.285	0.280	0.285	+0.015
WHITE ROSE	94336	0.210	0.160	0.190	-0.020
WILLIAM O	470094	0.065	0.050	0.055	-0.010
WIN-ELD O	10022	0.300	0.270	0.270	-0.030
WINPAK	34	45.500	45.500	45.500	0.000
WORLD HT O	1050	12.100	12.100	12.100	-0.300
WW MNRL O	57000	0.040	0.040	0.040	0.000
X AL O	4000	0.320	0.320	0.320	0.000
XL FOODS	20000	0.450	0.430	0.450	+0.020
XEROX A P	560	30.000	30.000	30.000	+0.500
XILLIX	15600	0.790	0.720	0.730	-0.020
YMG CAP	2135	4.000	4.000	4.000	0.000
YAMANA O	61907	0.990	0.920	0.950	0.000
YIELD M U	1000	15.550	15.550	15.550	+0.050
YOGEN FR A	629549	4.300	4.040	4.300	+0.300
ZCL COMP	400	1.950	1.950	1.950	-0.050
ZARGON	2374	2.450	2.300	2.450	+0.200
ZENON O	2260	26.300	26.000	26.100	+0.100
ZENON A O	300	24.500	24.500	24.500	0.000
DEBENTURES					
ANADIM DB		25100.000	100.000	100.000	0.000
CADILLAC D		20100.000	100.000	100.000	-3.000
CAMBRDG B D		10101.750	101.750	101.750	+0.250
CMBR FB 04		32 95.500	95.000	95.000	-0.500
CMBR MR 04		28 91.750	91.500	91.500	-0.250
CAMBR 7.5 D		5 99.500	99.500	99.500	-1.000
CWB A D		28104.000	103.000	103.000	0.000
CNTRFD B D		10 98.000	98.000	98.000	-1.500
CNTRFD 7 D		183 82.000	80.500	80.500	-1.500
CNTRFD 7.25		10 80.000	80.000	80.000	0.000
EMCO DB		51 84.000	83.000	84.000	0.000
HARMAC D		63 76.000	75.000	76.000	0.000
KINROSS D		68 77.500	77.000	77.000	-1.000
LUSCAR D		214100.000	100.000	100.000	+0.150
NEVADA DB O		3 81.000	81.000	81.000	+1.000
OY PPTY D		2 77.050	77.050	77.050	-1.950
REDEKOP DB		86100.000	100.000	100.000	+8.500
REVENUE D		35 90.000	90.000	90.000	+1.500
RIO ALG DB		75 87.000	85.500	86.000	0.000
SHERRIT D		30 69.000	68.000	68.500	+0.500
TECK DEB		1 51.000	51.000	51.000	+0.750
WESTON G D		7



IMPORTANT CONTRAT - Le Groupe Virgin Rail du Royaume-Uni a commandé plus de voitures diesels-électriques que prévu, faisant passer le contrat de deux milliards $ CAN à 2,6 milliards $ CAN.
(CNN - Photo).

Bombardier

Un contrat plus imposant

MONTREAL (PC) - Le plus important contrat de Bombardier Transport, annoncé en mars dernier, est devenu encore plus imposant.

Le Groupe Virgin Rail du Royaume-Uni a commandé plus de voitures diesels-électriques que prévu, faisant passer le contrat de deux milliards $ CAN à 2,6 milliards $ CAN.

En outre, Bombardier assumera seul l'entretien des véhicules, alors qu'en vertu de l'entente initiale, l'entreprise devait utiliser les services d'un sous-traitant, English Welsh and Scottish Railways.

La partie du contrat portant sur le matériel roulant, évalué en mars dernier à environ 800 millions $, représentera 955 millions$. La portion entretien, qui devait revenir à environ 1,2 milliard $, atteindra plutôt 1,64 milliard $.

La commande initiale portait sur la fabrication et l'entretien de 43 rames automotrices, comportant quatre voitures diesels-électriques chacune, ainsi que 36 locomotives diesels-électriques et 140 voitures-passagers.

Les locomotives devaient être fournies par par un sous-traitant, une division de General Motors.

La vice-président aux affaires publiques et aux communications de Bombardier Transport, Mme Linda Coates, a expliqué que la commande avait évolué entre la date de son annonce, le 3 mars dernier, et l'annonce de la conclusion du contrat, hier.

Les locomotives et les voitures-passagers ont disparu.

«Aujourd'hui, nous avons une flotte homogène de 352 voitures diesels-électriques, dont 216 seront munies d'une technologie d'inclinaisons», a-t-elle déclaré en entrevue téléphonique hier.

Dans un communiqué émis hier, le président et chef de l'exploitation de Bombardier Transport, M. Jean-Yves Leblanc, a affirmé que cette homogénéité permettra une plus grande flexibilité. En outre, elle permettra de faire diminuer le coût par siège.

Entretien

En vertu de la commande finale, Bombardier assumera non seulement l'entretien des véhicules neufs, mais aussi celui des véhicules qui font déjà partie de la flotte de Virgin CrossCountry.

La période d'entretien s'étendra jusqu'en 2012, ce qui correspond à la durée de la franchise du Groupe Virgin.

«Nous avons décidé d'assumer l'entretien entièrement chez Bombardier parce que c'est un domaine d'activité stratégique dans lequel nous avons décidé de nous engager davantage», a déclaré Mme Coates.

Elle a rappelé que Bombardier assumait déjà l'entretien des voitures de Go Transit, à Toronto, et qu'elle s'apprêtait à effectuer le même travail en vertu du contrat signé avec l'aéroport de John F. Kennedy, dans l'Etat de New York.

«Nous le faisons déjà en Amérique du Nord, nous le ferons aussi en Europe, a-t-elle déclaré. Nous sommes organisés pour le faire.»

Mme Coates a précisé que le contrat conçu avec le Groupe Virgin Rail n'aura pas de retombées directes au Québec en terme d'emplois.

Les voitures seront fabriquées dans les usines de Bombardier Transport au Royaume-Uni, en France et en Belgique. Les livraisons devraient s'effectuer entre décembre 2000 et juillet 2002.

Le carnet de commande de Bombardier Transport atteint maintenant 9,5 milliards $, soit un niveau inégalé pour la division. Des options représentent un montant additionnel de trois milliards $.

COUP D'OEIL

NEW YORK

Dow Jones	9009.19	-18.79
Volume	696 418 000	

MONTRÉAL

Indices comp.	3331.90	+1.52

TORONTO

TSE 300	6406.30	+6.53

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

Biochem Pharma Inc.	40.00	-.40
Noranda Inc. W.	15.10	+.25
Transcan Pipelines	22.40	+.15
Noranda Inc.	20.00	+.20
Bombardier Inc Cl B SV	20.90	+.40
Or	**294.05**	**+.3529**

VALEURS D'INTERÊT LOCAL

Abitibi-Consoli.	13.95	-.25
Alcan	42.15	-.30
Alliance	14.90	-.20
Amisk	1.60	0
Bce Inc.	57.00	-.65
Ban. Nationale	25.00	-.95
Bruneau	.300	-.04
Cascades	8.35	-.10
Domtar	8.65	-.35
Donohue	29:65	-.40
Groupe CGI Inc.	27.00	+.05
Jean Coutu	29.00	+.40
Métro-Rich.	19.25	-.10
Paperboard Inds	2.06	+0.6
Provigo	16.25	+.15
Uniforêt	2.36	-.04

$ U.S.	1.5402	+.0039
$ CDN	0.64.82	+.07
Taux de conversion	1.5415	

EN COLLABORATION AVEC
LÉVESQUE BEAUBIEN
GEOFFRION INC.

CHRONIQUE JURIDIQUE

QUELQUES RÈGLES EN MATIÈRE DE PENSIONS ALIMENTAIRES

(Partie 1)



Me Hélène Bérubé

C'est en vertu de l'article 585 du *Code civil du Québec* que les époux, de même que les parents en ligne directe au premier degré, se doivent des aliments. Par conséquent, les conjoints de fait ne sont pas soumis entre eux aux règles d'attribution de la pension alimentaire. Ceux-ci conservent toutefois, s'ils ont des enfants, une obligation alimentaire à leur égard.

Une pension alimentaire payable entre époux est accordée en tenant compte des besoins et des facultés des parties, des circonstances dans lesquelles elles se trouvent et, s'il y a lieu, du temps nécessaire au créancier, soit celui ou celle qui recevra les aliments, pour acquérir son autonomie financière.

Généralement, la pension alimentaire octroyée est payable de façon rétroactive à la date de la demande d'aliments et est indexée automatiquement le 1er janvier de chaque année et ce, suivant l'indice annuel des rentes établi par la *Loi sur le régime de rentes du Québec.*

Une pension alimentaire payable à un époux doit, aux fins fiscales, être incluse dans le calcul du revenu de l'époux qui en bénéficiera, alors qu'elle sera déduite du revenu de l'époux qui la verse.

La durée d'une pension alimentaire payable à un ex-époux peut varier dépendamment des circonstances. Ainsi, le tribunal donnera au créancier d'aliments le temps nécessaire pour acquérir une autonomie financière suffisante avant d'annuler la pension alimentaire, à moins qu'il n'ait mis les efforts sérieux et constants pour atteindre cette autonomie.

Dès que survient un changement dans les ressources, les besoins ou d'une façon plus générale, dans la situation des parties, l'une d'elles peut demander au tribunal une modification, à la hausse ou à la baisse, voir même une annulation, de la pension alimentaire payable.

Il faut toutefois démontrer la présence d'un changement dans la situation existante, le simple écoulement du temps n'étant pas considéré suffisant pour justifier une modification de la pension alimentaire.

La semaine prochaine, nous traiterons de la pension alimentaire accordée aux enfants.

Me Hélène Bérubé

Cain Lamarre Wells
AVOCATS S.E.N.C.

BUREAU DE CHICOUTIMI
255, rue Racine Est, Bureau 600, C.P. 5420
CHICOUTIMI (Québec) G7H 6J6
Tél.: (418) 545-4580 - Télécopieur: (418) 549-9590

BUREAU DE MONTRÉAL
1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2280
MONTRÉAL (Québec) H3B 4N4
Tél.: (514) 393-4580 - Télécopieur: (514) 393-9590

BUREAU DE JONQUIÈRE
3750, boulevard du Royaume, Bureau 201
JONQUIÈRE (Québec) G7X 0A4
Tél.: (418) 695-4580 - Télécopieur: (418) 547-9590

BUREAU DE LA BAIE
1252, 6e Avenue
LA BAIE (Québec) G7B 1R4
Tél.: (418) 544-4580 - Télécopieur: (418) 544-0940

BUREAU D'ALMA
100, St-Joseph Sud, Complexe Jacques-Gagnon
ALMA (Québec) G8B 7A5
Tél.: (418) 669-4580 - Télécopieur: (418) 669-0088

Adresse internet: http://www.clw.qc.ca

398345

Petites annonces

Une de nos conseillères



SANDRA

- 545-4014 SAGUENAY
- 668-4506 ALMA et les environs
- 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

INFORMEZ-VOUS SUR NOS PETITES ANNONCES DE STYLE COMMERCIAL

PRIÈRES:..... 35,00 $
AVIS DE DÉCÈS:.... 76,50 $

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation.
Acceptons les chèques, cartes de crédit.

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN
Toute annonce réservée avant 16 h 30 pourra être publiée le lendemain.
Toute correction ou annulation devra être faite avant 16 h 30 pour être effective le lendemain.

PROGRÈS-DIMANCHE
Toute annonce réservée au plus tard le vendredi à 16 h 30 pourra être publiée le dimanche suivant.
Aucune annonce ne peut être corrigée ou annulée après 16 h 30 le vendredi précédant la parution.

RESTRICTION
L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?
Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

10 mots ou moins QUOTIDIEN

1 jour..... 7,05 $
2 jours..... 8,60 $
3 jours..... 10,15 $
4 jours..... 11,70 $
5 jours..... 13,25 $
6 jours.....14,80 $

10 mots ou moins PROGRÈS-DIMANCHE 9,25 $

Mots additionnels: 0,40 $ mot/par semaine
●
Lettrage majuscule
Caractères gras
Encadrement
Titre centré
3,00 $ par semaine
●
AVEC PHOTO: 6,50 $ par parution

HEURES D'AFFAIRES

8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX 100
Bâtisses commerciales 101
Blocs appartements 102
Bureaux à louer 103
Commerces à vendre 104
Commerces à louer 105
Entrepôts à louer 106
Fermes 107
Garages 108
Locaux à louer 109
Terrains commerciaux 110

HABITATIONS RÉSIDENTIELLES 200
À partager 201
À vendre ou à louer 202
Chalets à vendre 203
Chalets à louer 204
Chambres à louer 205
Condominiums à vendre 206
Condominiums à louer 207
Logements à louer 208
Maisons à vendre 209
Maisons à louer 210
Maisons mobiles à vendre ..211
Maisons mobiles à louer 212
Terrains à vendre 213

VÉHICULES 300
Abris d'auto 301
Autos à vendre 302
Avions à vendre 303
Bateaux à vendre 304
Camions à vendre 305
Camions 4X4 306
Campeurs à vendre 307
Fourgonnettes 308
Machinerie 309
Motomarines à vendre.....310
Motoneiges à vendre 311
Motos à vendre 312
Motos 3 et 4 roues 313
Pièces et accessoires 314
Remorques à vendre 315
Souffleuses à vendre 316
Tracteurs à vendre 317
Véhicules divers 318

EMPLOI 400
Gardien(ne) demandé(e) ..401
Personnel demandé 402

FORMATION 450
Enseignement / cours 451

OCCASIONS D'AFFAIRES 500
Finances 501
Occasions d'affaires 502

SERVICES PROFESSIONNELS ..600
Construction / rénovation ..601
Impôt 602
Massage 603
Offres de service 604
Services de garde 605

MARCHANDISES ET SERVICES 700
À donner 701
À vendre ou à échanger 702
Ameublement 703
Animaux 704
Antiquités 705
Bois de chauffage 706
Coin du bébé 707
Demandé 708
Divers 709
Équipement de bureau 710
Équipement de commerce ..711
Ésotérisme 712
Marché aux puces 713
Matériaux de construction ...714
Poêle à bois 715
Réceptions 716
Santé 717
Vêtements 718
Ventes de garage 719

SPORTS / LOISIRS ..800
Articles de sport 801
Bicyclettes 802
Camping 803
Chasse et pêche 804
Musique et accessoires 805
Ordinateurs et jeux 806
Photos et vidéos 807
Piscines et acc. 808
Roulottes à vendre 809
Roulottes à louer 810
Vacances / voyages 811

AVIS 900
Activités diverses 901
Agences de rencontres.....902
Messages personnels 903
Perdu ou retrouvé 904
Recherche 905

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

A VENDRE ou louer, 766 rue Alma, Chicoutimi, terrain 40,000 pieds.carrés, bâtisse 11,000 pieds.carrés. Tél.:549-5229.

106 Entrepôt à louer

À LOUER: Chicoutimi: Espaces 20'x30' et 30'x40', 801 rue Alma. PRIX SPÉCIAL. Tél.:693-8754, 690-7185 (cellulaire).

109 Locaux à louer

A JONQUIERE: 2095 St-Hubert, très beau local commercial au rez-de-chaussée, 1,650 pi.car. x 10' hauteur, peut être loué en tout ou en partie, possibilité du sous-sol de même grandeur, grand stationnement, éclairé et déneigé, présentement disponible. tél.:(418)547-1873.

CHICOUTIMI, boul. Talbot, locaux industriels ou d'entreposage, chauffés, 10,000 pi.ca. (ou 3,058, 2,058, 3,525, 1,254 pieds carrés). Tél.:549-3135 #102, 690-9590 (cellulaire).

CHICOUTIMI-NORD, Place Roussel, (ancien Bonsaï), pour commerce ou service, locaux de 500, 1,000, 3,000 jusqu'à 8,000pi.ca. 183 aires de stationnement, achalandage très intéressant. Cellulaire: 690-9590, 549-9200.

CHICOUTIMI: local commercial, 1,600 PI.CA. 1823, Boul. St-Paul. tél;545-8499

ESPACE de bureau à louer de 474 Pieds.carrés avec entrée indépendante au 1680, Manic, Chicoutimi. tél:549-1323.

LOCAL commercial: disponibilité de 7,200 pi.ca. ou moins, 2ème étage avec services, bâtisse neuve située parc industriel Arvida. Prix 6.00$/pi.ca. par année. Pour informations: 418-548-1184.

LOCAUX de 3,200 pi.ca. d'espace commercial et 2,400 pi.ca. d'espace à bureaux. Tél.698-2222, 1-800-361-9519.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises. Tél.:549–3065.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

203 Chalet à vendre

RESIDENCE au Valinouet, à liquider, voisin des pentes de skis. Moins de $6?,??? Très très urgent, faites une offre. Régis Morin, 678-3017 La Capitale.

ST-GEDEON, chalet à vendre ou louer. Bord de l'eau. Tél.:(418)480-1123.

VALINOUET: chalet de skis 24x28, remise, super bien équipé avec foyer, broyeur, 2 salles de bains, remise, 87,000$. Tél.:698-0500.

204 Chalet à louer

A NE PAS MANQUER, pour la période de Noël (du 19 au 28 décembre) ou fin de semaine, à 15 minutes du Valinouët, Lac Caché, loge facilement 6 personnes, tout équipé. Tél.:548-1022.

205 Chambres à louer

1 GRANDE chambre, vue sur ville Chicoutimi, paisible, non fumeur(se), travailleur(se), 60$/semaine.. Tél.543-3939.

3 MINUTES Place Royaume, entrée indépendante, stationnement, cuisine, buanderie, câble, téléphone. Faut voir. Cellulaire:591-0416.

CHICOUTIMI et CHICOUTIMI-NORD, studio, près école 216. Câble et téléphone fournis. Tél.:698-4698, 541-9597.

CHICOUTIMI grandes chambres avec vanité, accès laveuse, sécheuse, entrée indépendante, près cégep, hôpital et université, libres immédiatement. Tél.:549-8646.

CHICOUTIMI, grande, chauffée, éclairée, meublée, câble, cuisine, laveuse, sécheuse, stationnement. $210/mois, Tél.:545-2703, 698-2108.

205 Chambres à louer

CHICOUTIMI, paroisse St-Joachim, très propre, avec commodités. Tél.:545–7041, cellulaire: 540-4235.

CHICOUTIMI, près cegep, université, centre-ville, câble, laveuse, sécheuse, stationnement. Tél.:545-0698, 541-0077 paget.

CHICOUTIMI, près centre-ville, laveuse, sécheuse, poêle, réfrigérateur, câble. 200$/mois. Tél.:543-9081.

CHICOUTIMI, quasi appartement, câble, téléphone, laveuse, sécheuse, non-fumeur(euse). 60$/semaine. Tél.:690-3400.

CHICOUTIMI-NORD. Près de l'arrêt d'autobus et McDonald. Tél:549-4392, 543-4160

CHICOUTIMI: Arrière Polyclinique et Place Saguenay, cuisine commune, buanderie gratuite. Tél.:693-8754, 690-7185 (cellulaire).

CHICOUTIMI: centre-ville et boulevard Université, tranquille, câble, laveuse sécheuses incluses. tél.:693-0608, paget: 696-8111.

CHICOUTIMI: meublée, câble, téléphone, nombreux services, semaine ou mois. Prix intéressant. tél:549-8337.

CHICOUTIMI: près cégep, université, idéal pour étudiant(e), 210$/mois, tél.:690-2496.

CHICOUTIMI: Rénovées, près Université, 170$/mois à 260$/mois. Câble fourni. Tél.:693-0697

CHICOUTIMI: étudiant(e), non-fumeur(euse), entrée indépendante, téléphone et câble fournis. Tél.549-5567, 545-6332

JONQUIERE: tout fournie, entrée indépendante, meubles neufs, tél.:699-7777.

JONQUIÈRE: Étudiant(e), travailleur(euse), personnes âgées, avec ou sans pension, câble, tout fourni, entrée indépendante, Libre immédiatement. Tél.:695-0313.

LA-BAIE, idéal pour travailleurs. Salle de bain et de télévision indépendantes. Tél.544-7763, 693-5202

LA BAIE entrée indépendante, salon cuisine comunes, câble inclus, Tél.:697-1582.

CHICOUTIMI: près cégep, hôpital, université, cuisine commune, laveuse, sécheuse, câble, stationnement, entrée indépendante, Tél.:549–3372.

207 Condominiums à louer

Beau condo à sous-louer, quartier tranquille, secteur Bagotville, libre immédiatement, tél.:544-7215.

208 Logements à louer

1 MOIS GRATUIT!
CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. **Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés, chauffés, eau chaude fournie, très propre.** Endroit tranquille. **1 GRAND 3.1/2,** libre **IMMÉDIATEMENT. 1 GRAND 5.1/2,** libre **IMMÉDIATEMENT. Idéal pour couple sans enfant**, porte patio, grands balcons, remises intérieures**. TRÈS BON PRIX. Tél.:549-9343.**

1 SUPER 4.1/2 à paliers, peinture au choix, abri d'auto, paysager, 450$/mois. Tél.:543-3939.

1er MOIS $300
CHICOUTIMI, Côte Réserve, 1030 Dequen, 4.1/2, demi sous-sol, non chauffé, non éclairé, moderne, terrain privé, clôturé, entrée et stationnement indépendants, 400$/ mois. Tél.:545-4299, 668-8935 (Alma).

41/2, Chicoutimi, non chauffé, non éclairé, 515$/mois, coin Estacade/de l'Ecluse, balcon, 2ième étage, très propre, déneigé, remise. Libre 30 novembre. Tél.:545-1516, 669-0682 (jour).

A LOUER un logement 4.1/2, près Place Saguenay. Pour informations 543-0320, rencontrer Philippe Gagné au 355 Goulet, Chicoutimi.

A SOUS-LOUER, arrière Place Royaume, 4.1/2, idéal pour retraités, bloc 4 logements, spécial 425$/mois. Tél.693-8754, 690-7185

APPARTEMENTS LE GITE 3.1/2, meublés, chauffés, éclairés, situés environ 1000 pieds arrière Place du Royaume. Libres immédiatement. 1318 des Roitelets, app. 43, Chicoutimi. Tél.:696-2933, 693-8508.

208 Logements à louer

ARVIDA: 1 mois gratuit, 2.1/2 et 5.1/2, chauffés, éclairés, meublés, près des services. Tél.:548–8643.

ATTENTION: Quartier Université, près centres d'achats, 3.1/2, 4.1/2, porte-patio, balcon, possibilité cuisinière, réfrigérateur. Aussi 4.1/2 tout meublés. Tél.:693-4242.

CHICOUTIMI (Rivière-du-Moulin): 4.1/2 demi-sous-sol, 390$/mois, chauffé, libre 1er novembre, tél.:544-8123, 697-0247.

CHICOUTIMI 3.1/2, buanderie, chauffé, éclairé, meublé, grand, repeint, près Université, centres d'achats, 385$/mois, très propre, libres 1er janvier. Tél.:543-9705.

CHICOUTIMI 5.1/2, rénové, chauffé, rue Bégin. Libre immédiatement. Tél.:549-6288, 543-6055

CHICOUTIMI 763 des Hospitalières, 31/2, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. $425. Tél.:690-1235, 549-8564.

CHICOUTIMI, 1.1/2, 2.1/2, chauffés, meublés, près université, cégep, hôpital. Tél.:545–3332.

CHICOUTIMI, 168 Price Est, 5.1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er janvier. $400. Tél.:678-9018.

CHICOUTIMI, 2.1/2, libre immédiatement, rénové, repeint, propre, près Cégep, Université, 320$, éclairé, chauffé, meublé. Tél.:541-6524.

CHICOUTIMI, 3.1/2 meublé, chauffé, près centres d'achats, Université, libre immédiatement. Tél.:548-6097.

CHICOUTIMI, 3.1/2 meublé, chauffé, repeint, spacieux, tranquille, près centres d'achats. Tél.:549–1399.

CHICOUTIMI, 3.1/2, 851 McLaren. 4.1/2, 75 des Oblats, 1631 des Grands-Ducs. Tél.678-2960

CHICOUTIMI, 3.1/2, chauffé, éclairé, meublé ou semi-meublé, près centres d'achats et université. Aussi 4.1/2. 370$/mois, 400$/mois, 460$/mois. Tél.:543-4037.

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublé ou non meublé, chauffé, éclairé, près Université, Cégep. Tél.:548-2442, 693-0398.

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er décembre, propre. $405. Tél.:693-0176.

CHICOUTIMI, 3.1/2, près Université, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:693-1849 après 18h00.

CHICOUTIMI, 4.1/2, insonorisation supérieure, entrée contrôlée, arrière Place Royaume. Tél.:696-1175.

CHICOUTIMI, 5.1/2 neuf, intersection Rang St-Pierre/Route 170, très propre. Tél.:690-9641.

CHICOUTIMI, 5.1/2, face Lycée, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, peinturé à neuf. Tél.:544–3269 après 18h00.

CHICOUTIMI, beau 3.1/2, location janvier à juin, idéal pour enseignant, étudiant, tout inclus, dans maison luxueuse. Tél.:696-0288.

CHICOUTIMI, boul. Saguenay Ouest, 5.1/2, très propre, chauffé, eau chaude fournie, 2 mois gratuits. Tél.:693-9408.

CHICOUTIMI, sous-location intéressante et immédiate au 562 rue Bécard, app 5. Endroit paisible et accueillant. Grand 3.1/2 meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, salle lavage intégrée, stationnement, déneigement. Très près du cegep, université, hôpital. Prix à discuter aux intéressé(e)s. Tél.:545-3554, 548-2509, 693-0060.

CHICOUTIMI, sous-location, arrière Place Royaume, grand 5.1/2, semi-meublé ou non, moderne, porte patio, déneigement, toiles incluses, non chauffé, non éclairé, prix à discuter. Tél.549-5394

CHICOUTIMI, St-Paul, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, entrées laveuse sécheuse, 300$/mois, avec air climatisé et remise, libre 1er janvier 1999. Tél.:543-9800.

CHICOUTIMI, très grand 3.1/2, meublé ou non, entrées laveuse sécheuse, libre 1er janvier. Tél.:678-2496.

CHICOUTIMI-NORD, 3.1/2, sous-sol de maison, style condo, rue Joanna. $375, libre immédiatement. Tél.:698-6969, 693-5240, demander Petros.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI-NORD: 115 Pinel, à sous-louer, 3.1/2, chauffé, eau chaude, 3ième étage, libre immédiatement, 350$/mois. Tél:690-9350

CHICOUTIMI-NORD: 4.1/2, chauffé, arrière centre d'achats, semi-meublé, 400$/mois, libre immédiatement. Tél.:673-6417.

CHICOUTIMI: 1450 Du Perche, grand 3.1/2, semi-meublé, moderne, libre immédiatement, 375$/mois, chauffé, éclairé, Tél.:544-4595, paget:696-6324, 693-8634.

CHICOUTIMI: 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, quartier St-Joachin, chauffés, éclairés, meublés ou non, à partir de 295$/mois. Tél.:541-4666.

CHICOUTIMI: 2.1/2, chauffé, meublé, libre 20 décembre. 285$/mois. tél:540-4838, 690-3833.

CHICOUTIMI: 2.1/2, non chauffé, non éclairé, non meublé, 635, Audet, 275$/mois, libre immédiatement. Tél.:545-2123, 548-5164.

CHICOUTIMI: 3.1/2, 315 Ste-Famille, face au Cégep, 335$/mois. Tél.:696-3453

CHICOUTIMI: 3.1/2, 4.1/2, grands, chauffés, libres. Tél.543-0858

CHICOUTIMI: 4.1/2, 967, rue St-Paul, 450$/mois, non chauffé, non éclairé, Tél:678-2299.

CHICOUTIMI: 4.1/2, rue Price, près Cegep, poêle, réfrigérateur et toiles incluses, 350$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél:698-6273.

CHICOUTIMI: 466B, Morin, 3.1/2, semi-meublé, libre immédiatement, 325$/mois. Tél.:(418)543-8151.

CHICOUTIMI: 5.1/2, sur 2 étages, 2 salles bains, 1288A, boul. Saguenay Est, 475$/mois. Tél.:544-5078.

CHICOUTIMI: 51/2, 715 chemin Sydenham, non chauffé, non éclairé, planchers bois franc, remise extérieure. Tél.:693-6071. Pour visite avant 14h00, 696-4062.

CHICOUTIMI: 533 Racine, 3.1/2 chauffé, éclairé, meublé, vue sur le Saguenay, libre présentement, tél.:693-1984.

CHICOUTIMI: 72, rue St-Luc, 3.1/2, repeint à neuf, 300$/mois, libre immédiatement. Tél:673-7230, 696-8355 paget.

CHICOUTIMI: Angoulème, grand 4.1/2, impeccable. Libre 1er janvier, 465$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:545-4452, 690-0121.

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, 4.1/2 moderne, porte-patio, non chauffé, $460, 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 380$/mois. **Rue Paquet**, grand 4.1/2, chauffé, éclairé semi-meublé, 510$/mois. **Rivière-du-Moulin**, 2.1/2, chauffé, éclairé, meublé, 320$/mois, grand 4.1/2 non chauffé, $400/mois. Tél.:540-4716, 543-8717, 549-8158.

CHICOUTIMI: Côte Réserve, 3.1/2, 250$/mois, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.547–8809.

CHICOUTIMI: rue Nio, beau 3.1/2 rénové, 1er étage, 325$/mois, tél.:545-3730.

CHICOUTIMI; 2.1/2, 3.1/2, 5.1/2, chauffés, semi-meublés, non éclairés, près UQAC, cegep. Tél.:549-4567.

DÉCEMBRE GRATUIT
Chicoutimi-Nord: grand 3.1/2, dans bloc, moderne, porte patio, face Charles-Gravel, semi-meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, 375$/mois, libre immédiatement, Tél.:544-7783.

JONQUIERE, 2.1/2, moderne, aspirateur central, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, rez-de-chaussée, $275/mois. Libre .Tél.:548-5683.

JONQUIERE, 3.1/2. meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, endroit tranquille, conciergerie, buanderie, avec stationnement. $375/mois, situé au 4074 de De La Loire #7, libre 1er décembre. Tél.:548–6951, 695-1501.

JONQUIERE, rue St-Hubert, 4.1/2, 360$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:542-9656, après 17H00.

JONQUIERE, sous-location, 4.1/2 avec garage, $430 chauffé, non éclairé, quartier tranquille. Libre 15 décembre. Tél.:695-4131.

JONQUIERE: 2.1/2, 4.1/2, de Montfort, meublé, non chauffé, non éclairé, tél.:545-6107.

JONQUIERE: 3.1/2, semi-meublé, demi sous-sol, quartier des peintres, 325$/mois. Tél.547-9770

208 Logements à louer

JONQUIERE: 4.1/2, neuf, tranquille, près de tout, porte-patio, rez-de-chaussée, 445$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er février. Tél.:547-2757.

JONQUIÈRE: 2198, Jodoin, près centre-ville, 4.1/2, libre immédiatement, non chauffé, non éclairé, 345$/mois (haut-maison) Tél.:547-6611 (Sylvain Bergeron).

KENOGAMI, grand 4.1/2, rez-de-chaussée, libre immédiatement. Tél.:690-5308.

KÉNOGAMI: 2 logements 3.1/2, libres immédiatement. Tél.:547-2224.

KÉNOGAMI: 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 350$/mois. Libre 1er décembre. Tél:541-3443, 547-9383.

LA BAIE: rue Bagot, 4.1/2, libre immédiatement, meublé 325$/mois ou non-meublé 275$/mois. Tél.697-6092

LA-BAIE, grand 5.1/2, porte patio, service conciergerie, remise, stationnement, déneigement. Tél:676-2338.

LA-BAIE, libre immédiatement, très beau 4.1/2, plancher bois franc, armoire érable, balcon, porte patio, $415. 4.1/2 près centres d'achats, $375. 3.1/2, $260. Tél.:696-0288.

LATERRIERE: très grand jumelé 5.1/2, 2 salles de bain, remises, janvier gratuit, 520$/mois. Tél.:678-2649.

RIVIÈRE-DU-MOULIN: 2.1/2, meublé, résidence privée, entrée indépendante, tranquille, libre. Tél.:549-5391.

ST-AMBROISE, 291 Gagnon, grand 4.1/2, libre immédiatement, non chauffé, non éclairé, $370. Tél.:672-2024.

ST-HONORÉ: 4.1/2, moderne, porte-patio, remise extérieure, 365$/mois, 1 mois gratuit. Tél:690-0732, 690-3434.

UN MOIS GRATUIT
CHICOUTIMI-NORD: Boul. Tadoussac, **DERNIER BEAU 5.1/2, style condo,** entrée indépendante, porte patio, refait à neuf, super propre. **LIBRE IMMEDIATEMENT. Tél.:549-9343.**

209 Maisons à vendre

A VOIR: Rivière-du-Moulin, pour propriétaire occupant, revenu 500$. Vue magnifique sur Saguenay. Poêle combustion lente. Plusieurs rénovations majeures effectuées. 95,000$. Tél.690-5346

ALMA, maison 2 logements, rénovée récemment, près hôpital, écoles, centre-ville. $75,000. Acheteur sérieux seulement. Tél.:662-2479, Doris.

ARVIDA, 2343 Mathias, style moderne 3 chambres, 3 salles de bain. Partie semi-commerciale. Tél.:548-9146, 548-3059 (bureau).

CHICOUTIMI, du Carrousel, spacieuse, bien équipée, impeccable. Sur grand terrain. À voir. Tél.:549-9509, 541-7077.

CHICOUTIMI-NORD: Directement propriétaire, secteur tranquille, bungalow 5 chambres, 2 salles bain, sous-sol fini, grand patio, remise 16X16, très grand terrain clôturé, piscine, sans voisin arrière, près écoles, services, libre. Tél.690-1691.

CHICOUTIMI: jumelé, 2 salles de bains, 2 chambres, atelier, bain tourbillon, foyer, remise 12x16, cause: transfert. Tél.:693-8128.

CHICOUTIMI: près Jolliet, 29X31', brique, plancher bois, sous-sol demi fini, sans voisin arrière, quartier tranquille et près de tout. Cause: emploi extérieur. Tél:696-0080 après 18h00 sur semaine.

JONQUIERE: 4031 rue du Vieux Pont, 4.1/2 pièces, sous-sol non fini, acheteur sérieux seulement, 50,000$. Tél.:542-3962, 547-3690.

PRESSE? Prenez possession avant 1999 du 2138 Ste-Geneviève pour moins de 65,000$. R.G. Larouche, La Capitale, 690-7288 ou 543-5511.

210 Maisons à louer

A VENDRE ou à louer, 8.1/2, 680$/mois, non chauffé, non éclairé, avec garage, 1516, Vimy, Chicoutimi. Tél.:675-1024.

210 Maisons à louer

ALMA: 2100, chemin du Moulin Sud, libre immédiatement, non chauffé, non éclairé, 440$/mois, Tél.:662-7927 (semaine seulement).

CHERCHE UNE maison à louer du 27 décembre au 3 janvier, pour famille de 4 adultes de l'extérieur. Tél.:549-1801.

CHICOUTIMI, jumelé 3 chambres, bord de l'eau, 2 étages. 475$/mois. Tél.:545-4310.

CHICOUTIMI-NORD, duplex 6.1/2, à vendre ou louer, planchers de bois, balayeuse central, lave-vaisselle et toiles inclus. Janvier gratuit. Tél.:698-6002, 349-8275.

CHICOUTIMI-NORD: vue superbe, cap St-François, 3 minutes de Chicoutimi, état neuf, 750$/mois, 3 chambre. Tél.:545-2355, 345-2991.

CHICOUTIMI: Charmante maison unifamiliale, secteur paisible, près du centre-ville, 6.1/2 pièces, sous-sol fini, grand terrain avec remise 8x16, sans voisin arrière, $600/mois non chauffée, non éclairée. Tél.:591-0180.

LAC CLAIR: chalet habitable à l'année, entièrement meublé, foyer, garage, minimum 6 mois, tél.:418-527-7331 jour, 418-681-2058 soir.

213 Terrains à vendre

A VENDRE TERRAIN: situé à Jonquière sur la rue Monet, superficie de 7300 pi.car. avec 2 servitudes, prêt à construire. Téléphoner à 547-3095 le soir.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1985 Pontiac 6000 STE, 4 portes, automatique, peinture neuve, 2.8 litres, 995$. 1985 Ford F-150, peinture neuve, très propre. 995$. Tél.:673-6218.

ABC CRÉDIT
Crédit refusé pour l'achat d'un véhicule?
NOUS AVONS LA SOLUTION: FINANCEMENT MAISON SUR PLACE. Plusieurs modèles disponibles. Pour informations: 693-8567 (Chicoutimi). lun. au vend.: 9h00 AM à 9h00 PM.

ACHETONS voitures 100$ à 2,000$. Tél.:(418)693-8567.

AUBAINE DÉMARREUR
Démarreur à distance automatique, $129.95 posé. garantie 2 ans. Pour voiture manuelle, $229.95 posé, garantie 3 ans. **POLI-CHIC, 690-3073, pagette: 541-5772.**

Automobile Bédard Inc.
693-8567
1988 PASSEPORT OPTIMA manuelle, propre, bas millage.
1989 EAGLE VISTA (Colt), 2 portes, manuelle, propre, seulement 85,000 kilomètres.
1989 PONTIAC SUNBIRD, 2 portes, automatique, très bonne condition
1992 SUBARU JUSTY, automatique, 4X4, 4 portes, propre, bas millage
1993 HYUNDAI ELANTRA GSL, 4 portes, automatique, tout équipée, excellente condition.
1993, CHRYSLER INTREPID, automatique, tout équipée, très propre.
1995 DODGE NÉON, 4 portes, automatique, air climatisé, propre.
1995, HYUNDAI SONATA, automatique, air climatisé, seulement 63,000 km, très propre
1997 CHEVROLET CAVALIER, 4 portes, automatique, climatiseur.

CROWN VICTORIA, 54,000 kilomètres, parfait ordre, prix à discuter. Tél.:547-8404.

DODGE Néon 1997, automatique, 9,800 kilomètres, 4 portes, air climatisé. Transfert de bail 13 mois $200/mois. Garantie 3 ans/60,000 kilomètres. Tél.:668-3756 après 17h00.

ESCORT LX, 1998, automatique,4 portes, 18,000 kilomètres, cause: retour aux études. Tél.543-2185

HONDA CIVIC Berline 1991, 178,000 kilomètres, excellente condition. Tél.:345-8886.

JETTA 1997 turbo diésel, noire, 4 portes, 45,000 kilomètres, air climatisé, garantie 47,000 kilomètres, excellente condition, 15,700$. Tél.:669-2474, 343-3987. Stéphane.

MAZDA 626 1989, automatique, très propre, aubaine 2,900$. Tél.:542-1484.

MERCURY Sable 1988, à vendre pour les pièces dont plusieurs pièces neuves. Tél.:678-9063 après 18h00.

NEON 1995, 2 portes, bleu, 45,000 kilomètres, 9,000$ ferme. Tél.:696-3370.

NISSAN «Infinity» J-30, 1993, équipée au complet, haut de gamme, un an garantie. Tél.:693-0529.

NISSAN Micra 1990, 2 portes, manuelle, 5 vitesses, 128,000 kilomètres, $1,500. Tél.:696-0224.

PICK UP GMC SLX 1992, king cab, 4x4, diésel 6.2 automatique, air climatisé, 116,000 kilomètres. Comme neuf. $14,900.
PICK UP 1990 FORD F150 2x4, cabine simple, automatique, $3,495.
NEON 1995, 4 portes, automatique, 110,000 kilomètres, vert, démarreur à distance, très propre. $6,900.
SUNDANCE 1990, 3 portes, 5 vitesses, très propre. $2,900.
AUTOS CAMIONS M.T.
CELLULAIRE: 662-1311 Mario

PLYMOUTH RELIANT 1988, très propre, 4 pneus d'hiver neufs, 1,800$ négociable. Tél.:549-0566.

PONTIAC SUNBIRD 1987, manuelle, 150,000 kilomètres, mécanique A-1, faut voir, prix à négocier. Tél.545-1810, 690-3196 (après 16h00)

SUBARU 1996, Brighton, familiale, 4X4, manuelle, 74,000 kilomètres, garantie 100,000 kilomètres, ou 5 ans, 12,000$. Tél.:548-3996.

SUZUKI SWIFT 1990, excellente condition, très économique, 1,000$ négociable. Tél.695-0838

TOYOTA Camry 1988, parfaite condition, peinture neuve. 145,000 kilomètres. $2,700 négociable. Tél.:547-4299.

TOYOTA CRESCIDA 1988, automatique, A1, équipée, peinture originale, 3,900$, Tél.:543-9791.

TOYOTA TERCEL 1996, 4 portes, servo-direction, servo-freins, anti-rouille garanti 10 ans, 8 pneus sur jantes. 10,300$ négociable. Tél.:662-2285.

VOLKSWAGEN JETTA GL, 1993, automatique, balance garantie, 3 ans, 9,900$. TÉL.:544-7925.

VOLKSWAGEN JETTA GLS 1996, manuelle, à essence, 4 portes, 71,000 kilomètres, miroirs et sièges chauffants, toit ouvrant, 14,500$. Tél.:(418)695-2475.

LE QUOTIDIEN
LES PETITES ANNONCES SUR INTERNET
C'EST GRATUIT!
Toutes les petites annonces publiées dans Le Quotidien sont également publiées tous les jours **SANS FRAIS ADDITIONNELS** sur notre site Internet. Vous pouvez facilement les retrouver en cliquant sur "petites annonces" au bas de notre page d'accueil.
WWW. lequotidien.com

305 Camions à vendre

1990 FORD RANGER, king cab, 4 litres, automatique, Automobile Bédard. Tél.693-8567

1990, Dodge Ram 1/2 tonne, automatique, très bon état, prix à discuter. Tél.:545-0533 (lundi au vendredi, jour).

CAMIÓN Ford 1979, 5 tonnes avec boite à bascule. Prix à discuter. Tél:547-0064.

CHEVROLET Pick Up 1952, peinture neuve. $4,995. Tél.:548-1649, 345-8931.

CHEVROLET Scotdale, 1983, 150,000 kilomètres, bon état, Tél.:272-2746.

FORD Ranger, king cab, 1987, manuelle, 6 cylindres 2.9, 116,000 kilomètres, très propre, 2,100$. Tél.:545-9537, G.B. Automobiles.

GMC 1987, 1/2 tonne, V-6, automatique, parfait ordre mécanique, peinture neuve, 2,900$. Tél.:699-5069.

GMC S15 king cab, 1985, 142,000 kilomètres. Mags, pneus hiver neufs. Tél.:549-5922.

MAZDA B-2200 1987, king cab, manuelle, toit ouvrant, 185,000 kilomètres, très bon état. 1,000$ négociable. Tél.549-9448.

MAZDA B-2200, 1990, en parfaite condition, 2,500$ négociable. Tél.:544-4354.

306 Camions 4 X 4

CHEVROLET S10 1985, 4x4, king cab, manuelle, 2,8, boîte fibre verre, fond de caisse plastique, 2,495$. Ford F150 1986, 4x4, manuelle, comme neuf, 2,000$ ferme. Tél.:545-9537 G.Bouchard Autos.

DAKOTA 4x4 1989, 5 vitesses, $3,200. Tél.:677-2790.

DAKOTA sport 4x4 1993, en parfaite conditon. Tél.:693-9259, 549-4936.

FORD BRONCO II XL 1988, 4x4, peinture, embrayages neufs. Tél:548-3709.

FORD F-150, 1995, 4X4, automatique, cab 1/2, 132,000 kilomètres, 13,700$ négociable Tél.418-258-3333, soir:418-279-3146

FORD F-150, XLT Lauriat 1985, 4X4, cabine allongée, 164,000 kilomètres, extra propre, 3,800$. Tél.:347-2268.

FORD F250 1992, 4x4, manuelle, 5 vitesses, 152,000 kilomètres. Mécanique A1. Très propre. Tél.:251-3122.

LOCATION PELLETIER
FORD F-150 XLT 1998, 4x4, 3 portes, automatique, 28,500 kilomètres, parfaite condition. Tél.:698-1000.

S10 king cab 1988, manuelle, moteur 4.3 litres. 106,000 kilomètres. $11,000 de réparations d'effectuer. Laissé $6,500, super spécial. Tél.:545-3403.

TOYOTA 4x4 1984, manuelle, excellente condition. Pneus et peinture neufs. $2,900 négociable. Pagette: 591-8049.

307 Campeurs à vendre

GMC, 1978, fini campeur, équipement au propage, 86,000 milles, 2,500$. Tél.:695-3974, 541-9554.

308 Fourgonnettes à vendre

A QUI LA CHANCE! Lumina APV 1993, excellente condition, Tél.:348-9570, 348-6382

DODGE GRAND CARAVAN LE 1989, 6 cylindres, 3 litres, 7 passagers, pneus d'hiver neufs, silencieux et tuyau neus, parfaite condition, Automobiles J.M. 4,895$. Tél.:693-8830.

FORD ECONOLINE 1991, automatique, excellente condition, 2,500$. Tél.:699-0993, 695-8588.

MERCURY VILLAGER 1994, 108,000 kilomètres, prix à discuter, tél.:668-6483.

PLYMOUTH Voyageur 1994, 150,000 kilomètres, climatiseur, régulateur vitesse, vitres teintées, attache-remorque, 7,500$. Tél.:690-6308.

VILLAGER 1994 (Quest), 83,000 kilomètres, condition exceptionnelle, équipement complet, système laser haute fidélité, 8 pneus sur roues, garantie 03-2000. Acheteur très sérieux, 13,400$. Tél.:545-8679.

309 Machinerie

BACK HOE John Deere. Pour informations: 674-2778.

"BULL" John Deere JD450B, prêt à travailler. Tél.:342-8246 (9h00 am ou 6h00 pm).

LOADER John Deere 644-A, 1973. Backhoe Loader (Pepine) John Deere 610-C, 1988. Tél.:251-1052.

PRENTiCE 730, 1998, endommagé par le feu, à vendre en pièces. 2 cylindres de "boom". Un cylindre de "stick", bonne condition. Traction complète avec cylindre stabilisateur et "bearing de swing", très bonne condition. Tél.:251-1052.

REMORQUE multiple de bois en longueur de 8' et 12'. Aussi suspension nouée à vendre. Très bon prix. Deck et fifthwheel gratuit à l'achat de la remorque. Tél:349-8660.

TIMBER 240, refait à neuf. Ebrancheuse Drott 40. Transporteur JohnDeer, possibilité de gros contrats. Acheteurs sérieux. Tél.:672-1044, 540-0629.

Tour à métal avec accessoires, moteur 3h.p. 115 et 220 volts, machine 14"x48", 3,000$. Tél.:674-1228 laissez message, cellulaire: 591-0541.

311 Motoneiges à vendre

3 HABITS en cuir, neuf extra large $400, deux habits large et moyen, $250 chacun. 3 full-faces, 2 noirs avec visière chauffante, $100 chacun, un blanc $70. Bottes de cuir 10, $110. Système de communication double, $100 chacun. Tél.:698-0500.

ARCTIC CAT 1995, Bear Cat, long-track, reculons, 550 liquide, toile, chenille 16", démarreur électrique, 3,000$. Tél:690-0830.

ARCTIC CAT EXT, Mountain Cat, 1991, siège double avec dossier, Tél.:544-2184.

ARCTIC CAT Jag AFS Long Track 1993, moteur neuf, 440, bas millage, équipé. Tél.:276-4293 heures repas.

ARCTIC CAT Jag AFS, 1991, Long Track, poignées et pouce chauffants, reculons, bonne condition, 1,500$. Tél.:690-0033.

ARTIC CAT JAGLT, marche arrière, 1991, excellent état, 2,100$. Tél.:251-2294.

BEAR CAT 1996, achetée en 1997, 550, reculons, démarreur électrique, chenille 16" Long Track, 2,600 milles. Cause décès. $4,000. Tél.:342-6379.

BOMBARDIER ALPINE II, 1000 kilomètres, siège long, impeccable, 3,600$. Tél.:544-3760.

BOMBARDIER FORMULA III Sport, 1996, 6,000 kilomètres, mécanique A1, prix à discuter. Tél.:545-8393, laissez message.

BOMBARDIER FORMULA MX 1991, électrique, bonne condition, tél.:547-1140, 695-0190.

BOMBARDIER «Grand Touring 580» 1995, excellente condition. Tél.:547-4853, 540-4924.

BOMBARDIER GRAND TOURING 700cc, 1998, 1445 kilomètres, cause de maladie, 7,500$. Tél.:679-1766.

BOMBARDIER MACH-1 1996, 4,300 kilomètres, reculons état neuf. Tél.:548-0731.

BOMBARDIER Mach-1, 1994, 8,500 kilomètres, $3,500. Tél.:699-0159.

BOMBARDIER Mach-Z 1997, 4,000 kilomètres, état exceptionnel. 5,800$. Tél.:696-4049.

BOMBARDIER SAFARI L 377, 1991, 7,000 kilomètres, équipé, très propre. Tél.:672-2792

BOMBARDIER SKANDIC II 1992, 377cc., très bon état, prix à discuter. Tél.:544-2565, 544-6326 travail.

BOMBARDIER Skandic II 1994, mécanique A-1, très propre, marche arrière, poignées et pouce chauffants, 5,500 kilomètres, 3,000$. Remorque double, 800$. Tél.:662-9831, 668-4064.

BOMBARDIER Skandic "widetrack" 20 pouces, 1995, excellente condition. Tél.:540-4934, 548-9732.

FORMULA III 1997, 600cc, tout équipé, état neuf. Prix à discuter. Tél.:662-2022.

FORMULA MX 1991, très propre, dossier, démarreur. Aubaine 1,500$ ferme. Tél.:542-1484.

GRAND Touring STC 580 1994, état de neuf. 1,560 kilomètres. Tél.:544-2114.

MACH I 1994, 670, 9,642 kilomètres, excellente condition, très propre, prix à discuter Tél.:697-1950, 696-7728 (télé-avertisseur).

MACH I, 1995, 6,500 kilomètres, état neuf, 4,500$ négociable. Tél.:690-0449, 541-2499.

PLUS XTCER 1993 Long Track, démarreur, reculons, super propre. $3,200. Pus remorque $600. Tél.:548-2371 après 17h00.

POLARIS 1993 INDY CLASSIC, marche arrière, poignées chauffantes. $2,600 négociable. Tél.:343-3689.

POLARIS Indy 440 1994, mécanique A1, très propre. Tél.:547-4200.

POLARIS Indy 500 EFI SKS 1994, bonne condition. Tél.:690-0681, 541-3355 (paget).

POLARIS RXL Touring 1994, tout équipé, liquide, bonne condition. $2,700. Tél.:677-1367.

POLARIS Touring Classic 500cc 1994, marche arrière, impeccable. $2,800. Tél.:673-3952.

POLARIS Ultra SP 700 1996, 2,000 milles, comme neuf. $4,700. Tél.:347-5755.

POLARIS XC700 1998, garantie 1 an, très propre, pouce et poignées chauffants, toile, prix à discuter. Tél.:343-2772.

SCANDIC II, 503, 1993, 8,000 kilomètres, 2,800$. Tél.:693-3339, 693-1925.

SKANDIC II LTR 503, 1993, très bonne condition, 2,300$. Tél.:673-3546.

SKIDOO MX 1995, démarreur électrique, marche arrière, $3,200 négociable. Tél.:679-0300, 679-3742.

TIM pour motoneige. Wagon pour 4 roues. Tél.:677-2832.

YAMAHA 1998 SRX-700, 1661 kilomètres, impeccable, prix demandé: 7,600$. Aussi: POLARIS 1997 XLT Touring 600, 2,904 milles, impeccable, prix demandé: 5,600$. Informations: Martine ou Michel, 450-562-7753.

YAMAHA V-Max 500, 1994, très propre. A voir. Tél:690-1770.

YAMAHA VK, 540, 1998, 800 kilomètres, état neuf, Tél.543-9408

314 Pièces et accessoires

1000 ET MOINS $. ACHETONS AUTOS ET CAMIONS, POUR PIÈCES. PAYONS COMPTANT. SANS FRAIS DE REMORQUAGE. GILBERT AUTOS INC. 543-8361.

ACHAT d'autos et camions. Vente de pièces usagées. Roi des pièces, 696–1036.

ATTENTION
Pneus usagées d'hiver, 12", 13", 14", 15", 16", à prix incomparables, à partir de $100/4. Sauvez la taxe. Multi-Pneus E.B. Enr, 1160 Boul Du Royaume, Chicoutimi, 549-4518.

AUBAINE DÉMARREUR
Démarreur à distance automatique, $129.95 posé. garantie 2 ans. Pour voiture manuelle, $229.95 posé, garantie 3 ans. **POLI-CHIC, 690-3073, pagette: 541-5772.**

GARAGE René Girard, pneus usagés toutes grandeurs, prix compétitifs. Tél.:548-3306.

PNEUS usagés 13", 14", 15". Tél.:542-7665, 542-0767.

316 Souffleuses à vendre

2 SOUFFLEUSES à vendre à prix d'aubaine. Tél.:543-4103.

CRAFTMAN 18 forces 32 pouces, cabine, démarreur. $895. Tél.:548-1649, 345-8931.

317 Tracteurs à vendre

TRACTEUR Zétor, MT8-050, 1992, avec souffleur et gratte, état neuf, 14,000$. Tél:695-0545.

400 EMPLOI

401 Gardien(ne) demandé(e)

RECHERCHE gardien(ne), domicile de l'employeur, horaire flexible, quartier des Oiseaux. Tél.:545-0658, 543-2357.

RECHERCHE personne pour garder bébé 7 mois, faire entretien ménager légers et repas. Devra venir habiter en Ontario, non-fumeur(se). Tél.:(418-543-9989)

402 Personnel demandé

A QUI la chance? Besoin de 2 personnes, si vous aimez le public et possédez une voiture, expérience non nécessaire, 300$/semaine. Appelez immédiatement entre 10h00 et 17h00 au 693-5200.

ATTENTION $LES FÊTES$ ARRIVENT
Vends super tablettes des fêtes et fais-toi beaucoup d'argent. Service de levée de fonds. Livraison 24 à 48 heures. GÉRANTS D'ÉQUIPES RECHERCHÉS **Tél:1-800-561-2395.**

CREDICO CIE
Spécialisé dans la promotion de cartes de crédits de magasins à grande surface et d'institutions financières, est à la recherche de candidats(es) pour combler différents poste à temps plein. Pré requis, avoir beaucoup d'entregent, avoir un bonne attitude, posséder une auto un atout.
Pour info: contacter Pierre 1-800-725-5315.

EH LES JEUNES! Vendez 70 tablettes de chocolat + cadeau et gagnez 110$. Tél.:547-3434, 1-800-265-1296.

RECHERCHE chauffeurs(euses) de camion remorque et B-Trains, minimum 2 ans d'expérience pour le Québec, l'Ontario et les États-Unis. Travail à l'année. Faire parvenir C.V. à Gestion Pro-Bec inc. C.P. 357, Lac St-Charles, G3G 1G3.

RECHERCHE personnes dynamiques avec des qualités de coeur qui veulent changer leur santé physique et morale pour un mieux-être. Pour prospérer dans la société, dans la famille et financièrement, travail valorisant, épanouissant et qui se fait à la maison. Personnes sérieuses seulement. Tél.:674-2330, 541-3008 pagette.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS PRIVES primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

BESOIN D'ARGENT
Fournissez une garantie et nous vous prêtons l'argent qu'il vous faut. Prêt sur gage. Tél.693-0608.

FINANCEMENT de comptes à recevoir, équipement, bons de commande, contrats, inventaires. Affacturage, marge de crédit. Tél.:590-3557, 696-7293 paget.

PROBLEMES FINANCIERS de $500 à $250,000. Demande de prêt assuré 24 heures. Conseiller B.A.D. Tél.:1-800-463-9311, code 8560.

502 Occasion d'affaires

AVIS AUX JEUNES RETRAITES(EES)
- Vous avez de l'expérience dans le marketing et le tourisme?
- Vous aimez les animaux et surtout les chevaux?
- Vous aimez également le travail d'équipe?
- **Alors contactez-nous au 480-6793.**
- Petit capital requis.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

ATTENTION CONSTRUCTION RENOVATION. Pour rénover intérieur, extérieur. Agrandissement de maison, patio, fenêtres. Estimation gratuite. Tél.549–9842, 540-3812(cellulaire).

HOMME avec expérience offre ses services pour travaux de plastage, peinture, plafond texturé. Estimation gratuite. Tél.:693–8158.

603 Massage

ANNIE, jolie fille, massage détente, dans un endroit propre et discret. Tél:545-4582.

BIENVENUE au Carrefour Santé-Sagesse. Massage détente (réflexologie Reiki). Tél.:698-7171 (jour).

CENTRE de MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNEL avec masseuses(eurs), entorse sciatique. Tél.542–6200.

MASSAGE de relaxation et détente, de 9h00 à 16h00. Tél.:542-8485.

603 Massage

MASSODETENTE
Avec-vous besoin de relaxer? Nous sommes les gens qu'il vous faut. Masseurs(ses) profession-nels(les) sur place, pour vous offrir un service de qualité: massages Shiatsu, californien et suédois. Ah oui, une bonne idée! Un certificat cadeau pour un bon massage, "un cadeau inoubliable". Laissez des spécialistes s'occuper de vous, à des prix plus que compétitifs. Tél.:695-9734.

Vous avez besoin d'un bon massage, d'une bonne relaxation. Tél.:693-9337.

604 Offres de services

Besoin de **DÉCAPER**, teindre ou vernir vos meubles en bois. **ÉBÉNISTE** d'expérience vous offre cette possibilité à très **BON PRIX. ASH DÉCAPAGE: 548-6405.**

COUTURIERE: pour votre décoration intérieure, spécialisée en confection de rideaux, valences, coussins, housse, recouvrement de chaise etc. Réparation de vêtement de tous genres. Tél.548–2090, demandez Martine.

DENEIGEMENT
Secteur Chicoutimi-nord. Service rapide. Tél.698-2043

DÉNEIGEMENT



Secteur Chicoutimi. Tracteur avec souffleur. Résidentiel et commercial. **Déneigement Robin Morin. Tél.: 549-7606.**

ENTREPRENEUR forestier offre ses services pour coupe de bois, lot privé ou commercial. Tél.:672-1044, 540-0629

MENUISIER 25 ans d'expérience pour travaux de rénovation intérieure extérieure, escalier en bois franc,18$/heure. Tél.696-3522

SERVICE d'aide et d'écoute. Première consultation gratuite. Tél.:543-4194.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

702 A vendre ou échanger

CAMION 3 tonnes 1975 plus remorque d'animaux 24 pieds, 3 essieux, A-1, 3,800$ négociable. Tél.:696-8656.

703 Ameublement

A BAS PRIX
APPAREILS ÉLECTROS R.S.
LAVEUSES, SÉCHEUSES, RÉFRIGÉRATEURS, POÊLE, AVEC GARANTIE. VASTE CHOIX DE PLUS DE NOMBREUX APPAREILS. RECONDITIONNEMENT «TIMER». VENTE DE PIÈCES USAGÉES. APPEL DE SERVICE: 14.95$. 743 BOUL. BARRETTE, CHICOUTIMI. TÉL.:698–4399.

A LIQUIDER
Plusieurs mobiliers de chambres à coucher, bases de lits, matelas, étagères et tables de salon. Directement du fabricant. Aussi fabriquons armoires de cuisine et vanités salle de bain. A très bas prix. Tél.:549-4936.

ACHAT ET VENTE
ÉLECTROMÉNAGERS reconditionnés, pièces neuves et usagées. Guy Marcotte Service, réparation, 807 rue Chabanel. Tél.:543-3010.

ACHAT, VENTE, RÉPARATION d'appareils électro-ménagers, vente de pièces neuves et usagées, recondtionnement de minuterie. Aux minuteries du Québec, 1360 boul. Saguenay Est. Tél.:(418)543-0000.

LAVEUSE, sécheuse, poêle, réfrigérateur. Tél.:545-9361, 541-6857 (paget).

LAVEUSE, SECHEUSE, poêle, réfrigérateur, le tout en très bon état. Ainsi que réparations à domicile. Tél.545-9361, paget:541-6857

LES ELECTROMENAGERS
du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14.95 $ l'appel, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21h00, 940 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969.

MOBILIER complet pour 3.1/2, neuf, avec poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse. Le tout: $3,400. Tél.:698-6969, 693-5240, demander Petros.

REFRIGERATEUR "Frigidaire" 19 pieds.cubes, lit Queen, lave-vaisselle Kenmore. Parfaite condition. Tél.:548-5751.

REPARATIONS PAUL, garantis, cuisinière, frigidaire, laveuse, sécheuse. Paget: 591-5256, 543-1028.

TABLE en travertin (marbre italien beige), 79"x39", valeur 3,500$, prix ferme 1,500$. Tél.:678-9674.

URGENCE
REPARATION, réfrigérateurs, congélateurs, chambre froide, machine à glace. M. Freeze, 7 jours: Tél.:695–0380.

704 Animaux

1 SEUL CENTRE DE DRESSAGE avec les **MAITRES CHIENS ENR.** La seule école reconnue dans ce domaine. Cours de dressage privés. Pension-dressage. **A vendre:** Magnifiques Berger Allemand, Labrador, Fox Terrier, Caniches Royales enregistrés, tatoués, dressés ou non. **Tél.:668-5037. La meilleure école pour votre chien. Plus de 30 ans d'expérience à votre service. site Internet country.to.**

704 Animaux

ABC de l'obéissance canine pour votre chien, niveau I et II, service à domicile. Tél.:549-0758 Eric.

ACHAT et vente de chevaux de toutes races et d'équipement. (Aussi achetons cheveux blessés ou malades.) Tél.:344-1183.

BEAUX CHIOTS Bichon Maltais, Lhassa Apso, 175$. Shi-Tzu, Poméranien, Caniche Toy. Aussi mâles pour accouplement. Tél.: 545-3082.

MAGNIFIQUE chiots Shih-Tzu, nés 21 septembre, lignée de champion, enregistrés, vaccinés, vermifugés. Tél.:548-8472.

POMERANIEN femelle, min-toy, 3 mois, pure race, vrai bijou. Tél.:678-2943.

REMORQUE double pour chevaux, 1,200$. Pouliche 5.1/2 mois, noir et blanche devenant demi-cheval, 450$. Etalon poney 6 mois, 200$. Fendeur à bois, défectueux, 150$. Négociable. Tél:541-6575, 543-3722.

705 Antiquités

1 À ABSOLUMENT RENCONTRER
MARCHÉ D'ANTIQUITÉ
5922, boul. Talbot - Laterrière
678-2775
Ouvert seulement samedi et dimanche de 9 à 5

ACHETONS antiquités du sous-sol au grenier. Tél:540-4041, 673-7927.

DU NOUVEAU A CHICOUTIMI Antiquités de toutes sortes en vitrine au 20 Est, boulevard Saguenay, coin Ste-Anne. Ouvert seulement samedi et dimanche de 10H00 à 16H00.

NOUVEAU A CHICOUTIMI-NORD
ANTIQUITES
ENTIEREMENT RESTAURES
Achetons et vendons
LE GRENIER DE MON PERE
85 rue Bossé et 2205 Roussel
Chicoutimi et secteur Nord
693-0965, 693-5283

706 Bois de chauffage

BOULEAU et érable mélangés. Tél.:674-2362.

BOULEAU merisier semi-sec. Merisier sec, merisier vert. 16" Livré. Tél.:(418)673-6133.

BOULEAU sec, 55$ cour extérieur. 60$ séché dans la grange, livré. Tél.:695-4949, 545-7837, 540-BOIS(2647).

BOULEAU vert, fendu $44/corde, rond $39/corde, $400 pour voyage de 10 roues. Possibilité de le faire sur place, à $25/corde. Tél.:673-4792.

Centre de bois de Chauffage Enr. Bouleau, merisier, sec ou vert. Prix compétitifs. Tél.:(418)549-2466.

EPINETTE rouge semi-sec, $40/corde, livré et fendu. Tél.:548-0117, pagette vocale: 693-9995

ERABLE, merisier, bouleau sec, $60/corde. Merisier, bouleau demi-sec, $50/corde. Tremble sec. Tél.:542-0091.

TREMBLE sec, 45$/la corde, livrée. Épinette rouge, 55$/corde, livrée. Tél.:672-2258.

708 Demandé

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts) et toutes sortes de métaux, etc... 3357 Boulevard St-François, Jonquière, 542-6938.

709 Divers

1 ASPIRATEUR première qualité, Electrolux Renaissance. 1 Compact Tri-star, neuve. 8 Rainbow, neuves et usagées. 10 Filter Queen brunes ou noires Majestic. Fairfax. Hoover. Kenmore. Kirby. Singer et centrales. Achat, vente, réparation, 3 techniciens. 2 magasins. Faubourg Sagami. Tél:548-1767. Galerie de La-Baie: 697-1058.

A VENDRE, Crêches de Noël
Plusieurs modèles
grandeurs, à votre choix.
A louer décorations de Noël extérieures.
Tél.543-6004

ACHETERAIS 2 billets pour Céline Dion, 6 mai, à Québec. Tél.:547-2889.

ACTIVITES FAMILIALES: venez couper votre sapin de Noël en forêt, 5-6, 12-13, 19-20 décembre. Tél.547-7015

ATTENTION: Camion F-150, 1984, excellente condition. Motoneige Polaris 400, 1988, siège double. Scanner 200 canaux. Paget:541-9795.

709 Divers

BANC de scie Wadkins Bursgreen 5 HP, 220 volts, lame 16". Banc de scie Rockwell Beaver 1 HP, 110 vots, lame 10". Tél.:548-1983.

CHAUFFEAU à l'huile et fournaise, 150$ et plus. Tél.:272-2320.

GENERATRICE 1750 watts Brid Stratton, très bonne condition. $350. Tél.:548-5770.

MOULURES ETC...
Gros lot de moulures "NEUVES" en pin, modèles variés tels que plinthe coloniale, chambranle, tablier, quart de rond, etc... à des prix défiants toute compétition. Aussi, toilettes "NEUVES" à débit réduit $69.95. Dessus de tables 30"x72" en mélamine 1.1/4" épaisseur, unies, marbré et granit à $14.95. RECUPERMAT, 696-2036.

PIANO 55", Braumuller année 1917 environ, excellente condition. Congélateur 30 pi.cu. très bonne condition. Tél.:548-3866. après 17h.

SPÉCIAL des Fêtes: surjeteuse Janome, 134D, pour seulement 479.95$. Garantie 2 ans sans frais supplémentaire. Quantité limitée. Autres modèles disponibles. Tél:672-4492.

TABLE PING-PONG, accessoires, excellente condition 50$. Cage pour chien, $75. Tél.:548-2079.

LE QUOTIDIEN
LES PETITES ANNONCES SUR INTERNET
C'EST GRATUIT!
Toutes les petites annonces publiées dans Le Quotidien sont également publiées tous les jours **SANS FRAIS ADDITIONNELS** sur notre site Internet. Vous pouvez facilement les retrouver en cliquant sur "petites annonces" au bas de notre page d'accueil.
WWW. lequotidien.com

710 Equipement de bureau

SYSTEME téléphonique Méridian (Centrex), 3x8, DR5, et combiné M7310 noir, valeur 800$ laissé 400$. Tél.:678-9674.

711 Equipement de commerce et restaurant

A LIQUIDER: surplus d'inventaire. Equipement de restaurant usagé et neuf. Bar incluant malaxeur. Hotte. 150 chaises taverne, bistrot, tabourets. Machine à glace. Grille-pain rotatif au propane. Friteuse. Copieur de photos couleurs Canon. 3 comptoirs vitrés 24"X24". Miroir concave 36". **Tél:698-2174, paget: 541-2637.**

ENSEIGNES lumineuses usagées sur poteaux ou mobile.Tél.:549-0492.

EQUIPEMENT M.S.
tout pour resto et bar, neufs et usagés,meilleurs prix garantimeilleur service garanti. Venez visiter notre magasin. 2180 Burma, secteur Arvida. Tél: 548-6550, 696-6111.

SUPERBE buffet chaud, 15', ou froid 14', back-bar en stainless, 3 portes, four à convexion et beaucoup d'autres à bas prix. 1409 Boul. du Royaume, Chicoutimi, 698-2128.

712 Esotérisme

A VENDRE: bijoux et pièces montées exclusives de pierres et cristaux. Liza, 690-2310.

713 Marché aux puces

CADEAUX de luxe à petits prix. La Brocante, 235, Tadoussac. Tél:693-5022.

714 Matériaux de construction

50,000 pieds bois de construction toutes dimensions, fils électriques Teck, entrées et boîtes électriques, poutres et poutrelles d'acier toutes dimensions. Demex Inc. Tél.:418-698-2222, 1-800-361-9519.

LOTS de bois de 2ième qualité, mélèze et épinette, diverses dimensions. A prix de débarras. E.Tremblay & Fils Ltée, 3000 Route du Lac Est, Alma. Tél.:662-7927 sur semaine seulement.

715 Poêle à bois

CUISINIÈRE au bois Lilet (Commander), chromée. Tél:673-7927

717 Santé

Je suis distributeur Herbalife. Si vous avez besoin de produits, appelez-moi. Chantale 672-4385.

718 Vêtements

Manteaux de fourrure, un vison et un loutre Labrador. Tél.:547-8404.

800 SPORTS / LOISIRS

801 Articles de sports

SPORT BAZAR, Boutique Tandem. Achetons équipement de sport usagé en bonne condition, payons comptant. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 2334 St-Hubert, Jonquière Tél.:547-8607.

805 Musique et accessoires

486 changé en Pentium 1, avec Windows 1995, $600. Pentium 1, Windows 1998, $800. Avec imprimante et laser. Tél.:541-6340, 696-0700.

DISCO MEGASON musique de tous genres. Très bonne animation. Prix compétitifs. Tél.547-0628(Roger), 693-3217 (cell).

Mini-chaine stéréo AIWA, excellente condition, 450$. Tél.:693-7961.

806 Ordinateurs et jeux

40 CD Play Station à vendre. A bon prix. Tél.:699-1220.

CHOIX DE PIECES USAGEES, Pentium et 486. Tél.545-4778.

P-166 32 Megs, HDD, 1.3 gig, CD 24X, carte de son, haut-parleur, modem 33.6, sans moniteur 650$, avec moniteur SVGA 14' neuf, 850$. Tél.:545-4778.

PENTIUM II, à partir de 1,099$. Mise à jour 486 en Pentium II, 429$. ADG Informatique, 668-6109.

PENTIUM2-300 intel à partir de $895.00
Financement disponible
VENTE - REPARATION
Expertise informatique - 678-2999

900 AVIS

901 Activités diverses

ENCAN tous les dimanches. Venez vendre ou acheter à bon prix au Bar Le Clin d'oeil, 2164 St-Jacques, Jonquière. Tél.:695-3242.

902 Agences de rencontre

AGENCE de rencontre Coeur Unique. Ne cherchez plus, je trouverai pour vous. Faites affaires avec une personne honnête pour gens sérieux. Tél.:547-6635, 693-7048 paget.

BANQUE DU BONHEUR. Agence de rencontre CUPIDON. Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances, pour amour, amitié, aventure. inscription gratuite aux dames. Tél.:699-5077

903 Messages personnels

BELLE ITALIENNE, 30 ans, pour homme d'affaires. Déplacement seulement. Carol: 549-9151

JOLIE jeune femme 30 ans se déplace et reçoit pour vous. Louise, 545-6654.

MESDAMES Kevin 30 ans, beau, propre, discret. Sera esclave et soumis pour réaliser vos fantasmes. Tél.:540-1594.

MESSIEURS, Jana, Tania et Bianca vous transporteront sous d'autres cieux. (Duo, 24 heures). Engageons. (jolies filles seulement)Tél:695-4853.

VOUS voulez être satisfait à 100%, moments magiques et douceur garantie. Tél.:695-5600.

NOUVEAU. Hôtes, hôtesses Vos désirs sont accomplis. Déplacement 24 heures. Tél:662-7657.

903 Messages personnels

ABORDABLE
douce, sensuelle
détente inoubliable,
appelle Sara 698–3999

LES REINES DE COEUR
NOUVEAU ET NOUVEAUTES
reçoivent et se déplacent
Engageons
690-9304

AMOUREUSEMENT vôtre enr. Conversation érotique. Visa. Master-Card. Americain-Express. www.erotica-palace.com. Tél:(514)353-2835

POUR une rencontre réussie, appelle Janny, sans souci. Tél.:591-8641.

BELLE Acadienne vous reçoit. Pour rendez-vous maintenant: 540-5539.

A BEAUTE PLUS
De retour Anika
Engageons 693-5143

C'EST parfois dans un endroit étonnant qu'on retrouve une merveille, Annie. Tél:696-0469

A FLEUR de peau, Julien et ses hôtesses vous reçoivent. Tél.:543-3408

ERIC, 32 ans, beau, propre, discret, s'offre à vous mesdames. Tél.:542-1661.

MESDAMES, secteur Alma, jeune, musclé, bronzé, Jeff se déplace pour satisfaire vos fantasmes. Discrétion assurée. Tél.:669-5908 (paget).

UNE DOUCE fantaisie, moment détente. Se déplace, reçoit. Linda. Tél:542-0086, 696-7951.

HOMME offre service de massage pour femme. Tél.:591-8088.

NOUVELLE Agence pour du plaisir. Venez nous voir, Kim et Sara. Tél.:690-9357. Engageons.

BELLES JEUNES
ET SENSUELLES
reçoivent, se déplacent
lundi au dimanche, 09h00a.m. à minuit
ENGAGEONS
545-6213

Jeune femme 30 ans, se déplace et reçoit. Tél.: Francesca: 543-2443.

ACHETER
Vous cherchez quelque chose de particulier...
LES ANNONCES CLASSÉES
545-4014
668-4506
679-3832
LE QUOTIDIEN

Affaire Lewinsky

Derniers arguments des partisans de Clinton

WASHINGTON (AP) - Après avoir entendu les derniers arguments des défenseurs de Bill Clinton, les républicains de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants ont achevé mercredi la rédaction de quatre articles de destitution contre le président américain Bill Clinton. Ils faisaient pression pour que la commission vote ses articles avant le week-end.

Les républicains, majoritaires au sein de la commission judiciaire, ont retenu deux articles accusant le président de parjure, un autre pour entrave à la justice et un quatrième pour abus de pouvoir. Ces articles seront débattus au sein de la commission et les démocrates tenteront de les amender.

Les membres du parti de Bill Clinton ont d'ores et déjà rédigé une contre-proposition de censure du président pour «conduite répréhensible avec un subordonné», l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche Monica Lewinsky. «Personne n'est au dessus de la loi et le président reste sujet à des sanctions criminelles et civiles pour sa conduite», est-il dit dans le projet démocrate qui ne comprend pas d'accusation de parjure et ne mentionne pas d'amende.

Si, comme il est probable, la Commission judiciaire adopte les articles de destitution en fin de semaine, ce sera au tour de la Chambre réunie en session extraordinaire de se prononcer sur la «mise en accusation» du président, le 16 ou le 17.

Mais à ce stade, il n'est pas sûr que les républicains pourront réunir les 218 voix nécessaires au vote de l'impeachment, bien qu'ils dominent l'hémicycle avec 228 sièges. M. Clinton devrait en tout cas savoir avant Noël si la procédure est stoppée, ou si le dossier est transmis au Sénat, seul habilité à prononcer sa destitution, à la majorité des deux tiers.

QUOTIDIEN
ABONNEZ-VOUS
545-4664
668-4506
Alma
679-3832
Saint-Félicien

Pour louer ton logement
LES ANNONCES CLASSÉES
545-4014
668-4506
679-3832
LE QUOTIDIEN

AVIS DE DISSOLUTION
Prenez avis que la Compagnie 2856-9853 Québec Inc., ayant son siège social au 60, rue Saint-Hubert, Chicoutimi, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Serge Aubin
Président directeur général
405507

TOYS "R" US
AVIS IMPORTANT
Veuillez prendre note que vu l'incapacité du fournisseur d'en expédier, le CD-ROM A bug's life avec une souris 3D et un tapis de souris de même que le tapis de souris A bug's life ne seront pas vendus avant janvier 1999.
Nous ne sommes pas en mesure d'offrir de bon de réduction différée.
Nous nous excusons des inconvénients que cette situation a pu causer.
405512

www.appels.doffres.com
Tous les appels d'offres et les avis publics publiés dans le
le QUOTIDIEN
et le
progrès-dimanche
sont publiés gratuitement sur ce site INTERNET.
403446

Le Groupe Mallette Maheu
AVIS AUX CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que la faillite de 9038-6939 QUÉBEC INC. corporation légalement constituée faisant affaires sous les nom et raison sociale de Les Manches du Québec, ayant son siège social au 1426, rang Sainte-Famille, Chicoutimi (Québec) G7H 7T8 est survenue le 4e jour de décembre 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de décembre 1998, à 11 h de l'avant-midi au bureau de Mallette Benoît et Compagnie, 198, rue Racine Est, bureau 301, Chicoutimi, Province de Québec.
Daté le 8e jour de décembre, à Chicoutimi.
MALLETTE BENOÎT ET COMPAGNIE LTÉE
Syndics et gestionnaires
PAR: Jeannot Fillion CIP, syndic
Place Jean-Louis Gauthier
198, rue Racine Est, C.P. 1360
Chicoutimi (Québec)
G7H 5G7
Tél.: (418) 693-8888
Téléc.: (418) 639-9087
405479

Le Groupe Mallette Maheu
AVIS AUX CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que la faillite de 9041-6074 QUÉBEC corporation légalement constituée faisant affaires sous les nom et raison sociale de Les Manches Laminés du Québec, ayant son siège social au 1426, rang Sainte-Famille, Chicoutimi (Québec) G7H 7T8 est survenue le 4e jour de décembre 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de décembre 1998, à 10 h 30 de l'avant-midi au bureau de Mallette Benoît et Compagnie, 198, rue Racine Est, bureau 301, Chicoutimi, Province de Québec.
Daté le 8e jour de décembre, à Chicoutimi.
MALLETTE BENOÎT ET COMPAGNIE LTÉE
Syndics et gestionnaires
PAR: Jeannot Fillion CIP, syndic
Place Jean-Louis Gauthier
198, rue Racine Est, C.P. 1360
Chicoutimi (Québec)
G7H 5G7
Tél.: (418) 693-8888
Téléc.: (418) 639-9087
405476

Le Groupe Mallette Maheu
AVIS AUX CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que la faillite de SIM SPORTS INC. corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 1426, rang Sainte-Famille, Chicoutimi (Québec) G7H 7T8 est survenue le 4e jour de décembre 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de décembre 1998, à 10 h de l'avant-midi au bureau de Mallette Benoît et Compagnie, 198, rue Racine Est, bureau 301, Chicoutimi, Province de Québec.
Daté le 8e jour de décembre, à Chicoutimi.
MALLETTE BENOÎT ET COMPAGNIE LTÉE
Syndics et gestionnaires
PAR: Jeannot Fillion CIP, syndic
Place Jean-Louis Gauthier
198, rue Racine Est, C.P. 1360
Chicoutimi (Québec)
G7H 5G7
Tél.: (418) 693-8888
Téléc.: (418) 639-9087
405475

Affrontement avec l'armée

Jeune Palestinien tué à Ramallah

RAMALLAH, Cisjordanie (AP) - Les affrontements les plus violents qu'ait connu la Cisjordanie ces derniers mois ont fait un mort mercredi, un Palestinien de 17 ans tué par des tirs israéliens près de Ramallah, apprend-on de sources hospitalières.

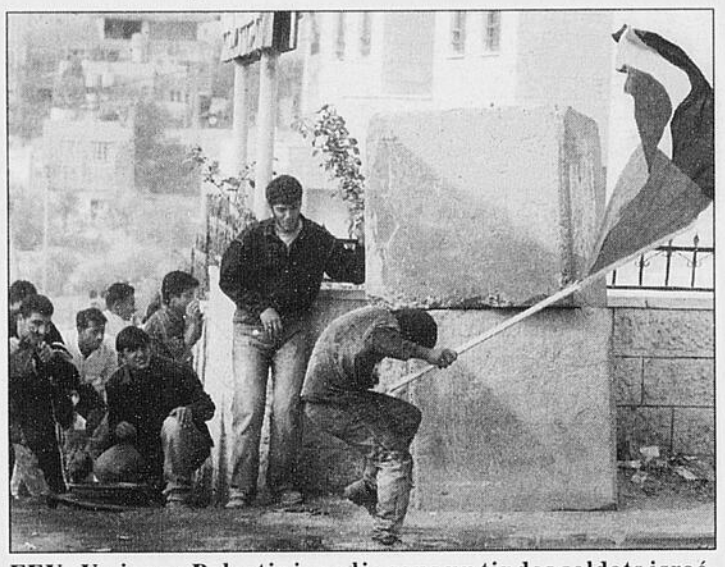
Au moins 71 autres manifestants ont été blessés, dont quatre par des balles réelles, ainsi que trois civils israéliens et deux soldats. Au jour anniversaire du début de l'Intifada, le soulèvement palestinien, et à quatre jours de l'arrivée en Israël du président américain Bill Clinton, ces manifestations dans plusieurs villes, villages et camps de réfugiés dans toute la Cisjordanie, ont redoublé d'ampleur pour réclamer la libération des prisonniers politiques palestiniens.

A Ramallah, les manifestants, certains le visage masqué, lançaient des pierres sur les soldats israéliens et brûlaient des pneus. De violents affrontements ont également eu lieu à Béthléem et Djénine.

Israël a accusé le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat d'organiser ces violences, tandis que de leur côté les responsables palestiniens rendaient l'Etat hébreu responsable des tensions par ses violations répétées de l'Accord de Wye Plantation. Dans un discours virulent prononcé devant les membres du Fatah, son groupe au sein de l'OLP, Yasser Arafat a qualifié de «héros» les prisonniers politiques palestiniens emprisonnés par Israël et que ce dernier considère comme des «meurtriers».

Arafat a insisté sur un autre thème délicat, réaffirmant que «Jérusalem est la capitale de l'Etat palestinien», et soulignant qu'il ne cesserait pas d'utiliser le mot «Etat», malgré la suggestion américaine de s'en abstenir afin de ne pas froisser les Israéliens.

Alors que le président Bill Clinton est attendu en Israel, l'émissaire américain dans la région Dennis Ross a rencontré les principaux protagonistes mardi pour tenter de relancer l'application de l'accord signé aux Etats-Unis en octobre.



FEU - Un jeune Palestinien plie sous un tir des soldats israéliens. Malgré les appels des Etats-Unis à la paix, la violence ne cesse d'augmenter dans les territoires occupés.



TIRS - Les militaires israéliens ont fait feu à plusieurs reprises sur les manifestants palestiniens à Béthléem et Djénine. La violence augmente avec l'approche de la visite du président Bill Clinton.

Bagdad en Irak

Inspecteurs repoussés

BAGDAD (AP) - Une équipe d'inspecteurs en désarmement de l'UNSCOM se sont vu interdire mercredi l'accès à un bureau du parti Baas (au pouvoir) à Bagdad, a annoncé la radio officielle irkaienne.

C'est le premier incident entre l'Irak et l'ONU depuis l'annonce en début de semaine par le responsable de la Commission Richard Butler de la reprise des inspections inopinées.

Selon la radio, les inspecteurs sont arrivés à neuf heures du matin et ont tenté d'entrer dans le quartier général du parti du président Saddam Hussein «de manière provocatrice (...) et sans avoir prévenu au préalable».

Selon l'agence officielle INA, le responsable du parti a demandé au chef de l'équipe de fournir une déclaration écrite sur «les objets interdits» qu'il voulait y rechercher. Les inspecteurs auraient refusé de se plier à cette demande et fait demi-tour.

Cette information n'a pas été confirmée par l'UNSCOM, la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien. On ignore en particulier l'endroit exact visé par cette inspection-surprise.

Au moment de l'incident, près de 200 inspecteurs de l'ONU étaient au travail, selon Caroline Cross, porte-parole de l'UNSCOM.

Les inspecteurs de l'UNSCOM ont mené mardi pas moins de 32 visites surprises, selon l'INA. Neuf équipes d'inspecteurs en désarmements, deux équipes d'experts en armes bactériologiques et une équipe d'experts en missiles y auraient participé.

Richard Butler a annoncé que ces inspections devraient prendre fin à la fin de cette semaine ou en début de semaine prochaine. Le diplomate australien préparera alors un rapport pour le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan indiquant si l'Irak a respecté ou non sa promesse faite le 14 novembre dernier de reprendre une coopération inconditionnelle avec l'UNSCOM.

Début du Ramadan

Un massacre de 45 personnes en Algérie

ALGER (AP) - Moins de deux semaines avant le début du Ramadan, la violence continue de s'accroître en Algérie. Quarante-cinq personnes ont été massacrées par un groupe armé dans la nuit de mardi à mercredi à Tadjena, à 170km au sud-d'ouest d'Alger.

Par ailleurs, le bilan du charnier de la ferme Hafiz, à 35km au sud de la capitale, a été revu à la hausse mercredi: un total de 46 corps ont été retrouvés, a-t-on appris sur place auprès de l'équipe de recherche, présente sur les lieux depuis quinze jours.

Un bref communiqué des services de sécurité a précisé qu'une opération de recherches avait été engagée «immédiatement» pour retrouver les auteurs du massacres de Tadjena.

Le ministre de l'Intérieur, Mustapha Benmansour, s'est déplacé sur les lieux pour y tenir une séance de travail avec les autorités locales avant de présenter ses condoléances aux familles des victimes. Le massacre n'a pas été revendiqué. Le périmètre de Tadjena fait partie de la «zone d'influence» du Groupe islamique armé (GIA, émirat ouest)

«Quarante-six victimes ont été exhumées à ce jour du charnier de la ferme Hafiz», a précisé mercredi matin un membre de l'équipe qui fouille centimètre par centimètre le puits où le GIA jetait ses victimes, pour la plupart tuées en 1996 et 1997.

«Le puits a une profondeur de 55 mètres. Nous sommes à 30 mètres. Nous progressons lentement, car le GIA a piégé plusieurs cadavres», a expliqué un membre des forces de sécurité.

Les restes sont remontés lentement du fonds du puits dans des sachets en plastique noir. Ils sont ensuite triés sur place au milieu d'une lourde odeur de vase et de décomposition. Selon un médecin-légiste, présent sur place, le GIA «a jeté plusieurs quintaux de chaux vive pour dissoudre les cadavres, mais beaucoup d'ossements sont presques intacts».

Des crânes, des tibias et des fémurs ont été retrouvés à même le sol à quelques mètres du puits, parfois dans le grouillement de vers fuyant la lumière pour s'enfoncer dans la vase.

«La plupart des victimes sont des hommes, âgés de moins de 30 ans», a estimé le médecin-légiste. Beaucoup ont le crâne défoncé, sûrement à coups de pioches. Il y a peu de morts par balles, ce qui laisse supposer que la plupart des victimes ont été égorgés.

L'annonce du massacre de Tadjena, le plus important enregistré en Algérie depuis le mois de mars 1998, et le nouveau bilan du charnier de la ferme Hafiz portent à plus de 115 morts le bilan des violence en Algérie depuis le début de décembre. Le traditionnel mois de jeûne du Ramadan doit commencer le 20 décembre prochain.

NÉCROLOGIE



BOILY (Mme Laurence) — Le 8 décembre 1998, est décédée au Centre Hospitalier de Jonquière, à l'âge de 83 ans 11 mois, Mme Laurence Boily, épouse de feu Daniel Desgagné, demeurant à la Résidence Bonne-Entente rue de la Fabrique, Jonquière, autrefois rue Châteauguay, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Saguenay, 2555 St-Dominique, Jonquière, jeudi le 10 décembre 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, vendredi le 11 décembre 1998 à compter de 9h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 décembre 1998 à 11h00 à l'église St-Georges. Les cendres seront déposées au cimetière Shipshaw. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Gérard Desgagné, Lévis (Yolande Thibeault), Lili (Laurent Girard), Georges (Michèle Marcoux), Cécile (feu Gaston Collard), Jean-Eudes, Régis (Monique Boivin), Lucie (Réjean Bouliane), Sylvain (Huguette Truchon), Marcel-Marie (Linda Savard), Martine; elle était la soeur de: feu Laurent Boily (feu Albertine Boudreault), feu Gustave (feu Laurette Voisine), feu Eliette (feu Philippe Fortin), feu Marie-Jeanne (feu René Gagnon), feu Gérard (feu Annette Deschênes), feu Rémi (Marguerite Fraser), feu Léopold (feu Jeanne Dessureault), feu Maurice (Cécile Simard), feu Hermance (feu Isidore Pelletier), Simone (feu Nil O'Brien); elle était la belle-soeur de: feu Léo Desgagné (Jeanne Decarutel), feu Eglantine (feu Wilfrid Hudon), Pauline (feu Stanislas Voisine), Gaston (feu Adrienne Fortin), feu Albéric (feu Jeanne-d'Arc Vaillancourt), feu Raymond (feu Marie-Ange Girard), feu Lucienne (feu Albert Vaillancourt), feu Lucille (Alexandre Emond); 17 petits-enfants, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de Dotation de l'Hôpital de Jonquière. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.



BOLDUC (M. Carol) — Le 9 décembre 1998, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 61 ans 2 mois, M. Carol Bolduc, époux de Mme Thérèse Ouellet, demeurant au 31 Lévesque Est à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 19h00 le jeudi 10 décembre 1998 à la résidence funéraire Gravel & Fils au 825, avenue Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi. Heures d'accueil: jeudi de 19h00 à 22h00, vendredi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h00. Les funérailles auront lieu le samedi 12 décembre 1998 à 11h00 à l'église Christ-Roi à Chicoutimi. Les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il était membre des Chevaliers de Colomb 3e degré. Il était le fils de feu Raoul Bolduc et de feu Marie-Louise Tremblay. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Thérèse Ouellet, ses enfants: Jacynthe (Alain Ruest), Louiselle (feu Guy Brassard), Roxanne (Mario Claveau), Roberto (Caroline Fortin); ses petits-enfants: Stéphanie, Pierre-Luc, Jonathan, Emilie, Laurrie-Anne; ses frères et soeurs: feu Murielle (Jean-Claude Fortin), feu Régine, Pauline (Jean-Eudes Simard), Jean-Rock (Huguette Desmeules), Christiane (Michel Painchaud), André; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Paul (Claire Desmeules), André (Lucie Bélanger), Jean-Eudes (Paulette), Christiane (Noël Boily), Guy (Véronique), Diane (Pascal Giguère), Mireille (Claude Morin), Eliane (Gabriel Tremblay), Claire, Lynn (Yves Fillion), Sylvie (Bernard Perron), Yves (Caroline Lebel), Suzanne (Eric Lalancette), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

NÉCROLOGIE

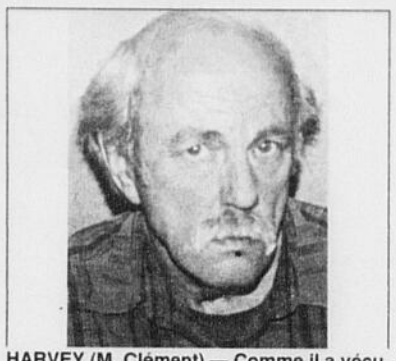


BOUCHARD (Mme Blanche Emma) — Est décédée le 8 décembre 1998, à la Maison Soli-Can à l'âge de 74 ans et 4 mois, dame Blanche Emma Bouchard, épouse de feu M. Darius Fortin, demeurant au 246, St-Louis à Lac-à-la-Croix. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la Maison Desbiens et Frères inc. située au 372, St-Jean, à Lac-à-la-Croix, jeudi, le 10 décembre 1998, de 19h00 à 22h00, vendredi le 11 décembre de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00 ainsi que samedi le 12 décembre 1998 à compter de 9h00. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 décembre 1998 à 11h00 à l'église de Lac-à-la-Croix. Elle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Raynald (Graciette Gaudreault), Michel (Thérèse Demers), Louise (feu Gabriel Charlton et compagne de Norbert Morin), Diane (feu Guy Guertin et compagne de Bertrand Gagné), Richard, feu Sylvain (Diane Lapointe), Jean-Baptiste (Line Tremblay), Raymond (Francine Vaillancourt), Pauline (Sylvain Gaudreault), Jacynthe (Dominic Harvey), et Gilles; ses 27 petits-enfants et ses 11 arrière-petits-enfants; son frère Fernand (Céline Simard) et sa soeur Géralda (Léopold Dufour); ses beaux-frères Gérard Fortin (Jeannette Normand), Arthur Martin (1ère noces feu Marie P. Fortin et en 2e noces Madeleine Ouellet), Gaston Desgagné (feu Adrienne Fortin); ses belles-soeurs Alida (feu Charley Fortin), Bertha (1ère noces feu Joseph-Eugène Martin et en 2e noces feu Fernand Croft), Desneiges Duchesne (feu Benoit Fortin); ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, une personne bénévole de la Maison Soli-Can sera présente au salon funéraire ou faire parvenir vos dons à Soli-Can, Lac-St-Jean Est, Pavillon Alfred Villeneuve, 300, boul Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Direction funéraire: Maison Desbiens et Frères Inc. Pour informations: (418) 349-2894, télécopieur: (418) 349-8290,courrier électronique: gdesbien@digicom.qc.ca



FORTIN (Mme Gabrielle) — Est décédée le 8 décembre 1998, à Alma, à l'âge de 68 ans et 5 mois, dame Gabrielle Fortin, fille de feu M. Arthur Fortin et de feu Dame Blandine Duchesne, demeurant au 300, rue Price Ouest, app. 29, à Alma, autrefois d'Hébertville. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la Maison Desbiens et Frères inc, située au 9, de la Gare à Métabetchouane vendredi, le 11 décembre 1998 à compter de 13h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 décembre 1998, à 14h00 à l'église de Métaetchouan. L'inhumation se fera au cimetière d'Hébertville. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Mariette (feu Alphondor Hudon), Elianne (feu Henri Tremblay), Yvon (feu Claire Desmeules), Yvette (feu Roland Genest); elle était la soeur de feu Soeur Colombe (Bon Pasteur), feu Soeur Simone (Bon Pasteur), feu Albert, feu Jean et feu Edgard: elle laisse également dans le deuil sa belle-soeur Marie-Claire Barrette (feu Joseph Auguste); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Direction funéraire: Maison Desbiens et Frères Inc. Pour informations: (418) 349-2894, télécopieur: (418) 349-8290, courrier électronique: gdesbien@digicom.qc.ca





HARVEY (M. Clément) — Comme il a vécu, il est décédé discrètement le 3 décembre 1998 à Ste-Sophie, à l'âge de 60 ans et 8 mois. Sa disponibilité et sa générosité l'ont amené à travailler comme bénévole à la Société de Généalogie de St-Jérôme à titre de secrétaire. Il était le fils de M. Adjutor Harvey et de feu dame Alléluia Boivin d'Alma. Il laisse dans la peine ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Marguerite (feu Lucien Simard), feu Joachim (Marie-A. Gagnon), Maurice, Rita (Léo Tremblay), Louis-Marie (Thérèse Tremblay), Benoit (Denise Tremblay), Rosanne (des Soeurs Antoniennes de Marie, Chicoutimi), Denis (Brigitte Thibeault), Thérèse, Magella, Françoise (Réal Desbiens), Pierrette (Rémi Néron), ainsi que de nombreux parents et amis, neveux et nièces. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant le service religieux qui sera célébré samedi le 12 décembre 1998, à 11h00 à l'église St-Sacrement d'Alma. Les cendres seront déposées au cimetière St-Sacrement d'Alma. Clément, nous t'aimons et te donnons rendez-vous dans le Royaume du Père.



HARVEY (Mme Donalda Bouchard) — Le 8 décembre 1998, est décédée à l'âge de 69 ans et 6 mois, Mme Donalda Bouchard, épouse de feu M. Léon-Maurice Harvey, demeurant au Pavillon Saguenay, 828 rue Jacques-Cartier à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s jeudi le 10 décembre 1998 de 12h00 (midi) à 14h00 à la résidence funéraire Emery Gravel, 345 St-Armand, Chicoutimi (face à l'église Ste-Claire). Les funérailles auront lieu jeudi le 10 décembre 1998 à 14h00 à l'église Ste-Claire. L'inhumation aura lieu au cimetière Sacré-Coeur. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Harvey, Marc (Berthe Tremblay), Francine (Pierre Laferrière), Brigitte (Bill Kaufman), Diane (Jean-René Lavoie), Jacynthe (Richard Boily) et André; ses petits-enfants: Emilie, Pier-Isabelle, Marie-France, Mathieu, Jean-Simon, Marie-Christine, Julie, Julien, Rebecca et Jonathan. Elle était la soeur de: feu Marie Bouchard (feu Adrien Desmeules), feu Honoré (Candide Lavoie), feu Emilia (feu Rosario Morin), Georges (Cécile Simard), Marie-Louise (feu Emilien Hamel), feu Jean-Paul, feu Maurice (Marthe Chagnon), Gertrude (feu Paul Chagnon), Germaine (feu Léo Boudreault), Carmen (feu France Potvin), feu Raymond (Jacqueline Gravel), Yvette (Francesco Mior) et Jeanne-d'Arc. Elle laisse également ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, fax: (418) 543-9409. Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.



IMBEAULT (Mme Rose-Anna Gauthier) — Le 8 décembre 1998, est décédée à Québec, à l'âge de 81 ans, Mme Rose-Anna Gauthier, épouse de feu M. Philippe Imbeault, demeurant au 2075 de la Presqu'île Duberger à Québec. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 14h00 le jeudi 10 décembre 1998 à la résidence funéraire Gravel & Fils au 825, avenue Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi. Heures d'accueil: jeudi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h00. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 décembre 1998 à 11h00 à l'église Sacré-Coeur à Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière Sacré-Coeur à Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ginette, Yvan, Gilles, Monique, Judith, Christian et leurs conjoints respectifs; ses petits-enfants: Marc, Réjean et Nathalie ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des Maladies du Coeur sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



MORIN (Mme Marie-Eve Bergeron) — Le 8 décembre 1998, est décédée au Centre Hospitalier Cléophas Claveau, à l'âge de 75 ans 7 mois, Mme Marie-Eve Bergeron, épouse de M. Charles-Eugène Morin, demeurant au 1484, 6ième Avenue à Ville de la Baie. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le jeudi 10 décembre 1998 à 14h00 à l'église St-Edouard à Ville de la Baie. Les cendres seront déposées au cimetière de Ferland. Elle était membre de l'Age d'Or. Elle était la fille de feu Edmond Bergeron et de feu Emilie Bouchard. Elle laisse dans le deuil, outre son époux M. Charles-Eugène Morin, son fils Léo Morin; sa petite-fille Patricia Morin; ses frères et soeurs: feu Alice (1ères noces feu Albert Tremblay, 2ièmes noces feu Joseph Samuelsen), feu Henri (Louise-Hélène Dallaire), Thérèse (feu François-Xavier Morin), feu Cécile (feu François Tremblay), son jumeau Richard, Yvette (1ères noces feu Raoul Tremblay, 2ièmes noces feu Louis Philippe Bouchard), Marthe (feu Philippe Gagnon); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Jean-Joseph (feu Ida Durand), feu Marguerite (feu Adrien Bouchard), feu Caroline (feu Joseph Girard), feu Albert, Simone (Simon Girard), feu Gabriel, Laurier (Marie-Ange Tremblay), Colombe (Roger Gauthier); son filleul Camil Bouchard et ses filleules Rachelle Tremblay et Jacqueline Morin, ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



PELLETIER (Mme Hermance Boily) — Le 8 décembre 1998, est décédée au Pavillon Le Pionnier, à l'âge de 88 ans et 7 mois, Mme Hermance Boily, épouse de feu M. Isidore Pelletier, demeurant au 640 rue Villeneuve, Hébertville. La famille reçoit les condoléances jeudi le 10 décembre 1998 à compter de 13h00 à la Résidence Funéraire Lac St-Jean, du 410 rue Turgeon, Hébertville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 décembre 1998 à 15h30 à l'église de Notre-Dame d'Hébertville et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Nicole Martin), Régis D. (Monique Boivin); ses petits-enfants: Jeannot, Christine, Johanne, Kathy, Janick, Yan et Claudia ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma. Direction funéraire: La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean. Pour informations: 668-8409, fax: 668-9200.

Nos condoléances



aux familles éprouvées

QUOTIDIEN



POULIOT (Mme Louise) — Le 8 décembre 1998, est décédée à l'Hôpital St-Sacrement à Québec, à l'âge de 48 ans 5 mois, Mme Louise Pouliot, épouse de feu M. Gaston Pelletier, demeurant au 1456, rue des Fougères, Ste-Foy, autrefois rue du Roi-Georges, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence funéraire Saguenay, 3711, rue Cabot, Jonquière, à compter de samedi, 12 décembre 1998, à 9h00. Les funérailles auront lieu samedi le 12 décembre 1998, à 13h00, à l'église Ste-Famille et les cendres déposées au Parc Commémoratif la Souvenance. Elle laisse dans le deuil son père et sa mère : Mme Fleurette Gagnon et M. Jean-Pierre Pouliot; son frère: Ghyslain Pouliot (Denise Dumont), ses neveux: Mathieu et Charles-Antoine Pouliot; ses beaux-frères et belles-soeurs: Lise Pelletier (André Harvey), Micheline (Réal Murray), Diane (Clément Boivin), nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de l'Hôpital St-Sacrement (département des Grands brûlés) Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.



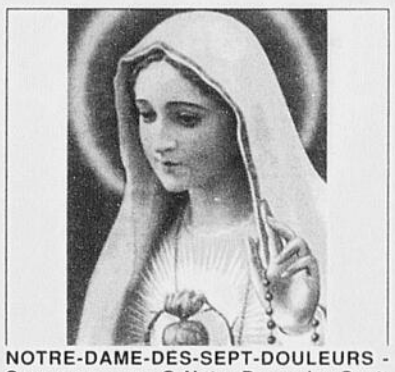
TRUDEL (M. Ernest) — Le 8 décembre 1998, est décédé à l'âge de 90 ans 10 mois, au Centre Hospitalier Cléophas Claveau, M. Ernest Trudel, époux de Mme Florida Gagnon, demeurant au 4812, Chemin St-Bruno, La Baie. La famille accueillera les parents et ami(e)s jeudi le 10 décembre 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00 et vendredi le 11 décembre 1998 de 9h00 à 10h45 au Centre Funéraire Notre-Dame, 1091 Avenue Mathieu, La Baie. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 décembre 1998 à 11h00 à l'église St-Alexis. L'inhumation aura lieu au cimetière communautaire de la Baie. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Justin Trudel (Solange Laberge), Joseph (Paulette Lavallée), Cécile (Alfred Gagnon), Eugénie (Fernand Simard), Alfred (Diane Grenon), Edouard (Fabienne Fortin), Ghislain (Francine Tremblay), feu Gaston (Diane Sergerie), Gérardine (Yves Tremblay), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Cécile Trudel, feu Blanche (feu Alexis Sergerie), feu Alida (feu Alfred Bolduc), feu Marie-Anne (feu Edouard Sénéchal), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de la Baie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 697-0075, fax: (418) 697-7875. Direction funéraire: Coopérative Funéraire du Fjord.

Messe anniversaire



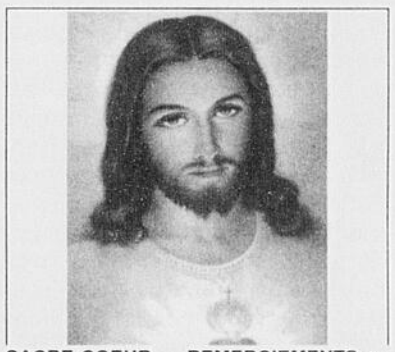
HOUDE (Mme Solange Bouchard) — La messe anniversaire de Mme Solange Bouchard, épouse de M. Jean-Charles Houde, demeurant au 405 Principale à Rivière-Eternité, sera célébrée le samedi 12 décembre 1998 à 19h00 à l'église de Rivière-Eternité. Parents et amis sont invités à y assister. Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.

Prières



NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS - Souvenez-vous, O Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, qu'on a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous, implorer vos suffrages aient été abandonnés. Animé d'une pareille confiance, O Vierge des Vierges, j'accours vers vous, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Daignez, O Mère du Verbe, ne pas mépriser ma prière et daignez l'exaucer. Ainsi soit-il. En remerciement au Père Watier, de Gaspé, pour faveurs obtenues avec promesse de parution.

Signé: A.B.T.R.



SACRE-COEUR — REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. QUE le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue.

Signé: M.F.V.

Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de feu
Monsieur Bertrand Deschênes, de Larouche,
décédé le 13 novembre 1998,



facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois... sincères remerciements!

«La Fondation de ma vie» 541-1005

la fondation de *ma vie*

sports@lequotidien.com

Revers de 4-2 à Phoenix

Le Canadien n'a pas fait le poids

Par François Lemenu

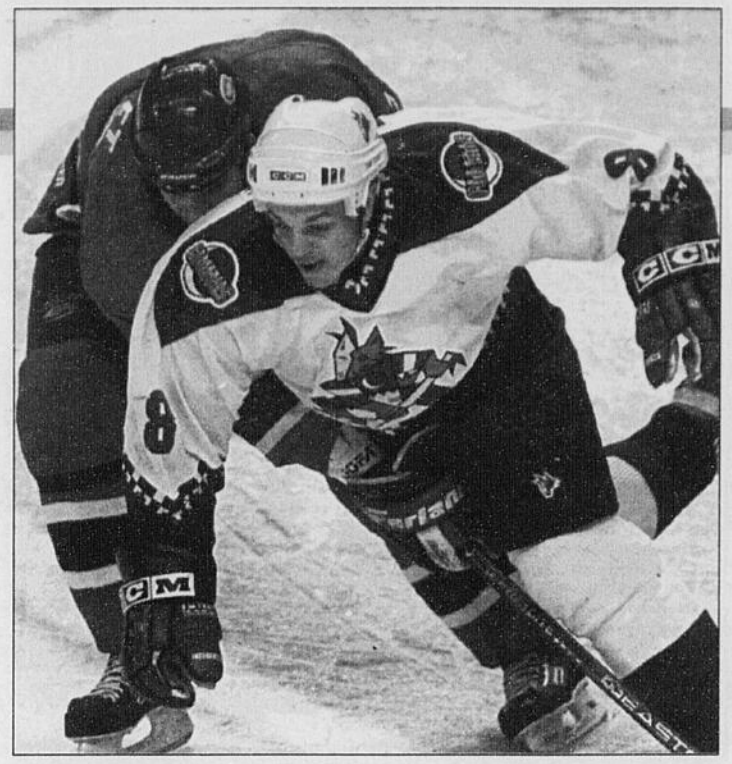
PHOENIX, Arizona (PC)-Le Canadien n'a pas fait le poids contre la meilleure formation de la Ligue nationale.

Le Tricolore a subi une défaite de 4-2 face aux Coyotes de Phoenix, hier soir, au America West Arena, dans le premier match d'un voyage de trois rencontres à l'étranger. Le Canadien a rapidement concédé un but tôt en première et il n'a jamais été en mesure de combler l'écart par la suite. Une performance certes décevante après trois jours de préparation.

Vincent Damphousse, qui revenait au jeu après avoir soigné des maux de dos, a inscrit le premier but du Canadien. Jonas Hoglund a aussi marqué.

Jeremy Roenick, Rick Tocchet, Mike Sullivan et Keith Tkachuk ont marqué contre Jeff Hackett. José Théodore a gardé les buts en troisième.

Dans la défaite, Stéphane Quintal a livré un bon match. Il a bien appuyé l'attaque en l'absence de Vladimir Malakhov. Le jeune défenseur Alain Nasreddine s'est aussi fait remarquer en livrant un rude combat à Tkachuk. En voilà un qu'on devrait revoir plus souvent.



CRAIG RIVET...s'est plu à retenir Daniel Brière, des Coyotes, en première période. Mais l'officiel n'a rien vu.
(Photo AP)

On ne peut en dire autant d'Igor Ulanov. Le défenseur a été cloué au banc en deuxième après un échange verbal très musclé avec Dave King. Ses jours à Montréal seraient-ils comptés ?

Dans sa profession

Benoît Allaire est aussi au premier rang

PHOENIX, Arizona (PC)-Dans sa profession, Benoît Allaire occupe le premier rang. Ses gardiens Nikolaï Khabibulin et Jimmy Waite présentent la meilleure moyenne de la Ligue nationale, les Coyotes de Phoenix ayant accusé deux buts et moins dans 18 de leurs 21 matchs.



Benoît Allaire en est à sa deuxième saison à Phoenix après avoir été l'entraîneur des gardiens à Montréal en 1996-97.

«Il faut un an avant de bâtir un bon programme pour les gardiens, explique Allaire. C'est toujours plus facile la deuxième année. Pour moi, un gardien, c'est du long terme. On ne peut changer ni le rituel ni les mouvements d'un gardien en l'espace d'un mois.» Khabibulin et Waite ont des personnalités différentes. Pourtant, les deux gardiens obtiennent des succès presque identiques. Khabibulin a maintenu une moyenne de 1,77 et un pourcentage d'arrêts de ,928 en 14 matchs. Waite a fait encore mieux, conservant une moyenne de 1,40 et un taux de réussite de ,945 en sept rencontres.

«J'ai mis quatre mois avant de bien connaître Khabibulin. C'est un gardien plus calme que Waite, dit Allaire. Maintenant, je sais comment il réagit dans différentes situations.

«Waite, lui, est un Canadien. C'est un gardien plus agressif. Selon moi, il est revenu à son style d'il y a 10 ans alors qu'il était considéré le meilleur gardien d'âge junior au monde.

«Jimmy est maintenant convaincu de pouvoir jouer dans la Ligue nationale. Ses succès ne sont pas le fait du hasard. Il est solide. Devant le filet, il a les pieds bien plantés dans la glace.

«Cet été, il s'est entraîné fort avec l'aide d'un entraîneur personnel (Normand Demers). Je pense que le changement de décor lui a fait du bien. A Chicago, il s'est retrouvé derrière Ed Belfour puis Jeff Hackett. C'était pas facile. Il a peut-être perdu ses illusions en cours de route.»

Un année à Montréal

Allaire n'en veut pas au Canadien de l'avoir remercié. En fait, c'est plutôt Alain Vigneault qui lui a montré la porte puisque Réjean Houle lui avait déjà offert un nouveau contrat.

«Ce sont des choses qui arrivent quand un nouvel entraîneur entre en poste. C'est plate mais l'entraîneur-chef a toujours le dernier mot, dit-il.

«Pour moi, Montréal fut une belle expérience. Ca m'a permis de mettre les pieds dans la LNH. J'ai vu comment les choses se passaient. Je me suis rendu compte de la vitesse à laquelle tout se passe. Surtout à Montréal. Et puis le Canadien, c'est toujours bon dans un `CV'.»

Après son congédiement à Montréal, Allaire a communiqué avec quelques équipes. Le directeur général, Bobby Smith, l'a rapidement engagé. Allaire n'aurait pu rêver d'un plus bel endroit pour exercer son métier.

«Je m'entends vraiment bien avec Smith. Il n'hésite pas à me consulter. Je ne pense qu'il irait chercher un gardien avec lequel j'aurais de la difficulté à travailler.»

Le frère cadet

Benoit Allaire est le frère de François, qui est aujourd'hui conseiller des gardiens chez les Mighty Ducks d'Anaheim.

«François est plus âgé que moi et j'ai suivi ses traces. Il a été mon modèle. Mais avec le temps, on a adopté des approches différentes. Nos méthodes d'enseignement ont aussi changé. François enseigne encore le papillon, comme à l'époque de Patrick Roy. Moi, j'aime le papillon mais j'aime aussi le style réaction. J'apprécie qu'un gardien puisse rester debout quand la situation le commande.»

A l'image de Jeff Hackett ?

«Oui, comme Hackett», laisse entendre Allaire.

Maux de dos

Vladimir Malakhov doit déclarer forfait

PHOENIX, Arizona (PC)-Ennuyé par des maux de dos, le défenseur Vladimir Malakhov a dû déclarer forfait contre Phoenix. Le Russe ratait un troisième match cette saison.

Mark Recchi a joué même s'il souffre d'une gastro-entérite aiguë. L'homme de fer de la Ligue nationale disputait un 569e match de suite.

Aaron Asham et Trent McLeary ont été laissés de côté.

Chez les Coyotes, Jim Cummins et Gerald Diduck, blessés, n'étaient pas en uniforme...

Les Coyotes ont été épargnés par les blessures, ce qui expliquerait leur excellent départ. Les Coyotes ont perdu un total de 28 joueurs-matchs seulement. De plus, aucun joueur-clé n'a été blessé. Seul l'attaquant Dallas Drake a raté trois matchs parmi les joueurs évoluant dans les deux premiers trios. Par comparaison, le Canadien a perdu un total de 80 joueurs-matchs. Hier, le Tricolore miseait sur ses six premiers attaquants pour la première fois de la saison...

Scène de rue. A l'angle de la 15e avenue et McDowell, on a pu apercevoir des prisonniers, une dizaine environ, en train de nettoyer un espace vert sous le regard d'un garde armé. Ce n'est pas au Québec qu'on verra pareille chose...

La ville de Phoenix accueille chaque semaine quelque 600 personnes qui viennent s'y établir. Phoenix présente le troisième plus haut taux de croissance de sa population de tous les Etats-Unis après Las Vegas et Atlanta...

SPORT EN BREF

Fleury refuse cinq millions $

CALGARY (PC) - Theoren Fleury a refusé une offre des Flames de Calgary approchant cinq millions $ par année, rapporte le Calgary Herald.

Les Flames tentent de trouver un terrain d'entente depuis l'été dernier avec leur meilleur joueur, qui deviendra autonome sans restriction à la fin de la saison.

On ne connaît pas la durée de l'entente proposée mais on croit que les Flames souhaiteraient s'assurer que Fleury, le meilleur compteur de leur histoire, demeure avec l'équipe jusqu'à la fin de sa carrière, à l'mage de Raymond Bourque à Boston.

Fleury a présentement une fiche de 14-14-28.

Mark Recchi, Steve Yzerman, Pierre Turgeon et Ron Francis sont des attaquants qui gagnent entre quatre et cinq millions $.

Fleury gagne cette année 2,4 millions $

Les Flames préféreraient sans doute l'échanger s'ils ne peuvent s'entendre avec lui, mais le fait qu'il deviendra complètement libre à la fin de la saison diminue sa valeur sur le marché.

Canseco s'entend avec Tampa

ST. PETERSBURG, Floride (AP)-Jose Canseco est arrivé, hier, à une entente avec les Devil Rays de Tampa Bay.

Canseco, qui a claqué 46 circuits avec Toronto en 1998, un sommet personnel, aurait signé un contrat de trois ou quatre ans qui lui rapporterait plus que six millions de dollars par année.

Les Blue Jays avaient offert au frappeur de puissance un contrat d'un an d'une valeur de trois millions de dollars. Canseco avait rejeté cette offre.

Les Devil Rays espèrent que la présence de Canseco leur permettra de marquer plus de points l'an prochain, eux qui n'ont frappé que 111 circuits au cours de la dernière saison.

LES CHIFFRES

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT DOUBLE

Conférence de l'Est

Section Nord-Est

	MJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran.	10m.	Série
Toronto	27	15	10	2	83	78	32	9- 3- 2	6-7- 0	6-4- 0	P1
Buffalo	23	13	5	5	67	44	31	7- 1- 2	6-4- 3	7-2- 1	N1
Ottawa	25	13	9	3	73	64	29	7- 5- 1	6-4- 2	7-3- 0	P1
Boston	24	11	7	6	63	45	28	5- 2- 4	6-5- 2	6-1- 3	G1
Montréal	25	8	14	3	57	74	19	7- 8- 0	1-6- 3	2-7- 1	P1
Section Atlantique											
New Jersey	25	15	7	3	71	60	33	6- 3- 3	9-4- 0	6-1- 3	N1
Philadelphie	25	12	8	5	69	57	29	7- 2- 2	5-5- 3	7-2- 1	N1
Pittsburgh	24	10	7	7	71	64	27	3- 2- 5	7-5- 2	4-3- 3	P1
N.Y. Rangers	27	10	10	7	72	69	27	6- 5- 2	4-5- 5	6-2- 2	P1
N.Y. Islanders	27	10	17	0	68	81	20	6- 9- 0	4-8- 0	2-8- 0	P6
Section Sud-Est											
Caroline	27	12	10	5	72	64	29	6- 5- 4	6-5- 1	5-3- 2	N2
Floride	25	9	10	6	64	70	24	5- 5- 2	4-5- 4	3-4- 3	G1
Washington	24	8	13	3	55	69	19	4- 7- 2	4-6- 1	4-6- 0	P1
Tampa Bay	26	7	17	2	58	99	16	4- 9- 1	3-8- 1	1-9- 0	P2
Conférence de l'Ouest											
Section Centrale											
Detroit	25	15	9	1	84	61	31	8- 3- 0	7-6- 1	7-2- 1	G2
St. Louis	22	9	8	6	60	54	24	6- 3- 3	3-5- 3	3-5- 2	N1
Nashville	25	9	14	2	58	77	20	6- 6- 1	3-8- 1	3-6- 1	N1
Chicago	26	8	15	3	61	91	19	5- 5- 2	3-10- 13-	6- 1P1	
Section Nord-Ouest											
Edmonton	26	13	11	2	78	69	28	6- 7- 0	7-4- 2	4-5- 1	N1
Colorado	26	13	11	2	66	68	28	6- 6- 0	7-5- 2	7-3- 0	G4
Vancouver	26	10	13	3	74	76	23	6- 4- 2	4-9- 1	2-6- 2	N1
Calgary	26	9	15	2	71	77	20	5- 8- 2	4-7- 0	3-7- 0	P2
Section Pacifique											
Phoenix	21	15	3	3	62	35	33	8- 1- 1	7-2- 2	9-1- 0	N1
Dallas	23	15	5	3	66	47	33	9- 2- 1	6-3- 2	7-2- 1	G2
Anaheim	25	9	11	5	57	62	23	6- 3- 2	3-8- 3	4-5- 1	G1
San Jose	24	5	13	6	51	62	16	4- 7- 3	1-6- 3	2-6- 2	P1
Los Angeles	26	6	17	3	55	76	15	2- 8- 2	4-9- 1	1-9- 0	P5

CALENDRIER

Mardi, 8 décembre

Ottawa 4 Tampa Bay 2
Colorado 2 N.Y. Islanders 1
Philadelphie 5 New Jersey 5
Detroit 3 Chicago 2
Buffalo 2 St. Louis 2
Edmonton 3 Nashville 3

Mercredi, 9 décembre

Colorado 2 N.Y. Rangers 1
Floride 6 Ottawa 5
Edmonton à Chicago, 20h30.
San Jose à Dallas, 20h30.
Montréal à Phoenix, 21h.
Vancouver à Anaheim, 22h30.
Washington à Los Angeles, 22h30.

Jeudi, 10 décembre

Boston en Caroline, 19h.
New Jersey à Philadelphie, 19h30.
San Jose à Nashville, 20h.

MARQUEURS

	B	P	Pts
Lindros, Phi	14	21	35
Jagr, Pgh	8	27	35
Forsberg, Col	8	24	32
LeClair, Phi	18	13	31
Sakic, Col	11	20	31
Kariya, Ana	13	17	30
Yzerman, Det	11	19	30
Amonte, Chi	20	9	29
Fleury, Cgy	14	14	28
Straka, Pgh	14	14	28
Khristich, Bos	11	16	27
Messier, Vcr	10	17	27
Sundin, Tor	8	19	27
Shanahan, Det	14	12	26
Brind'Amour, Phi	12	14	26
Roenick, Phx	8	18	26
Gretzky, NYR	5	21	26
Tkachuk, Phx	14	11	25

CLASSEMENT GENERAL

Conférence de l'Est

	M	jPts
x-New Jersey	25	33
x-Toronto	27	32
x-Caroline	27	29
Buffalo	23	31
Ottawa	25	29
Philadelphie	25	29
Boston	24	28
Pittsburgh	24	27
N.Y. Rangers	27	27
Floride	25	24
N.Y. Islanders	27	20
Washington	24	19
Montréal	25	19
Tampa Bay	26	16

Conférence de l'Ouest

x-Phoenix	21	33
x-Detroit	25	31
x-Edmonton	26	28
Dallas	23	33
Colorado	26	28
St. Louis	23	24
Anaheim	25	23
Vancouver	26	23
Nashville	25	20
Calgary	26	20
Chicago	26	19
San Jose	24	16
Los Angeles	26	15

x-premier de section

	B	P	Pts	Pén
8. Mark Recchi	5	16	21	8
25. Vincent Damphousse	6	10	16	22
17. Benoît Brunet	4	8	12	22
26. Martin Rucinsky	7	4	11	20
49. Brian Savage	6	4	10	12
38. Vladimir Malakhov	6	4	10	39
27. Shayne Corson	4	5	9	22
23. Turner Stevenson	1	8	9	33
37. Patrick Poulin	3	5	8	11
22. Eric Weinrich	1	7	8	23
5. Stéphane Quintal	0	8	8	30
11. Saku Koivu	4	3	7	2
44. Jonas Hoglund	2	4	6	4
52. Craig Rivet	2	2	4	28
43. Patrice Brisebois	1	3	4	12
24. Scott Thornton	2	0	2	28
15. Eric Houde	1	1	2	2
29. Brett Clark	1	1	2	10
55. Igor Ulanov	1	1	2	33
34. Sergei Zholtok	0	2	2	2
46. Matt Higgins	1	0	1	0
48. Miroslav Guren	0	0	0	2
14. Terry Ryan	0	0	0	5
36. Dave Morissette	0	0	0	35
42. Jonathan Delisle	0	0	0	0
60. José Théodore	0	0	0	0
6. Trent McCleary	0	0	0	15
56. Alain Nasreddine	0	0	0	25
35. Andrei Bashkirov	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	N	MinBaBlMoy.
43. x-Jocelyn Thibault	3	4	2	529 23 1 2.61
31. Jeff Hackett	3	4	0	424 21 0 2.97
60. José Théodore	3	6	0	557 33 0 3.55
Totaux (0)	9	14	2	1510 77 1 3.06

Note: Buts dans filet désert entre parenthèses.
x-n'est plus avec le Canadien

LIGUE AMÉRICAINE

Conférence de l'Est

Section Atlantique

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	P
Lowell	27	14	11	2	0	83	85	30
Saint-Jean	26	12	10	4	0	84	87	28
Portland	27	9	17	1	0	65	89	19
St. John's	28	8	17	3	0	75	101	19
Fredericton	27	7	16	2	2	70	89	18
Section Nouvelle-Angleterre								
Providence	25	15	8	1	1	101	71	32
Worcester	26	15	9	2	0	81	72	32
Hartford	23	14	7	1	1	83	71	30
Springfield	25	10	11	4	0	82	73	24
New Haven	24	9	11	2	2	70	75	22
Conférence de l'Ouest								
Section Empire								
Rochester	24	15	6	2	1	88	50	33
Albany	23	15	6	2	0	79	66	32
Hamilton	23	11	8	2	2	70	65	26
Syracuse	28	7	16	5	0	80	107	19
Adirondack	22	7	13	2	0	46	70	16
Section Mid-Atlantique								
Philadelphie	23	16	5	2	0	81	55	34
Kentucky	24	13	7	3	1	84	61	30
Hershey	27	8	14	5	0	71	92	21
Cincinnati	20	8	11	1	0	54	68	17

Un point pour une défaite en prolongation.

Mardi, 8 décembre

Kentucky 2 Adirondack 1
Fredericton 3 Hartford 3

Mercredi, 9 décembre

Albany 7 Syracuse 2
Rochester 3 Philadelphie 1
Hershey 5 Cincinnati 3

Jeudi, 10 décembre

Adirondack à Saint-Jean, 19h.
Fredericton à Portland, 19h05.

Vendredi, 11 décembre

Albany à Providence, 19h05.
Hartford à Hamilton, 19h30.
Hershey au Kentucky, 19h30.
Springfield à Syracuse, 19h30.
Philadelphie à Cincinnati, 19h35.
Portland à New Haven, 19h35.
Lowell à Rochester, 19h35.
Saint-Jean à St. John's, 19h35.

JUNIOR MAJEUR

Section Robert-Lebel

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Victoriaville	35	19	13	3	145	118	41
Rouyn-Noranda	34	15	12	7	152	130	37
Shawinigan	33	16	13	4	116	105	36
Val-d'Or	35	15	17	3	149	148	33
Hull	33	13	17	3	133	133	29
Sherbrooke	37	12	23	2	125	167	26
Drummondville	35	10	23	2	116	173	22
Section Frank-Dilio							
Halifax	34	26	8	0	139	81	52
Québec	32	23	4	5	142	87	51
Moncton	37	20	13	4	143	117	44
Acadie-Bathurst	32	19	12	1	137	120	39
Rimouski	34	15	14	5	125	129	35
Cap-Breton	33	12	18	3	116	120	27
Chicoutimi	32	10	21	1	97	147	21
Baie-Comeau	32	5	22	5	98	158	15

Mardi, 8 décembre

Halifax 4 Cap-Breton 1

Mercredi, 9 décembre

Sherbrooke 2 Hull 8
Chicoutimi 1 Baie-Comeau 3
Shawinigan 6 Val-d'Or 5

Jeudi, 10 décembre

Québec à Halifax, 19h
Shawinigan à Rouyn-Noranda, 20h

Vendredi, 11 décembre

Québec à Halifax, 19h
Baie-Comeau à Moncton, 19h
Val-d'Or à Hull, 19h30
Rimouski à Drummondville, 20h
Chicoutimi à Sherbrooke, 20h
Rouyn-Noranda à Victoriaville, 20h

MARQUEURS

	Mj	B	P	Pts
Desmarais, James Rou	33	40	42	82
Ribeiro, Mike Rou	33	33	45	78
Richards, Brad Rim	32	20	49	69
Tremblay, Jérôme Rou	33	17	48	65
Walsh, Ryan Cap	31	30	32	62
Grandmaître, Patrick Vic	35	20	39	59
Nagy, Ladislav Hal	31	31	27	58
Gagné, Simon Qué	32	24	31	55
Dusablon, Benoit VdO	33	16	39	55
Thinel, Marc-André Vic	35	22	27	49
Chouinard, Eric Qué	26	21	27	48
Fillion, Martin Bat	29	25	21	46
Timchenko, Oleg BaC	32	25	20	45
Ryder, Michael Hul	32	23	22	45
Roger, Sébastien Mon	31	19	26	45

	PJ	B	A	PTS
14-Mathieu Benoit	29	30	11	41
22-Marc Bouchard	31	9	23	32
10-Vincent Dionne	28	13	13	26
19-Ramzi Abid	21	11	15	26
23-Grégory Dupré	24	3	19	22
15-Gilbert Lefrançois	31	6	8	14
28-Roustam Bakhriddinov	31	4	10	14
11-François Fortin	31	4	10	14
20-J.Sébastien Trudelle	30	1	11	12
32-P.-Antoine Paquet	27	4	4	8
26-Sacha Fillion	23	0	8	8
12-Marc Villeneuve	30	2	4	6
07-Alex Turcotte	31	1	5	6
17-Guillaume Karrer	8	1	4	5
27-Karl St-Pierre	31	1	4	5
09-Michel Nault	23	3	1	4
18-Sylvain Watt	26	0	4	4
24-Jérôme Dumont	28	2	1	3
04-Vincent Blanchette	29	0	3	3
00-Simon Duplessis	4	1	0	1
25-Yves Bellerose	14	0	1	1
30-Rémi Bergeron	31	0	1	1
29-Yan Collin	29	0	0	0

SEMI PROFESSIONNEL

Section Est

	Mj	G	PDF	Bp	Bc	Pts
St-George-de-Beauce	23	15	7 1	113	92	31
Thetford Mines	20	13	6 1	82	84	27
Pont-Rouge	23	10	13 0	115	93	20
Jonquière	21	7	12 2	107	129	16
Section Centrale						
Acton Vale	20	13	5 3	90	68	29
Granby	20	10	8 2	99	96	22
Asbestos	20	9	10 1	90	89	19
Windsor	22	2	17 3	69	124	7
Section Ouest						
Joliette	23	20	2 1	142	79	41
St-Laurent	21	13	7 1	103	100	27
Laval	21	10	7 4	107	102	24
Sorel	22	9	11 2	94	126	20
Lachute	21	8	13 0	94	123	16

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade.

Samedi, 5 décembre

Acton Vale 5 Jonquière 4 (F)
Granby 7 Asbestos 3
Sorel 3 Joliette 9
Lachute 5 Pont-Rouge 2

Dimanche, 6 décembre

St-Georges 5 Jonquière 4 (F)
Windsor 5 St-Laurent 6 (F)
Laval 4 Lachute 8

Jeudi, 10 décembre

St-Georges à Pont-Rouge, 20h30

	PJ	B	A	PTS
12-Roberto Lavoie	19	12	20	32
77-Jason Boudrias	18	13	18	31
09-Jean Imbeau	19	11	14	25
10-Stéphane Bouchard	19	6	19	25
29-Richard Boivin	21	12	12	24
26-Francois Boulianne	21	11	13	24
20-Maxime Jean	20	9	14	23
31-Martin Gagné	20	11	6	17
32-Eric Tremblay	12	2	14	16
24-Éric Gravel	18	1	11	12
21-Dominic Desbiens	21	4	6	10
27-Jean-Marc Plourde	18	0	7	7
55-Pascal Bouchard	11	1	5	6
07-Joël Filion	19	1	4	5
19-David Lavoie	10	0	2	2
20-Serge Vigneault	6	1	1	2
04-Dominic Savard	7	0	2	2
22-Jimmy Lavoie	2	0	1	1
28-Janick Boisvert	6	0	1	1

MIDGET AAA

Section CCM

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
Charles-LeMoyne	28	17	9	2	130	101	36
Régents LLL	27	15	8	4	106	94	34
Lac St-Louis	28	12	10	6	104	109	30
Amos	29	12	15	2	94	122	26
Gatineau	28	11	17	0	88	112	22
Collège Français	27	10	14	3	94	114	21
Section Tacks							
Cap-de-la-Madel.	29	22	5	2	145	90	46
Antoine-Girouard	29	19	8	2	121	82	40
Magog	27	15	10	2	92	83	32
Ste-Foy	29	15	12	2	119	107	32
Jonquière	28	14	12	2	104	116	30
Lévis	28	5	20	1	67	134	13

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade ou en prolongation.

Vendredi, 11 décembre

Régents LLL à Charles-Lemoyne, 19h30
Collège Français à Lévis, 20h
Magog à Cap-de-la-Madeleine, 20h

Samedi, 12 décembre

Angoine-Girouard à Ste-Foy, 14h
Gatineau à Charles-Lemoyne, 14h
Lac St-Louis à Amos, 19h

Dimanche, 13 décembre

Lac St-Louis à Amos, 14h
Jonquière à Ste-Foy, 14h
Magog à Lévis, 15h
Cap-de-la-Madeleine à Régents LLL, 19h
Gatineau à Collège Français, 19h

	PJ	B	A	PTS
3-Michel Ouellet	27	17	23	40
45-Christian Larrivée	28	14	22	36
46-Guillaume Molaison	28	15	18	33
18-David Chouinard	24	10	21	31
47-Eric Dufour	28	11	12	23
21-Sébastien Hébert	28	10	7	17
77-Pascal Vandal	28	6	10	16
55-Jean-F. Rousseau	27	4	9	13
48-Robin Leblanc	22	5	3	8
44-Adam Parent	25	2	6	8
36-Jean-François Boulet	27	2	6	8
32-William Bouffard	27	1	7	8
29-Billy Poirier	28	1	6	7
88-Mathieu Simard	28	1	5	6
23-Guillaume Lavoie	23	0	5	5
24-Philippe Germain	28	2	1	3
31-Guillaume Bouchard	7	0	3	3
41-Éric Malenfant	28	0	2	2
35-Mathieu Bernatchez	21	0	2	2

COLLÉGIAL MAJEUR

	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
Lennoxville	19	14	5	10	87	66	28
Lévis-Lauzon	16	10	6	0	79	59	20
Saint-Laurent	15	8	6	1	57	52	17
Jonquière	15	8	7	0	54	61	16
John-Abbott	15	4	9	2	52	70	10
Laflèche	16	4	10	2	47	63	10

(Un point pour une défaite en prolongation.)

Mardi 8 décembre

St-Laurent 4 Laflèche 3

Vendredi 11 décembre

Laflèche vs St-Laurent 19h30

Samedi 12 décembre

St-Laurent vs Jonquière 14h15

Dimanche 13 décembre

Laflèche vs Lévis-Lauzon 14h30
Partie des étoiles à Concordia 19h30

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
David Lapierre, Lennoxville	15	20	35
David Dupéré, Lévis-Lauzon	15	15	30
J.F. Létourneau, Lennoxville	17	8	25
Jocelyn Perreault, Lennoxville	6	16	22
Jean-Pierre Coté, Jonquière	7	14	21
Tommy Thibault, Lévis-Lauzon	5	15	20
Patrice Fortin, Jonquière	7	13	20

SPORT ÉCLAIR

Offre de service de McEnroe

LONDRES (AP)-Même s'il ne raffole pas de l'idée, le capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, Tom Gullikson ne rejette pas l'offre de service de John McEnroe qui aimerait disputer le match de double lors de la prochaine rencontre des Etats-Unis en Coupe Davis.

McEnroe, qui aura 40 ans en février, prétend être encore le meilleur joueur de double au monde et qu'il mérite une chance du jouer contre la Grande-Bretagne, une équipe qui pourra compter sur deux des dix meilleurs joueurs au monde, Greg Rusedski et Tim Henman.

«Je suis en forme, si sept autres gars ne peuvent faire l'équipe, je suis prêt, a lancé l'ancien enfant terrible du tennis.

Rappelez-vous, ce n'est pas une question de vie ou de mort, mais je sais que je suis supérieur à ceux qui jouent en double depuis que je pris ma retraite.» Gullikson demeure perplexe face aux propos de McEnroe. «Je serais heureux d'en parler à John mais ce dernier, à son âge, ne représente pas l'avenir de la Coupe Davis», aurait dit Gullikson à des journalistes anglais. «Ce n'est pas le même calibre que l'on retrouve chez les vétérans. McEnroe est encore un grand joueur mais le jeu est beaucoup plus rapide dans le circuit de l'ATP depuis le dernier match qu'il y a disputé, il y a plusieurs années.»

HOCKEY RÉGIONAL

JUNIOR

	PJ	G	P	DF	BP	BC	PTS
La Baie	16	12	3	1	84	48	25
Jonquière	17	11	4	2	76	58	24
Chicoutimi	15	9	4	2	84	45	20
Alma	17	7	9	1	53	102	15
Métabetchouan	15	5	6	4	56	66	14
Normandin	16	4	11	1	49	83	9

(Un point pour une défaite en fusillade)

Vendredi, 11 décembre

La Baie à Chicoutimi, 19h30
Alma à Métabetchouan, 21h
Jonquière à Normandin, 21h

Dimanche, 13 décembre

Normandin à Chicoutimi, 18h30
Alma à Jonquière, 18h30
La Baie à Métabetchouan 19h30

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Patrick Desbiens, Jonquière	22	13	35
Eric Bélangers, La Baie	8	27	35
J.-Frédérick Girard, La Baie	11	20	31
J.-Sébastien Vallée, Chicoutimi	15	15	30
Martin Bergeron, Chicoutimi	8	20	28
Yvan Pageau, Jonquière	9	18	27
Stéphane Piche, Chicoutimi	9	17	26

MIDGET

	PJ	G	P	DF	BP	BC	PTS
Saint-Félicien	19	17	1	1	0	119	36	35
Jonq. (Orioles)	20	14	5	1	0	116	61	29
Alma	17	14	3	0	0	100	39	28
Dolbeau	19	12	4	1	1	110	44	26
Chic. (Dynamos)	18	11	6	1	0	84	52	23
Chibougamau	20	6	14	0	0	87	98	12
Jonq. (Marquis)	17	3	13	1	0	33	85	7
La Baie	19	3	16	0	0	40	124	6
Chic. (Sag's)	18	0	17	1	0	16	160	1

(Un point pour une défaite en prolongation)

Jeudi, 10 décembre

Aiglons (Alma) vs Orioles (Jonq) 19h00
Sags (Chic) vs Saint-Félicien 20h00 (à Roberval)

Vendredi, 11 décembre

Marquis (Jonq) vs Orioles (Jonq) 20h10
Castors (Dolbeau) vs National (La Baie) 21h00

Samedi, 12 décembre

Aiglons (Alma) vs Sags (Chic) 14h30
Express (St-Fél) vs Ambassadeurs (Chib) 20h00

Dimanche, 13 décembre

Express (St-Fél) vs Ambassadeurs (Chib) 14h00
Castors (Dolbeau) vs Dynamos (Chic) 19h30
Marquis (Jonq) vs National (La Baie) 19h30

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
David Coté, Saint-Félicien	18	37	55
Mikaël Bouchard, Dolbeau	17	24	41
Jean-François Boily, Saint-Félicien	16	24	40
Mario Lemay, Saint-Félicien	20	19	39
Frédérick Guay, Dolbeau	11	25	36

BANTAM

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	PTS
Lac-St-Jean-Est	20	15	4	1	0	93	48	31
Jonq. (Orioles)	19	13	5	0	1	75	43	27
Roberval	19	13	6	0	0	103	65	26
Jonq. (Marquis)	20	12	8	0	0	79	73	24
Chic. (Dynamos)	21	11	8	1	1	78	69	24
Mistassini	17	7	10	0	0	70	74	14
La Baie	19	4	14	0	1	51	106	9
Chic. (Sag's)	20	2	17	0	1	63	132	5

Vendredi 11 décembre

Sabres (Roberval) vs Optimistes (Mist) 19h00

Samedi 12 décembre

Orioles (Jonq) vs Sags (Chic) 12h15
Marquis (Jonq) vs National (La Baie) 14h25
Aiglons (LSJE) vs Dynamos (Chic) 19h30

Dimanche 13 décembre

Optimistes (Mist) vs Aiglons (LSJE) 14h00
Orioles (Jonq) vs Sabres (Rob) 15h00
Sags (Chic) vs Marquis (Jonq) 13h25

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Dave Simard, Lac-St-Jean-Est	24	26	50
Guillaume Gagnon, Lac-St-Jean-Est	16	22	38
Daniel Boutin, Roberval	19	17	36
Jens Bouchard, Dynamos	16	17	33
Marc-André Audet, Mist.	19	13	32
Jean-François Boily, La Baie	14	18	32
Brian Guay, Roberval	12	18	30

PEEWEE

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Division majeure							
Chic. (Dynamos)	19	14	1	4	93	29	32
Lac-St-Jean-Est	19	14	3	2	76	57	30
Saint-Félicien	19	8	6	5	73	56	21
Dolbeau-Mist.	19	9	8	2	83	57	20
Division mineure							
Jonq. (Marquis)	19	10	4	5	89	41	25
La Baie	19	4	12	3	42	81	11
Chic. (Sag's)	20	4	15	1	38	95	9
Jonq. (Orioles)	20	2	16	2	36	114	6

Tournoi inter-régional d'Alma du 9 au 13 décembre

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Francois Villeneuve, Marquis	27	19	55.5
Samuel Villeneuve, Dynamos	16	20	46.0
Maxime Ménard, Marquis	13	22	46.0
Luc Perron, Marquis	15	20	45.0
Pierre-Luc Laliberté, Dol.-Mist.	17	16	41.0

ATOME

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Chic. (Sag's)	21	21	0	0	159	21	42
Jonq. (Marquis)	21	16	5	0	119	54	32
Lac-St-Jean-Est	23	10	12	1	56	87	21
Chic. (Dynamos)	21	5	14	2	32	112	12
Jonq. (Orioles)	20	3	15	2	36	75	8
La Baie	20	2	15	3	31	95	7

Jeudi 10 décembre

Aiglons (LSJE) vs National (La Baie) 19h00

Vendredi 11 décembre

Dynamos (Chic) vs Sags (Chic) 18h30

Samedi 12 décembre

Marquis (Jonq) vs Dynamos (Chic) 13h00
National (La Baie) vs Aiglons (LSJE) 14h00

Dimanche 13 décembre

Aiglons (LSJE) vs Marquis (Jonq) 11h30
Orioles (Jonq) vs National (La Baie) 14h45

Lundi 14 décembre

Orioles (Jonq) vs National (La Baie) 18h15

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Romy Elayoubi, Sag's	56	28	98.0
Jean-Michel Desgagné, Sag's	17	43	81.5
Pierre-Olivier Potvin, Sag's	19	35	71.5
Michael Larue, Marquis	29	20	59.0
Maxime Hébert, Sag's	21	25	98.5

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Conférence américaine

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.Y. Jets	9	4	0	.692	347	230
Miami	9	4	0	.692	258	185
N.-Angleterre	8	5	0	.615	285	245
Buffal

Yvon Durelle ébranlé

Archie Moore s'éteint à 84 ans

BAIE-SAINTE-ANNE (PC)-Yvon Durelle en a encaissé de toutes les sortes au cours de sa carrière de boxeur. L'homme qui, aujourd'hui encore, représente l'orgueil de la petite communauté de Baie-Sainte-Anne, semblait toutefois ébranlé comme il l'a rarement été, hier, après avoir appris la nouvelle de la mort de son célèbre adversaire Archie Moore.

Durelle était inconsolable en tentant d'évoquer les souvenirs qui le lient à jamais, dans l'esprit de ses compatriotes, à l'ancien champion du monde des mi-lourds. Triste ironie du sort, Durelle, âgé de 69 ans, s'apprêtait à célébrer aujourd'hui le 40e anniversaire du combat qui l'a révélé aux yeux du monde entier. Le 10 décembre 1958, le boxeur de Baie-Sainte-Anne, déjà champion de l'Empire britannique, montait dans l'arène du Forum de Montréal pour disputer la ceinture mondiale à Archie Moore. Durelle expédiait son adversaire au tapis à trois reprises au cours du seul premier round, et une autre fois à la sixième reprise, devant une foule hystérique. Moore a malgré tout réussi à se ressaisir suffisamment pour sonner l'Acadien un peu plus tard, et éventuellement remporter le combat.

Archie Moore donc, le boxeur ayant inscrit le plus grand nombre de victoires par K.-O., est décédé, hier, à l'âge de 84 ans.

Moore a subi une opération au coeur il y a quelques années. Son état de santé s'était détérioré au cours des deux dernières semaines, a révélé son fils Billy. L'ancien boxeur avait été conduit au San Diego Hospice, la semaine dernière, et la plupart de ses huit enfants sont demeurés à son chevet.

Moore a pris sa retraite à l'âge de 49 ans. Il a été le champion de la catégorie des mi-lourds pendant 11 ans. En 228 combats, il a remporté 141 victoires par K.-O.

«On le surnommait Ageless Archie, a dit son fils. Il avait refusé de dire son âge lorsqu'il a commencé à boxer. Aujourd'hui, ce surnom signifie quelque chose d'autre: il sera dans la mémoire des gens pour l'éternité.»

Moore, dont le vrai nom est Archibald Lee Wright, est né à Benoit, (Mississipi), le 13 décembre 1913. Il a disputé son premier combat professionnel à l'âge de 23 ans.

Il a mis la main sur la ceinture des mi-lourds en 1952 lorsqu'il a défait Joey Maxim. Il a défendu son titre avec succès à neuf reprises. Il n'a jamais pu conquérir le titre des lourds, subissant des défaites contre Rocky Marciano, Floyd Patterson et Muhammad Ali. Il est d'ailleurs le seul boxeur à avoir affronter Marciano et Ali dans un arène.

Kariya et Shanahan au sommet

NEW YORK (PC)-Les attaquants Paul Kariya des Mighty Ducks de Anaheim et Brendan Shanahan des Red Wings de Detroit dominent le scrutin au sein de l'équipe nord-américaine en vue du match des étoiles de la LNH.

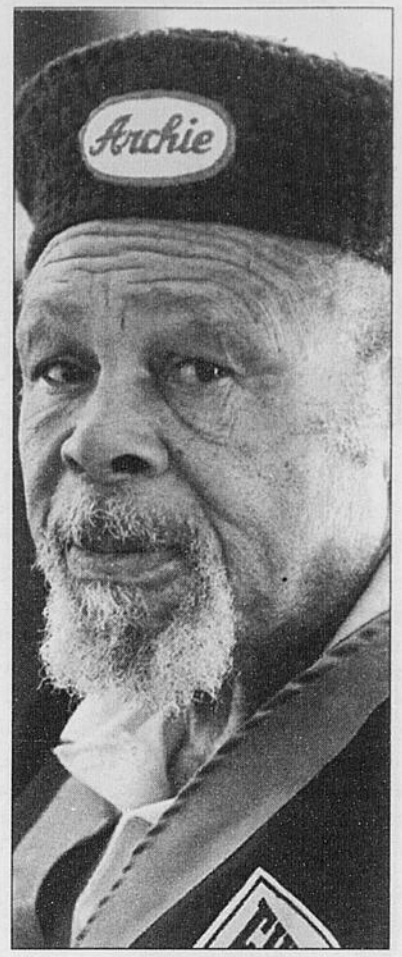
Kariya a reçu 57 534 votes et Shanahan 56 028 jusqu'à maintenant. Au troisième rang, on retrouve John LeClair des Flyers de Philadelphie (38 039).

Les amateurs sont appelés à choisir les sextuors partants des équipes mondiale et nord-américaine en vue de la classique annuelle qui aura lieu à Tampa Bay, en Floride, le 24 janvier.

Chris Osgood des Red Wings dominent chez les gardiens avec 33 563 votes. Curtis Joseph des Maple Leafs de Toronto (28 226) et Martin Brodeur des Devils du New Jersey (27 607) suivent, dans l'ordre.

Steve Yzerman des Red Wings a la cote des amateurs à la position de centre (36 001), devant Eric Lindros des Flyers (29 879) et Wayne Gretzky des Rangers de New York (22 836).

Les deux meilleurs défenseurs sont Raymond Bouque des Bruins de Boston (40 950) et Al MacInnis des Blues de St. Louis (35 398). Chris Chelios des Blackhawks de Chicago est troisième (32 679).



Archie Moore

SOMMAIRES

JUNIOR MAJEUR

Chicoutimi 1
Baie-Comeau 3
Première période

Aucun but.
Pénalités - St-Pierre K. Chi 9:10, Bakhriddinov R. Chi 17:48.

Deuxième période

1. Baie-Comeau, Oleg Timchenko (25) (Beausoleil B. Castonguay S.) 10:11
Pénalités - Périard D. BaC 5:07, Trudelle J. Chi 8:07, Maltais O. BaC 11:27, Tremblay E. BaC 18:32.

Troisième période

2. Chicoutimi, Mathieu Benoit (31) (Dupré G. Piché A.) 3:10
3. Baie-Comeau, Bruno St-Jacques (2) (Castonguay S. Arsenault K.) 9:57
4. Baie-Comeau, Marco Charpentier (6) (Deschâtelets S. Favreau M.) 11:25
Pénalités - Deschâtelets S. BaC 17:13, Trudelle J. Chi mauvaise conduite 19:58.
Gardiens -; Chicoutimi, Rémi Bergeron (6-15-1); Baie-Comeau, Nicolas Chabot (6-13-5).
Tirs au but

Chicoutimi	8	13	13-34
Baie-Comeau	13	8	11-32

Arbitre - Bruno Bernier.
Assistance - 2026.

LIGUE NATIONALE

Sharks 3
Stars 3
Première période

1. San Jose, Marleau 5 (Norton, Houlder) 3:57 (an)
2. Dallas, Lehtinen 9 (Langenbrunner, Sydor) 5:43 (an)
3. San Jose, Nolan 3 (Matteau, Marleau) 12:18
4. San Jose, Ricci 5 (Friesen, Marchment) 19:32
Pénalités Stern SJ, Sydor Dal 2:26, Matvichuk Dal 3:41, Ragnarsson SJ 4:16, Matvichuk Dal 8:43, Keane Dal 15:01.

Deuxième période

5. Dallas, Sydor 8 (Nieuwendyk) 7:10 (an)
6. Dallas, Hrkac 4 (Sydor, Zubov) 17:12 (an)
Pénalités Nieuwendyk Dal 3:06, Norton SJ 6:04, Stern SJ 8:18, Langenbrunner Dal 14:08, Rouse SJ 16:33, Lowry SJ 19:31.

Troisième période

Aucun but.
Pénalité Aucune.

Prolongation

Aucun but.
Pénalité Aucune.
Tirs au but

San Jose	7	3	7	0-17
Dallas	6	10	12	0028

Gardiens San Jose: Vernon (N,4-10-4); Dallas: Belfour (N,12-5-2).
Avantages numériques San Jose: 1-5; Dallas: 3-5.
Arbitres Don Koharski, Lyle Seitz. **Juges de lignes** Darren Gibbs, Randy Mitton.
Assistance 16 928.

Oilers 1
Blackhawks 3
Première période

1. Chicago, Dazé 8 (Simpson, Kilger) 8:11
Pénalités Lindgren Edm 4:38, Manson Chi 9:25, Zmolek Chi 11:22, Lindquist Edm 19:01.

Deuxième période

2. Chicago, Olczyk 2 (Laflamme, Amonte) 4:13
3. Edmonton, Guerin 15, 16:58
Pénalités S.Brown Edm (maj.), Simpson Chi (maj.) 3:50.

Troisième période

4. Chicago, Dazé 9 (Gilmour, Probert) 11:07
Pénalités Lindgren Edm 0:35, Chelios Chi 1:18, Grier Edm 4:44, B.Brown Chi 14:42, Falloon Edm 19:07.
Tirs au but

Edmonton	8	12	5-25
Chicago	9	3	6-18

Gardiens Edmonton: Shtalenkov (P,9-7-1); Chicago: Thibault (G,7-7-2).
Avantages numériques Edmonton: 0-4; Chicago: 0-5.
Arbitre Paul Devorski. **Juges de lignes** Andy McElman, Mark Paré.
Assistance 15 546.

Avalanche 2
Rangers 1
Première période

Aucun but.
Pénalités Odgers Col 9:30, Rychel Col, Tamer NYR, Sundstrom NYR 13:13.

Deuxième période

1. N.Y. Rangers, Schneider 2 (Gretzky, Stevens) 1:29
Pénalités Odgers Col (maj.), Tamer NYR (maj.) 2:43.

Troisième période

2. Colorado, Sakic 12 (Kamensky, Lefebvre) 11:56
3. Colorado, Forsberg 9 (Kamensky) 13:34
Pénalités Knuble NYR 2:49, Miller Col, Knuble NYR 10:13, Russell Col 16:26.
Tirs au but

Colorado	9	7	13-29
N.Y. Rangers	3	6	11-20

Gardiens Colorado: Roy (G,10-9-2); N.Y. Rangers: Richter (P,8-8-5).
Avantages numériques Colorado: 0-2; N.Y. Rangers: 0-2.
Arbitre Bill McCreary. **Juges de lignes** Derek Amell, Ray Scapinello.
Assistance 18 200.

Sénateurs 5
Panthers 6
Première période

1. Floride, Kozlov 4 (Niedermayer, Svehla) 11:54 (an)
2. Floride, Niedermayer 8 (Whitney, Kozlov) 13:34 (an)
3. Floride, Ciccarelli 4 (Cabasha, Jovanovski) 14:34 (an)
4. Floride, Kozlov 5 (Whitney) 15:45 (an)
5. Ottawa, McEachern 10 (Yashin, Redden) 18:06 (an)
Pénalités Bonk Ott, Lindsay Flo 0:33, Laus Flo 4:10, McEachern Ott 5:38, Prospal Ott (double min.) 5:42, Prospal Ott (min., inc. de match) 11:35, Mellanby Flo 16:57, Carkner Flo (double min.) 17:57.

Deuxième période

6. Ottawa, Arvedson 6, 5:45
7. Ottawa, York 3 (Traverse, Hossa) 11:14 (an)
8. Floride, Muller 2 (Laus, Lindsay) 18:32
Pénalités Lindsay Flo 7:51, Bonk Ott 9:29, Mellanby Flo 11:42.

Troisième période

9. Ottawa, Hossa 1 (Yashin, Traverse) 4:46
10. Ottawa, Bonk 8 (Arvedson, Hossa) 11:33
11. Floride, Whitney 8 (Svehla, Burke) 14:31 (an)
Pénalité Hossa Ott 13:50.
Tirs au but

Ottawa	4	16	10-30
Floride	14	7	6-27

Gardiens Ottawa: Rhodes (14-10), Tugnutt (13-11) (P,6-2-1) (0:00 second); Floride: Burke (G,6-5-5).
Avantages numériques Ottawa: 2-4; Floride: 5-10.
Arbitre Mick McGeough. **Juges de lignes** Stéphane Provost, Pierre Racicot.
Assistance 16 994.

Opération au genou gauche réussie

Tracy Ham songe à revenir

MONTREAL (PC)-Le vétéran quart-arrière des Alouettes Tracy Ham, qui avait laissé entendre que la saison 1998 était la dernière de son illustre carrière, envisage maintenant sérieusement de rejouer dans la LCF en 1999.

Joint par le quotidien `The Gazette' à son domicile de Statesboro, en Georgie, Ham s'est dit confiant de revenir au jeu en santé à la suite de l'opération au genou gauche qu'il a subie il y a trois semaines à Montréal. L'intervention chirurgicale, pratiquée par le docteur Eric Lenczner, consistait à retirer des éclats d'os dans son genou.

Ralenti par cette blessure durant toute la dernière saison, Ham, qui aura 35 ans le 5 janvier, a raté cinq matchs en 1998.

«L'opération a été un succès et mon genou va beaucoup mieux», a affirmé Ham, en ajoutant que le docteur Lenczner l'avait assuré que son genou recouvrera toute la force nécessaire pour jouer au football.

Si sa période de récupération se déroule comme prévu, Ham contactera les Alouettes en janvier pour discuter de contrat. Parce que le sien prendra fin le 15 février, et que c'est avec les Alouettes qu'il veut revenir.

«Dans le moment, je n'envisage pas de jouer avec aucune autre équipe, a-t-il précisé. J'apprécie Montréal; j'ai eu du plaisir à y jouer. Ce serait plaisant de compléter ma carrière là-bas.»

Ham a indiqué que s'il n'a pas conclu d'entente avec les Alouettes avant la mi-février, il regardera ailleurs. Il pourrait se retrouver avec les Blue Bombers de Winnipeg et leur nouvel entraîneur Dave Ritchie, l'ancien pilote des Alouettes.

Ham devra accepter une forte diminution de salaire, lui qui a touché 500 000$ au cours de chacune des deux dernières saisons, en raison d'une clause particulière qui a été éliminée. Le salaire maximum actuellement dans la LCF est de 150 000$.

Stéphane Richer est tenté par la retraite

TAMPA (PC)-Stéphane Richer a signé, l'été dernier, un contrat de trois ans avec le Lightning de Tampa Bay, et ce sera probablement le dernier de sa carrière.

Si, il parle de retraite.

Répondant aux questions d'un journaliste du quotidien Le Droit, Richer a affirmé qu'il en avait marre des blessures.

«Tu me demandes si c'est mon dernier contrat, et bien, aujourd'hui, je ne peux pas faire autrement que te répondre oui. Je n'en peux plus», a-t-il dit.

Richer raffole toujours du hockey mais il souffre toujours d'une vieille blessure à la cheville gauche.

«C'est insupportable. Et je ne sais jamais ce qui va m'arriver. L'autre soir, contre les Oilers d'Edmonton, je patinais, tout allait bien et paf, mon pied m'a lâché. Je suis tombé. Je n'étais plus capable de patiner. Il y a des fois où je ne ressens aucune sensation à partir du mollet jusqu'au pied. J'ai même l'impression que quelqu'un m'a tiré une balle dessus. C'est incroyable. J'endure ça depuis un an.»

Stéphane Richer jouait pour le Canadien quand cette blessure est survenue. «Il y avait tellement de sang qu'on a éprouvé des ennuis à rendre le bon diagnostic.

Il y a eu des ligaments déchirés. Comme si ce n'était pas suffisant, j'ai souffert d'une première entorse, puis d'une seconde.»

Depuis cet incident, Stéphane Richer est passé sous le bistouri à deux reprises dans les derniers six mois. Mais le mal a persisté.

«J'ai vu deux spécialistes dont un à Détroit, cet été, et pas moyen de chasser le mal pour de bon. T'as pas le choix de t'interroger sur ton avenir quand t'as de la difficulté à chausser tes patins. C'en est rendu là. Chose certaine, ma décision de me retirer du hockey ne sera pas un coup de tête. Plutôt parce que je ne serai plus capable de jouer.» Si le mal persiste et que Richer décide que c'en est fait du hockey, il n'aura pas à se poser de questions lorsque viendra le temps de songer à son après-carrière. Au fil des ans, le hockeyeur de la Petite-Nation est devenu un homme d'affaires aguerri. Il a été, pendant un peu plus de trois ans, copropriéaire du club de golf de Montpellier, avec Jacques Paré. Il en est l'actionnaire solo depuis 18 mois.

Du nouveau au Carnaval-Souvenir

Les canots animeront la rivière Saguenay

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Une compétition de canot sur glace, qui risque d'être spectaculaire, se déroulera le 21 février prochain à Chicoutimi dans le cadre de l'édition 1999 du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier matin, les dirigeants du Carnaval-Souvenir ont dévoilé les grandes lignes du Défi Saguenay de cette course un peu particulière, qui se tiendra pour la première fois dans la région.

Très populaire à Québec, Trois-Rivières et à l'Isle-aux-Coudres, cette grande première régionale se déroulera naturellement sur la rivière Saguenay sur une distance totale de sept kilomètres.

La quinzaine d'équipes de cinq rameurs, attendue pour cette première, prendra le départ à la marina du Vieux Port de Chicoutimi. Les compétiteurs partiront en ligne droite jusque sous le pont Dubuc et reviendront vers la Marina. Ils effectueront le trajet à deux reprises.

«Habitués aux conditions du fleuve à Québec et à Trois-Rivières, et aux rigueurs des glaces à l'Isle-aux-Coudres, les canotiers devront démontrer endurance et bonne condition physique, car c'est sur un parcours glacé qu'ils devront se livrer la lutte», a lancé René Gagnon, du Carnaval-Souvenir.

L'idée de présenter une course de canot sur glace germe dans la tête de Guy Lapointe et Annie Harvey, organisateurs de la course de canot de La Grande Traversée de l'Isle-aux-Coudres, depuis deux ans.

Mais des délais dans l'organisation ont rendu impossible la présentation de l'événement avant cette année. L'union des forces et idées du Carnaval-Souvenir et de la Grande Traversée font en sorte que l'idée pourra véritablement prendre forme en février 1999.

Du groupe des 15 équipes attendues à la compétition, les meilleures du circuit québécois, une formation provient de la région du Saguenay.

Cinq rameurs défendront les couleurs régionales sous la gouverne du capitaine Roger Perron.

Les autres équipes proviendront des régions de Québec, de l'Isle-aux-Coudres et de l'Ile-aux-Grues.

Tournoi inter-régional pee-wee d'Alma

Les Lynx donnent le coup d'envoi

par Stéphane Bégin

ALMA (SB) - Deux buts de François Bouchard ont pavé la voie à la victoire des Lynx de Chicoutimi sur les Sabres de Roberval, en lever de rideau de la 35e édition du Tournoi inter-régional de hockey pee-wee d'Alma.

A l'occasion de la première journée, quatre rencontres ont été présentées au CREPS d'Alma. Il y a eu trois matches dans la classe B et un autre dans la catégorie A.

D'ailleurs, en classe A, les Lynx ont signé un gain de 3-2 sur les Sabres de Roberval. Si Bouchard a marqué deux buts, Keven Lavoie s'est fait le complice de deux filets.

Francis Larouche a inscrit les deux buts des Sabres, mais ce ne fut pas suffisant.

Dans la classe B, les Huskys de Saint-Bruno ont lessivé et blanchi le Blizzard de Saint-Félicien, 8-0. Rémi Lavoie a profité de ce match pour marquer à quatre reprises, alors que Dominique Gagné a ajouté un but et deux aides. Le blanchissage est allé à la fiche de Rémi Côté.

Les Loups de Chicoutimi ont pour leur part doublé les Jaguars de Delisle, 4-2, sur un doublé de Stéphane Turcotte. Mathieu Larouche, un but et une passe et Sabin Turgeon, deux aides, ont contribué à l'offensive des Loups.

Finalement, un but de Francis Tremblay en période de prolongation a permis aux Prédateurs de Dolbeau-Mistassini de vaincre les Jeannois d'Alma 1-0. Mathieu Groleau a enregistré le jeu blanc.

Aujourd'hui, quatre matches sont prévus au programme, dont le match d'ouverture, dans la catégorie BB, entre le National de La Baie et les Aiglons du Lac-Saint-Jean Est.

A Saint-Fulgence la semaine prochaine

Un premier duathlon des neiges

par Rémi Gilles Tremblay

SAINT-FULGENCE (RGT) - Le premier duathlon des neiges, un mélange de raquettes et de ski de fond, convie les fondeurs, les raquetteurs et même les coureurs, dans les sentiers du Parc régional des monts Valin, le dimanche 20 décembre.

Le Duathlon des neiges comprendra une épreuve en ski de fond et une autre en raquette. La longueur du parcours dépendra du fait qu'on participe en classe compétition ou initiation.

Ainsi, les compétiteurs devront skier sur une distance de dix kilomètres et chausser les raquettes sur quatre kilomètres. En classe initiation, les distances sont simplement coupées en deux.

Josée Vincent, qui occupe la fonction de coordonnatrice de l'activité et de l'animation pour la Corporation du Parc des monts Valin, a concocté cette nouvelle compétition en étroite collaboration avec Raynald Laberge, un nom qui n'a plus besoin de présentation dans le monde du ski de fond.

«Il y a quelque temps que Raynald a pensé à une telle activité. Il avait déjà pensé au concept. Lorsque je lui en ai parlé, il y a quelques semaines, il a embarqué immédiatement et nous nous sommes mis au travail. L'épreuve constitue un test dans la mesure où les raquettes ont beaucoup changé. Il y a aujourd'hui sur le marché de petites raquettes fabriquées de matériaux très légers. Ça devrait donner des résultats intéressants», raconte Josée Vincent.

Une première

L'activité est une première dans la région. Josée Vincent ne sait toutefois si quelque chose de semblable a déjà eu lieu ailleurs.

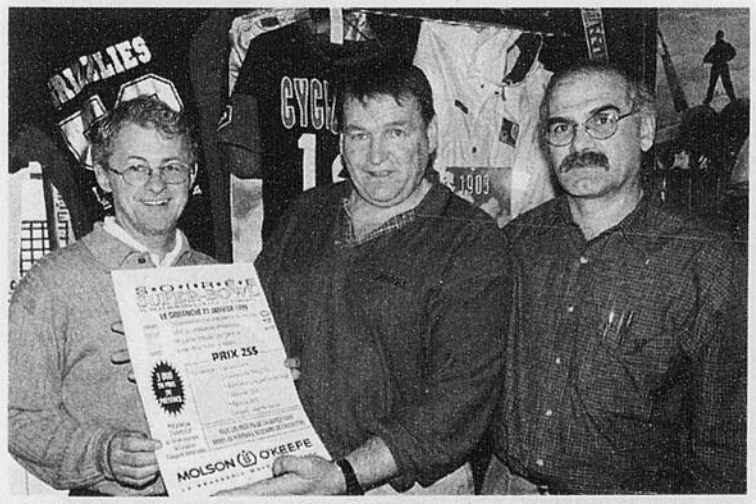
«Il y avait une période disponible pour organiser quelque chose, mentionne la coordonnatrice. Nos pistes sont ouvertes depuis le 21 novembre et nous sommes présentement en pleine construction du nouveau chalet. Malheureusement, il ne sera pas prêt pour le 20 décembre.»

D'autres activités figurent au programme de cette journée. Outre une randonnée guidée de 5, 10 ou 20 kilomètres, il sera aussi possible d'assister à des cliniques de fartage et d'équipement.

Le départ de l'épreuve sera donné à 10 h pour les participants au volet compétition et à 11 h pour ceux qui s'inscrivent en classe invitation.

Les premiers devront payer 10$ par équipe pour s'inscrire, les seconds 5$.

On s'attend à ce qu'une trentaine de sportifs répondent à l'invitation. Pour le faire, ils doivent contacter Josée Vincent, au 674-1200, ou se présenter à l'Accueil Petit Séjour à compter de 7 h 30.



POUR LE FOOTBALL SCOLAIRE- La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay suivra un peu l'exemple d'Alma en présentant, le dimanche 31 janvier 1999, le XXXIIIe Super Bowl, sur les écrans de la Cage aux sports de Chicoutimi. Placée sous la présidence d'honneur de monsieur Lucien Houde, directeur général de la nouvelle commission scolaire, cette activité servira de financement pour le football scolaire du secteur Chicoutimi. A l'achat d'un billet, au coût de 25 $, les amateurs auront droit d'abord au match Pittsburgh-Canadien (14h00), animation à compter de 17h00 et le match à 18h00, en plus de nombreux prix de présence dont un week-end pour deux, à Montréal en mars, pour le match Tampa Bay-Canadien. Les trois organisateurs de la journée, Cyprien Simard, Alain Claveau et Jacques Simard (photo), sont confiants de voir les 400 billets s'écouler rapidement.

(Photo Rocket Lavoie)

CURLING

Curling inter-clubs

Le skip Jacques Taillon, de Saint-Félicien, a remporté le titre de la saison régulière de la ligue de curling inter-clubs de Saint-Félicien, avec un dossier de huit gains, deux revers et un verdict nul. Il devance Réjean Paré, de Roberval, avec un dossier de 7-2-2. Au troisième rang, on retrouve Daniel Brindle (8-3), de Saint-Félicien, Alain Girard (7-3-1), de Roberval. En cinquième place, il y a une triple égalité avec Daniel Asselin (Dolbeau), Jean-Eudes Morin (Roberval) et Carol Desgagné (Dolbeau) avec un dossier de 5-5-1, devant Guy Rousseau (Saint-Félicien) à 4-6-1, Jacques Leclerc (Roberval) à 4-7, Louis Dion (Alma) et Mario Couture (Dolbeau), à 3-6-2, alors que François Dallaire arrive dernier à 1-10. Pour la ronde éliminatoire, les quatre premières positions se retrouvent dans le groupe A, les quatre autres dans le groupe B et les quatre dernières dans le groupe C.

Cette semaine, Girard a battu Dion, 7-2, Dallaire a perdu 8-3 devant Morin, alors que Rousseau a défait Leclerc, 6-5. Taillon a eu raison de Couture, 8-3, alors que Brindle a doublé Asselin, 6-3 et Paré a lessivé Desgagné, 11-2.

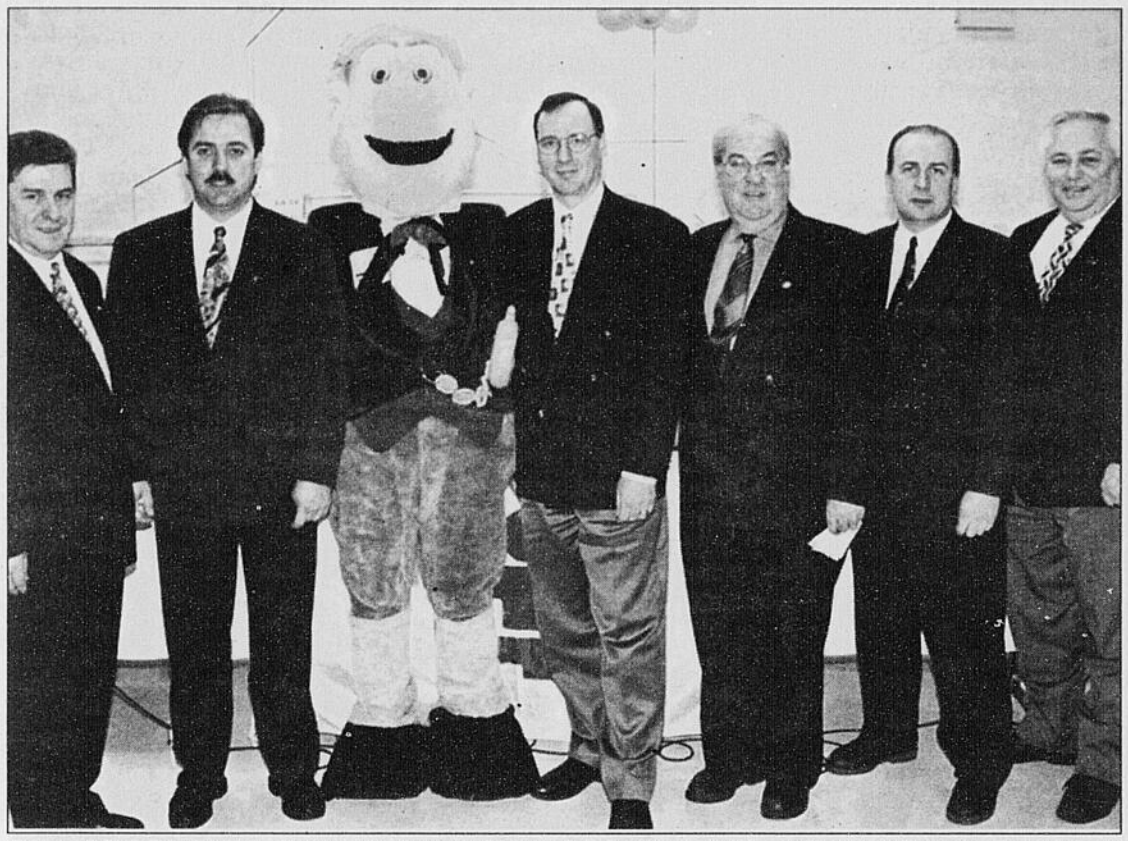


Autre bon coup de pouce financier pour les Jeux d'Alma

Alexis a le sourire facile et pour cause

ALMA (RGT) - Si il est vrai que l'argent est le nerf de la guerre, comme le veut la maxime, Alexis avait de quoi se réjouir en souhaitant la bienvenue aux 180 000 $ donnés par Métro-Richelieu, Ameublements Tanguay et Xerox, hier, lors d'une conférence de presse convoquée par le comité d'organisation de la 35e Finale provinciale des Jeux du Québec à Alma, l'été prochain.

Les trois nouveaux commanditaires majeurs ont tous les trois annoncé des contributions de l'ordre de 60 000 $ chacun, hier, en argent ou en services, ce qui permet à Laval Boulianne, 3e vice-président responsable du financement, de respirer d'aise. Sans afficher encore complet dans le carnet de commandites, Boulianne entrevoit les prochains mois avec beaucoup de positivisme.



ENCORE DES SOUS - François Caron (Métro-Richelieu), Gilbert Fortin (Xerox), Laval Côté et Claude Mercier (Ameublements Tanguay), en compagnie de la mascotte Alexis et de deux membres du comité d'organisation de la 35e Finale provinciale des Jeux du Québec, Laval Boulianne (comité de financement), à gauche, et Jean-Claude Lindsay (président).
(Photo Stephen Potvin)



RÉMI-GILLES TREMBLAY
rgtremblay@lequotidien.com

Rien de tel cependant que de hausser les objectifs en cours de route pour stimuler les troupes. Président du comité, Jean-Claude Lindsay a effectivement convié son responsable du financement à poursuivre la récolte au-delà de l'objectif initial de 875 000 $.

Présentement, les ententes conclues se traduisent par des contributions en argent atteignant 625 000 $, tandis qu'une somme de 175 000 $ doit être comptabilisée au domaine des services.

Étant donné l'existence d'au moins une autre entente à signer avec un commanditaire important, et une quinzaine de dossiers encore en discussion, Lindsay croit réaliste de hausser la barre et de porter l'objectif au chiffre magique de 1 million $.

«Il faut se rappeler que les Jeux du Québec à Alma, ça représente une organisation de plus de 3,5 millions $», lançait Jean-Claude Lindsay pour expliquer la poursuite de la sollicitation.

Loin de s'arrêter, la cueillette va plutôt bon train, comme en fait foi la vente de tous les billets de Lotobus mis en vente au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et diverses activités qui mijotent toujours.

«Tous les billets de Lotobus ont été distribués aux chauffeurs d'autobus de la région et on s'attend à ce que ça soit fait pour l'ensemble du Québec au cours des prochaines semaines», explique Laval Boulianne.

«Par ailleurs, on projette d'amasser quelque chose comme 50 000 $ à l'aide d'un cocktail qu'on organisera à l'intention des gens de notre région qui vivent maintenant à Montréal. Évidemment, on lancera par la même occasion un appel aux gens d'affaires de la métropole. D'autres réceptions sont aussi prévues dans la région, notamment au Saguenay en mars ou avril», poursuit Boulianne.

C'est véritablement quelque part au mois de janvier qu'on finalisera le volet financier de l'organisation. On le fera à la lumière des sommes sur lesquelles on pourra effectivement compter à cette date.

«On fera le point en janvier, précise Laval Boulianne, et on refera alors l'ensemble du budget en fonction des sommes qu'on aura amassées. L'objectif ultime reste de présenter de beaux jeux tout en ne faisant pas de déficit. S'il y a des surplus, ajoute Boulianne, ils seront remis à la ville d'Alma qui verra à en disposer de la meilleure façon.»

Précisions

Par ailleurs, le président du comité d'organisation, Jean-Claude Lindsay, a tenu à apporter quelques précisions au sujet du budget de son comité. Récemment, lorsque la ministre Louise Harel a annoncé l'octroi d'un programme gouvernemental totalisant des sommes de 421 000 $, certaines personnes ont questionné les organisateurs quant à la nécessité de poursuivre la collecte de fonds.

«Quand on parle d'objectif, il n'est pas question des programmes d'emploi du gouvernement dont on prévoit déjà se prévaloir pour absorber les coûts de main-d'oeuvre reliés à la tenue des Jeux, explique le président. Nous travaillons d'ailleurs dans le but d'obtenir d'autres programmes gouvernementaux...»

Enfin, l'ensemble des travaux prévus pour la présentation des Jeux continuent de se réaliser selon l'échéancier prévu. Une grande partie de ces travaux ne peut d'ailleurs être réalisée avant le printemps prochain...

L'action débute ce week-end

Skieurs, à vos planches

Par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Mieux vaut tard que jamais. Si la pluie et le temps doux des dernières semaines auront empêché les principales stations de ski de la région d'ouvrir leurs pentes aux adeptes des sports de glisse au moment voulu, l'attente est maintenant terminée.

La neige naturelle étant en abondance ou presque sur les pentes de la station de ski du Valinouët, les skieurs et planchistes pourront s'en donner à coeur joie, dès la fin de semaine.

Mais il n'y aura pas uniquement à Saint-David-de-Falardeau où il se fera du ski alpin, de la planche à neige, mais aussi au Mont-Edouard, de L'Anse-Saint-Jean, et au Mont-Lac-Vert, d'Hébertville.

Les trois principales stations de ski du Saguenay-Lac-Saint-Jean seront donc ouvertes à compter de samedi, à moins que dame température ne décide de mêler les cartes d'ici les prochaines heures.

Au Valinouët, 15 des 25 pentes de la station seront disponibles. En fait, le versant ouest demeure toujours fermé en raison d'un manque de neige, mais 15 des 17 autres pistes seront accessibles.

«Nous avons reçu un total de 72 centimètres de neige, mais il reste environ 51 centimètres de neige naturelle au sol. Ca devrait donner des conditions très intéressantes», note Julie Boulianne, directrice générale du Valinouët.

«On aurait voulu ouvrir plus rapidement, mais cela aurait été trop risqué. En raison de la pluie, le sol n'est pas vraiment gelé. Et si on avait ouvert les pentes trop rapidement, on aurait risqué de briser le fond et de se retrouver sans neige à la période du congé des Fêtes», ajoute Julie Boulianne.

Cette dernière avoue que l'ouverture de la saison se fait avec une semaine de retard environ comparativement à l'an dernier. Bien consciente que la station perd des revenus, elle ajoute aussi qu'il fallait agir avec précaution pour ne pas défaire le fond des pentes.

Au Mont-Lac-Vert, Alain Girard mentionne qu'il y a effectivement un retard de quatre ou cinq jours, imputables au temps doux.

«Nous devrions tout de même être en mesure d'offrir les pentes 5 et 6, de même que la pente école aux skieurs et planchistes. Ce n'est pas beaucoup sur les 15 pentes disponibles.

«Mais nous n'avons pas été en mesure de fabriquer de la neige comme nous l'aurions voulu. Mais la situation n'est pas dramatique. L'an dernier, nous n'avions que trois pentes ouvertes à pareille date. Le temps doux a nuit à notre ouverture», explique Alain Girard.

Ce dernier estime avoir besoin d'une bonne douzaine de centimètres de neige pour pouvoir utiliser les pentes. Malgré tout, on espère être ouvert à 75 pour cent pour Noël, la période la plus achalandée de l'hiver.

La situation semble assez similaire au Mont-Edouard, de L'Anse-Saint-Jean. Même si seulement deux ou trois pentes seront ouvertes à demi-montagnes, les skieurs pourront les dévaler samedi et dimanche.

«Nous ne serons ouverts que durant les deux journées de la fin de semaine. Le centre sera fermé de lundi à jeudi afin de permettre aux employés de travailler davantage les pentes et d'enneiger le sommet de la montagne.

«Mais la situation n'est pas différente des années passées. Habituellement, nous avons quelques pentes ouvertes à demi-montagne à ce temps-ci de la saison. Il faut avoir de la neige pour ouvrir les pentes», précise Hélène Gauvreault, directrice générale du Mont-Edouard.

Au Mont-Bélu de La Baie, une seule pente sera accessible à compter de 9h00, samedi matin. Le coût a été fixé à 8 $ pour l'occasion.

RAPIDO

Course des Pichous

A l'occasion de la 30e édition de la course de 15 kilomètres des Pichous, qui se déroulera le samedi 20 février dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, les organisateurs ont prévu de nouvelles courses. Il y aura une épreuve de 1.6 kilomètre pour les moins de 12 ans à l'école La Source de la rue Jacques-Cartier et une autre de cinq kilomètres ouverte à tous, dans le cadre de la Coupe Eau-Mésy. Pour la course de 15 km, le départ se fera encore une fois aux Galeries de Jonquière à compter de 11h15 pour les marcheurs et portageurs et à 12h00 pour les coureurs.

Course des Portageurs

La 32e édition de la Course des Portageurs permettra aux hommes et femmes de courir la distance de 15 kilomètres avec des charges de 25, 50 et 100 livres. Les dirigeants de la course, qui se déroule le samedi 20 février dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, invitent les athlètes du Québec et du Canada à venir se mesurer aux portageurs de la région. On dit même qu'un homme fort de la région s'entraîne pour faire la course avec une charge de 200 livres. Le coût d'inscription a été fixée à 12 $. On peut s'informer auprès de Michel Dufour au 548-9841 ou de Mario Gravel au 548-1318.

Gain de 3-1 à Baie-Comeau

Même le Drakkar peut vaincre les Sags

BAIE-COMEAU (SE) - Les Saguenéens de Chicoutimi ont échappé une rencontre qui était à leur portée, hier soir, à Baie-Comeau.



SERGE EMOND
semond@lequotidien.com

Principalement en raison de quelques erreurs coûteuses en troisième période, ils ont encaissé un revers de 3-1 face au Drakkar. Les vainqueurs ont marqué deux buts pendant ce dernier engagement pour se sauver avec la décision.

Du même coup, le Drakkar a réduit son retard sur les Saguenéens et le septième rang de la division Dilio à six points.

«Le deuxième but a fait mal, a résumé l'entraîneur des Saguenéens, Martin Daoust. Il a été le résultat d'un mauvaise présence en défensive. De vieilles choses qui sont remontées à la surface.

«Ils ont marqué leur deuxième but parce que nous nous sommes débarrassés de la ronde. On se dit, moi je ne veux pas de la responsabilité.»

Les deux gardiens en présence ont rapidement établi qu'il faudrait compter sur leur travail, hier soir. A tour de rôle, Rémi Bergeron et Nicolas Chabot ont été appelés à se distinguer, au premier engagement.

Bergeron a été un peu plus occupé que son rival durant ces 20 minutes initiales mais les Saguenéens ont quand même obtenu quelques chances en or de battre Chabot. En l'espace de quelques secondes, le gardien du Drakkar a littéralement volé un but à Grégory Dupré en étirant le bras droit en désespoir de cause et repoussé Alex Turcotte en échappée.

Offensivement, le deuxième tiers a été beaucoup plus tranquille pour les Saguenéens. Ils ont lancé un peu plus souvent sur Chabot mais leurs occasions ont été moins intéressantes. Ils ont principalement laissé filer trois avantages numériques.

A l'autre bout de la patinoire, Bergeron a continué d'échanger coup pour coup avec son opposant. Malgré son brio, il a quand même été le premier à regarder derrière lui.

Après une trentaine de minutes de jeu, Oleg Timchenko a finalement donné une raison de fêter aux partisans du Drakkar. Il a marqué à la toute fin d'un jeu de puissance.

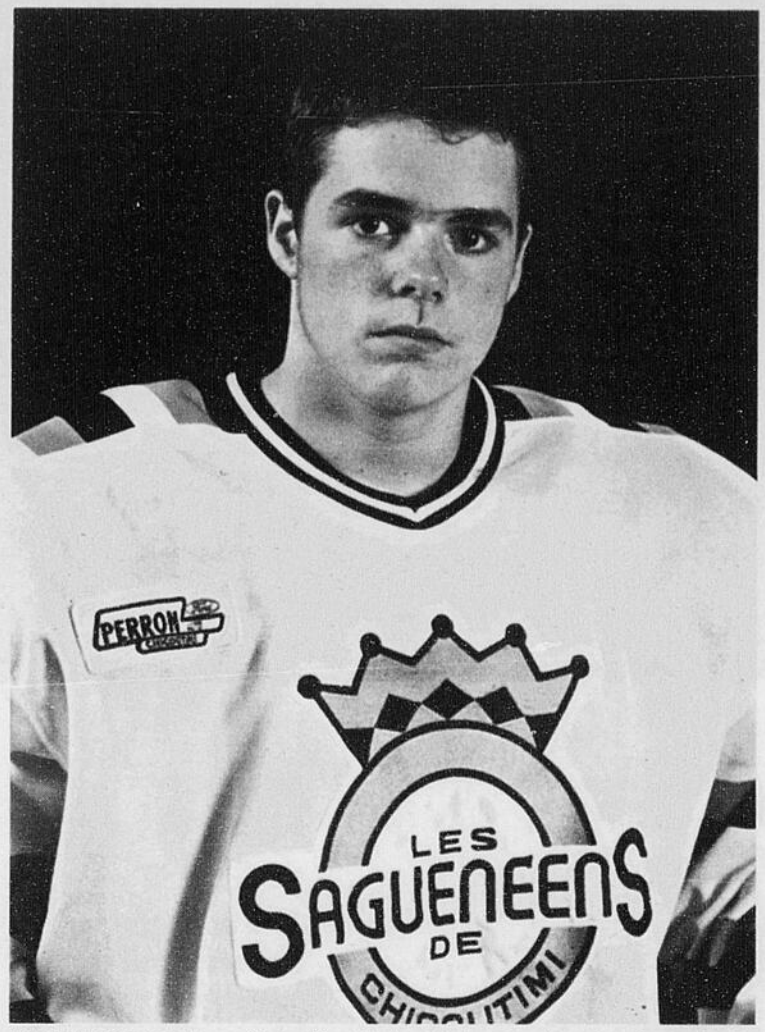
Les Saguenéens accusaient donc un retard d'un filet lorsqu'ils ont amorçé le troisième engagement. Ils ont rapidement comblé leur retard mais ce but égalisateur n'a pas vraiment secoué leurs adversaires.

Dans les minutes qui ont suivi le filet égalisateur de Mathieu Benoit, les Saguenéens ont soudainement multiplié les cadeaux. A plusieurs reprises, dans leur territoire, ils ont cédé la rondelle au Drakkar sans raison particulière. Cette générosité a fini par coûter cher.

Bruno Saint-Jacques, grâce à un tir voilé, a été le premier à profiter d'une erreur des Saguenéens. Il a rapidement été imité par Marco Charpentier. Le match est alors devenu hors de portée pour l'équipe de Martin Daoust. Les Saguenéens ont marqué une seul fois mais Daoust en avait surtout contre leur travail défensif.

«Nous n'avons aucune raison de donner 32 lancers et trois buts à cette équipe, a encore dit Daoust. Ils n'ont certainement pas une meilleure attaque que nous aurions pu faire mieux. Je ne suis surtout pas satisfait de notre travail en zone défensive.

«Nous avons encore un paquet de matches à disputer et nous aurons l'occasion de nous reprendre. Pour nous reprendre, il faudra beaucoup mieux jouer.»



YANN COLLIN...a été offert hier à toutes les équipes de la Ligue junior majeur du Québec. Dans son esprit, c'est réglé, il ne veut plus jouer à Chicoutimi.

(Photothèque Le Quotidien)

Martel encense le gardien des Sags

«Il est redevenu le Rémi Bergeron de l'an dernier»

BAIE-COMEAU (SE) - Quelques heures avant d'affronter les Saguenéens, Richard Martel se plaignait de la pauvre production offensive de son équipe depuis quelques rencontres.

Le Drakkar n'a pas encore rempli le but adverse, hier, mais il a quand même été assez productif pour vaincre les Saguenéens.

A son premier match à la tête du Drakkar, Martel avait été tenu à un verdict nul par les Saguenéens en raison du travail de Rémi Bergeron. Hier, il a bien failli voir l'histoire se répéter.

«Bergeron a bien gardé les buts, a indiqué le pilote du Drakkar. Il s'est vraiment replacé. Je suis surpris. Je connais bien le bonhomme et je pensais qu'il était dans le champ. Il est redevenu le Rémi Bergeron de l'an dernier. Je lui lève mon chapeau. Il s'est pris en main.»

Si Bergeron a été excellent, Nicolas Chabot a aussi eu son mot à dire dans la victoire du Drakkar.

Le gardien a d'ailleurs obtenu la première étoile du match.

«Nicolas Chabot a effectivement été excellent lui aussi, a repris Martel. Quand je l'ai vu aussi solide en début de match, je savais que nous allions passer une bonne soirée.»

Dans l'ensemble, Martel s'est montré satisfait du rendement de son équipe.

«Nous avons disputé un bon match, a encore souligné le pilote originaire de Chicoutimi. Nous étions pas mal au maximum.

«Nous avons bien fermé le jeu. Nous avons cherché à contenir Mathieu Benoit le plus possible. Je pense que nous l'avons fait assez bien. J'ai utilisé tous mes joueurs pendant toute la rencontre. Je pense que c'est pour cette raison que nous avons encore pas mal de jus en fin de match.»

«Martin ne semble pas vouloir me faire jouer»

Yann Collin réclame un échange

BAIE-COMEAU (SE) - Très peu utilisé depuis l'arrivée de Martin Daoust, le gardien Yann Collin a demandé aux Saguenéens de l'échanger à une autre formation de la Ligue junior majeur du Québec.

Lorsqu'un nouvel entraîneur fait son apparition avec une équipe, il arrive avec ses idées et ses façons de travailler. Pour quelques joueurs des Saguenéens, principalement Yann Collin, le congédiement de Christian La Rue a changé beaucoup de choses.

Pendant les premiers mois de la saison, sous la direction de La Rue, le gardien de 17 ans a vu beaucoup d'action. Il a partagé le travail avec Rémi Bergeron. Depuis l'entrée en scène de Martin Daoust, il n'a joué qu'un seul match. Il est évident que Bergeron est redevenu le gardien numéro un des Saguenéens.

«C'est une question de temps de glace, a expliqué Yann Collin. Martin (Daoust) ne semble pas vouloir me faire jouer. Je n'ai pas l'impression que ma décision est précipitée. C'est une saison importante pour moi. C'est l'année où je peux être repêché par une équipe de la Ligue nationale. Je n'ai pas de temps à perdre. Je dois jouer régulièrement et je ne peux pas attendre longtemps.»

Dans les dernières heures, les Saguenéens ont offert Collin à toutes les équipes de la LHJMQ.

«Je vais essayer de le satisfaire, a mentionné Martin Daoust. Sa demande me semble quand même un peu précipitée.»

Hubert à Baie-Comeau

Parlant de transaction, Richard Martel s'est attardé un peu sur la transaction réalisée par le Drakkar de Baie-Comeau avec les Voltigeurs de Drummondville, mardi. Le Drakkar a obtenu les services de Marc-Etienne Hubert, un hockeyeur de 20 ans, en retour d'un choix de septième ronde au prochain repêchage.

Le Drakkar a cependant déjà nous. Chabot a été bon mais trois hockeyeurs de 20 ans dans ses rangs, Oleg Timchenko, Nicolas Chabot et Jean-Nicolas Bordeleau. Au moins un d'entre eux devra changer de décor avant l'arrivée de Hubert.

«Marc-Etienne Hubert est une police d'assurance et il va nous apporter de l'expérience au centre, a signalé Richard Martel. C'est un joueur de 20 ans qui est prêt à jouer sur le troisième trio, à évoluer en désavantage numérique. C'est un bon joueur d'équipe.

«Je n'ai pas besoin d'un joueur de 20 ans vedette cette année. J'ai besoin d'un joueur de 20 ans qui va nous aider à bien développer nos jeunes. Marc-Etienne effectuera bien ce travail. Je l'ai dirigé à Val d'Or. En raison de son travail dans le midget AAA, les gens ont cru que Marc-Etienne Hubert était un joueur offensif extraordinaire. Il est devenu très efficace en défensive et il est excellent sur les mises en jeu.

«Rien ne dit que nous allons terminer la saison avec trois joueurs de 20 ans. Nous pourrions en avoir seulement deux. On verra selon les offres. Nos trois autres joueurs de 20 ans sont disponibles.»

Pointes de plume - Comme prévu, Grégory Dupré a profité du match à Baie-Comeau pour reprendre sa place au sein de la formation chicoutimienne... Eric Van Acker, un ancien des Saguenéens, a raté trois rencontres du Drakkar en raison d'une commotion cérébrale. Il a lui aussi effectué un retour à la compétition, hier... Mario Favreau, un autre ancien des Saguenéens, évolue maintenant sur le quatrième trio à Baie-Comeau...

L'accident d'avion qui a coûté la vie à sept personnes, en début de semaine, fait évidemment beaucoup jaser à Baie-Comeau. Hier, le Drakkar a invité ses partisans à garder une minute de silence en mémoire des victimes...



Solde du Père Noël

Économisez jusqu'à 225$ sur les ensembles d'ordinateurs sélectionnés!*

(Remises postales)

*Un ensemble complet comprend un ordinateur, un moniteur et une imprimante.

FUTURE SHOP MD

HEWLETT PACKARD
Possibilités d'expansion
Pavilion
6355

Processeur Intel MD Celeron MC à 333 MHz

MÉMOIRE VIVE de 64 Mo
DISQUE DUR de 4,0 Go
CD ROM à 24x
MODEM-TÉLÉCOPIEUR À 56K

intel inside
celeron™ PROCESSOR



61707355

AVANT RABAIS 1799.99
REMISE POSTALE ET RABAIS INSTANTANÉ 200.00
1599.99 APRÈS RABAIS

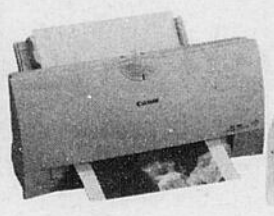
REMISE POSTALE DE HP DE 150 $ ET RABAIS INSTANTANÉ DE 50

COMPAQ PRESARIO 2264

Processeur Cyrix MII à 300 MHz

MÉMOIRE VIVE de 32 Mo
DISQUE DUR à 4,0 Go
CD-ROM à 32x
MODEM à 56K





AVANT REMISE 1419.99
REMISE POSTALE DE CANON 20.00
1399.99 APRÈS REMISE

13707226

COMPAQ PRESARIO 1235

Processeur AMD K6 MD à 266 MHz

MÉMOIRE VIVE de 32 Mo
DISQUE DUR de 4,0 Go
CD ROM à 24 X Max
MODEM à 56K
AFFICHAGE HPA de 12,1 po



2299.99

13715235 PRESARIO1235

IBM THINKPAD 1410

Processeur Intel Pentium MD à 266MHz

MÉMOIRE VIVE de 32 Mo
DISQUE DUR de 3,2 Go
CD ROM à 20 X Max
MODEM à 56K
AFFICHAGE TFT de 12,1 po

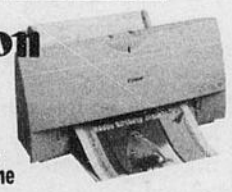


AVANT REMISE 2399.99
REMISE POSTALE DU FABR. 100.00
2299.99 APRÈS REMISE

21415141

Imprimantes

Canon



Imprimante BTC-4400EXL, l'ultime machine à couleur

- Résolution de 720 x 360 ppp en noir et en couleur • Imprime 6,5 pages par minute en noir et jusqu'à 2,5 pages par minute en couleur
- Encre noire de qualité améliorée

19808441 BJC-4400EXL

AVANT REMISE 229.99
REMISE POSTALE DU FABR. 40.00
189.99 APRÈS REMISE

HEWLETT PACKARD
Possibilités d'expansion



Imprimante DeskJet 712C

- Vitesse d'impression de 6 pages par minute
- Résolution de 600 ppp
- Technologie exclusive de superposition des couleurs PhotoRET II de HP
- Brancher et imprimer

61708712 DESKJET712C

349.99

Plustek



Lecteur optique couleur OpticPro 600P à 30 bits

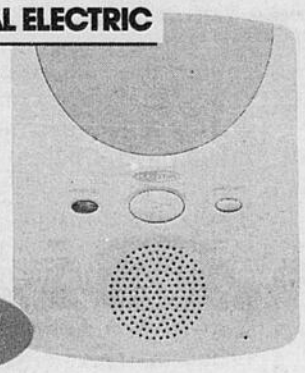
- Résolution optique de 300 x 600 ppp ou interpolée de 4800 ppp
- Balayage de plus d'un milliard de couleurs

09369600 600P WHITE

AVANT REMISE 109.99
REMISE POSTALE 20.00
89.99 APRÈS REMISE

Téléphones, logiciel

GENERAL ELECTRIC



Répondeur à cassette unique

- Filtrage des appels
- Contrôle du volume

22321980 2-9802

28.99



Tomb Raider III

93806415

AVANT REMISE 69.99
REMISE POSTALE FS 10.00
59.99 APRÈS REMISE

* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que :
(1) les mensualités minimales (si requises) soient versées; et
(2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre promotionnelle. La TPA est de 28,8%.
Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois (taxes incluses) :
Si les mensualités minimales totalisant 587,33 $ pour un achat de 1500 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois : l'intérêt est éliminé formant un TPA de 0% (coût total 1500 $) pour un achat de 1500 $.
Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités minimales totalisant 1111,71 $ pour un achat de 1500 $ sont versées, et que le solde de 1188,73 $ est remboursé dans les 24 mois : l'intérêt totalise 800,44 $ (coût total de 2300,44 $) et le TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1500 $.
Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec cartes de crédit pour un compte commercial. Achat personnel seulement, aucun fournisseur. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. En raison des échéanciers de publicité, certains prix pourraient être moins élevés en magasin.

Prix et produits en vigueur du 9 au 15 décembre 1998

MMXest une marque déposée d'Intel Corporation

FUTURE SHOP MC

CHICOUTIMI
2480, BOUL. TALBOT
698-6701
NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

404838